



HAL
open science

Catégories vides et explication en syntaxe

Mitsou Ronat, Pierre Pica

► To cite this version:

Mitsou Ronat, Pierre Pica. Catégories vides et explication en syntaxe. Presses Universitaires de Lille. Presses universitaires de Lille, VII (1), 1985, Modèles linguistiques, André Joly ISSN 0249-6267. <halshs-01501198>

HAL Id: halshs-01501198

<https://shs.hal.science/halshs-01501198v1>

Submitted on 19 Apr 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

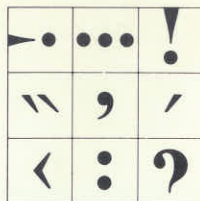


Distributed under a Creative Commons CC BY-NC 4.0 - Attribution - Non-commercial use - International License

SOMMAIRE

Catégories vides et explication en syntaxe

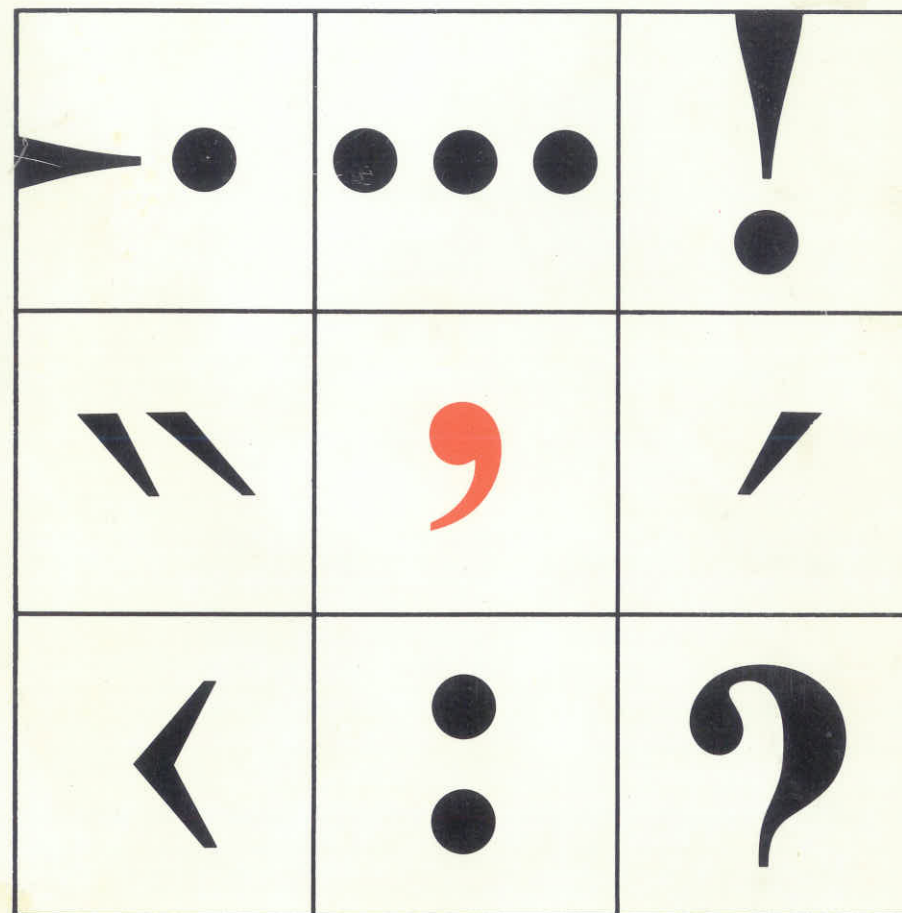
P. PICA	Présentation	7
M. RONAT	Forme logique, liage prosodique et îles prosodiques.....	13
J.-CL. MILNER	Réflexions sur le concept de catégorie vide. ...	33
A. ZRIBI-HERTZ	Trou structural, catégorie vide, ellipse structurale, pronom nul : Quatre concepts à préciser.	57
R. S. KAYNE	L'accord du participe passé en français et en italien.....	73
L. MOUCHAWEH	De la quantification à distance et des nominalisations en français.....	91
L. RIZZI	Conditions de bonne formation sur les chaînes	119
P. PICA	Sujet, temps et contenu propositionnel : pour une conception modulaire des phénomènes de liage	159
<i>RÉSUMÉS</i>		195
<i>ENGLISH ABSTRACTS</i>		198
Bibliographie résumée des travaux linguistiques de M. Ronat.....		201



PRESSES UNIVERSITAIRES DE LILLE

modèles linguistiques

Tome VII
Fascicule 1
1985



MODÈLES LINGUISTIQUES

REVUE BI-ANNUELLE PUBLIÉE AVEC LE CONCOURS
DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

DIRECTION

RICHARD LILLY

ANDRE JOLY

COMITÉ DE RÉDACTION

Antoine CULIOLI, Université de Paris VII. Jacek FISIĄK, Université Adam Mickiewicz, Poznań. Thomas FRASER, Université de Lille III.
Catherine FUCHS, C.N.R.S. Noëlle GRUNIG, Université de Paris VIII. Claude HAGEGE, Ecole Pratique des Hautes-Etudes. John
HEWSON, Memorial University, Nfld, Canada. Noël MOULOUD, Université de Lille III. Bernard POTTIER, Université de Paris IV.
Paolo RAMAT, Université de Pavie. Robert MARTIN, Université de Paris IV. Michel VIEL, Université de Paris IV. Marc WILMET,
Université libre de Bruxelles.

CORRESPONDANCE SCIENTIFIQUE ET ARTICLES :

ANDRE JOLY — MODELES LINGUISTIQUES
UNIVERSITE DE LILLE III
B.P. 149 — 59653 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX

ADMINISTRATION

ABONNEMENTS :
PRESSES UNIVERSITAIRES DE LILLE
RUE DU BARREAU. B.P. 199 — 59654 VILLENEUVE D'ASCQ CÉDEX
TEL. (20) 91.68.24

ABONNEMENT 1985 (2 NUMÉROS)
France : 80 F. Etranger : 90 F.
P.U.L. C.C.P. Lille 994-05-U

Couverture réalisée par Raphaël GUERMONPREZ.
Atelier Communication.
Ecole Régionale des Arts Plastiques, Lille

ISSN 0249-6267

SOMMAIRE

CATEGORIES VIDES ET EXPLICATION EN SYNTAXE

Ce numéro a été conçu et réalisé par Mitsou RONAT et Pierre PICA.

«La structure superficielle peut posséder une propriété intellectuelle aussi profonde que l'effet phonétique du silence». N. Chomsky, *Dialogues avec Mitsou Ronat*, Flammarion, p. 179.

Pierre PICA	Présentation	p. 7
Mitsou RONAT	Forme logique, liage prosodique et îles prosodiques	p. 13
Jean-Claude MILNER	Réflexions sur le concept de catégorie vide	p. 33
Anne ZRIBI-HERTZ	Trou structural, catégorie vide, ellipse structurale, pronom nul : Quatre concepts à préciser	p. 57
Richard S. KAYNE	L'accord du participe passé en français et en italien	p. 73
Loubana MOUCHAWEH	De la quantification à distance et des nominalisations en français	p. 91
Luigi RIZZI	Conditions de bonne formation sur les chaînes	p. 119
Pierre PICA	Sujet, temps et contenu propositionnel : pour une conception modulaire des phénomènes de liage	p. 159
RESUMES		p. 195
ENGLISH ABSTRACTS		p. 198
Bibliographie résumée des travaux linguistiques de Mitsou RONAT		p. 201

Mitsou RONAT est morte le 8 juillet 1984 dans un accident de la route. Elle n'avait que trente-huit ans.

Son intérêt inlassable pour l'étude des relations qu'entretiennent grammaire de phrase et grammaire du discours l'avait amenée très tôt à analyser les rapports qui peuvent lier analyse linguistique et analyse littéraire.

On sait que ces domaines de recherche ne recourent pas les clivages traditionnels et Mitsou jouait de fait un rôle scientifique et humain important au sein de la communauté scientifique où elle était devenue, pour certains d'entre nous, symbole de liberté.

Elle repose aujourd'hui à Cuves, près de Clefmont (Haute Marne) dans le paisible village où elle aimait travailler.

Nous n'insisterons pas ici dans ce recueil — qui n'est pas un volume d'hommage mais qui est le sien, puisqu'elle en avait eu l'initiative et en avait assuré la coordination — sur l'originalité et la portée de son œuvre sur laquelle nous reviendrons ailleurs.

Le lecteur trouvera cependant en appendice à ce volume une petite partie de la bibliographie consacrée ici à ses travaux linguistiques et qui remplacera peut-être les mots qui nous manquent et que notre chagrin rend inutiles.

Pierre PICA

PRÉSENTATION

Le concept de *catégorie vide* rappelle à bien des égards celui de *sous-entendu* des grammaires traditionnelles. Les études réunies dans ce volume montrent cependant qu'il ne prend tout son sens que lorsqu'on le relie aux autres concepts de la grammaire générative chomskyenne. Il est en particulier historiquement et épistémologiquement lié à l'hypothèse, formulée dans Chomsky 1973, selon laquelle les éléments déplacés par une transformation laissent une *trace* de leur déplacement, proche par sa nature, du sujet vide des propositions infinitives.

L'introduction de ce concept semble de prime abord introduire une *indétermination* insoutenable dans le cadre d'une grammaire générative.

L'article de J.C. Milner montre bien cependant comment cette notion fait sens dans un cadre où l'on admet : (a) qu'une catégorie linguistique peut être identifiée en termes de propriétés particulières, indépendantes de la perception directe, et (b) qu'un élément qui peut ne pas être perçu à un niveau d'analyse linguistique (le niveau phonologique par exemple) peut être perceptible à un autre niveau d'analyse linguistique.

Admettre (a) et (b) revient donc en retour à accepter un modèle où les différents ensembles de règles sont répartis sur différents niveaux d'analyse qui ne sont pas homogènes et peuvent être dotés d'une certaine autonomie l'un par rapport à l'autre.

On sait qu'un tel programme de recherche, qui revient à dire que la structure de la langue est *hétérogène*, est précisément celui de la grammaire générative telle qu'elle s'est développée depuis le cadre de la Théorie Standard Étendue (EST) jusqu'aux conférences sur le Liage et le Gouvernement (LGB).

Le fait que le rôle que jouent les différents niveaux d'interprétation est plutôt traduit en termes de *sous-théories* indépendantes les unes des autres — de *modules* — dans le cadre de ce dernier modèle ne doit pas cacher ici une certaine continuité.

Si l'évolution du modèle chomskyen apparaît de fait tout à fait cohérente, elle n'en est pas moins le résultat d'une série de modifications théoriques importantes dont certaines se sont faites sur des bases strictement internes à la théorie transformationnelle.

Le lecteur non spécialiste de grammaire générative pourra ici se reporter au texte très général de Ronat et Pica 1984 ou à l'analyse plus détaillée de Newmeyer 1980, qui ne prend cependant pas en compte les derniers développements de la théorie.

Nous nous contenterons, dans le cadre de cette introduction, de souligner que le concept de *vide catégoriel* ne recouvre que peu des cas où l'analyse linguistique immédiate perçoit de façon intuitive une sorte de *manque* (qui pourrait être traité en termes d'*ellipse* ou de *sous-entendu*).

Cet état des choses a souvent entraîné une certaine confusion terminologique et théorique exacerbée par le fait que l'intuition d'un manque linguistique (dont l'article de A. Zribi-Hertz montre bien qu'elle ne correspond pas toujours à une classe de faits linguistiques homogènes) a souvent été traduite en termes de *transformation* dans les travaux de la *sémantique générative* ou dans les versions transformationnelles du modèle distributionnel (Harris) avec lesquels la grammaire chomskyenne reste souvent confondue.

L'hypothèse de l'existence d'un ou plusieurs types de catégories vides est plutôt liée dans ce dernier cadre à des argumentations propres à la théorie où elle découle en particulier de la formulation du *principe de projection*. Celui-ci (qui rappelle à certains égards le principe de *préservation des structures* de Edmonds 1976 ou le principe selon lequel les effacements sont *recupérables*) stipule qu'une unité lexicale doit être pourvue de tous ses arguments linguistiques à tous les niveaux de la grammaire.

Un tel principe nous amène par exemple à postuler l'existence d'une catégorie vide, objet de *voir*, dans (1), où le clitique anaphore *se* est dans une position non argumentale bien que le verbe *voir*, qui est un verbe transitif, prenne un argument direct :

(1) Jean s'est vu *e*.

L'hypothèse d'une catégorie vide (notée *e*) en (1), qui n'est pas plus scandaleuse que celle des nombres imaginaires en mathématiques, est étayée par un certain nombre de considérations empiriques. Elle permet en particulier d'exprimer le fait que la relation entre un clitique et la position à laquelle il est intuitivement relié est soumise aux mêmes contraintes que celles qui régissent les relations d'un réfléchi à son antécédent.

Ce point est illustré par l'agrammaticalité de (2) qui peut maintenant être ramenée à celle de (3) :

(2) * Jean *le* veut que Paul rase *e*.

(3) * Jean veut que Paul *se* rase (où *se* = Jean).

Ceci revient à dire que la relation de la catégorie vide *e* au clitique *le* en (2) est du même type que celle qui lie l'anaphore *se* à *Jean* en (3) et que (2) et (3) sont toutes deux exclues par le

même mécanisme — la condition du Sujet Spécifié.

Ce raisonnement peut être étendu à l'agrammaticalité de (4), que l'on rapprochera de celle de (2), qui peut être comprise si l'on traite l'infinitif comme une phrase munie d'un sujet vide (noté PRO) (1) :

(4) * Jean *le* veut PRO raser *e*.

Ceci revient à dire que toutes les phrases ont un sujet et que la relation de la catégorie vide *e* au clitique *le* est bloquée par le sujet vide PRO qui joue alors le rôle d'un sujet spécifié tout comme *Paul* est un sujet spécifié en (2) et (3).

La formulation exacte des conditions de localité auxquelles sont soumis les catégories vides et une tentative de mieux appréhender les différents types de catégories vides possibles constituent la pierre angulaire de ce volume.

Le lecteur se rappellera ici que l'on sait depuis les travaux de Rizzi 1980 que la catégorie vide liée au mot *Qu* n'est pas sensible à la condition du sujet spécifié. Ce point est par exemple illustré par le contraste entre (5) et (6) ci-dessous, emprunté à Pica 1985 :

(5) Voilà une liste de gens à *qui* on n'a pas encore trouvé quoi PRO dire *e*.

(6) * Une *fée* lui semblait PRO aimer *e*.

(7) Il lui semblait PRO aimer une *fée*.

L'on dira ici que la relation entre l'anaphore vide (*e*) et son antécédent (*une fée*) est bloquée par le sujet vide (PRO) en (6), qui s'oppose à (7), contrairement à la relation qui lie la catégorie vide à son antécédent (*à qui*) dans (5), où la catégorie vide est une variable et se comporte comme une sorte de nom.

1 Le même parallélisme entre catégorie vide et catégories lexicalement réalisées peut être illustré par l'agrammaticalité de (i), qui contraste avec (ii), et dont l'agrammaticalité peut être réduite à celle de (iii), qui contraste avec (iv) :

(i) * Que Jean *l'*ait dit cela ennuie *e*.

(ii) Que Jean ait dit cela *l'*ennuie *e*.

(iii) * Le frère de *personne* ne *se* regarde *e* (où *se* = *personne*).

(iv) *Personne* ne *se* regarde.

On dira ici que le clitique anaphore *se* et la catégorie vide (notée *e* en (i)) doivent être tous deux c-commandés par leur antécédent, ce qui est le cas en (ii) (où *le* c-commande la catégorie vide) et en (iv) (où *personne* c-commande *se*) mais pas en (i) ou en (iii) (où les antécédents sont enchâssés à l'intérieur du constituant sujet).

Ce type de contraste a par ailleurs permis la découverte d'une nouvelle contrainte propre à certaines catégories qui ne sont pas lexicalement réalisées — le Principe des Catégories Vides — dont nous tenterons de résumer le contenu de la façon suivante :

Toute catégorie vide non pronominale doit être régie par un élément lexical.

Cette contrainte dite contrainte du *gouvernement propre* rend par exemple compte du contraste entre (8) et (9) où l'on dira que le verbe régit la catégorie vide en (8), mais pas en (9) dont l'agrammaticalité peut être ramenée au fait que la position sujet n'est pas régie par un élément lexical :

(8) *Quel livre penses-tu que Paul a lu e ?*

(9) * *Quelles personnes penses-tu que e ont lu ce livre.*

L'ensemble des articles que le lecteur trouvera réunis ici se situent dans la conception modulaire de la syntaxe développée dans Chomsky 1981 selon laquelle par exemple les *contraintes de localité* telles que le Sujet Spécifié (redéfini dans les termes de la théorie du liage) et le *Principe des Catégories Vides* appartiennent à des modules de la grammaire distincts.

Les articles de J.C. Milner et de A. Hertz reprennent les principaux concepts introduits dans cette introduction. L'étude de Rizzi, qui montre que certaines conditions de localité sur les catégories vides peuvent être exprimées dans les termes de la *théorie thématique* (dont il explique les principaux concepts), expose les fondements de la conception modulaire de la syntaxe.

Le lecteur trouvera par ailleurs une étude détaillée de la notion de *gouvernement propre* dans l'article de L. Mouchaweh où l'auteur développe une analyse qui permet de rendre compte de certains contrastes liés à l'extraction de «en», «beaucoup» et «combien».

L'article de R. Kayne propose, quant à lui, une analyse selon laquelle, contrairement à l'idée traditionnelle qui veut qu'un participe passé conjugué avec *avoir* s'accorde parfois avec son objet, tous les participes passés s'accordent directement avec une catégorie vide en position sujet.

Nous proposons, pour notre part, une reformulation de la *théorie du liage* qui remet en partie en question le parallélisme étroit entre catégories vides et catégories lexicalement réalisées en ce que nous proposons une analyse selon laquelle bon nombre d'anaphores lexicales sont en fait engendrées dans des positions non argumentales.

L'article de Mitsou Ronat publié ici bouleverse pour sa part un certain nombre d'idées reçues en ce qu'il montre que certaines données intonatives sont prises en compte pour la définition des domaines dans lesquels une catégorie vide doit trouver un antécédent. Son article est par ailleurs suivi d'un certain nombre d'éclaircissements terminologiques qui pourront, de manière générale, rendre plus aisée la lecture de cet ouvrage.

Pierre PICA

BIBLIOGRAPHIE

- Chomsky, N. (1973), «Conditions on Transformations», dans *A Festschrift for Morris Halle*, Anderson, S. & Kiparsky, P., eds., Rinehart & Winston, New York. Trad. fr. «Conditions sur les transformations», dans *Essais sur la forme et le sens*, Seuil, Paris, 1980.
- (1977), *Dialogues avec Mitsou Ronat*, Flammarion, Paris.
- (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- (1982), *Some concepts and consequences of the theory of Government and Binding*, Linguistic Inquiry Monograph 6, MIT Press, Cambridge Mass.
- Emonds, J. (1976), *A Transformational Approach to English Syntax*. Root, *Structure-preserving, and Local Transformations*, Academic Press, New York. Trad. fr. *Transformations radicales, conservatrices et locales. Pour une conception transformationnelle de la syntaxe*. Seuil, Paris, 1981.
- Milner, J.C. (1973), «Ecoles de Cambridge et de Pennsylvanie : deux théories de la transformation», dans *Arguments linguistiques*, Name, Paris.
- Newmeyer, F.J. (1980), *Linguistic Theory in America*, Academic Press, New York.
- Pica, P. (1985), «Introduction à l'étude des relations anaphoriques à longue distance», dans D. Couquaux et M. Ronat, eds., *La grammaire modulaire*, Minit, Paris.
- Rizzi, L. (1980), «Violations of the Wh Island Constraint and the Subjacency Condition» dans *Journal of Italian Linguistics* 5 (réimprimé dans *Issues in Italian Syntax*, Foris Dordrecht, 1982).
- Ronat, M. (1972), «A propos du verbe 'remind' selon P.M. Postal. La sémantique générative : une réminiscence du structuralisme ?», dans *Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata* 1.2 Padoue.
- (1984) (en collaboration avec P. Pica), «La linguistique» dans *Supplément au Dictionnaire encyclopédique*, Quillet, Paris.
- Van Riemsdijk, H. & Williams, E. (à paraître), *Introduction to Grammatical Theory*.

FORME LOGIQUE, LIAGE ET ILES PROSODIQUES*

Mitsou RONAT

Différentes études récentes ont intégré dans le cadre de la grammaire générative certains principes susceptibles de jeter les bases d'une théorie grammaticale de l'intonation et de la prosodie (cf. Liberman 1975, Liberman et Prince 1977, Selkirk 1978, Bing 1979)¹. Les travaux sur l'intonation ont en particulier abouti à l'introduction d'innovations théoriques telles que les «arbres métriques»². Celles-ci ont à leur tour permis certains progrès sensibles de la théorie phonologique proprement dite (cf. Halle et Vergnaud 1979, et les articles édités par Safir 1979).

Le présent article suggère qu'un autre aspect de l'intonation pourrait se révéler important pour l'étude de certaines questions syntaxiques aussi centrales que la forme logique (x) ou les catégories vides (x) et, en particulier, pour la distinction de divers types de catégories vides (ou de réalisations différentes d'une même catégorie vide) telle qu'elle est proposée dans Chomsky 1981.

Certaines données nouvelles particulièrement intéressantes, qui mettent en jeu l'accentuation «par défaut» (*Default accent*) isolé par Ladd 1980, constituent en effet de nouveaux arguments en faveur des hypothèses de Chomsky et soulèvent des questions théoriques dignes d'intérêt.

La référence à des données intonatives n'étant pas courante, dans le cadre des études génératives, je décrirai tout d'abord le type de données en question. Une distinction précise entre accent «par défaut» et accent contrastif sera en particulier proposée. Je montrerai ensuite quels effets a sur la relation qu'entretient une catégorie vide avec son antécédent, le liage prosodique que produit l'accent par défaut. Je proposerai l'extension d'analyses bien connues au traitement de ces données, sans que cela entraîne de modifications théoriques importantes, bien que l'analyse proposée ici modifie quelque peu l'image que l'on se fait habituellement du composant prosodique.

* Je voudrais remercier ici ma collègue et amie J. Guéron pour ses critiques et commentaires très importants. Je tiens aussi à remercier Barry Schein et Thelma Sowley qui ont lu et critiqué la présente version de ce travail.

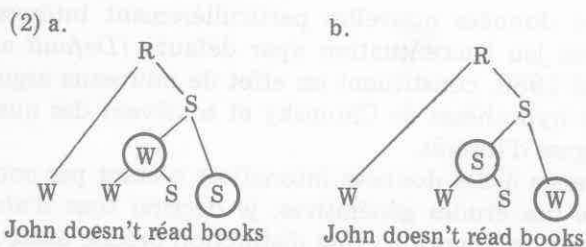
I. Les données.

L'accent «par défaut» est un phénomène de discours, en ce sens qu'il nous faut au moins deux phrases pour le faire apparaître, et Ladd 1980 propose l'exemple suivant :

(1) A : Has John read Slaughterhouse-Five ?
(Est-ce que Jean a lu Abattoir-cinq ?)

B : No. John doesn't read books.
(Non. Jean ne lit pas de livres).

Dans l'exemple (1), l'élément *books* est «désaccentué» et est compris comme une répétition, faisant référence à *Slaughterhouse-Five*. Le travail de Ladd suit les grandes lignes de celui de Bolinger 1977, en ce qu'il développe principalement des hypothèses relatives à la relation qu'entretiennent le sens et les contours intonatifs. Ladd adopte cependant l'utilisation des arbres métriques de Liberman pour la représentation des structures prosodiques dont il souligne le caractère crucial pour son analyse : «c'est à cause du caractère relationnel de la structure rythmique que cette opération (la «désaccentuation» de *books*) entraîne l'accentuation concomitante de *read*. Ladd utilise des arbres binaires pour représenter (1) de telle façon que «la 'désaccentuation' entraîne une inversion des étiquettes d'une seule paire de nœuds, de fort (s) — faible (w) à faible (w) — fort (s) ou vice-versa» :



L'interprétation sémantique de ce phénomène est cruciale pour le travail présenté ici. Ladd souligne que l'accent «par défaut» ne doit pas être confondu avec l'accent contrastif comme cela a été si souvent le cas auparavant (1980, p. 81) :

Le sens de la réponse de (B) en (1) n'est pas celui d'un contraste explicite : *John doesn't READ books, (he WRITES, COLLECTS BURNS) them*. La caractéristique de ce motif intonatif est que l'élément *books* est «désaccentué» ; que le focus est large mais que l'accent tombe sur *read* «par défaut».

Ainsi, bien qu'il soit accentué, *read* n'est pas interprété par contraste avec un autre verbe ni même comme le focus de la phrase. Il convient cependant de remarquer que dans l'autre exemple de Ladd :

(3) ... B : No. John doesn't read trash
(Non, Jean ne lit pas de la mauvaise littérature).

trash, bien qu'il ne soit pas accentué, apporte une information nouvelle, à savoir, une prédication sur le livre mentionné par le locuteur A.

L'élément désaccentué qui se trouve dans la deuxième phrase doit donc être perçu comme relié d'une façon ou d'une autre à un élément de la première phrase³ ; directement, bien sûr, si l'élément est simplement répété, ou de façon dérivée, à travers diverses opérations rhétoriques telles que la métonymie, la synecdoque, l'allusion, etc.

Dans les exemples suivants, les constituants en italiques qui sont entre crochets doivent être lus comme les éléments *désaccentués*. Dans (4) nous avons une relation du type genre/espèce :

(4) Paul regarde les informations tous les soirs ; Marie est jalouse
[de la télévision].

Dans (5), nous trouvons une allusion au fait que les académiciens français portent un uniforme vert — et le discours en question est interprété comme une plaisanterie :

(5) A : Le professeur Dupont veut être élu à l'Académie française.

B : Oui ; il aime énormément [*les habits verts*].

L'interprétation sémantique de l'accent «par défaut» semble de fait couvrir une variété de possibilités, de la simple mise en relation comme en (6), à l'expression d'une contradiction comme en (7) :

(6) A : J'ai proposé cette chambre à Sophie.
B : Bonne idée ; on dort très bien [*dans cette chambre*].

(7) A : Paul a lu un livre extraordinaire sur le langage des singes.
B : Moi j'ai vu un film [*stupide*].

Dans (7), la «désaccentuation» de *stupide* change la nature du dialogue. Sans «désaccentuation», il aurait représenté un exemple d'échange neutre d'information. En appliquant la règle de «désaccentuation», le locuteur B a trouvé une façon de critiquer le jugement du locuteur A concernant le livre sur les singes⁴.

En bref, l'accent contrastif et l'accent «par défaut» peuvent être distingués de la manière suivante : l'accent contrastif oppose les éléments qui portent le ton le plus haut (et ces éléments peuvent être très proches, sémantiquement) :

(8) Je n'ai pas dit qu'il AIMAIT ça ; il ADORE ça.



L'accent «par défaut» met en relation des éléments qui peuvent être sémantiquement très différents, et rien de particulier n'indique quel élément, est, dans la première phrase, la «cible» de l'élément «désaccentué» dans la seconde phrase.

L'accent contrastif a, par conséquent, une fonction logique spécifique au niveau de l'interprétation sémantique. L'accent «par défaut» joue un rôle au niveau du discours, où sa principale fonction est, selon Ladd, de permettre de «garder le fil du discours», et celui-ci propose la règle générale : «*Désaccentuez quelque chose de façon à signaler sa relation avec le contexte*».


On doit être conscient ici des difficultés que l'on a à distinguer de façon intuitive l'accent contrastif de l'accent «par défaut». En anglais, leurs réalisations phonétiques (et leurs contours intonatifs correspondants) peuvent, selon Ladd, être pratiquement identiques. La tradition linguistique amènerait souvent le lecteur à construire des interprétations contrastives alors qu'on lui demande des jugements d'acceptabilité sur des discours mettant en jeu l'accent «par défaut». Ces observations doivent être gardées à l'esprit lors de la lecture de la seconde partie de cet article.

En français, phonétiquement parlant, la situation semble sensiblement différente. Je n'entrerai pas ici dans le détail des motifs intonatifs (cf. Ronat à paraître)⁵, mais donnerai simplement quelques indications de nature à aider le locuteur natif français à «entendre» les exemples donnés ci-dessous.

Un énoncé neutre présente la forme générale (9.a), si le focus est large (au sens de Ladd), ou (9.b), si le focus est étroit⁶ :

- (9) a. 
 b. 

Une phrase qui contient un accent «par défaut» présente une courbe intonative brisée, qui comporte deux constituants prosodiques ; le premier a une courbe *identique* à celle du premier constituant de (9b), et le second, un contour *plat* réalisé sur un ton bas (le cas général), ou sur un ton haut (dans certaines questions). Il est important de noter que le dernier ton haut du premier constituant de (10.a) n'est pas plus haut que celui qui lui correspond dans (9.b) :

- (10) a. 
 b. 

L'accent contrastif exige un ton très haut en français. La différence entre haut et très haut est parfois subtile, mais peut être perçue, à ce qu'il me semble. La réalisation d'un accent «par

défaut» exclut celle d'un ton très haut.

Bien que l'accent «par défaut» soit réalisé avec un contour plat, toutes les occurrences d'un contour plat ne correspondent pas à un accent «par défaut». En fait, dans des études antérieures, l'existence de contours plats a été observée dans trois contextes principaux : dans des parenthétiques, après un accent contrastif et après un focus interne⁷. Les exemples (11), (12) et (13) illustrent ces trois types de cas :

- (11) Marie viendra, *répondit Jean*, samedi soir.
 (12) A : Je crois que Paul a détesté ce livre.
 B : Non, Paul a *ADORE* ce livre.
 (13) A : Qu'est-ce que Pierre a mis dans sa poche ?
 B : Pierre a mis ton livre *dans sa poche*.

Pour obtenir un accent «par défaut» dans la réponse du locuteur (B) dans (13), nous devrions insérer celle-ci dans un contexte comme celui de (14) (qui, ici, implique une relation de causalité) :

- (14) A : La poche de Pierre était entièrement déchirée.
 B : Pierre a mis ton livre [*dans sa poche*].

Les exemples (13) et (14) montrent bien que la distinction entre accent «par défaut» et focus n'est pas liée à une différence d'ordre phonétique mais, plutôt, à une différence d'ordre sémantique (pour une étude d'une distinction possible de ces deux phénomènes en termes de différences d'ordres pragmatiques ou syntaxiques, on se reportera à Ronat (à paraître). Le *focus* est le constituant *ton livre* en (13) ; le *focus*, c'est-à-dire, l'information nouvelle, couvre l'ensemble de la phrase en (14) : l'information nouvelle est *Pierre a mis ton livre dans sa poche*, et non *Pierre a mis ton livre*. Cependant, puisque *poche* a déjà été mentionné, le constituant *dans sa poche* peut être «désaccentué».

Ainsi, bien que cet article présente essentiellement certaines des propriétés de l'accent «par défaut», il peut être compris comme une tentative pour fournir des critères nouveaux permettant de distinguer ce dernier de l'accent contrastif et du focus⁸.

Pour nous résumer, l'accent «par défaut» existe à l'intérieur de phrases, mais existe seulement lorsque certaines conditions sur le discours sont réunies : je ferai référence à ces phénomènes et à ces conditions spécifiques en employant le terme de *liage prosodique*, le liage qui permet de «garder le fil du discours».

Après cette brève description des données et ces mises en garde concernant les intuitions, je centrerai mon analyse sur ce

qui me semble être le problème principal.

II. Le problème.

On n'a pas jusqu'à maintenant, à ma connaissance du moins, noté le point suivant : un constituant linguistique, qui a été « désaccentué » par l'effet du liage prosodique (étant donné la définition ci-dessus) devient une île ; le liage prosodique crée une île (*x*) prosodique. Deux exemples vont nous en fournir une preuve ((e) note une catégorie vide) :

- (15) a. (Marie devait annoncer Pierre).
A-t-elle dit [*qu'il est arrivé*].
b. (Marie devait commenter les repas de Pierre).
* Qu'a-t-elle dit [*que Pierre a mangé (e)*].
- (16) a. (Paul avait comme amis uniquement des gens qu'il croyait capables de tuer le roi).
* Mais tout le monde en était [*capable (e)*].
b. (= 16a) Mais tout le monde était [*capable de ça*].

Dans (15) et (16), ainsi que dans les exemples suivants, les phrases entre parenthèses fournissent un contexte vraisemblable ou « naturel »⁹. Dans (15b) et (16a), les « îles prosodiques » contiennent une catégorie vide, dont l'antécédent (*que* ou *en*) se trouve hors de l'île, c'est-à-dire dans le premier constituant prosodique. Si l'antécédent est également dans l'île prosodique, la phrase est bonne. Comparez (15b) et (17) de ce point de vue :

- (17) (Paul se demande si Pierre est arrivé à l'heure).
Marie sait [*quand Pierre est arrivé (e)*].

Cette observation permet de supposer une contrainte de l'ordre de (18) (1ère formulation) :

- (18) Une catégorie vide doit être liée à l'intérieur du contour intonatif où elle se trouve.

La contrainte (18) ne joue que dans le cas du liage prosodique¹⁰ : le contour plat qui suit un accent contrastif ne correspond pas, quant à lui, à une île prosodique, et (19) est parfaitement acceptable :

- (19) Marie n'en est pas capable, mais elle en SERA capable (e).

La contrainte (18) s'applique à de nombreuses opérations syntaxiques : le mouvement QU dans les questions directes est illustré par (15) ; en (20) et (21), on voit que les propositions relatives et les questions indirectes ont le même comportement :

- (20) (Les professeurs doivent rencontrer le père de tous ces enfants).

* Le garçon dont Jean va voir [*le père (e)*], c'est Toto.

- (21) * (... = 20) Il ne sait pas de qui il va voir [*le père (e)*].

Les compléments à l'infinitif fournissent également des exemples pertinents qui mettent en jeu le Mouvement QU et le liage prosodique ; en français, *voir* peut prendre pour complément un infinitif dont le sujet est PRO (*x*) :

- (22) (Aux Beaux-Arts, les étudiants font le portrait les uns des autres).
a. Moi le garçon que j'ai vu (e) [*peindre un portrait*], c'est lui.
b. * Moi le garçon que j'ai vu [PRO_{Arb} *peindre (e) aux Beaux-Arts*], c'est lui.

(22a) est bon et contraste avec (15b), parce que la catégorie vide n'est pas à l'intérieur de l'île prosodique ; (22b), par contre, est mauvais, parce que la catégorie vide est à l'intérieur de l'île prosodique. De la même façon, (23) n'est absolument pas interprétable :

- (23) (= 22) * Moi le tableau que j'ai vu [*peindre aux Beaux-Arts*], c'est celui-ci.

(23) est exclu, soit à cause de l'île prosodique, si on interprète *tableau* comme l'objet sous-jacent de *peindre*, soit parce que *tableau* n'est pas un sujet sémantiquement possible pour *peindre*, qui exige un sujet animé.

Le Mouvement de Quantificateur est également soumis à la contrainte (18) : les quantificateurs ne peuvent être séparés de leur position source par une frontière d'île prosodique :

- (24) (Dans ce magasin les objets soldés coûtent dix francs).
a. Paul aurait bien tout voulu acheter (e) [*pour dix francs*].
b. Paul aurait bien voulu [*tout acheter (e) pour dix francs*].
c. * Paul aurait bien tout voulu [*acheter (e) pour dix francs*].

- (25) (= 22).

- a. Combien as-tu vu peindre (e) [*de tableaux*] ?
b. * Combien as-tu vu [*peindre (e) de tableaux*] ?

Il est intéressant de constater que la contrainte de l'île prosodique fonctionne seulement pour l'élément *enchâssé* (inclus) dans le constituant « désaccentué ». C'est-à-dire que la relation entre la catégorie vide et son antécédent n'est pas bloquée si l'élément « désaccentué » précède ou suit la catégorie vide, mais ne la contient pas. En (26a) la relation est bloquée, en (27b) elle ne l'est pas :

- (26) a. * [X(e)].
b. [X] (e).

Dans la mesure où l'élément désaccentué coïncide toujours avec le dernier constituant de la phrase, la différence entre (26a) et (26b) est difficile à évaluer. Cependant les jugements intuitifs sont clairs. Soit l'exemple (27) : il est ambigu ; la phrase peut signifier soit que Marie a apprécié la beauté de Paris, soit qu'elle a manifesté quelque émotion quand elle était à Paris :

(27) Marie s'est montrée sensible à Paris.

Après Placement de Clitique (*à Paris/y*) la première interprétation correspond à la structure (26a) et la seconde interprétation à la structure (26b). Dans les contextes appropriés, on constate que seul (26b) est acceptable :

(28) A. Crois-tu que Paris peut émouvoir ses visiteurs ?

B. * Marie s'y est montrée [*sensible (e)*].

(29) A. Crois-tu que Paris peut favoriser les sentiments ?

B. Marie s'y est montrée [*sensible (e)*].

(On peut se demander si le mouvement (x) de SN lourd (Heavy-NP-Shift) peut s'appliquer dans (29b), déplaçant *sensible* à la fin de la phrase après la catégorie vide, pour donner «Marie s'y est montrée (e) [*sensible*]»). La contrainte (18) est également pertinente pour les mouvements se produisant en Forme Logique (LF). Une phrase comme (30) est ambiguë :

(30) Tout le monde ici parle couramment deux langues.

Le liage prosodique désambiguïse cette phrase : seule l'interprétation avec portée étroite de l'expression quantifiée «deux langues» est alors possible, l'interprétation avec portée large est exclue :

(31) A. Pour avoir ce job, il faut connaître deux langues.

B. Tout le monde ici parle couramment [*deux langues*].

Le fait que le liage prosodique bloque l'interprétation avec portée large de *deux langues* constitue un argument en faveur de l'hypothèse de May 1977, selon laquelle il y a une règle de Montée de Quantificateur (x) en Forme logique. Mais le fait qu'une des interprétations de la phrase soit bonne — celle où «deux langues» est totalement non spécifié — suggère que Guéron 1981b a raison de supposer que dans ce cas le NP quantifié ne se déplace pas en Forme Logique.

Ces données contrastent avec celles de Montée (x) de QU discutées dans Aoun-Horstein-Sportiche 1981. Ceux-ci proposent que le constituant QU *in situ* en S-Structure soit déplacé en LF par une règle non cyclique, directement, dans la position COMP la plus élevée. Si la contrainte (18) est juste, elle confirme

cette hypothèse, puisque (32) est totalement impossible :

(32) A. Il nous faut des gens pour nouer des contacts.

B. * Qui serait capable [*de rencontrer qui*].

Pour d'autres arguments en faveur de cette hypothèse, voir Sportiche et Koopman 1982.

Ainsi en S-Structure, comme en LF, une catégorie vide ne peut être isolée dans un constituant «gelé» par le liage prosodique.

Chomsky 1981 définit deux autres occurrences de la catégorie vide, à savoir PRO et trace de NP. On peut se demander si la relation que ces derniers entretiennent avec leur antécédent est ou non affectée par le liage prosodique. La réponse est non :

(33) A. Veux-tu venir au bord de la mer ?

B. Avec plaisir ; j'aime beaucoup [*PRO nager*], c'est Jean qui m'a appris [*à PRO nager*].

(34) (L'enseignement actuel ne favorise pas les vocations d'écrivains).

Le fils de Jacques [*voulait PRO écrire*].

(35) A. Tu sais la nouvelle ? Paul a battu Marie.

B. Jean a été [*battu (e) par Paul*]. Rien d'étonnant à ça.

(36) A. Robert ne s'intéresse pas aux gens bien portants.

B. Le fils de Jean-Jacques [*semble (e) être malade*]. Présente-le lui !

Les exemples (33)-(36) illustrent donc une nouvelle distinction entre, d'une part traces de NP et PRO, et d'autre part les traces \bar{A} -liées (sur le contraste A-lié/ \bar{A} -lié (x), voir Chomsky 1981). Ceci n'est pas surprenant, puisqu'il y a d'autres propriétés établies indépendamment, qui distinguent ces occurrences de la catégorie vide, en particulier la «transparence» de PRO et de trace de NP par rapport aux règles phonologiques, par exemple la contraction en *wanna* (x) (cf. Chomsky 1981, chap. 3.2.2. ; Jaeggli 1980).

La présentation étant faite des données fondamentales qui concernent le liage prosodique et les catégories vides, je vais examiner un problème plus intéressant : comment peut-on expliquer un tel phénomène dans le cadre actuel ?

III. Les différentes hypothèses possibles.

On peut constater que, dans les études qui concernent la grammaire noyau, il est rare de faire référence à des données mettant en jeu le discours : la grammaire générative est une grammaire de phrase par définition. Cependant, si la réalisation du liage prosodique exige une référence au contexte dans le discours,

le blocage de la relation entre la catégorie vide et son antécédent, telle qu'elle est définie en (18) par exemple, est lui-même défini à l'intérieur des frontières de la phrase. Et de fait, les données présentées dans cet article, ne nous semblent pas totalement étrangères ; elles ressemblent plutôt aux données qui occupent une place centrale dans les études les plus récentes du domaine, à savoir, celles qui sont prises en compte par la théorie du liage (x). On peut supposer que certaines analyses bien connues peuvent être étendues au traitement de ces données sans que cela entraîne de modifications théoriques importantes.

Deux candidats viennent immédiatement à l'esprit ; à savoir, le Principe des Catégories Vides (ECP) introduit par Chomsky 1981, ou, sous une autre forme, par Kayne 1981a, et la Contrainte des Constituants Complexes (CCC) proposée par Guéron 1981a. On peut dire, en gros, que la première est une hypothèse « syntaxique » (si le niveau de la forme logique doit être considéré comme faisant partie de la syntaxe) et que la seconde est une hypothèse interprétative.

Ces contraintes sont respectivement formulées en (37), (38) et (39) ci-dessous :

(37) (Chomsky 1981).

si a est une catégorie vide, alors

(i) a est l'élément PRO si et seulement si, a est non-gouverné (x).

(ii) a est une trace si et seulement si a est proprement gouverné (x).

(iii) a est une variable si et seulement si a est marqué pour le cas.

(38) (Kayne 1982).

Une catégorie vide doit avoir un antécédent a de façon à ce que

(1) a gouverne β ou

(2) a c-commande β et il existe une catégorie lexicale X telle que X gouverne β et a est contenu dans une projection étendue de X^1 .

(39) (Guéron 1981a) :

Un constituant complet X^i ne peut contenir une variable non liée dans X^i .

(Un constituant complet est un X^i dans lequel X^{i-1} est gouverné par un opérateur logique ; les syntagmes nominaux en tant que dénominations, les constituants en tant que propositions et les syntagmes verbaux en tant que propriétés, sont des exemples de constituants complets dans ce cadre).

(la relation (X^i, X^{i-1}) est une relation de « dominance immédiate » dans un arbre exprimant une analyse en constituants, où X^i et X^{i-1} sont des têtes de projection au sens de la théorie \bar{X} . X prend

généralement la valeur S ou SN , et i la valeur 1 ou 2 ; ainsi par exemple $S^0 = S$; S^1 ou \bar{S} dominant chacun de façon immédiate S ; S^2 ou \bar{S} dominant de façon immédiate \bar{S} , etc.).

L'hypothèse de Chomsky, ECP, exige essentiellement que l'élément vide soit gouverné proprement alors que l'hypothèse de Kayne insiste sur la relation qu'entretient l'élément vide avec son antécédent : la chaîne des indices « suscrits » (superscript) ne doit pas être cassée. La contrainte des constituants complexes de Guéron est pertinente dans les cas où une variable est libre dans la partie de la phrase qui est « présupposée »¹².

L'hypothèse la plus naturelle, dans le cadre de ECP, est que le liage prosodique crée une catégorie gouvernante (x) abstraite (un constituant \bar{S} abstrait ?) qui fonctionne comme barrière absolue vis-à-vis du gouvernement et empêche une catégorie vide d'être reliée à son antécédent :

(40) *Le liage prosodique crée une catégorie gouvernante abstraite*¹³.

S'il s'avérait exact, (40) pourrait expliquer l'observation exprimée en (18). L'existence de « règle de construction » (x) (non préservatrices de structures) n'est sans doute pas souhaitable au niveau de la forme logique où elles feraient partie de la syntaxe (ce type de règles est interdit par le principe de projection (x)). L'existence de telles règles pourrait cependant être envisagé à l'intérieur du composant prosodique pour lequel le principe de projection n'est pas pertinent. La restructuration prosodique du domaine de liage de la catégorie vide pourrait être comparée, dans une certaine mesure, à la restructuration qui résulte de l'application des règles de réajustement en phono-syntaxe.

Cette hypothèse rend compte des données présentées jusqu'ici. Celles-ci mettent en jeu le mouvement QU, la montée d'un élément QU (en forme logique), le déplacement d'un quantificateur, la montée d'un quantificateur (en forme logique), etc. Cette hypothèse n'explique cependant pas *pourquoi* le liage prosodique, et non pas d'autres phénomènes comparables, crée des îles prosodiques. Nous avons vu en (19) que le contour plat qui suit l'accent contrastif ne correspond pas à une île de ce type. Il existe d'autre part d'autres règles qui cassent la courbe intonative en plusieurs constituants prosodiques comme, par exemple, celle qui intervient dans les parenthétiques mais qui ne créent pas des îles prosodiques comme le montre (41), qui est parfait :

(41) Et qu'a-t-elle cru, dit Jean, que Paul a vu (e) ?

La CCC de Guéron, donnée en (39), prédit pour sa part qu'un

constituant qui est compris dans la partie de la phrase qui est présupposée, ne peut contenir un «trou», une variable libre. Il est raisonnable de rapprocher la notion de présupposition et celle de «relation avec le contexte» ; elles paraissent apparentées. Si elles sont proches l'une de l'autre, ces deux notions ne sont en fait pas exactement identiques, comme nous l'avons remarqué plus haut : nous avons vu en (3), (4), (7), etc. que l'élément «désaccentué» peut porter une information *nouvelle*. Il se pourrait donc bien que le terme de présupposition ne soit pas réellement approprié ici. Il est nécessaire cependant d'expliquer pourquoi le liage prosodique, et non les parenthétiques, crée des îles prosodiques et je suggérerai une légère modification de CCC de Guéron qui consiste à remplacer le terme de «présupposition» par un terme plus général : disons, «lié dans le discours». La contrainte (39) peut donc être reformulée comme en (42) :

- (42) Un constituant complet X^i ne peut contenir une variable qui n'est pas liée dans X^i .
(Un constituant complet (... = 39) ; un CC est lié dans le discours).

L'hypothèse de Guéron aurait l'avantage de permettre l'insertion de l'analyse présentée ici dans un cadre «fonctionnel» général. La Contrainte des Constituants Complètes ne s'applique cependant en principe qu'aux variables. Elle ne peut, par conséquent, s'appliquer aux catégories vides qui, bien que \bar{A} -liées, ne sont pas liées par des quantificateurs¹⁴. Le placement de clitique (x) est un exemple de ce type¹⁵.

- (43) (A : Paul est diabétique).
B : * Et Marie lui a laissé [*manger (e) des gâteaux*].
C : Et Marie l'a laissé (e) [*manger des gâteaux*].
- (44) a. (A : On dit que Jean est étudiant aux Beaux-Arts).
B : Oui, je l'ai vu (e) [*peindre aux Beaux-Arts*].
b. (A : On dit que cette voiture a été peinte aux Beaux-Arts).
B : * Oui, je l'ai vu [*PROARB peindre (e) aux Beaux-Arts*].

IV. Considérations théoriques.

Vu les données examinées, il semble difficile de choisir entre les deux hypothèses envisagées l'ECP étendu ou la CCC : la première a comme avantage l'adéquation empirique ; la seconde a comme avantage d'expliquer le contraste (15b)/(41). On peut imaginer une solution dans une troisième hypothèse qui regrouperait les avantages des deux précédentes.

Cette solution dépend cruciallement de la place attribuée dans la grammaire-noyau (x) à l'intonation. Les études antérieures,

ou bien ont exclu l'intonation comme étant extérieure au domaine de la compétence — et il est vrai que les émotions, par exemple, sont exprimables au moyen de l'intonation —, ou bien elles l'ont intégrée dans la grammaire, mais comme une partie de la composante phonologique, très proche des phénomènes d'accentuation, cf. les travaux de Liberman (*op. cit.*). Selkirk 1978 propose, cependant, pour la première fois, une solution qui s'écarte de la position standard : elle établit que les phénomènes prosodiques doivent être représentés par un ensemble d'arbres métriques, indépendants de la syntaxe, qui réécrivent des catégories prosodiques autonomes. Elle suppose que ces catégories prosodiques peuvent être associées à des arbres syntaxiques au niveau de la structure de surface, dans la partie gauche du modèle (cf. Appendice 1).

Les données présentées ici, montrent cependant que l'intonation doit avoir accès à la Structure-S, à la Forme Logique, et peut-être également à la structure profonde : il est évident qu'il ne suffit pas pour cela de proposer une association entre les arbres prosodiques et la structure de surface. L'hypothèse naturelle est la suivante : l'intonation peut fonctionner comme un composant autonome par rapport à la syntaxe, tout en lui étant associé, composant qui filtre les séquences générées par le composant syntaxique à partir d'une sorte de «3ème dimension» — pour reprendre un concept utilisé par Vergnaud dans un autre contexte.

La troisième solution pourrait consister à adopter un point de vue plus abstrait que celui d'une distinction entre syntaxe et prosodie et à dire que la Grammaire Universelle peut définir ce qui vaut comme catégorie gouvernante dans chaque composant. La notion rythmique de «répétition», par exemple, pourrait regrouper les propriétés récursives des catégories syntaxiques gouvernantes (NP et \bar{S})¹⁶ et les propriétés du liage discursif. On pourrait alors reformuler à titre d'essai (40) et (42) sous la forme (45) :

- (45) Une catégorie \bar{A} -liée doit être liée dans toutes les catégories gouvernantes dans lesquelles elle est enchâssée.

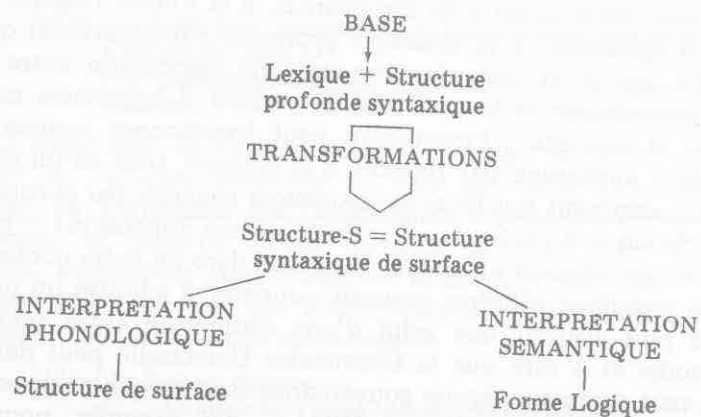
Il est inutile de le dire, beaucoup de travail reste à faire dans ce domaine. Les arguments proposés ici vont de toutes façons dans le sens d'une théorie qui admet l'hypothèse de l'existence de catégories vides, plutôt que dans le sens d'une théorie qui admet l'hypothèse inverse ; ils confirment également la réalité linguistique de la relation antécédent/catégorie vide, puisque celle-ci peut, en quelque sorte, être «entendue» de manière indirecte. Ces mêmes arguments indiquent de plus qu'une partie importante de l'intonation doit être considérée comme appar-

tenant à la compétence, puisqu'il serait bizarre de supposer que des règles de performance puissent se fonder sur la distinction entre PRO et trace de mot QU.

Traduit de l'anglais par Annie Delaveau
et Pierre Pica*

APPENDICE 1 : *Éclaircissements terminologiques.*

Une grammaire générative est un ensemble de composants autonomes et reliés entre eux, qui permettent de définir les correspondances entre le son et le sens par l'intermédiaire de la syntaxe, selon le schéma suivant :



Par «Forme Logique», on entend un composant dans lequel la théorie linguistique décrit les aspects syntaxiques de l'interprétation sémantique, puisque, ou bien l'«entrée» de l'interprétation sémantique dépend cruciallement de la structure syntaxique, ou bien les règles sémantiques ont, d'une certaine façon, une forme syntaxique. Le niveau de la Forme Logique permet de décrire essentiellement les règles de la quantification, de la négation, etc., et doit être distingué du niveau d'«Interprétation Sémantique II», qui prend en compte le sens des mots. Le formalisme

* Titre original : «Logical Form and Prosodic Islands» paru dans *Journal of Linguistic Research*, 2.1, pp. 33-84 en 1982 puis, dans une version légèrement remaniée, dans *Intonation, Accent and Rhythm, Studies in Discourse Phonology*, D. Gibbon & H. Richter eds., Walter de Gruyter, Berlin 1984. C'est cette dernière version qui est traduite ici.

de la Forme Logique inclut celui de la logique standard (calcul des prédicats, variables liées par des quantificateurs, etc.). On suppose qu'il y a, à ce niveau, des règles de mouvement sémantiques (invisibles en structure de surface), comme la «Montée de Quantificateur» qui déplace le quantificateur au début de la phrase. Ainsi la structure de surface :

Pierre est heureux avec une femme

a-t-elle pour représentation sémantique quelque chose comme :

($\exists x$) x est une femme et Pierre est heureux avec x.

Définitions :

— *A-lié/A-lié* : lié par un argument/lié par un non-argument. Un argument est un sujet ou un complément sous-catégorisé (proche) du verbe ; un non-argument ne se trouve pas dans ces positions (par exemple, l'élément QU des questions est dans COMP, c'est-à-dire adjoint à «S» — la phrase).

— *Cas, Marque (Assignment) de Cas* : un Cas (abstrait) est assigné aux SN par leur gouverneur (voir plus bas), même dans les langues qui n'ont pas de cas morphologiquement réalisé. Le Cas est obligatoire pour les éléments lexicalement réalisés. En anglais, les verbes et les prépositions assignent respectivement le Cas Objectif et le Cas Oblique. L'élément Temps assigne le Cas Nominatif ; on trouve le Cas Génitif dans les structures [NPX].

Clitique, Placement de Clitique : est une transformation syntaxique qui déplace un pronom de sa position argumentale dans la position préverbale.

— *Gouvernement* : les verbes et les prépositions gouvernent (proprement) les compléments qu'ils sous-catégorisent. Le Temps gouverne le sujet de la phrase.

— *Catégories gouvernantes* : constituants à l'intérieur desquels un gouverneur peut gouverner un complément (NP, et S ou \bar{S}).

— *Grammaire Noyau (Core Grammar)* : la grammaire décrite par le schéma ci-dessus. On suppose qu'elle est compatible avec les conditions sur la grammaire universelle. Les exceptions aux règles générales sont exprimées en dehors de la grammaire Noyau.

— *Ile* : constituant «gelé», c'est-à-dire constituant à l'intérieur duquel rien ne peut être extrait, ni mis en relation avec un élément extérieur par une règle d'interprétation sémantique.

— *Liage* : (cf. Chomsky 1981) : la théorie du liage résume en deux principes les propriétés (de distribution complémentaire) des anaphores et des pronoms. Ces principes permettent éga-

lement d'expliquer la relation des éléments lexicalement réalisés et des éléments vides avec leur antécédent.

— *Montée de l'élément QU* : règle de mouvement en Forme Logique, qui «déplace» l'élément QU des questions multiples. (*qui a dit quoi ?*).

— *Mouvement de SN Lourd* : transformation (stylistique ?) qui inverse l'ordre des deux compléments du verbe : le plus long se déplace à droite du plus court.

— *Principe de Projection* : ce principe dit qu'un verbe qui est décrit avec certaines propriétés de sous-catégorisation dans le lexique, garde ces propriétés pendant toute la dérivation, y compris dans la Forme Logique.

— *Règles de construction* : ces règles qui créent des structures syntaxiques, changent donc la sous-catégorisation des verbes, pendant la dérivation syntaxique des phrases.

— *Wanna* : *want + to* peut prendre la forme *wanna* quand la catégorie vide est PRO (*who do you want PRO to see (e)*) mais non quand la catégorie vide est une trace (*who do you want (e) to go there*).

Le concept de «catégorie vide» est un des plus importants dans les travaux récents de grammaire générative. On désigne par là des catégories syntaxiques dont la présence est indirectement attestée par une règle de grammaire, bien qu'elles n'aient pas de réalisation phonétique. Les catégories vides sont :

(1) PRO qui représente le sujet vide des infinitifs — et des gérondifs en anglais. (*John thinks that [PRO to feed himself] / [PRO feeding himself] will be difficult ; Jean pense [PRO se baigner demain]*).

(2) Les traces laissées par un constituant syntaxique déplacé par une règle de mouvement syntaxique ; le «Mouvement QU», par exemple, déplace l'élément QU à partir de sa position en structure profonde : «*vous avez vu qui avec Paul*» vers sa position de structure de surface «*qui avez-vous vu (e) avec Paul*», où (e) est la «trace vide» de *qui*.

(3) Les variables : ce sont des éléments vides au niveau de Forme Logique, liés par un Quantificateur (voir exemple plus haut). Il y a des ressemblances entre la relation QU- (e) et la relation Q-x.

APPENDICE 2 : *Données sur l'anaphore et l'accent «par défaut».*

Je rejette, quant à moi, les phrases qui comportent un accent «par défaut» sur des anaphores lexicales. Par exemple, (46) est pour moi un discours bien formé, mais (47) ne l'est pas :

(46) A. Paul a parlé pendant des heures au téléphone.

B. A propos, les Dupont ont cassé [*le téléphone*].

(47) A. Paul et Marie ont parlé l'un de l'autre pendant des heures.

B. * A propos, les Dupont se souviennent [*l'un de l'autre*].

(47B) pose un problème : on peut obtenir une interprétation dérivée, qui rend cet énoncé acceptable (Gibbon, communication personnelle). Si le discours tend à signifier qu'il y a une opposition, un contraste, entre *parler* et *se souvenir*, qui impliquerait, par exemple, que *Paul* et *Marie* sont de bons amis, mais que *les Dupont* ne le sont plus, alors le discours est acceptable. Il faut également écarter l'interprétation : «il n'est pas vrai que les Dupont ne se souviennent pas l'un de l'autre».

Si la relation anaphore/antécédent est affectée par le liage prosodique, la théorie du liage permet alors de traiter ce cas, puisqu'elle énonce qu'une anaphore ne peut être libre dans sa catégorie gouvernante — alors que CCC est inopérant ici, puisqu'il n'y a pas de variable dans ce cas. On constate cependant une différence entre les anaphores et les traces de NP (voir (35)-(36)), qui doit être analysée d'une façon ou d'une autre. Le manque de place nous empêche de discuter cette différence, ainsi que d'autres phénomènes, comme les inaliénables, les expressions idiomatiques, et les constituants discontinus. Ces questions seront abordées ailleurs.

C.N.R.S.
Paris

NOTES

- 1 Les lecteurs qui ne sont pas familiers avec le cadre actuel de la grammaire générative trouveront une définition synthétique de certains termes (notés (x) dans le texte) dans le glossaire qui se trouve en appendice à cet article.
- 2 Pour un aperçu de l'état actuel des travaux sur l'intonation et une présentation des différents concepts mis en jeu, le lecteur pourra se reporter à Ronat 1982 et Ronat, à paraître, a. (NdT).
- 3 Daffyd Gibbon m'a fait part de ses propres critiques des hypothèses de Ladd sur ce point. (Le lecteur pourra aussi se reporter à Ronat (à paraître, qui montre que Ladd ne semble pas distinguer *prosodi-*

- quement ce qu'il a distingué fonctionnellement, à savoir, l'accent contrastif et le focus «étroit», ce qui revient à attribuer de façon systématique le statut de focus «étroit» à l'élément accentué de la phrase (NdT).
- 4 Cf. pour d'autres exemples de ce type Ronat 1984 et Ronat, à paraître (NdT).
 - 5 Je propose, dans Ronat 1984 et Ronat, à paraître, b., une analyse générale des propriétés phonologiques, syntaxiques et sémantiques du liage prosodique.
 - 6 On trouve dans Ronat, à paraître, b., les éclaircissements suivants : Le focus large est simplement un focus ambigu. Ainsi la phrase *Jean a acheté un livre à Paul* peut être la réponse à plusieurs questions : *A qui Jean a-t-il acheté un livre ?*, *Qu'a fait Jean ?*, *Que s'est-il passé ?* Le focus étroit est non ambigu et porte sur un seul constituant (NdT).
 - 7 Voir Adjemian.
 - 8 Cf. sur ce point Ronat, à paraître, b., où une étude détaillée de ces différents phénomènes est développée. Ronat 1984 montre par ailleurs que la structure de focus est une structure «limitée» (*bound*) et qu'elle est soumise à la contrainte de sous-jacence alors que le liage prosodique est une opération «sans limites» (*unbound*) (NdT).
 - 9 Il faudrait évidemment définir de façon plus précise la notion, utilisée de façon intuitive, de «contexte naturel».
 - 10 La grammaire de phrase ne permet pas d'évaluer les cas de présupposition/focus, puisqu'il n'y a pas de mouvement de QU pour les verbes. Le contour plat est de plus impossible sur le sujet. (Si celui-ci se trouve dans le premier constituant prosodique de l'énoncé).
 - 11 Selon Kayne, ECP étendu permet par exemple de rendre compte du contraste suivant, où le SN vide est gouverné par la préposition en (i) mais par le verbe en (ii). Dans son cadre théorique, aucune projection de la préposition ne contient l'antécédent de la catégorie vide (*combien de socialistes*) en (i) alors que l'antécédent (*combien de livres*) se trouve dans une projection étendue du verbe qui gouverne la catégorie vide en (ii) :
 - (i) * *Combien de socialistes_i a-t-elle voté pour e_i ?*
 - (ii) *Combien de livres_i a-t-elle mis e_i dans le tiroir ?* (N.d.T).
 - 12 Le lecteur pourra se rapporter à Guéron 1981a où les définitions d'*opérateur logique* et de *présupposition* s'écartent de celles qui sont généralement utilisées dans les travaux sur la forme logique. Un opérateur logique est ici «n'importe quel constituant dont le statut catégoriel n'est pas déterminé par les traits [\pm N] [\pm V]». Les auxiliaires, les compléments, les articles sont dans ce cadre des opérateurs. C'est donc CCC qui selon Guéron rend compte du contraste suivant, où la variable liée par le quantifieur *which article* est libre dans un constituant complexe (*each e*) en (ib) :
 - (1) a. *I sent the student each an article.*
(J'ai envoyé aux étudiants chacun un article).
 - b. * *Which article, did you sent the student each e ?*
(Quels articles as-tu envoyés aux étudiants chacun ?).

Guéron donne d'autre part une définition de la «présupposition» qui revient à dire qu'un constituant phrastique enchâssé sous \bar{S} est «présupposé» par \bar{S} quand une des règles qui assigne un statut sémantique du type, proposition, expression référentielle, etc. s'applique à S sans faire référence au constituant phrastique dans son ensemble. Ce phénomène est, dans son cadre, illustré par (iib) où le constituant *it that John is e* est présupposé. Guéron suggère qu'un constituant auquel s'applique une règle de ce type est un constituant complet et que CCC peut expliquer le contraste suivant entre (iia) et (iib). Selon l'analyse qu'elle propose, une règle dite «réduction d'opérateur» peut s'appliquer librement au complémenteur «that» en (iia) ou \bar{S} est, dans son cadre, «une partie de l'assertation» constituée par le constituant phrastique dans son ensemble. Cette règle de réduction ne peut s'appliquer librement en (iib) où le constituant \bar{S} enchâssé est «présupposé» et doit donc être un constituant complexe comportant un opérateur (ici le complémenteur «that»). La variable liée par le constituant interrogatif est donc libre dans un constituant complexe en (iib), de la même façon qu'elle est libre dans un constituant complexe en (ib) et l'agrammaticalité des deux phrases peut être ramenée à l'effet de CCC dans les deux cas :

- (ii) a. *How sick_i do you believe that John is e_i ?*
(Combien malade crois-tu que Jean est ?)
 - b. * *How sick_i do you believe it that John is e_i*
(Combien malade le crois-tu que Jean est ?).
(N.d.T).
- 13 On pourrait tenter d'expliquer le fait que la relation entre une catégorie A-liée et son antécédent n'est pas affecté par le type de catégorie gouvernante créé par le liage prosodique, en suggérant que la coindexation (de la catégorie vide avec son antécédent) prend place avant l'association de la syntaxe et de la prosodie.
 - 14 Les anaphores doivent être étudiées avec une attention particulière. Leur étude pose problème dans le cadre de cet article et cela, pour deux raisons. Il est tout d'abord difficile d'obtenir, pour ce type de données, un jugement sûr de la part des locuteurs natifs : Il est difficile de construire un discours naturel qui mette en jeu le liage prosodique et des anaphores et les informateurs ont tendance à reconstruire des interprétations contrastives. L'acceptabilité (ou non) de ce type de données peut d'autre part être importante pour la compréhension du modèle lui-même (cf. sur ce point l'appendice 2 à cet article).
 - 15 Riny Huybregts (non publié) envisage l'hypothèse que le clitique est un A-lieur. J. Aoun a lui aussi, dans sa communication au GLOW de Göttingen, développé le même type d'approche.
 - 16 Il faut noter, dans le cadre de cette discussion, que la définition syntaxique de la catégorie gouvernante n'inclut pas la notion de «sujet accessible». En fait les exemples présentés ici montrent que le constituant soumis au liage prosodique doit contenir le gouverneur de la catégorie vide. Il faut en tenir compte dans l'exemple (29).

BIBLIOGRAPHIE

- Adjemian, J.C. (1978), *A Functional Generative Theory of the Structure of French : Intonation and the Problem of Syntax*, Thèse de doctorat inédite, Université de Washington.
- Aoun, J. ; Hornstein, N. & Sportiche (1981), «On Wide Scope Quantification», dans *Journal of Linguistic Research* (3), pp. 69-93.
- Bing Janet, M. (1979), *Aspects of English Prosody*, Thèse de doctorat inédite, Université d'Amherst.
- Bolinger, D.L. (1977), *Meaning and Form*, Longmans, London.
- Chomsky, N. (1981), *Lectures on Government and Binding : The Pisa Lectures*, Foris, Dordrecht.
- Guéron, J. (1981a), «Logical Operators, Complete Constituents, and Extraction Transformations», dans May, R. & Koster, J., eds. *Levels of Syntactic Representation*, Foris, Dordrecht, pp. 65-142.
- Guéron, J. (1981b), «Remarques sur la représentation de la quantification», dans Attall, P. & Muller, P., eds., *De la syntaxe et la pragmatique, Actes du colloque de Rennes*, Benjamins, Amsterdam (1984).
- Halle, M. & Vergnaud, J.R. (1979), «Metrical Structure in Phonology : A Fragment», article inédit. MIT.
- Jaeggli, O.A. (1980), «Remarks on To Contraction», dans *Linguistic Inquiry* 11, pp. 239-245.
- Kayne, R.S. (1981a), «ECP extensions», dans *Linguistic Inquiry* 12.1, pp. 93-133.
- Ladd, R. (1980), *The Structure of Intonational Meaning*, Indiana University Press, Bloomington.
- Liberman, M.Y., (1975), *The Intonational System of English*, Thèse de doctorat inédite. MIT.
- May, R. (1977), *The Grammar of Quantification*, Thèse de doctorat inédite, MIT.
- Ronat, M. (1982), «Notes sur l'intonation anglaise», dans Guéron, J. & Sowley, T., eds., *Grammaire transformationnelle. Théories et méthodologies*, Encrages, Paris VIII, pp. 253-268.
- (1984), «Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore», dans Milner, J.C., ed., *Recherches sur l'anaphore*. Cahier de l'ERA 642, Département de Recherches Linguistiques, Université de Paris VII, Paris, pp. 13-34.
- (à paraître, a.), «La phonosyntaxe est-elle 'métalinguistique'», dans Ronat, M. et Couquaux, D., éd., dans *La grammaire modulaire*, Minuit, Paris.
- (à paraître, b.), «Une grammaire du liage prosodique» dans *Intonation, Grammaire, Narration*, Thèse d'état inachevée.
- Safir, K., ed. (1979), *Papers on Syllable Structure, Metrical Structure and Harmony Processes, MIT Working Papers in Linguistics I*.
- Selkirk, L. (1978), «On Prosodic Structure and its Relation to Syntactic Structure», article inédit (distribué par Indiana Linguistic Club).
- Sportiche, D. & Koopmann, H. (1982), «Variables and the Bijection Principle», dans *The Linguistic Review*, pp. 139-160.

REFLEXIONS SUR LE CONCEPT DE CATÉGORIE VIDE

Jean-Claude MILNER

O. Position du problème.

Dans le cours de son développement, la grammaire générative a défini le concept de *catégorie vide* ; on peut le résumer, dans une première approche, de la manière suivante :

Une catégorie vide est une catégorie syntaxique dépourvue de réalisation phonétique.

Par catégorie syntaxique, on entend évidemment une catégorie mentionnée dans la syntaxe : on s'en tiendra ici au plus usuel, soit les notions de Groupe nominal, verbal, adjectif ou prépositionnel. Un instant de réflexion suffit à manifester que, par la définition donnée à l'instant, on a retrouvé, dans un système particulier et récent, une hypothèse classique touchant les langues naturelles. Depuis la doctrine de l'ellipse de Sanctius, en passant par ses versions dégénérées — le «sous-entendu» des grammaires scolaires anciennes —, on a formé ce qu'on peut appeler l'hypothèse des *imperceptibles* et qui s'énonce ainsi :

Il peut arriver que là où il n'y a rien pour la perception, la théorie grammaticale puisse et doive reconnaître un être positif.

Or, une théorie ne peut être dite recevoir un être positif que dans la mesure exacte où elle l'identifie par des propriétés qu'elle sait définir. Affirmer donc qu'existent des êtres non-perceptibles et pourtant positifs pour la théorie grammaticale, ce n'est pas seulement poser une existence, c'est aussi poser que cette existence est identifiable en termes de propriétés grammaticales : non seulement un *quid*, mais un *quale*. Et comme, par hypothèse, ce *quale* doit être imperceptible, on pose, en fin de compte, qu'il existe des propriétés grammaticales qui excèdent toute perception possible.

En termes classiques, les propriétés perceptibles sont appelées phonétiques (ou phonologiques) ; les propriétés non-perceptibles se divisent en syntaxiques et sémantiques (le principe de cette division ne nous importera pas ici). Si, de plus, on admet qu'à la division entre propriétés répond une division, dans la théorie grammaticale, entre composants, tout ce qui précède peut se résumer ainsi : là où il n'y a rien pour le composant phonologique,

il peut arriver qu'il y ait quelque chose d'identifiable pour les composants syntaxique et sémantique. L'identification s'accomplit par les voies propres à chaque composant. Dans une théorie où l'identification syntaxique est définie en termes de catégories, dire qu'il y a quelque chose pour le composant syntaxique, c'est dire qu'il y a une catégorie syntaxique ; dans une théorie où le composant sémantique associe aux catégories syntaxiques une interprétation, dire qu'il y a quelque chose pour ce composant, c'est dire qu'une catégorie est interprétable ; dans une théorie où le composant phonologique associe aux catégories syntaxiques une forme phonologique, dire qu'il n'y a rien pour ce composant, c'est dire qu'une catégorie est dépourvue de forme phonologique.

Telle est bien la formule technique à laquelle on parvient :

Une catégorie vide est une catégorie syntaxique interprétable à laquelle n'est associée aucune matrice phonétique.

Du point de vue de la notation, la situation est la suivante : dans la théorie dont nous parlons, un être linguistique quelconque a la forme $[X^w]$ où w note une suite phonologique et X une catégorie syntaxique (pour simplifier la discussion, nous nous en tenons, rappelons-le, aux groupes nominal, verbal, adjectif et prépositionnel). De plus, il est apparu utile de noter l'identité singulière de telle occurrence d'un être linguistique à l'aide d'un indice, ce qui permet de définir des relations de coindiciation et de non-coindiciation : celles-ci jouent un rôle déterminant dans l'interprétation sémantique.

On se souvient d'autre part que la théorie raisonne en termes de concaténation et dispose d'un zéro pour cette opération, noté e . Il est tentant d'associer ce zéro strictement formel à l'absence de forme phonologique : le zéro formel répond ainsi au zéro perceptif. Dès lors, un être linguistique vide a la forme $[Xe]$. En un sens, il est permis de dire que son identité réside principalement dans son appartenance catégorielle, c'est pourquoi il est permis de parler de *catégorie vide*. On notera que e , en lui-même, est un véritable zéro : on admet donc que la concaténation eX est identique à X , mais aussi à Xe . Il n'en va pas de même de $[Xe]$, qui n'est nullement neutre dans les concaténations. La théorie distingue donc formellement entre le pur vide phonétique, qui est l'absence de tout être linguistique, et la catégorie vide. Dans les versions les plus récentes de la grammaire générative, cette différence n'a *aucun* répondant perceptif. On retrouve donc bien l'hypothèse des imperceptibles.

Quelques exemples : on parle communément de phrases infinitives. Une telle terminologie n'a rien d'anodin. Elle suppose que le même concept de « phrase » peut être licite, que le verbe

principal soit à l'infinitif ou à une forme finie. Or, cela n'a rien d'évident¹. Sans doute, certains indices conduisent à supposer une classe commune ; ainsi l'on reconnaît dans les suites infinitives des opérations qu'on supposerait volontiers caractéristiques des phrases : la négation en *ne pas*, l'interrogation indirecte, la relative, le passif etc. En sens inverse, il faut bien admettre une différence fondamentale : les suites infinitives, en français, sont généralement dépourvues de sujet identifiable, alors que les phrases à verbe fini, généralement, ne peuvent être employées sans sujet. Les données sont donc contradictoires. Tout cependant s'harmonise si l'on admet que les suites infinitives disposent d'un sujet — tout comme les phrases ordinaires —, mais d'un sujet nul. Alors, moyennant la différence d'une catégorie pleine et d'une catégorie vide, la même notion de phrase peut être employée dans les deux cas — ce qui simplifie grandement la grammaire. On aura ainsi pour (1a) l'analyse (1b) :

(1) (a) Napoléon voulait dominer l'Europe.

(b) Napoléon voulait $[GN^e]$ dominer l'Europe.

On retrouve la notion de sujet « sous-entendu », mais avec une précision formelle incomparable.

Le sujet de l'infinitif est nul pour le composant phonétique ; il ne l'est pas pour le composant syntaxique, qui y retrouve la forme $[GN^w]$, requise d'un sujet ; il ne l'est pas non plus pour le composant sémantique : il va de soi qu'une interprétation est possible et en fait une seule. Dans la mesure même où il est vide, le sujet n'a aucun contenu lexical particulier ; il ne peut donc tirer son interprétation sémantique de lui-même : il doit entrer en relation avec un autre élément, doté pour sa part d'une interprétation autonome, c'est-à-dire en dernier ressort d'une forme lexicale et donc d'une forme phonologique pleine. Le sujet de l'infinitive est donc relié à un « antécédent », lequel n'est autre que le sujet de *vouloir* (d'autres verbes imposeraient un autre choix, par exemple *permettre* : il s'agit là d'une propriété, apparemment indéductible, des verbes particuliers). Il est commode de représenter ce lien d'antécédent à anaphorique par une coindiciation, d'où la représentation plus complète :

(2) Napoléon_i voulait $[GN^e_i]$ dominer l'Europe.

Dans ces conditions, l'analyse de l'infinitive est régularisée : on a une phrase en tout point comparable à une phrase ordinaire, pourvue d'un sujet syntaxiquement déterminé et sémantiquement interprétable.

Un autre exemple peut être tiré d'un type de phrase très usuel :

(3) Je le vis.

Cette phrase, pourtant simple, présente un double paradoxe : (i) *voir* est transitif, pourtant la position régulière du complément d'objet est phonétiquement vide ; (ii) *le* est interprété comme un complément d'objet ; pourtant, il n'en occupe pas la position. Au contraire, la position de *le* n'est nullement propre au complément d'objet : si l'on compare *je le lui donne* et *je te le donne*, la même fonction est réalisée sur deux positions différentes et incompatibles. Il y a là une bizarrerie fort sensible dans une langue à ordre fixe : il serait aisé de montrer cependant que, dans les langues à ordre libre, des bizarreries semblables sont reconnaissables. Il ne s'agit donc pas d'une conséquence seconde du caractère, après tout superficiel, de l'ordre des mots en français. Tout se résout, si l'on admet les catégories vides ; en effet, on proposera pour (3) l'analyse :

(4) Je le_i vis e_j

Une double relation s'établit : d'une part, grâce à la coindiciation, *le* confère à la catégorie vide les propriétés interprétatives du pronom de 3e personne (en l'occurrence, il s'agit de propriétés anaphoriques, en sorte qu'il y a deux relations anaphoriques entées l'une sur l'autre) ; d'autre part, la catégorie vide, occupant une position régulière de complément d'objet, confère à *le* les propriétés interprétatives de cette position².

La notion de catégorie vide se prête à des usages descriptifs ; elle permet de conférer une signification réglée à des concepts fondamentaux, tel celui de « phrase » ; elle retrouve une hypothèse classique. Ce n'est pas dire pour autant qu'elle ne soulève aucune difficulté. En fait, on peut lui opposer les objections qu'a toujours suscitées l'hypothèse des imperceptibles, dont elle est une variante. On se souvient en effet des critiques sévères qui ont été adressées à toutes les formes du sous-entendu ou de l'ellipse. Du point de vue de l'histoire des théories grammaticales, on peut même parler à cet égard d'une coupure : à l'opposé des grammaires dites traditionnelles, les théories modernistes — qu'il s'agisse de Brunot ou de l'école de la *Revue de Philologie française* ou, plus tard, de la linguistique structurale — ont tenu ceci :

la théorie linguistique n'a jamais le droit de supposer qu'existe un être linguistique là où la phonologie n'en porte aucune trace.

Autrement dit, tout être linguistique est perceptible, directement ou non³. Du point de vue de cette coupure, la grammaire généra-

tive a toujours soutenu une position de « retour ». Exclure les imperceptibles, disait-elle, est une décision purement théorique, à quoi les données opposent un démenti. Aussi faut-il vanter la grammaire « traditionnelle », aux dépens de la grammaire moderniste. Il est impossible cependant de s'en tenir à des thèses aussi générales. Sous le rejet *a priori* et, comme tel, non-réfutable et vide, des imperceptibles, se dissimule une difficulté parfaitement réelle. L'exigence de perception fonctionne, du point de vue épistémologique, comme une espèce de rasoir d'Occam, empêchant de multiplier à plaisir les entités linguistiques. Si, en adoptant l'hypothèse des imperceptibles, on renonce au « rasoir perceptif », on risque d'introduire dans la théorie un principe d'indétermination, mortel pour une théorie qui se veut générative, c'est-à-dire entièrement explicite.

En bref, le rasoir perceptif étant supprimé, il convient de se demander s'il ne faut pas définir un autre type de rasoir. A cette fin, il convient de répondre avec plus de précision aux questions suivantes : quel type d'être a-t-on construit en admettant des êtres sans réalisation phonétique ? Dans quelles circonstances est-on assuré qu'un tel être existe ? Comment le reconnaît-on ? Notre propos n'est pas de formuler des réponses, mais de dresser une typologie des réponses possibles. Du même coup, nous définirons les programmes de recherches accessibles à une théorie qui admet des catégories vides. Il apparaîtra que certains d'entre eux revêtent un caractère nouveau : en bref, une réorganisation a eu lieu dans le modèle dit génératif et transformationnel, dissimulée parfois par la continuité des notations et des terminologies.

1. L'absence de matrice phonologique.

Contrairement à l'apparence, il ne s'agit pas là d'une notion simple. On peut envisager deux hypothèses : ou bien cette absence est en elle-même le phénomène décisif, ou bien elle n'est que la conséquence d'un phénomène plus essentiel. La première hypothèse revient à conférer un primat au fait perceptif brut. C'est parce que la perception linguistique est phonique et parce que cette perception ne rencontre rien qu'on parle de vide pour la théorie. La seconde hypothèse renverse la relation : c'est parce que quelque chose s'est passé dans la langue, par une opération que la théorie doit décrire pour elle-même, que la perception ne rencontre rien. La question devient alors : quelle est la fonction linguistique — et non seulement perceptive — de la matrice phonologique ?

Indépendamment de toute décision touchant les catégories vides, la réponse devrait être claire : les matrices phonologiques

n'ont pas seulement un rôle perceptif ; elles ont aussi un rôle intrinsèquement linguistique, qu'on résume volontiers sous le nom de *lexique*. Considérons en effet la catégorie *Nom* : elle énonce ce qu'il y a de commun à *table*, *chaise*, *homme*, *Cicéron* etc.⁴. Certains phénomènes ne peuvent être décrits autrement, mais, en sens inverse, il faut bien que la théorie enregistre également la différence qui sépare *table* de *chaise*, de *homme* etc. Le dispositif approprié se nomme le lexique et les différences et individualités pertinentes sont dites lexicales. Bien des propriétés particularisantes peuvent se révéler importantes, mais il faut certainement y inclure la forme phonologique. Dès lors, une catégorie vide peut se définir ainsi :

Une catégorie vide est une catégorie qui n'a pas fait l'objet d'une individualisation lexicale complète.

On pourrait croire que cette définition est strictement équivalente à la première (cf. p. 33). Il n'en est rien, car la forme phonologique n'est que l'un des paramètres individualisants. Considérons l'unité *table* ; en tant qu'individu linguistique, elle est identifiée par une combinaison de propriétés qu'on peut, semble-t-il, classer sous trois chefs :

- La forme phonologique.
- Les traits lexicaux : le genre féminin, le caractère Dénombrable etc.
- Le sens lexical : on peut le définir comme un ensemble de conditions qu'on impose à tout objet possible pour qu'il puisse être le référent de l'unité en question («référence virtuelle» de Milner 1982).

Les théories linguistiques peuvent discuter la nature exacte de ces divers éléments ; elles peuvent être en désaccord sur la manière de les représenter ; elles ne sauraient véritablement se séparer en ce qui concerne leur pertinence : tout de même qu'elles reconnaissent toutes l'existence d'un *principium individuationis* des unités linguistiques — qu'elles l'appellent *lexique* ou non —, de même elles admettent qu'à une telle individuation concourent tous les éléments susdits. Du point de vue de la notion de catégorie vide, cela a une conséquence : la définition donnée à l'instant est beaucoup plus large que la première.

Elle ouvre en effet la possibilité qu'on disjoigne la notion de catégorie vide de la seule absence de forme phonologique. Tout au moins les questions suivantes ont-elles un sens : que se passe-t-il si un élément linguistique est dépourvu de forme phonologique, mais pourvu de traits et de sens lexical ? Ou pourvu de forme phonologique et de traits, mais dépourvu de sens lexical ? Ces

questions ont d'autant plus de sens qu'elles ont été rencontrées et variablement résolues suivant les cas. Chomsky 1979 refuse le statut de catégorie vide à un élément dépourvu de réalisation phonologique, mais pourvu de traits. Chomsky 1981 au contraire le lui accorde, et c'est à cette position que la théorie semble s'être arrêtée. Sous cette divergence, se dissimule un débat important : pour être une catégorie vide, faut-il qu'un élément linguistique manque à la fois des trois paramètres évoqués ci-dessus, ou suffit-il qu'un seul d'entre eux fasse défaut, ou deux sur trois et, dans ce cas, lesquels ?

Puisqu'il y a trois paramètres, que chacun est supposé indépendant des autres, que chacun peut être réalisé ou non, une combinatoire devient possible, dont il conviendrait d'examiner une à une toutes les variantes⁵. Nous ne le ferons pas ici, nous contentant d'analyser les conséquences de la position de Chomsky 1981. Avec Chomsky 1981, nous disposons en effet d'une théorie où sera considérée comme vide une catégorie qui, tout en manquant d'une réalisation phonétique, portera néanmoins des traits. Qu'en est-il alors du sens lexical ? La logique interne de la théorie voudrait que la catégorie vide manque aussi d'un sens lexical propre : telle est bien l'hypothèse la plus généralement adoptée. On en arrive à la position suivante : une individualisation lexicale qui manque de deux paramètres sur trois sera assez incomplète pour que la catégorie soit assimilée à une catégorie vide (réciproquement, la présence d'un seul paramètre ne suffit pas à individualiser). On a vu le cas où manquent la forme phonologique et le sens lexical (sans que manquent les traits). On peut imaginer d'autres combinaisons⁶ : que manquent par exemple le sens lexical et les traits propres, sans que manque la forme phonologique. Telle est l'analyse que propose Milner 1984 de l'emploi réciproque de *l'un/l'autre* : il est logique alors de considérer cet emploi comme une catégorie vide, en s'appuyant sur la notion d'individualisation incomplète.

Mais alors la notion de catégorie vide se trouve disjointe de la notion d'imperceptible : en effet, il y a bien dans certains cas une forme phonologique. On voit l'enjeu : ou bien l'on accorde un statut décisif dans la langue à l'individualisation des unités (dans ce cas, la notion d'individualisation incomplète devient cruciale), ou bien l'on accorde un statut décisif à la «visibilité perceptible» (dans ce cas, la présence ou l'absence de la forme phonologique font toute la différence). Les deux conjectures sont dignes d'intérêt ; chacune engage une intuition propre sur les langues naturelles. Il faut bien dire que la discussion n'a pas été véritablement engagée jusqu'à présent.

2. La définition de la catégorie vide est-elle substantielle ou formelle ?

Généralement, les grammaires qui disposent du concept de catégorie vide lui attribuent une ou plusieurs propriétés particulières, en dehors de la constatation brute qu'elle est vide. Cela se conçoit : si une catégorie vide se comportait en tous points comme une catégorie pleine, il ne serait sans doute jamais nécessaire à la syntaxe de la définir. Ainsi Chomsky a proposé un principe dit des catégories vides, en anglais : *Empty Category Principle* ou ECP :

Une catégorie vide doit être proprement gouvernée.

Pour comprendre ce principe, il convient de noter tout d'abord que la notion de *gouvernement* reflète assez exactement chez Chomsky la notion classique de *rection* (je dois cette remarque à N. Ruwet)⁷. En ce sens, le principe revient à dire : une catégorie vide doit être à tout le moins régie. Comme la rection et, partant, le gouvernement sont définis en termes de position structurale, le principe limite les catégories vides à un certain type de positions structurellement définies⁸. Cela dit, à supposer que la condition soit nécessaire, elle ne semble pas suffisante. Il faut, à la notion générale de gouvernement, ajouter des spécifications, d'où la restriction «gouvernement *propre*» (à opposer au gouvernement *en général*).

Il faut bien constater cependant que si l'intuition générale est claire, les détails de l'exécution technique le sont beaucoup moins. La notion de gouvernement est relativement facile à définir : il suffit de recourir, sans forcément le dire, à l'arsenal de la tradition grammaticale et de répéter la doctrine de la rection. Pour le caractère limitatif dénoté par «propre», la difficulté est beaucoup plus grande : il n'y a pas, aujourd'hui, une définition qui rencontre l'assentiment général, il n'y a pas même une définition qui, tout simplement, recouvre tous les cas et seulement les cas où l'on voudrait y avoir recours. A cette confusion technique s'en ajoute une autre. A vrai dire, la théorie n'est pas au clair sur la véritable portée du principe ECP. Deux approches sont en effet possibles. La première est formelle : on dira que la propriété fondamentale est le gouvernement propre. La véritable classe naturelle sera dès lors construite dans ces termes : déterminons la classe des catégories qui doivent être proprement gouvernées, dira-t-on, et l'on y trouvera les catégories vides. La seconde approche est substantielle : c'est parce que les catégories sont vides qu'elles doivent être proprement gouvernées.

Les défauts de l'approche formelle sautent aux yeux. Il n'y

a aucune connexion entre le gouvernement propre et le caractère vide de la catégorie : l'appartenance des catégories vides à la classe naturelle est constatée, elle n'est pas expliquée. Quant au principe de définition de la classe, il demeure lui-même opaque : d'où vient la nécessité du gouvernement propre, la théorie ne le dit pas⁹. L'approche substantielle est plus intéressante : on sait que la catégorie vide n'a pas fait l'objet d'une spécification complète. Il faut donc qu'elle soit «complétée». L'hypothèse naturelle est qu'elle reçoive les compléments nécessaires de son contexte : la notion de gouvernement propre y concourt, la catégorie vide recevant des propriétés de l'élément non-vide qui la gouverne proprement.

Soyons plus précis ; on peut tenir le raisonnement suivant :

(a) Un élément linguistique, normalement, doit être interprété dans son domaine immédiat.

(b) S'il a une identité lexicale complète, l'élément ne reçoit de ce domaine immédiat que les propriétés interprétatives qui dépendent d'une configuration structurale ; autrement dit, un Groupe nominal est interprété complètement par la combinaison de deux types de propriétés ; les unes dépendent de son identité lexicale, les autres, de sa position structurale de sujet, complément etc.

(c) Il arrive que certains éléments aient la propriété de *devoir* être interprétés par une relation à distance avec un contexte relativement lointain : ce sont les anaphores (au sens technique de Chomsky 1981) et les pronoms. Puisqu'il s'agit d'une propriété particulière, elle est liée à l'identité propre de ces éléments, laquelle doit donc être supportée par des traits et, le plus souvent, par une forme phonétique.

(d) Les catégories vides, dans leur ensemble, n'ont pas une identité lexicale complète (soit qu'on adopte l'approche usuelle, soit qu'on adopte l'approche ci-dessus). Pour qu'elles soient interprétées, elles ne peuvent relever du cas (c), qui suppose une identité ; elles retombent donc dans le cas général et ne peuvent être interprétées que dans leur domaine immédiat, qui leur confère non seulement des propriétés positionnelles, mais aussi la base *minimale* d'une individualité lexicale complète. La notion de gouvernement propre définit ce domaine, en combinant la proximité structurale (garantie par la notion générale de gouvernement) et l'attribution d'une identité lexicale complète (garantie par la notion particulière de gouvernement propre)¹⁰.

Si l'on reprend les exemples (1) et (3), on dira qu'en (1), le sujet de l'infinitive est proprement gouverné par le verbe *vouloir* (cela suppose des aménagements techniques, qui ne nous inté-

resseront pas ici), et qu'en (3), la catégorie vide est proprement gouvernée par la combinaison du verbe et du clitique : que le complément d'objet soit gouverné par le verbe, cela résulte de la notion générale de gouvernement ; qu'il y ait ici gouvernement *propre*, cela semble résulter du fait que le clitique, attaché au verbe et peut-être assimilable à une flexion objective, porte un indice identique à celui de la catégorie vide. Dans ce cas, mais cela n'est pas toujours vrai, c'est la combinaison de la relation structurale de rection et de la coindiciation qui semble définir le gouvernement propre.

Une telle présentation est satisfaisante pour l'esprit. Cependant, elle repose tout entière sur la proposition (a), qui n'est rien de moins qu'une hypothèse. Il apparaît alors que l'hypothèse des catégories vides, en tant qu'expression plus précise de l'hypothèse des imperceptibles, repose sur une autre hypothèse générale, touchant les langues naturelles et qu'on peut appeler l'hypothèse de la localité maximale :

Si un élément linguistique reçoit des propriétés de son contexte, le contexte pertinent est maximalelement local.

On comprend alors qu'une partie importante de la théorie s'attache à définir les limites de ce qu'on peut considérer comme local et non-local, ainsi que les maxima et minima de localité. Dans une théorie où l'on raisonne en termes de configuration structurale (par exemple, en termes d'arbres et de C-commande), de telles limites et de tels maxima ou minima devront être définis dans les termes correspondants. Il apparaît alors que toute exception apparente au principe de localité doit être explicitement justifiée : dans le cas des « anaphores », elle le sera par les propriétés idiosyncratiques de quelques éléments (par exemple le réfléchi français) ; dans le cas des catégories vides, elle le sera précisément par le caractère vide — ou incomplet — de la catégorie. Le principe ECP se révèle alors une pure et simple adaptation du principe de localité : le caractère vide de la catégorie implique une mise en relation ; celle-ci doit demeurer, autant que faire se peut, maximalelement locale. On peut regretter alors que l'hypothèse de la localité maximale ne soit jamais examinée pour elle-même : elle n'a pourtant rien d'évident.

3. Les relations entre catégories vides et catégories pleines.

On pourrait tenir que la catégorie vide se surajoute à toutes les catégories existantes et subsiste en dehors d'elles. Telle est la solution qu'implique presque nécessairement l'interprétation formelle du principe ECP : si une classe naturelle de catégories

est définie sur la base de ce principe, alors celle-ci fonctionne de fait de manière autonome à l'égard de toutes les autres. Si en revanche on adopte l'interprétation substantielle, alors la logique d'un tel choix veut que les catégories vides soient simplement les variantes vides des catégories pleines. Autrement dit la grammaire ne saurait produire les catégories vides par d'autres voies que les catégories ordinaires ; autrement dit encore, partout où une catégorie pleine est possible, une catégorie vide l'est également, et réciproquement. C'est sur cette base que joue le principe ECP, pour filtrer, en un second temps, les cas où, éventuellement, une catégorie vide, produite comme une catégorie pleine, ne serait pas proprement gouvernée. Comme Chomsky 1981 avait adopté l'interprétation substantielle du principe ECP, il est logique qu'il ait adopté le statut correspondant pour les catégories vides. Il convient conséquemment que la théorie dresse le tableau général des catégories possibles et, pour chacune, détermine la variante vide correspondante. Tel est le raisonnement de Chomsky 1982 (p. 78)¹¹ : il ne prédit pas que chaque langue particulière présente toutes les variantes vides possibles, mais que les catégories vides attestées s'intègrent à la typologie proposée. Une telle approche peut être méthodologiquement fondée ; d'un point de vue empirique, elle vaut exactement autant que la typologie générale des catégories. Or, il faut reconnaître que cette dernière repose sur des bases fort peu solides¹². Elle a tout au plus une valeur descriptive approchée ; elle ne peut en tout cas prétendre avoir épuisé la question. Du même coup, la typologie des catégories vides s'en trouve fragilisée.

Admettons cependant la thèse générale. Il faut en souligner immédiatement une difficulté : la théorie classique produit les catégories, mais il lui est impossible de garantir qu'une catégorie existera dans une position donnée. Ainsi, elle peut affirmer qu'il existe des séquences GN V et GN V GN ; mais, dans cette mesure même, elle ne peut assurer qu'un V doit être suivi d'un GN. Puisque les catégories vides ne sont que des variantes des catégories pleines, le même raisonnement vaut. Pour les catégories pleines, cela n'a guère d'importance : leur présence est directement perceptible. Mais pour les catégories vides, la conséquence est grave : étant donné une position, la théorie ne peut garantir qu'il s'y trouve une catégorie vide ; puisque, par définition, celle-ci serait imperceptible, il faudrait un argument structural pour en attester la présence. Or, apparemment, un tel argument ne peut être formulé.

On comprend alors pourquoi une théorie qui dispose de la notion de catégorie vide doit aussi disposer d'un moyen lui per-

mettant de définir les cas où l'existence d'une catégorie quelconque — pleine ou vide — est certaine. Cela suppose une théorie des positions catégorielles obligatoires : si en effet — et seulement si — de telles positions sont définies, on pourra être certain qu'elles existent, malgré l'absence de tout indice perceptible. Il n'y a que deux possibilités logiques : ou bien l'on parle de positions catégorielles obligatoires en général, indépendamment des unités lexicales ; ou bien l'on parle de positions catégorielles rendues obligatoires par telle ou telle unité lexicale. La première possibilité est illustrée par des propositions du genre : «une phrase doit comporter une position sujet». On se souvient que sur cette base, on restituait une catégorie vide dans les phrases infinitives. Il faut reconnaître que peu de propositions de ce genre peuvent être avancées pour le moment. Du moins, y a-t-il là un programme de recherches consistant : d'autres positions obligatoires peuvent-elles être définies en général, ou dans une langue particulière ? La position sujet a-t-elle à cet égard un privilège, etc. ?

La deuxième possibilité avait été classiquement traitée dans *Aspects* par la notion de sous-catégorisation. Ainsi un verbe particulier pouvait se distinguer d'un autre par les types de compléments proches qu'il admet : un verbe transitif n'étant qu'un verbe susceptible d'être suivi d'un GN complément d'objet ; un verbe tel que *donner* étant caractérisé par la possibilité qu'il a d'avoir deux compléments proches et non pas un seul etc. Chomsky 1981 a repris cette intuition — parfaitement traditionnelle du reste — en la reformulant : on peut, dit-il, considérer qu'une unité lexicale a n arguments ($n = 0$ ou 1 ou 2 , 2 semble un maximum dans la plupart des langues)¹³. Cette information caractérise l'individualité de l'unité, en sorte qu'à partir d'une unité X , on peut projeter une séquence $S(X)$, qui est la combinaison de X et de ses arguments. Ajoutons le principe suivant :

A tous les niveaux possibles de la grammaire, une unité lexicale est pourvue de tous ses arguments.

Ce principe dit que la projection de X est toujours maximale. On en comprend aisément la justification. A partir du moment où l'on admet que le nombre et le type des expansions d'une unité lexicale donnée définissent ou contribuent à définir l'individualité de celle-ci — tout autant par exemple que sa forme phonétique —, poser le principe de projection maximale, revient à poser qu'une unité lexicale demeure identique à elle-même dans l'ensemble des dispositifs grammaticaux : tout de même qu'elle conserve sa forme phonétique fondamentale et l'indice qu'on lui a éventuellement affecté, elle conserve sa capacité d'entrer dans telle ou telle combinaison plutôt que dans telle autre. Mais on comprend

aussi que, par son caractère de maximalité, la projection devienne un critère de détermination des catégories vides. S'il arrive en effet qu'une unité manque, en apparence, de l'un de ses arguments possibles, la théorie doit en supposer la présence imperceptible sous la forme d'une catégorie vide.

Reprenons de ce point de vue l'exemple (4). Nous avons montré que les propriétés du clitique s'expliquent si l'on suppose une catégorie vide. Mais comment savons-nous qu'elle existe ? Le raisonnement est le suivant : le verbe *voir* est transitif ; sa projection est donc du type \sqrt{GN} . Supposons qu'elle soit toujours maximale ; on en conclura qu'en (4), où aucun GN ne suit le verbe, il y a une catégorie vide $[GN e]$. Comme d'autre part, le principe ECP est respecté, cette catégorie, dont la projection maximale garantit la présence, entre dans un contexte parfaitement légitime. Dès lors, le raisonnement peut se poursuivre.

Mais il est impossible de ne pas souligner le caractère extrêmement nouveau du concept de projection maximale, si on le compare aux concepts précédemment reçus dans la grammaire générative. Ce qui distinguait cette dernière, c'était un mode d'introduction des catégories à la fois progressif et hiérarchiquement descendant. Cela était vrai dès *Syntactic Structures*, mais sans doute la notation «barre» l'a fait apparaître plus clairement : une catégorie syntaxique donnée appartient à un niveau déterminé, signalé par le nombre de barres ; il est impossible de sauter un niveau — en passant directement d'une catégorie à deux barres, par exemple, à une catégorie à zéro barre — ou inversement. A cela s'ajoute une orientation hiérarchique : de l'existence d'une catégorie à deux barres, on peut conclure à l'existence certaine d'une catégorie à une ou à zéro barre — de la même manière, on peut, de l'existence d'un GN, conclure à l'existence d'un N. Mais l'inverse n'est pas vrai. Avec le concept de projection maximale, tout cela est renversé : on part d'une catégorie de type lexical, N, V, ou A (c'est-à-dire d'une catégorie à zéro barre) pour, à partir d'elle, produire une séquence extensionnellement équivalente à une catégorie de type deux barres (un GN ou un GV ou un GA). S'il y a hiérarchie — et l'on peut en douter —, elle est ascendante. De plus, cette production s'accomplit directement : il n'y a pas d'étape intermédiaire entre ce qui équivaut à un nombre nul de barres et ce qui équivaut à deux barres. La relation de projection n'est donc pas seulement différente des usuelles règles de réécriture ; elle leur est, à certains égards, opposée.

Allons plus loin. Si l'on se souvient de ce qu'impliquait le prédicat «génératif», il faut tenir que celui-ci ne convient pas

à la notion de projection. En effet, il n'existe pas de règle explicite déterminant la construction de la séquence $S(X)$, étant donné X . Tout repose sur un pur constat : l'unité lexicale X admet tels arguments. Autrement dit, la séquence $S(X)$ peut ressembler aux séquences de catégories que produisaient les versions antérieures du modèle ; elle peut même être extensionnellement équivalente à GN ou GV ou GA. La manière dont elle est produite est tout autre et ne résulte certainement pas de processus récursifs. Or, on sait que la notion de générativité entretenait une relation étroite avec la notion de récursivité¹⁴. Ce n'est pas dire sans doute que la grammaire, dans son ensemble, ne comportera pas de composant de type génératif ; le fait cependant que les séquences de catégories puissent être produites d'une manière non-générative affaiblit grandement l'importance d'un tel composant — à supposer qu'il existe. De façon générale, une théorie qui recourt à la projection cesse pour une large part d'être générative.

4. L'évolution des modèles chomskyens.

Les problèmes que pose la notion de catégorie vide ne sont nullement liés aux particularités techniques de sa définition. Bien au contraire, ils sont consubstantiels à l'usage des imperceptibles dans la théorie linguistique. Seul le vague des formulations courantes en dissimule la gravité. Pour peu que la théorie s'impose une précision conceptuelle suffisante, elle devra toujours — quelle que soit d'ailleurs sa terminologie — traiter la difficulté majeure : comment user des imperceptibles, sans introduire une indétermination empirique ? Il est intéressant de reprendre de ce point de vue l'évolution de la grammaire transformationnelle, durant la période où, usant des transformations, elle ne connaissait pas encore la notion de catégorie vide. Considérons en effet les transformations élémentaires de mouvement et d'effacement. L'une et l'autre mettent en jeu une certaine notion du vide linguistique : du point de vue de la production, le mouvement consiste à déplacer un terme et du même coup à laisser vide la place qu'il occupait ; l'effacement consiste à remplacer un terme par un vide, en le laissant à sa place. Du point de vue de la reconnaissance, supposer un mouvement ou un effacement, c'est donc supposer, dans une position déterminée de la structure de surface, un vide. Comme tout le point de la grammaire transformationnelle est de restituer des structures profondes précises, ce vide supposé doit non seulement être reconnu pour tel ; il doit être identifié comme le « résidu » de tel ou tel élément particulier. On retrouve l'exigence du *quale*, qui s'était déjà manifestée à propos de la catégorie vide. Or, il est remarquable que la réflexion ait rencontré, tant

pour l'effacement que pour le déplacement, le problème de l'indétermination empirique. La théorie a été amenée à y parer, d'une manière qui annonce et éclaire les caractères, apparemment idiosyncratiques, de la théorie développée depuis Chomsky 1982. La transformation d'effacement est, à cet égard, très instructive, dans la mesure même où l'indétermination qu'elle suscite a été utilisée et discutée explicitement dans la littérature. Considérons en effet le travail qui s'est trouvé à l'origine du développement de la sémantique générative : l'étude de Lakoff sur les instrumentaux (Lakoff 1968). Il s'agit de rendre compte de la valeur sémantique et de certaines propriétés apparemment syntaxiques du *with* instrumental. A cette fin, il suffit, soutient Lakoff, de construire une arborescence et de supposer une dérivation : *I sliced the salami with a knife* a pour origine effective *I used a knife to slice the salami*. On ajoute simplement qu'au cours de la dérivation, la structure *I used — to —* est effacée (nous laisserons de côté la question de savoir comment la préposition *with* est produite).

On voit que le moteur de l'analyse est, en réalité, strictement sémantique : le dispositif que l'on présente comme une origine syntaxique de *with* n'est que la projection, sous forme syntaxique, d'une analyse sémantique assez grossière de *with*¹⁵. Mais on notera aussi que l'analyse sémantique proposée est disjointe des individualités lexicales : on représente ce qu'il y a de commun entre *with* et *I used — to*, sans avoir égard au fait, incontournable, qu'il s'agit d'unités entièrement insuperposables. Du même coup, il apparaît que la structure *I used — to* n'est pas là pour elle-même : elle fonctionne comme le représentant de toutes les structures sémantiquement équivalentes à *with* dans la langue considérée. Il n'y a aucune raison de la choisir de préférence à d'autres structures de la classe d'équivalence, sinon qu'il faut bien en choisir une — s'il faut être concret — et qu'elle est peut-être, en un sens très vague, la plus simple. Or, si l'on raisonne en termes de classe d'équivalence, on s'oriente vers une théorie entièrement indéterminée du point de vue syntaxique : la précision apparente de l'arborescence proposée dissimule l'absence de tout principe de choix proprement syntaxique entre les structures différentes. En bref, la théorie a le droit de supposer toute structure syntaxique qui se révèle utile à la description empirique ; il lui suffit d'ajouter que la structure supposée est effacée. D'un point de vue général, on peut se demander si, dans ces conditions, la moindre falsifiabilité peut être définie : la théorie inclut, dans ses opérations, une procédure qui interdit qu'elle soit testée. D'un point de vue particulier, il est en tout cas certain qu'un développement

de ce genre est directement contradictoire aux exigences — fondées ou non — que s'imposait le modèle dont la sémantique générative continuait pourtant de se réclamer, en usant justement du prédicat «génératif» (cf. cependant n. 14).

La question des effacements est donc cruciale. Suivant qu'on les suppose libres ou contraints, la même théorie s'orientera dans des voies très différentes et même opposées. C'est pourquoi ceux qui, pour des raisons épistémologiques générales, mais aussi pour des raisons empiriques, refusaient les thèses caractéristiques de la sémantique générative, ont été amenés à introduire des contraintes. Dans le langage technique des transformations, elles sont connues sous le nom : *recupérabilité des effacements*. On peut les résumer ainsi :

Un élément linguistique ne peut être effacé que s'il est récupérable.

Cette récupérabilité sera assurée de manières diverses, dont la plus importante est celle-ci : si le contexte contient un élément X intégralement identique à l'élément Y, alors, Y, une fois effacé, pourra être récupéré à partir de l'élément X, qui lui est identique. Concrètement, cela signifie qu'une fois un vide repéré dans une position déterminée, on sait que le contexte contient de quoi identifier exactement ce vide.

Dans un style différent, on retrouve la même intuition qui justifiait le gouvernement propre. Dans les deux cas, la théorie s'appuie sur une relation d'identité et sur la chaîne contextuelle. La différence technique existe, sans doute. On notera en particulier que la récupérabilité des effacements vise à éliminer de la théorie toute notation spécifique de la relation d'identité, alors que le gouvernement propre suppose qu'on puisse la noter spécifiquement grâce à la coindiciation. Cela ne doit pas dissimuler la profonde parenté des approches.

Comment ne pas souligner du même coup une autre parenté, unissant le modèle chomskyen, quand il discute des catégories vides (sous une forme ou sous une autre), et la linguistique structurale européenne ? La définition de la catégorie vide comme variante vide des catégories pleines n'est rien d'autre qu'une définition paradigmatique. Le principe de récupérabilité, comme celui du gouvernement propre, relève de la syntagmatique¹⁶. L'opposition entre mouvement et effacement entre dans le même cadre : le premier est une production syntagmatique du vide ; le second, une production paradigmatique de ce même vide. Cela se comprend : le problème crucial de la catégorie vide réside dans la manière dont on lui attribue des propriétés identifiantes ; or c'est d'avoir posé dans sa généralité la plus grande le problème

de l'identification d'un terme quelconque que la linguistique structurale se caractérisait. Partant du principe qu'aucun élément linguistique n'a de propriétés identifiantes par lui-même, elle ne pouvait lui en attribuer que de manière «extrinsèque», par opposition et par contraste. La linguistique chomskyenne a récusé ce principe sous sa forme absolue : de son point de vue, un élément linguistique peut avoir des propriétés identifiantes intrinsèques. Mais l'exception, justement, est l'élément vide. Alors, on retrouve, dans ce cas particulier, mais crucial, la question des identifications extrinsèques : soit le paradigme et le syntagme. Nous l'avons observé à propos des effacements ; des remarques analogues s'appliquent aux transformations de mouvement. Le parallélisme a pu être dissimulé par les formulations adoptées ; il est pourtant indéniable. On sait que Chomsky 1975 a émis l'hypothèse suivante :

Tout élément déplacé laisse une trace.

Cette hypothèse entretient un rapport étroit avec le vide linguistique, puisque le propre de la trace est d'être sans support phonétique. C'est bien sous ce chef du reste que Chomsky la rangeait, acceptant, dans ses entretiens avec Mitsou Ronat (Chomsky 1977), la formulation que celle-ci lui proposait, en parlant des traces : «l'effet structurant du silence». D'autre part, il s'agit bien, une fois encore, de récupération. En effet, la théorie des traces serait sans contenu, si elle ne proposait pas des procédures certaines, permettant de relier la trace à son antécédent. En ce sens, il est permis de parler d'une récupération des déplacements, analogue à la récupération des effacements.

A présent, une question se pose : si effectivement, les propriétés du mouvement et de l'effacement se rapprochent autant des propriétés de la catégorie vide, n'y a-t-il pas redondance entre les deux groupes de concepts ? Autrement dit, une théorie qui dispose du concept de catégorie vide a-t-elle encore besoin des transformations ? Il est permis d'en douter. Dans beaucoup de cas, une structure observable du type :

(5) ... e_i ... e_j ... e_k ...

pourra être produite aussi bien directement que par transformation. De toute manière, le problème sera le même : analyser les positions vides et leur attribuer un contenu identifiable. La différence dans les modes de production sera entièrement inessentielle : en fait, elle sera inaccessible à l'observation.

En bref, la grammaire dite transformationnelle peut être amenée à juger les transformations superflues. Pour paradoxale

qu'elle puisse paraître, cette situation s'accorde pleinement avec les développements qu'a connus le modèle depuis *Aspects*. Ils ont en effet tendu à retirer peu à peu toute importance à l'information que pouvait fournir la structure profonde et les dérivations. L'intuition fondamentale n'a pas été remise en cause : on suppose toujours qu'entre la configuration immédiatement observable et la structure proprement linguistique, il peut y avoir discrédence, mais on ajoute que la configuration observable contient toujours les indices suffisants qui permettent de restituer la structure. La notion de structure profonde, pour autant qu'elle soit conservée, n'est que l'expression conceptuelle de cette discrédence ; elle ne fournit aucune information autonome par rapport à la structure de surface. Cela se comprend aisément si l'on raisonne en termes de récupération : si discrédence il y a, elle provient soit de déplacements soit d'effacements, mais ceux-ci sont récupérables. Mais cela se comprend tout autant si l'on raisonne en termes de catégories vides produites directement : la discrédence supposée se ramène purement et simplement à l'hypothèse classique des imperceptibles. On sait que toute théorie linguistique qui suppose des imperceptibles suppose aussi qu'elle sait les identifier : ce que la grammaire transformationnelle exprimait à l'aide du concept de structure profonde peut donc être exprimé d'une manière peut-être moins lourde et moins coûteuse.

Il convient cependant de s'interroger. Nous avons vu que le modèle peut renoncer aux transformations ; nous avons vu aussi qu'il peut grandement restreindre le rôle de la générativité. Cela remet en cause les deux caractères qui paraissaient fonder sa spécificité, ne serait-ce que d'un point de vue sociologique. En soi, il n'y a rien à redire à cela. Mais il est curieux que cette évolution se produise sur des bases strictement internes à la théorie linguistique. Beaucoup d'élèves de Chomsky et Chomsky lui-même tiennent que la linguistique met au jour des processus objectifs. Or, il va de soi qu'une différence absolue sépare un modèle transformationnel d'un modèle non-transformationnel. Si l'on passe de l'un à l'autre, on forme des hypothèses incompatibles sur la réalité — qu'elle soit dite psychologique, organique ou autre. On s'attendrait alors que soit posé le problème du choix et qu'il le soit dans les termes usuels : construction de tests permettant de trancher. Pour que ces tests aient une efficacité, il conviendrait qu'ils s'appuient sur des données «externes», partiellement neutres à l'égard des hypothèses proprement linguistiques : disons des données psychologiques, ou organiques ou autres. Mais rien de tel ne se propose : toute la discussion jusqu'à présent — pour

autant qu'elle soit sérieuse — est demeurée interne à la linguistique *stricto sensu*. Cela devrait justifier quelques doutes à l'encontre des interprétations hyperréalistes de la théorie linguistique : à supposer même qu'elles soient fondées en droit, il semblerait qu'elles demeurent vides en fait.

Quoi qu'il en soit, un programme de recherche se laisse définir, à partir du moment où l'on admet les catégories vides :

- 1) Quelles sont les propriétés linguistiques qu'est censé expliquer le concept de transformation ?
- 2) Ces propriétés étant reconnues, le concept de transformation est-il le seul ou le plus propre à les expliquer ?
- 3) La générativité, en tant que concept formel, est-elle propre à représenter toutes les propriétés empiriques des langues ?¹⁷.

Université de Paris VII

NOTES

- 1 Ainsi, dans :

- (aa) je ne sais pas mentir
- (bb) mentir est honteux
- (cc) il est honteux de mentir
- (dd) je parlerai sans mentir

on suppose souvent que l'infinitif *mentir* est du type Groupe nominal, ou verbal plutôt que du type Phrase.

- 2 Autrement dit, la théorie suppose que l'interprétation d'un élément linguistique dépend de deux types de facteurs : (a) des facteurs intrinsèques, inhérents à son identité lexicale, laquelle est signalée par sa forme phonologique particulière ; (b) des facteurs extrinsèques, déterminés par la position qu'il occupe dans la structure. Ainsi, dans *la terre est ronde*, une partie de l'interprétation de *la terre* dépend des particularités de *terre* et de *la*, lesquelles resteront vraies dans une autre structure, par exemple, *la lune tourne autour de la terre*. Mais une autre partie de l'interprétation dépend des propriétés de la position sujet, lesquelles resteront vraies avec d'autres éléments lexicaux, par exemple *une orange est ronde*.

- 3 On peut penser soit à des réalisations phonétiques directes soit à des indirectes. Ainsi, dans la première forme de la théorie des traces (Selkirk 1972 ; Chomsky 1975), on avait supposé que l'existence d'une trace — en elle-même imperceptible — était attestée indirectement par certaines données phonologiques négatives : l'impossibilité de certaines liaisons en français (Selkirk 1972), l'impossibilité, en anglais, de la réduction de *want to* en *wanna* (Chomsky 1975). Les développements ultérieurs de la théorie des traces ont abandonné ce point de vue : les traces, dès lors, sont purement et simplement des imperceptibles.

- 4 Les unités *table, chaise* etc. sont appelées des unités lexicales. Si l'on raisonne en extension, on parle de classe lexicale ; si l'on raisonne en intension, on préfère parler de catégorie lexicale. Cette dernière est le sténogramme d'un ou plusieurs prédicats définitoires, dont le plus évident est «être un Nom». Dans une théorie où les prédicats de ce type sont notés par des traits, il est donc normal que la notion de catégorie soit retraduite en termes de traits. Plusieurs suggestions ont été avancées en ce sens (cf. Chomsky 1970, 1982).
- 5 La combinatoire est la suivante :
- | | | | | | | | |
|----------------------|---|----|-----|----|---|----|-----|
| | I | II | III | IV | V | VI | VII |
| forme phonologique : | - | + | + | + | - | - | + |
| traits : | + | - | + | - | + | - | + |
| sens lexical : | + | + | - | - | - | - | + |
- Les combinaisons I et II sont difficiles à illustrer. Pour I, on pourrait songer au nom de Dieu dans les langues qui ne sauraient le désigner que par des périphrases diverses et le cas échéant par une forme linguistique nulle. La combinaison III peut être illustrée par les articles français (défini, indéfini, possessif, démonstratif etc.), qui n'ont pas de sens lexical propre. La combinaison IV correspond dans l'interprétation que j'en ai proposée (Milner 1984), aux emplois réciproques de *l'un/l'autre*. La combinaison V correspond aux pronoms nuls qu'on a restitués dans les langues à flexion riche où les formes verbales peuvent être employées sans pronom personnel (par ex. le latin : dans *dico*, on reconnaît ainsi un sujet pronominal nul, pourvu des traits de la personne, mais dépourvu de sens lexical). La combinaison VI est la catégorie vide *stricto sensu*. La combinaison VII est la catégorie pleine *stricto sensu*.
- 6 On peut se demander ce qu'il en est des unités pourvues de deux paramètres sur trois : par exemple, les pronoms de 3e personne ont une forme phonologique ; dans certains cas, ils ont des traits propres (par exemple, lorsqu'un nom lexical masculin est repris par un pronom féminin : «le docteur ... elle ...») ; mais ils n'ont pas de sens lexical. Il serait raisonnable de ne pas les identifier à des catégories aussi incomplètes que les catégories entièrement vides ou porteuses d'un seul type de détermination. Autrement dit, les pronoms de 3e personne ne se comportent pas, en français, comme des catégories vides. Les données vont en ce sens.
- 7 Dans *Homère dépeint la colère d'Achille*, le verbe *dépeint* (il s'agit bien du verbe et non du Groupe verbal) gouverne le Groupe nominal *la colère d'Achille* (il s'agit bien du Groupe nominal et non des noms). Il ne gouverne pas le Groupe nominal *Achille*, parce que celui-ci est à l'intérieur d'un autre Groupe nominal. Tout ceci peut être énoncé de manière technique en termes de «notation barre», de C-commande et de projection maximale : cf. Chomsky 1982, p. 19. Mais ce qu'on a retrouvé, c'est bien la notion classique de rection, suivant laquelle le verbe *dépeint* régit son complément d'objet, mais ne régit pas le complément de nom inclus dans ce complément d'objet.
- 8 Une conséquence intéressante : comme, en français, le sujet de l'infinitive doit être vide, il doit être régi. Il ne peut l'être à l'intérieur de l'infinitive, puisque le sujet est une position régissante, mais non-régie. Donc il faut que l'élément recteur appartienne à une autre proposition, laquelle doit régir l'infinitive elle-même. Autrement dit, il n'y a d'infinitives en français que régies, c'est-à-dire subordonnées.

- 9 Chomsky lui-même semble avoir toujours adopté l'approche substantielle. Mais tout se passe comme si les auteurs qui, à sa suite, ont repris le problème d'ECP ne prenaient plus en compte que son interprétation formelle.
- 10 On ne confondra donc pas deux situations : celle d'un élément comme l'anaphore *se* qui a, positivement, la propriété de devoir être interprété par un antécédent et celle d'une catégorie vide qui a apparemment la même propriété, mais de manière négative : alors que dans le premier cas, l'identité propre de *se* exige l'interprétation par anaphore, dans le second, c'est l'absence d'identité propre qui exige un antécédent. Bien que la notion d'antécédent puisse être utilisée dans les deux cas, la relation n'est pas du tout la même. Les données, du reste, ne sont pas parallèles. Dans la théorie à présent usuelle, la relation de *se* à son antécédent s'exprime en termes de C-commande et de gouvernement au sens large ; la relation de la catégorie vide à son antécédent s'exprime en termes de gouvernement propre. Cette différence théorique répond à une intuition tout à la fois empirique et logique.
- 11 Chomsky 1982 (p. 78) classe les catégories «nominales» possibles à l'aide de deux traits bivalents [\pm anaphorique] et [\pm pronominal]. De là, il conclut que «dans le meilleur des mondes possibles», il doit exister quatre types de catégories, tant pleines que vides. On notera ce recours au concept leibnizien ; en réalité, la référence pertinente concerne plutôt la *plenitudo formarum* que le principe du meilleur. Il va de soi pourtant que, malgré le langage employé, aucune métaphysique particulière n'importe ici ; il s'agit seulement d'une exigence épistémologique minimale : toute théorie emporte avec soi une taxinomie ; plus exactement, ses concepts déterminent les êtres qui lui sont accessibles. En ce sens, ils définissent un programme de recherches, dont le premier élément consiste à déployer intégralement les potentialités typologiques.
- 12 Autrement dit, elle dépend de la validité empirique des deux traits [\pm anaphorique] et [\pm pronominal]. Comme ils dépendent étroitement de ce qu'on appelle la théorie du liage, tout dépend en dernier ressort de la validité de cette théorie. Il faut ajouter que, cette théorie étant admise, il n'est même pas exact qu'elle impose les deux traits cités ci-dessus. Il demeure possible de l'exprimer avec un système de traits différent.
- 13 Il suffit d'un minimum de culture linguistique pour reconnaître ici la notion de *valence* introduite, en son temps, par Tesnière.
- 14 Nous nous appuyons sur la définition stricte du prédicat *génératif*, qui dérive de Post et n'était chez cet auteur rien de moins qu'une interprétation rigoureuse du prédicat *récuratif*. Il est vrai que, dans le cours de l'évolution théorique, une version vulgarisée de *génératif* s'est répandue, qui ne doit plus grand chose à la théorie des grammaires formelles ou à la théorie de la preuve. Ainsi dans l'expression *sémantique générative*, il s'agit seulement de proposer une théorie sémantique dont les règles soient explicites et formalisées — qu'elles soient génératives au sens strict, cela n'est plus requis. Mais même en ce sens élargi, la notion de projection n'est pas générative : il n'y a, répétons-le, aucune règle définissable *a priori* qui permette de construire une suite particulière S(X) à partir d'une unité lexicale particulière X. Autrement dit, étant donné l'unité lexicale *parler*, la

projection maximale parler à GN ne résulte d'aucune règle de formation générale, mais d'une information contingente.

- 15 Néanmoins, il s'agit censément d'une structure obéissant aux règles usuelles de la construction syntaxique. Or, ces règles sont supposées génératives. On comprend alors que, sur cette base, se développe une théorie nommée *sémantique générative*.

La logique de celle-ci devait conduire à proposer des structures profondes de plus en plus éloignées de ce qui se laisse observer directement, de plus en plus autonomes à l'égard des unités lexicales réelles et de plus en plus réduites à des articulations purement sémantiques. Comme l'exigence formalisante était, par ailleurs, maintenue, le formalisme qui se proposait naturellement pour représenter les propriétés sémantiques, en tant qu'elles sont disjointes des particularités lexicales, n'était autre que le calcul des prédicats.

On rencontre alors la «logique naturelle» développée dans Lakoff 1978.

- 16 Au couple paradigme/syntaxe, Jakobson devait préférer le couple métaphore/métonymie. Cela étant posé, seuls des préjugés pourraient empêcher de rapprocher le principe de récupérabilité des effacements et la formule que Lacan donne de la métaphore : «le signifiant occulté restant présent de sa connexion (métonymique) au reste de la chaîne» (*Écrits*, p. 507). Si l'on devait poursuivre le rapprochement, on soutiendrait que la théorie de l'effacement, comme substitution d'un vide à un plein, est un cas particulier de la théorie de la métaphore, comme substitution d'un plein à un plein. En tout cas, l'une et l'autre supposent les mêmes propriétés dans les langues : celles qu'on résume, tant bien que mal, sous le chef de l'articulation et de la linéarité.

- 17 A titre d'indication, la réponse à la première question semble être la suivante : le concept de transformation n'a qu'une seule vraie justification, l'existence d'éléments qui manifestent des propriétés positionnelles, alors que la position qu'ils occupent ne permet pas de justifier ces propriétés. Ainsi, dans le livre que j'ai lu, *que* a les propriétés d'un complément d'objet, sans occuper la position d'un complément d'objet.

Autrement dit, le concept de transformation s'analyse en termes de positions, de propriétés liées aux positions, de positions qui attribuent certaines propriétés positionnelles et de positions qui n'en attribuent aucune.

Cette analyse étant faite, il apparaît que le concept de transformation n'est nullement seul à pouvoir rendre compte de l'intuition fondamentale : le point est que, dans les cas où il y a discrédance entre la position d'un élément X et les propriétés positionnelles de X, on peut établir une relation entre X et une position vide qui explique ses propriétés positionnelles (par ex. entre *que* et la position post-verbale).

Où il apparaît que, moyennant les catégories vides, tout repose sur la possibilité d'établir des relations à distance entre les positions. La technique particulière des transformations n'est pas nécessaire : elle n'est qu'un des moyens possibles permettant d'exprimer les relations à distance.

BIBLIOGRAPHIE

- Chomsky, N. (1970), «Remarks on Nominalizations», in R. Jacobs P. Rosenbaum (eds.), *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Mass., Ginn ; tr. fr. in Chomsky (1975). *Questions de sémantique*, Paris, Le Seuil, 1975.
 (1975), *Reflections on Language*, New York, Pantheon Books ; tr. fr. *Réflexions sur le langage*, Paris, Maspero, 1977.
 (1977), *Dialogues avec Mitsou Ronat*, Paris, Flammarion.
 (1979), «Pisa Workshop Lectures», miméographié.
 (1981), *Lectures on Government and Binding*, Dordrecht, Foris.
 (1982), *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- Lakoff, G. (1968), «Instrumental Adverbs and the Concept of Deep Structure», *Foundations of Language*, (4), pp. 4-29.
 (1970), «Linguistics and Natural Logic», *Synthese*, vol. 22, n°s 1-2 ; tr. fr., *Linguistique et logique naturelle*, Paris, Klincksieck, 1976.
- Milner, J.C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Le Seuil.
 (1984), «Syntaxe et sémantique du constituant réciproque l'un... l'autre» in *Recherches sur l'anaphore*, publication de l'ERA 642, Université Paris VII, pp. 35-67.
- Selkirk, L. (1972), *The Phrase Phonology of English and French*, thèse de Ph. D. du MIT.

TROU STRUCTURAL, CATÉGORIE VIDE, ELLIPSE STRUCTURALE, PRONOM NUL : QUATRE CONCEPTS A PRÉCISER

Anne ZRIBI-HERTZ

1. Introduction.

La notion de *catégorie vide* joue un rôle central dans la théorie du «Gouvernement et Liage», élaborée ces dernières années autour de N. Chomsky (cf. en particulier Chomsky 1981, 1982) : enrichies de places vides, les structures syntaxiques de surface contiennent leur propre histoire dérivationnelle. Ceci rend superflues nombre d'anciennes transformations (notamment, d'effacement), et entraîne la reformulation des «contraintes sur les transformations» (Chomsky 1973) en termes de «contraintes sur les représentations» (Chomsky 1980).

Pour le linguiste européen, marqué par la grammaire traditionnelle, il apparaît naturel et légitime de se demander comment le concept chomskyen de catégorie vide, s'articule avec celui — plus familier — d'*ellipse*. Une catégorie vide correspondant, par définition, à un «trou» (anglais : *gap*) au sein d'une configuration, et une ellipse, à un «manque» (grec : *elleipsis*), il semble bien s'agir de notions du même ordre.

Je tenterai ici de montrer que la typologie des catégories vides proposée par Chomsky, jointe à une définition étroite de l'*ellipse syntaxique*, permet d'explicitier une distinction conceptuelle importante pour la théorie grammaticale.

2. Ellipse.

La notion rhétorique d'ellipse, qui servira de point de départ à mon propos, est celle qui inspire Grevisse 1969, p. 167 : «L'ellipse est [...] l'omission d'un ou de plusieurs mots que requerrait la régularité de la construction grammaticale, et que l'on considère comme faciles à suppléer». Grevisse illustre cette définition par divers exemples, que je classerai en deux groupes : (a) ellipses appropriées, mettant en jeu l'omission d'un ou plusieurs mots spécifiquement attachés à une tournure, ex. : [*Rendons*] honneur aux braves ! Combien [*coûte*] ce bijou ? (b) zeugme (omission de mots répétés), ex. : les mains cessent de prendre, les bras [*cessent*] d'agir, les jambes [*cessent*] de marcher (La F., F. III. 2).

Les phénomènes d'ellipse appropriée n'ont jamais beaucoup intéressé les linguistes se référant à la théorie chomskyenne, dans la mesure où il s'agit, de leur point de vue, de phénomènes plus «lexicaux» que «syntaxiques». Les phénomènes de zeugme ont, par contre, suscité un certain nombre de recherches, notamment la construction mettant en jeu l'ellipse du verbe, *gapping*¹, illustrée par les vers de La Fontaine précités. Dans cette construction, la postulation d'un *nœud structural vide* dans la position du verbe ellipsé, permet de ramener l'énoncé à un exemple régulier de structure coordonnée, mettant en jeu la conjonction de deux phrases :

- (1) $\left[\begin{array}{l} \text{[les mains cessent de prendre]} \\ S_0 \end{array} \right] \text{ (et) } \left[\begin{array}{l} \text{[les bras } [\phi] \text{ d'agir]} \\ S_2 \end{array} \right]$

L'usager interprétant cette phrase restituée, dans la position du trou, du matériel lexical (*cessent*), «récupéré» à partir du contexte, conformément à la définition générale de Grevisse. Un autre phénomène de zeugme qui a fait l'objet de plusieurs travaux de grammaire générative, est la construction anglaise à SV nul, illustrée par (2) :

- (2) John came to see me, but Mary didn't $[\phi]$
SV.

lit. «Jean est venu me voir, mais Marie n'est pas»

(Jean est venu me voir, mais Marie ne l'a pas fait).

Comme pour l'exemple (1), la postulation d'un nœud vide permet de ramener le second membre de la conjonction, au schéma phrastique canonique : SN-Aux-SV ; le trou étant comblé dans l'interprétation, par les «mots manquants» restitués à partir du contexte :

- (3) John came to see me, but Mary didn't come to see me.

D'autres exemples du même ordre sont fournis par les phrases françaises (4) :

- (4) a. Pierre aime plus la choucroute que Marie $[\phi]$ le cinéma.
b. Je choisis toujours Cukor, car Marie adore $[\phi]$. V
SN
c. Pierre n'a pas accordé le piano, mais il aurait pu $[\phi]$.
SV

Soulignons ici que l'intuition d'un «manque» ne suffit en aucun cas à justifier la postulation d'une position structurale vide au sein d'une configuration. Ainsi les formes (5), présentées par Grevisse comme des cas d'ellipse, peuvent fort bien s'analyser comme des structures syntaxiques saturées :

- (5) a. Il travaille mieux que Pierre.
b. J'ignorais tout le reste, Et venais vous conter ce désordre funeste (Rac., *Ath.* II. 2).

Dans la phrase (5a) en effet, *que* peut *a priori* régir un complément nominal, comme il le fait en (6) :

- (6) a. C'est un gentil garçon que Pierre.
b. Elle n'aime que Pierre.

L'exemple (5b) peut par ailleurs se décrire comme une conjonction de syntagmes verbaux plutôt que comme une conjonction de phrases — un coordonnant étant, en principe, à même d'unir deux constituants quelconques, pourvu qu'ils soient de même statut :

- (7) J' $\left[\begin{array}{l} \text{[ignorais...]} \\ SV_0 \end{array} \right] \text{ et } \left[\begin{array}{l} \text{[venais...]} \\ SV_2 \end{array} \right]$

En l'absence d'indices positifs étayant la présence d'un trou structural, les phrases (5) demeurent donc, pour la syntaxe, des formes non-elliptiques. Dans le cas des exemples (1), (2) et (4), divers arguments militent, en revanche, pour une représentation syntaxique elliptique : considérations de régularité (voir *supra*) ; présence, à proximité du trou, d'un item lexical formellement caractérisable (ex. 2, 4b, 4c) ; considérations fonctionnelles (voir *infra*)².

Selon la conception rhétorique, tout trou elliptique peut, par définition, être comblé sans difficulté par les usagers de la langue. Ce point est éclairé par cette note de Grevisse concernant l'impératif : «L'impératif n'ayant jamais de sujet, il n'y a pas d'ellipse, à proprement parler» (p. 167, n. 2). C'est, en effet, que s'il «manque» un sujet à l'impératif, celui-ci ne peut être restitué librement par l'usager. Autrement dit, (8a) et (8b) ne sont pas des variantes stylistiques en français moderne :

- (8) a. Partons !
b. Nous partons !

Ainsi, ce qui caractérise la conception rhétorique de l'ellipse, c'est l'idée de variation libre. Un trou elliptique peut nécessairement être comblé, dans son contexte, par du matériel lexical, la forme saturée et sa contrepartie elliptique, étant, pour l'usager, grammaticalement équivalentes. En aucun cas, par conséquent, l'ellipse structurale ainsi définie, ne peut correspondre à un «effacement obligatoire» de la grammaire transformationnelle³. Ne peuvent pas davantage être analysés comme des cas d'ellipse, les «effacements de constantes» envisagés par Z. Harris, qui mettent bien souvent en jeu la reconstruction de sources non-attestées, cf. : *mon ami qui est l'ambassadeur* → *mon ami l'ambassadeur* ; **mon ami qui est Pierre* → *mon ami Pierre* ; **ils marchent en une quantité qui est plus que la quantité selon*

laquelle ils courent — ils marchent plus qu'ils ne courent (d'après Fuchs 1983).

Revenons aux exemples (1), (2) et (4). Ces cas d'ellipses intéressent la grammaire de la phrase, dès lors que l'on postule des places vides dans leur représentation syntaxique, et dans la mesure où les *positions* «ellipsables» doivent être définies pour chaque langue. Mais d'autre part, la conception rhétorique de l'ellipse, suivant laquelle les *mots* «ellipsables» sont «ceux que l'on considère comme faciles à suppléer» (Grevisse, p. 167), fait de l'«ellipsabilité» une propriété partiellement dépendante de facteurs énonciatifs. Le principe général (9) apparaît comme une formulation possible des contraintes en jeu :

- (9) *Principe de récupérabilité des ellipses*
 Dans une position structurale P, ouverte à l'ellipse, on ne peut «ellipser» que du matériel redondant.

La notion de redondance à laquelle fait appel le principe (9), est celle, bien connue, de la théorie de l'information : dans une position structurale donnée, le degré de redondance d'un élément est proportionnel à sa probabilité d'occurrence. Autrement dit, (9) est énoncé comme un principe fonctionnel, et non comme un principe syntaxique. Ce point trouve une illustration dans le contraste (10)/(11) :

(10) [Pierre a bu du thé] et [Marie { a bu } du café]
 $S_1 \quad S_2 \quad \left\{ \begin{array}{l} a \text{ bu} \\ \phi \end{array} \right\}$

(11) [Pierre a bu du thé] et de plus [Marie { a bu } du café]
 $S_1 \quad S_2 \quad \left\{ \begin{array}{l} a \text{ bu} \\ ?\phi \end{array} \right\}$

Chacun de ces exemples est constitué de deux phrases : S_1 et S_2 , de la forme, Sujet-Verbe-Complément, unies l'une à l'autre par un coordonnant, le verbe de S_2 (V_2) étant une répétition du verbe de S_1 . Cette configuration structurale est celle qui permet, en français, l'ellipse de V_2 , nommée *gapping*. L'ellipse de V_2 s'avère cependant plus difficile en (11), qu'en (10). Ce contraste est prédit par le principe (9) qui nous invite à distinguer répétition, et redondance : la répétition du verbe *boire* est possible en (11), mais elle n'est pas redondante, dans la mesure où le connecteur *et de plus* fait attendre sur sa droite de l'information nouvelle. L'occurrence du verbe répété *boire* n'est, par conséquent, pas plus probable ici que celle de tout autre verbe susceptible de figurer dans la même position. Dans le cas de (10), le coordonnant non marqué *et* permet d'attendre, au contraire, une symétrie parfaite entre S_1 et S_2 , et, partant, l'occurrence de matériel redondant.

Il apparaît ainsi que les phénomènes de zeugme du type examiné ici, s'ils ont une assise structurale, échappent aussi partiellement à la grammaire de la phrase, en tant, justement, qu'ils correspondent à des phénomènes d'ellipse : la propriété d'«ellipsabilité» se caractérise par le fait qu'elle dépend de facteurs non formels, comme l'implicite du discours, les choix lexicaux au sein de l'énoncé, la relation sémantique entre les phrases, la notion d'«économie» ou le principe du moindre effort.

3. Catégories vides.

La typologie présentée par Chomsky 1982 inclut quatre éléments principaux, tous nominaux, étant entendu que le concept de catégorie vide peut (voire, doit) être étendu à d'autres catégories syntaxiques :

(12) *Principales catégories vides* (d'après Chomsky 1982) :

(a) *PRO*, ex. : [Pierre]_i croit [[e]_i être malade]
 SN

(b) *pro*, ex. : [e]_i vino_i ayer (espagnol = «il/elle est venu(e) hier»). SN

(c) *trace variable*, ex. : [qui]_i Pierre a-t-il rencontré [e]_i
 SN

(d) *trace anaphorique*, ex. : [le préfet]_i a été aperçu [e]_i
 SN

La coïndication de deux éléments, indique qu'ils sont unis par une relation anaphorique (l'un sert d'antécédent à l'autre), et chaque catégorie vide entre, en principe, dans une relation de coïndication. *PRO*, sujet nul d'une proposition non fléchie, est contrôlé par un argument de la proposition supérieure, sauf dans les cas où il reçoit une interprétation «arbitraire» (comme dans : *il faut* [[e] *partir*]). *Pro*, sujet nul d'une phrase fléchie⁴ dans une SN

langue «à sujet nul», comme l'espagnol, est coïndicé avec la flexion verbale, supposée porteuse, en (12b), des traits de cas (Nominatif), de personne (3ème personne) et de nombre (Singulier). La trace de *qui* est dite variable en (12c), parce que son antécédent occupe une position non argumentale (la position COMP, extérieure à S). La trace de *le préfet* est une anaphore (au sens étroit) en (12d), parce que son antécédent occupe une position d'argument (la position sujet).

La postulation d'une catégorie vide, dans chacune des constructions de (12), est dictée par des considérations de simplicité ou de régularité. La restitution d'un sujet nul à gauche des séquences soulignées en (13) et (14), permet de donner corps à une idée-clef de la grammaire transformationnelle, selon laquelle

chaque prédicat doit être associé à un sujet, et un seul, et inversement :

(13) Pierre croit être malade.

(14) esp. *Vino ayer*
(«il/elle est venu(e) hier»).

En (12c, d), la postulation d'une «trace», marquant la position d'origine du constituant déplacé, est une façon simple d'exprimer l'idée que *qui* est, en (12c), à la fois extérieur à S, et l'objet de *rencontrer*, et que, *le préfet* est, en (12d), à la fois le sujet (formel) et l'objet (sélectionnel) du verbe *apercevoir*. Les représentations (12c, d) font ainsi des formes (15) des structures syntaxiques complètes, bien que les verbes transitifs *rencontrer*, et *apercevoir*, n'y régissent pas d'objet apparent :

- (15) a. Qui Pierre a-t-il rencontré ?
b. Le préfet a été aperçu.

Nous verrons maintenant qu'aucun des «trous structuraux» de (2), ne correspond à un phénomène d'ellipse, au sens retenu plus haut. De façon générale, aucune des quatre catégories vides n'alterne librement avec du matériel lexical. Ce point apparaît immédiatement en ce qui concerne les traces, puisqu'un élément $[a]_i$ et sa trace $[e]_i$, s'excluent par définition dans une même position structurale [X].

Le caractère non elliptique de *PRO* et *pro* peut également être démontré. *PRO*, sujet nul des propositions non fléchies, est défini de telle sorte qu'il n'alterne jamais avec un SN lexical, comme l'indique (16) :

- (16) Pierre_i croit $\left\{ \begin{array}{l} (a) e_i \\ (b) *lui \\ (c) *Pierre \end{array} \right\}$ être malade

Toutefois, dans une langue comme l'anglais, dont certaines propositions non fléchies admettent un sujet lexical, il existe des contextes, comme (17), ou (18), où une catégorie vide identifiée comme *PRO* paraît alterner avec un pronom lexical :

- (17) John_i wants $\left\{ \begin{array}{l} (a) e_i \\ (b) himself \\ (c) *John \end{array} \right\}$ to be the winner

- (18) John_i prefers $\left\{ \begin{array}{l} (a) e_i \\ (b) his \\ (c) *John's \end{array} \right\}$ going to the movies

La répétition du SN lexical est, dans les cas de ce genre, toujours inacceptable, restriction dérivant du principe de disjonction référentielle, qui impose la non-coréférence de toutes les expressions référentielles (SN pleins) appartenant à une même phrase. Mais ce qu'il convient également d'observer, c'est que la catégorie vide n'alterne pas ici librement avec le pronom plein. Dans (17b), le réfléchi *himself*, qui est nécessairement coïndicé avec le sujet *John*, déclenche automatiquement une interprétation contrastive ; (17a) ne peut donc être décrit comme une variante elliptique de (17b), un élément contrastif étant, par définition (principe 9), non «ellipsable». Cette conclusion est corroborée par le fait que (19) et (20) ne sont pas synonymes :

- (19) John wants to be the winner
(«Jean veut être le vainqueur»).
- (20) John wants HIMSELF to be the winner
(«Jean_i veut que ce soit lui_i le vainqueur»).

Certaines considérations formelles complètent celles qui précèdent. Suivant les hypothèses couramment admises, *PRO*, en (17a), ne doit pas recevoir de cas — car seuls les SN lexicaux sont marqués pour le cas — alors que *himself*, en (17b), doit recevoir du verbe *want* le cas Objectif. Il s'ensuit que $[e]$ et *himself* ne peuvent occuper exactement la même position structurale en (17), *himself* devant seul être régi par le verbe principal.

Dans la phrase (18b), le pronom non réfléchi *his* n'est pas obligatoirement coïndicé avec le sujet *John* ; mais s'il l'est, il reçoit — comme *himself* en (17b) — un accent contrastif, à moins que la coréférence ne soit marquée lexicalement par l'insertion de l'élément *own*, auquel cas *own* portera l'accent contrastif. Nous avons donc les possibilités suivantes :

- (21) a. John_i prefers his_j going to the movies.
(«Jean_i préfère qu'il_j aille au cinéma»).
- b. * John_i prefers his_j going to the movies.
(«Jean_i préfère qu'il_j aille au cinéma»).
- c. John_i prefers HIS_i going to the movies.
(«Jean_i préfère que ce soit LUI_i qui...»).
- d. John_i prefers his_j OWN going to the m.
(*ibid.*).

Il s'ensuit que (18a) ne peut être décrit comme une variante elliptique de (18b).

Les données concernant *pro* s'apparentent à celles concernant *PRO*. La situation prototypique d'une langue «à sujet

nul», où le sujet d'une proposition fléchie peut ne pas être phonétiquement réalisé, est illustrée par l'espagnol, où la phrase (22) contraste sémantiquement avec (23) :

(22) (= 12b) vino ayer
(«il/elle est venu(e) hier»).

(23) a. él vino ayer
(«c'est lui qui est venu hier»).

b. élla vino ayer
(«c'est elle qui est venue hier»).

Comme l'indiquent les traductions proposées, à l'option du sujet vide *pro* correspond l'interprétation non marquée, alors que le pronom plein (*él, élla*) déclenche une interprétation contrastive. Autrement dit, pas plus que son homologue *PRO*, la catégorie vide *pro* ne représente simplement l'ellipse d'un pronom.

Cette idée trouve une expression formelle chez Rouveret 1980 qui, postulant que les désinences verbales personnelles (Accord) ont, dans les langues indo-européennes modernes, les propriétés d'éléments *pronominaux*, suppose que, dans cet ensemble de langues, ce que l'on appelle le «sujet» n'appartient pas, lorsqu'il est lexical, au même domaine que la Flexion (constituant contenant l'Accord). Sans une hypothèse de ce genre, en effet, la coïncidence du sujet et de l'Accord (c'est-à-dire l'«accord sujet-verbe») constituerait une violation du principe B de la théorie du liage, qui stipule qu'un pronom et son antécédent n'appartiennent pas au même domaine (à la même proposition par exemple). Une distinction cruciale est toutefois établie par Rouveret, entre le SN sujet d'une phrase française comme (24), et le clitique nominatif de (25) :

(24) Pierre est venu hier.

(25) Il est venu hier.

Pierre serait une sorte de «topic», extérieur au domaine de la Flexion en (24), tandis que *il*, ne fait que redoubler la Flexion, dont il n'est donc pas distinct en (25). Point capital, *pro*, sujet nul de (12b), occuperait la même position structurale que le clitique sujet de (25), et non pas la même position que le SN sujet de (24), ou le pronom (non clitique) de (23). Suivant ces données et hypothèses, la phrase espagnole (22) ne peut donc être décrite comme une variante elliptique de (23). Au demeurant, la situation serait tout à fait différente dans une langue ayant à la fois des phrases à sujet nul (comme (22)) et des phrases à clitique sujet (comme (25)) sémantiquement équivalentes : dans ce genre de langue (qui paraît attesté, dans certaines régions de l'Italie du nord par exemple), le SN sujet nul ne devrait pas être

identifié comme la catégorie vide *pro*, mais plutôt comme la variante elliptique d'un clitique nominatif.

Ainsi, aucune des catégories vides énumérées sous (12), n'apparaît correspondre à un phénomène d'ellipse, si l'on attache à ce terme non seulement l'idée étymologique de «manque» (de vacuité lexicale), mais aussi, l'idée fonctionnelle d'«économie», c'est-à-dire de réduction tolérée de la redondance. Ainsi la notion de récupérabilité n'a pas le même sens pour les ellipses, que pour les catégories vides. Dans le premier cas, on l'a vu, le principe en jeu ressort en grande partie à la performance. Dans le cas des catégories vides, la notion de récupérabilité a suscité diverses tentatives de formalisation, dont un bon exemple est le Principe des Catégories Vides (ECP), qui stipule, schématiquement, que — à l'exception peut-être de *PRO* «arbitraire» (voir ci-dessus p. 61) — toute catégorie vide doit être localement liée par un antécédent qui la c-commande. Kayne 1979 a ainsi analysé le contraste suivant :

(26) Pierre n'a pas vu de girafes.

(27) * Pierre n'a pas parlé à de girafes.

Le SN objet *de girafes* est décrit comme contenant un spécifieur (quantifieur) vide, hypothèse permettant d'assigner à la séquence *de girafes* la structure canonique d'un groupe nominal (Spécifieur-N'). Aux suites (26) et (27), sont donc respectivement associées les représentations syntaxiques (28) et (29) :

(28) Pierre n'a pas vu [[e] de girafes].
SN ϕ

(29) * Pierre n'a pas parlé à [[e] de girafes].
SN ϕ

L'antécédent de la catégorie vide (son corrélat nécessaire) est ici la négation, adjointe au verbe. Conformément à ECP, (28) est une suite bien formée, car le quantifieur vide, localement c-commandé par le verbe et son antécédent (*ne... pas*), y est récupérable. (29), en revanche, enfreint ECP car, séparée du verbe par la préposition *à*, la catégorie vide n'est pas localement c-commandée par son antécédent, et n'est donc pas récupérable.

Une notion formelle de récupérabilité est également couramment invoquée à propos de *pro*. L'occurrence de cet élément n'étant possible que dans certaines langues (comme l'espagnol), on admet volontiers que ces dernières se distinguent des autres (par ex. le français) par quelque propriété formelle qui rend *pro* récupérable : selon Chomsky 1981. La Flexion serait, en espagnol mais non en français, capable de «gouverner proprement» la

position sujet. Ce phénomène serait lié selon Rouveret 1980 au fait que l'assignation du cas Nominatif s'effectuerait différemment en espagnol et en français.

S'agissant des catégories vides, la notion de récupérabilité ressortit cependant entièrement à la grammaire de la phrase : ni le contexte discursif, ni le choix du verbe, ni les conditions d'énonciation, ne sont à même de faire de (27) une phrase française acceptable. Inversement, il est vraisemblable que la distribution des trous elliptiques échappe à l'emprise de ECP.

Cette différence tient au fait que ce qui est «récupéré» n'est pas de même nature dans le cas des ellipses, et dans celui des catégories vides : pour les premières, il s'agit de *matériel lexical* redondant dans un contexte discursif donné ; pour les secondes, il s'agit seulement d'une *position structurale*, restituée au terme d'un raisonnement déductif, mais ne pouvant être comblée librement par aucune suite d'éléments terminaux. L'ellipse, telle qu'elle est définie plus haut, est en partie un phénomène de performance alors que les principes réglant la distribution des catégories vides, ressortissent entièrement à la grammaire-noyau.

4. Ellipse ≠ catégorie vide : une distinction nécessaire.

Dans le cadre d'une théorie linguistique incluant le concept — heuristique et/ou explicatif — de «grammaire-noyau» (anglais : *core grammar*), il semble donc clair qu'il convient de distinguer soigneusement deux types de places vides au sein des configurations syntaxiques : les ellipses structurales, et les catégories vides. Celles-ci correspondent à deux ordres de phénomènes linguistiques. Ceci signifie notamment que le terme «catégorie vide» (anglais : *empty category*) introduit par Chomsky, doit être interprété non pas comme un simple synonyme de «trou», de «nœud vide», ou de «place vide», mais plutôt comme un vocable technique désignant une *sous-classe de trous* formellement définie.

La distinction ellipses/catégories vides s'apparente, si j'interprète correctement Le Guern 1983, à celle effectuée au XVIII^e siècle par le rhétoricien Bernard Lamy, entre «ellipse rhétorique» et «ellipse grammaticale». Cette distinction est, par ailleurs, on ne peut plus «chomskyenne», l'un des enseignements incontestablement légués par Chomsky à l'histoire de la linguistique, étant la nécessité de séparer scrupuleusement les composantes de la théorie grammaticale. On constate pourtant que, très paradoxalement, cette distinction n'est clairement explicitée ni par Chomsky lui-même, ni par aucun de ses collaborateurs et disciples. Ce défaut d'explicitation a pour conséquence de fréquentes et fâ-

cheuses confusions entre les deux concepts. Ici, on traite pêle-mêle divers «trous» (*gaps*), englobant sous une même bannière le verbe «ellipsé» de *gapping*, et la trace de mouvement de QU (Jacobson 1982). Ailleurs, on s'efforce de faire entrer les SV elliptiques de l'anglais (ex. 2) dans une typologie élargie des catégories vides (Zagona 1982). La confusion la plus criante concerne sans doute l'élément *pro*, décrit un peu partout comme l'ellipse d'un pronom sujet (cf. Taraldsen 1980, Chomsky *passim*, Huang 1984). Ceci a valu aux langues comme l'espagnol le dénominateur de «langues *pro-drop*» (i.e. «à chute du pronom»). Cette méprise, portant sur les langues indo-européennes «à sujet nul», conduit Huang 1984 à une interprétation erronée des données espagnoles : «En espagnol, par exemple, un pronom sujet *peut être omis* d'une proposition tensée grammaticale (*bien que cette omission ne soit pas obligatoire*)» (Huang, *op. cit.* ; c'est moi qui souligne, AZH). Huang conclut à une analogie entre l'espagnol, et le chinois, langue dans laquelle les quatre formes (30) sont présentées comme équivalentes :

(30)	a.	ta	kanjian	ta	le	}	= «il l'a vu»
				<i>lui voir</i>	<i>lui ASPECT</i>		
	b.		kanjian	ta	le		
	c.	ta	kanjian		le		
	d.		kanjian		le		

S'il est vrai, comme le suggère Huang, que les quatre formes (30) sont de simples variantes stylistiques les unes des autres, ces données indiquent que le chinois permet l'*ellipse* du pronom *ta*, tant en position sujet (30b, d) qu'en position objet (30c, d). La situation illustrée par le chinois doit donc être nettement distinguée de celle de l'espagnol, où nous avons vu que le SN sujet vide n'est *pas* la contrepartie elliptique d'un pronom lexical.

On constate ainsi, bizarrement, en dépouillant la littérature, qu'en dépit des efforts de Chomsky pour circonscrire formellement le concept de catégorie vide, ce dernier tend à être compris et réutilisé dans une acception lâche, synonyme de «trou». Ce flottement conceptuel et terminologique est sans aucun doute alimenté par le fait que Chomsky lui-même paraît indécis, comme dans Chomsky 1981 où l'auteur attribue la non-synonymie de (18a) et (18b), à un principe général intitulé : «Éviter le pronom», imposant «que PRO soit préféré à un pronom explicite chaque fois que cela est possible» (p. 65). Cette formulation suggère qu'il s'agit d'une restriction plus fonctionnelle que syntaxique. Ce point est développé dans la note (45) du chapitre 3, où il est suggéré que divers principes, incluant «Éviter le pronom», «Éviter de

répéter des expressions référentielles», et certaines contraintes sur l'ellipse du verbe (*gapping*), sont des «principes qui interagissent avec la grammaire et ne font pas, à strictement parler, partie d'une faculté langagière autonome» (p. 227). Chomsky semble admettre ici à la fois que les phénomènes d'ellipse échappent partiellement à la grammaire-noyau, et que l'occurrence de *PRO* est dictée par des considérations fonctionnelles (économie). Ailleurs, pourtant (p. 65), Chomsky laisse entendre à propos du principe «Éviter le pronom», qu'il ressortit à la grammaire-noyau : c'est que, bien sûr, *PRO* ne représente une «économie» par rapport à un pronom plein, que du point de vue du système de la langue, et non (comme l'ellipse) du point de vue de l'usage, pour lequel *PRO* n'est jamais un *choix*.

La postulation d'une distinction claire entre ellipses structurales (soit : ϕ) et catégories vides (soit : e), permet de dépasser ces contradictions, et de conserver un intérêt explicatif à chacun des deux concepts.

5. L'ellipse structurale comme pro-forme nulle.

Un des points qui se dégagent de ce qui précède est que les catégories vides intéressent exclusivement la grammaire-noyau, c'est-à-dire la grammaire de la phrase, tandis que l'ellipse structurale (*zeugme*) participe à la fois de la grammaire de la phrase (en tant qu'elle correspond à un trou structural) et à la grammaire du discours (en tant qu'elle répond à une recherche fonctionnelle d'économie). Une façon — récemment évoquée par Ronat 1983 — d'exprimer ce statut particulier des trous elliptiques, consiste à décrire ceux-ci comme des anaphores nulles, reliées facultativement⁵ à un antécédent du même discours, idée formalisée par la représentation syntaxique (31) :

(31) (= 4c) Pierre n'a pas $\left[\begin{array}{c} \text{accordé le piano} \\ \text{SV} \end{array} \right]_i$, mais il aurait pu $\left[\begin{array}{c} \phi \\ \text{SV} \end{array} \right]_i$

Ce rapprochement ingénieux de l'ellipse, et de la «pronominalisation», a été effectué par divers auteurs (cf. Ross 1967, Akmajian 1968, Wasow 1972, Hankamer et Sag 1976, Williams 1977), mais — fait paradoxal — aucun ne pousse l'hypothèse jusqu'à la généralisation (32) :

(32) Toutes les ellipses structurales *zeugmatiques* sont des pro-formes nulles.

Plutôt, en effet, que de chercher à circonscrire un concept général d'*ellipse*, on tend à mettre en avant les divergences entre tel et tel cas de figures : entre le trou de *gapping* (ex. 1) — que l'on range volontiers dans la grammaire de la phrase (cf. Hankamer

et Sag 1976, Williams 1977) et l'ellipse du SV (ex. 2, 4c) — dont on admet qu'elle est, pour une part, un fait de discours (cf. Williams 1977) ; ou bien encore entre l'ellipse du SV anglais (ex. 2), et l'ellipse du SV roman (ex. 4c), la première étant tenue pour «plus grammaticale» que la seconde (cf. Zagana 1982).

On admet généralement, d'autre part, depuis Wasow 1972, que les constituants elliptiques se distinguent crucialement de pro-formes nulles, par le fait qu'ils ont la même structure interne que leur antécédent : ceci revient à dire que la phrase (33) a une représentation syntaxique de la forme (34) (variante elliptique de (35a)), et non de la forme (31) (variante elliptique de (35b)) :

(33) Pierre n'a pas accordé le piano, pourtant il aurait pu.

(34) Pierre n'a pas $\left[\begin{array}{c} \text{[accordé] [le] [piano]} \\ \left[\begin{array}{c} [\phi] [\phi] [\phi] \\ \text{SV SN} \end{array} \right]_i \end{array} \right]$, pourtant il aurait pu
SV SN

(35) a. Pierre n'a pas accordé le piano, pourtant il aurait pu accorder le piano.

b. Pierre n'a pas $\left[\begin{array}{c} \text{accordé le piano} \\ \text{SV} \end{array} \right]_i$, pourtant il aurait pu

$\left[\begin{array}{c} \text{[le faire]} \\ \text{SV} \end{array} \right]_i$

On peut montrer, pourtant, que les divers arguments avancés dans la littérature contre la généralisation (32) ne résistent pas à un examen sérieux et que, de façon générale, une ellipse structurale alterne avec une pro-forme lexicale⁶, chaque fois qu'une pro-forme de la catégorie concernée s'avère disponible dans le lexique de la langue : le SV nul de (33) par exemple alterne avec le pro-SV *le faire*, alors qu'il n'existe pas en français de pro-V lexical pour combler le trou de (1). Faute de place, je n'entrerai pas ici dans les détails du débat⁷, et me bornerai à suggérer le bien-fondé de l'hypothèse (32), suivant laquelle (33) a une représentation syntaxique de la forme (31). Cette hypothèse qui fait de l'ellipse structurale le degré zéro de l'anaphore de discours, contribue à mettre en forme la distinction postulée plus haut entre ellipses, et catégories vides.

NOTES

- 1 Faute d'une traduction satisfaisante, j'adopterai, comme tout un chacun, le terme anglo-saxon.
- 2 Sur les comparatives elliptiques et les structures à *gapping*, voir Zribi-Hertz 1985. Sur l'ellipse de *cela/ça* (ex. 4b) et de SV (ex. 4c) en français, voir Zribi-Hertz (en préparation).
- 3 Ce point est négligé par Fuchs 1983 qui, en associant «le recours traditionnel à la notion d'ellipse», et l'effacement harrissien, rapproche des phénomènes de nature totalement différente.
La distinction effectuée ici entre «ellipse», et «effacement obligatoire» ou «effacement de constante», rejoint en revanche partiellement celle que fait Tamba-Mecz 1983, entre «ellipse discursive» et «ellipse métalinguistique». Les catégories vides, dont il sera question au § 3, sont aussi, dans les termes de Tamba-Mecz, une sous-classe d'«ellipses métalinguistiques». Une caractéristique de la présente étude est, cependant, qu'elle limite son champ d'investigation à des phénomènes intéressant la grammaire de la phrase, parce qu'ils correspondent à des *trous structuraux*.
- 4 Les définitions admises ici pour *PRO* et *pro* sont, il va sans dire, très simplifiées. On pourra consulter, par exemple, Chomsky 1982 ou sa traduction, à paraître.
- 5 Certaines ellipses, comme *gapping*, sont obligatoirement reliées à un antécédent dans leur phrase, mais cette propriété ne suffit pas à établir qu'il ne s'agit pas d'ellipses, à rapprocher de celle du SV (français et anglais). Ce point est développé dans Zribi-Hertz (en préparation).
- 6 L'inverse, bien sûr, n'est pas toujours vrai, en vertu du principe (9), auquel sont assujetties les ellipses, mais non les pro-formes pleines. Ainsi, de même que l'ellipse est plus difficile en (11) qu'en (10), le pro-SV *le faire* apparaît plus difficilement «ellipsable» en (B) qu'en (A) :
- (A) Pierre n'a pas [accordé le piano]_i, pourtant
il aurait pu $\left[\begin{array}{c} \text{le faire} \\ \phi \\ \text{SV} \quad i \end{array} \right]$
- (B) Pierre n'a pas [accordé le piano]_i, pourtant
il doit $\left[\begin{array}{c} \text{le faire} \\ ?\phi \\ i \end{array} \right]$
- 7 Pour une discussion détaillée de l'hypothèse (32), voir Zribi-Hertz (en préparation).

BIBLIOGRAPHIE

- Akmajian, A. (1968), «An Interpretive Principle for Certain Anaphoric Expressions», inédit, MIT.
- Chomsky, N. (1973), «Conditions on Transformations», S. Anderson & P. Kiparsky, eds., *A Festschrift for Morris Halle*, Holt, Rinehart & Winston, New York.
- (1980), *Rules and Representations*, Basic Blackwell, Oxford.
- (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- (1982), *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, MIT Press, Cambridge, Mass. (traduction à paraître aux Editions du Seuil).
- Fuchs, C. (1983), «Une version transformationnelle de l'ellipse : l'effacement chez Harris», *Histoire Epistémologie Langage* 5-1, pp. 103-111.
- Grevisse, M. (1969), *Le bon usage*, 9ème édition, Duculot, Gembloux.
- Hankamer, J. et Sag, I. (1976), «Deep and Surface Anaphora», *Linguistic Inquiry* 7, pp. 391-426.
- Huang, C-T. (1984), «On the Distribution and Reference of Empty Pronouns», *Linguistic Inquiry* 15, pp. 531-574.
- Jacobson, P. (1982), «Evidence for Gaps», P. Jacobson & G. Pullum, eds., *The Nature of Syntactic Representation*, Reidel, Dordrecht, pp. 187-228.
- Kayne, R. (1979), «Catégories vides en français», à paraître dans P. Attal et C. Muller, eds., *Actes du Colloque de linguistique de Rennes*, Benjamins, Amsterdam.
- Le Guern, M. (1983), «L'ellipse dans la tradition rhétorique française de 1675 à 1765», *Histoire Epistémologie Langage* 5-1, pp. 79-85.
- Ronat, M. (1983), «Ellipses grammaticales et anaphores», *Histoire Epistémologie Langage* 5-1, pp. 121-127.
- Ross, J.R. (1967), *Constraints on Variables in Syntax*, Ph. D., MIT (distribué par Indiana University Linguistics Club).
- Rouveret, A. (1980), «Sur la notion de proposition finie. Gouvernement et inversion», *Langages* 60, pp. 75-108.
- Tamba-Mecz, I. (1983), «L'ellipse, phénomène discursif et métalinguistique», *Histoire Epistémologie Langage* 5-1, pp. 151-157.
- Taraldsen, K.T. (1980), «On the Nominative Island Condition, Vacuous Application, and the *that-t* Filter», Indiana University Linguistics Club.
- Wasow, T. (1972), *Anaphoric Relations in English*, Ph. D., MIT.
- Williams, E. (1977), «Discourse and Logical Form», *Linguistic Inquiry* 8, pp. 101-139.
- Zagona, K. (1982), *Government and Proper Government of Verbal Projections*, Ph. D., University of Washington.
- Zribi-Hertz, A. (1985), «L'ellipse zeugmatique et le principe de récupérabilité», *Linguisticae Investigationes* 9-1.
(en préparation), *Relations anaphoriques en français*, doctorat d'Etat.

L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ EN FRANÇAIS ET EN ITALIEN

Richard S. KAYNE

I. L'accord du participe passé se manifeste dans les phrases suivantes :

- (1) Ils l'ont repeinte.
- (2) Je sais combien de tables ils ont repeintes.

Il y a beaucoup de francophones qui ne font pas cet accord dans la langue parlée ; d'autres le font encore. Même ceux qui ne le font pas sont dans un certain nombre de cas capables de porter un jugement différentiel entre un cas d'accord qui pourrait se faire, et un autre qui est nettement exclu. Ainsi, il est généralement admis qu'il existe une différence nette en français contemporain entre (1) et (2), d'une part et (3), d'autre part :

- (3) * Ils ont repeinte la table.

En italien, alors que l'accord de type (1) est obligatoire, quand il s'agit d'un clitique objet direct de troisième personne, l'accord de type (3) ne se fait pas dans la langue parlée non-formelle (cf. Burzio 1981, p. 92) :

- (4) Li ho visti.
«(je) les ai vus».
- (5) * Ho visti i ragazzi.
«je-ai vus les garçons».

L'accord du participe passé a plusieurs propriétés qui n'ont jamais trouvé d'explication. Pour le français, par exemple, on sait que (6) se comporte comme (3) :

- (6) * Il a été repeintes quelques tables.

(la seule forme correcte étant celle sans accord, avec *repeint*). Néanmoins, (7) ne se comporte pas comme (2) :

- (7) * Combien de tables a-t-il été repeintes ?

Pourquoi l'accord ne peut-il pas se faire ici ?

L'absence d'accord en (8) pose un deuxième problème :

- (8) Quelle chaleur atroce il a fait ces jours-ci !
* Quelle chaleur atroce il a faite ces jours-ci !

Un troisième problème, soulevé par Ruwet 1982, p. 150, concerne

le contraste suivant :

(9) Une femme qu'on a dite belle.

(10) * ? une femme qu'on a dite ne pas être belle.

(vs. *Une femme qu'on a dit ne pas être belle*).

Un quatrième problème, qui relève d'une comparaison entre le français et l'italien, est posé par les constructions causatives, comme l'illustre le contraste ci-dessous où l'accord du participe passé est possible en (12) mais pas en (11) :

(11) * Il les a faites réparer par un ami.

(12) Le ha fatte riparare da un amico.

Le français et l'italien se distinguent également par rapport à *en* :

(13) * Il en a reprises deux.

(14) Ne ha riprese due.

Comme dans les causatives, l'italien admet ici un accord que n'admet pas le français.

Un sixième problème apparaît clairement en italien :

(15) a. Maria lo è stata.
«Marie l'a été».

b. * Maria lo è stato.

Le contraste entre (15a) et (15b) montre que le participe ne s'accorde pas avec le clitique *lo* lorsque celui-ci correspond à un prédicat.

Nous essaierons de montrer que tous ces problèmes trouvent une solution, dans le cadre d'une théorie qui incorpore la notion de catégorie vide et celle de «phrase réduite» (angl. *small clause*).

II. Commençons par (2). Quel est l'élément avec lequel s'accorde le participe passé ? Vu l'absence d'accord en (3), il serait peu vraisemblable de proposer que cet élément est la trace de *combien de tables*¹. La réponse usuelle est que le participe en (2) s'accorde directement avec *combien de tables*. Cette hypothèse appelle pourtant quelques réserves, lorsqu'on compare avec l'accord du participe celui qui s'établit entre un verbe à temps fini et son sujet :

(16) Les garçons iront au cinéma.

L'accord du verbe à temps fini est en effet toujours «local», en ce sens que l'élément nominal avec lequel s'établit cet accord est toujours le sujet de ce même verbe :

(17) * Les garçons pensent que tu iront au cinéma.

Si la structure de S est [SN [INFL SV]], où INFL contient l'élément AGR qui se manifeste comme *-ont/-ent* dans (16) et (17), et si INFL(ectio) est la tête de S, alors on pourrait rendre compte de (17) en exigeant que l'antécédent de AGR soit contenu dans une catégorie (ici, S) qui est une projection de ce même AGR/INFL².

Il serait raisonnable de penser que, si l'accord du verbe à temps fini est soumis à une telle restriction de localité, celui du participe passé devrait l'être aussi. Il est peu plausible cependant que *combien de tables* en (2) soit contenu dans une projection de l'élément AGR qui s'y manifeste sur le participe passé. On en conclura que *repeintes* en (2) ne s'accorde pas directement avec *combien de tables*.

Ce paradoxe apparent se dissipe, si on fait entrer en ligne de compte des phrases comme (18) :

(18) Je croyais ces tables repeintes.

L'exemple (18) a vraisemblablement la représentation suivante : ... [ces tables_i [repeintes [e]_i]], où [e] est la trace de *ces tables*. L'accord qui se manifeste en (18) a un caractère local indéniable : *repeintes* s'accorde avec *ces tables*, qui est quasi-certainement contenu dans une projection de *repeintes* (ou de l'AGR qui lui est associé, si la représentation plus développée (cf. note 1) : ... [ces tables [AGR [repeintes [e]]]] est correcte). Le constituant [ces tables repeintes] de (18) sera considéré comme une «phrase réduite» (c'est-à-dire une phrase sans verbe)³.

Notre hypothèse est que (2) contient une telle phrase réduite, et que la présence à l'intérieur de (2) de cette phrase réduite restitue un caractère local à l'accord du participe passé. La structure de (2) sera, en première approximation, la suivante :

(19) ... combien de tables_i ils ont [[e]_i repeintes [e]_i].

(Le constituant [[e]_i repeintes [e]_i] de (19) constitue une phrase réduite comparable à celle de (18) (ou encore comparable à celle de *Je sais combien de tables_i elle croyait [[e]_i repeintes [e]_i]*). Cette phrase réduite correspond à un complément de l'auxiliaire *avoir* en (19), là où il s'agit d'une phrase réduite complément de *croire* en (18).

L'analyse de (2) que nous venons de proposer pourrait paraître surprenante dans la mesure où (20) est impossible avec une interprétation parallèle à celle de *ils ont repeint beaucoup de tables* :

(20) * Ils ont beaucoup de tables repeintes.

Il existe cependant d'autres constructions bien connues où nous retrouvons précisément des cas de mouvement *qu-* sans que la phrase correspondante sans mouvement soit possible :

(21) La personne que je croyais avoir disparu.

(22) * Je croyais cette personne avoir disparu.

Nous avons proposé ailleurs une analyse de (21) vs. (22) qui leur attribue la même structure en constituants, mais établit la distinction voulue en termes de Cas et de gouvernement (rejection)⁴. Le contraste entre (19) et (20) sera analysé au moyen des mêmes outils. On se gardera pourtant d'effectuer un rapprochement trop serré entre le problème de (20) et celui de (22), vu la différence qui se constate au niveau des clitiques :

(23) Ils l'ont repeinte. (= (1)).

(24) * ? Je la croyais avoir disparu.

Dans les références de la note 4, le caractère déviant de (24) est essentiellement attribué au fait que la position sujet d'une infinitive ne peut généralement pas être gouvernée par un verbe comme *croire*. Les phrases réduites ont une position sujet qui se laisse gouverner plus facilement, comme l'illustrent les exemples suivants :

(25) Je la croyais disparue.
Je les croyais repeintes.

Nous admettrons en effet que l'auxiliaire *avoir* peut gouverner la position sujet de la phrase réduite qui lui est enchâssée, et que la représentation de (23) est (26), où *repeinte* s'accorde, de manière locale, avec la catégorie vide à sa gauche (qui est le sujet superficiel de la phrase réduite) :

(26) Ils l_i ont [[e]_i repeinte [e]_i].

Nous supposerons, pourtant, que l'auxiliaire *avoir* (peut-être de façon plus générale tous les auxiliaires de temps) ne peut pas assigner de Cas. Cela implique que le Cas de *la* dans (26) doit provenir non pas de *avoir*, mais de *repeinte*, qui doit pouvoir assigner un Cas à son objet (c'est-à-dire à la catégorie vide à sa droite). Que l'assignation du Cas (objectif) par un participe passé soit possible en français se voit clairement dans (27)⁵ :

(27) comme il me l'a été dit.

La chaîne qui, dans (26), comprend le clitique *la* et les deux catégories vides, respecte donc le filtre des Cas⁶.

Nous excluons (20) à l'aide du principe suivant :

(28) Si une chaîne dont la tête (la position qui c-commande toutes

les autres) est une A-position (position (argumentale) sujet ou objet canonique) est marquée pour le Cas, alors c'est à la position tête que ce Cas doit être assigné.

Le principe (28) suffit à exclure (20), puisque *beaucoup de tables*, qui y est tête de chaîne, est dans une A-position (sujet de la phrase réduite) mais n'est pas dans une position à laquelle est assigné un Cas. La structure (23)/(26) est compatible avec (28) cependant, étant donné que la tête de chaîne, *la*, n'est pas dans une A-position.

Une chaîne thématique ne peut pas contenir d'opérateur et *combien de tables* ne figure dans aucune chaîne dans (19). La première catégorie vide y est donc tête de chaîne, et (19) viole le principe (28), de la même manière que (20). Il faut en conclure que (2), qui est grammatical, a plutôt la représentation (29) :

(29) ... combien de tables_i ils ont [[e]_i [[e]_i repeintes [e]_i]].

La structure (29) fait apparaître une catégorie vide dans le COMP de la phrase réduite⁷. Cette catégorie vide compte comme tête de chaîne (cf. Kayne 1983, sect. 1), ce qui permet à (29) de ne pas violer (28), dans la mesure où COMP n'est pas une A-position. (La chaîne en question recevra toujours dans (29) son Cas de *repeinte*).

S'il est correct de poser (26), on pourrait se demander pourquoi il n'est pas possible de rajouter un agent à ce type de structure, comme cela est illustré en (30) :

(30) * Ils l'ont repeinte par Marie.

La réponse est à trouver, selon nous, du côté de la théorie des rôles thématiques, et soulève la question de savoir comment *ils* reçoit son θ -rôle dans (26). Il semble raisonnable de penser que l'auxiliaire *avoir* ne constitue pas la source du θ -rôle de *ils*, qui devrait plutôt recevoir le θ -rôle que le verbe *repeindre* assigne normalement à son sujet profond. Admettons que le participe passé des structures passives «absorbe» le θ -rôle que le verbe correspondant au participe passé assignerait normalement à la position sujet⁸. On sait que ce θ -rôle peut par la suite être associé à l'objet de la préposition *par*, comme l'illustre (31) :

(31) Cette table a été repeinte par Marie.

Si cela se produisait dans (30), cependant, *ils* resterait sans aucun θ -rôle (il n'y a pas de SN qui corresponde au *ils* de (30) dans (31)), et (30) violerait le θ -critère (qui exige que tout argument porte un θ -rôle).

Que se passe-t-il dans (26) ? Nous adopterons pour l'essentiel une idée de Hoekstra 1984, p. 282, en admettant que l'auxiliaire

avoir a précisément la propriété de pouvoir transmettre à son sujet le θ -rôle absorbé par le participe passé⁹. Cela revient à dire que dans (26) le θ -rôle absorbé par *repeinte* est transmis à *ils* par *avoir*, ce qui rend la phrase compatible avec le θ -critère.

III. Nous sommes maintenant à même d'aborder les six problèmes signalés dans la section I. Il s'agit d'abord de savoir pourquoi (7) que nous répétons en (32) est agrammatical :

(32) * Je ne sais pas combien de tables il a été repeintes.

Nous savons que *repeintes* ne peut pas s'accorder directement avec *combien de tables*, qui en est trop éloigné. Reste à savoir pourquoi (32) ne peut pas se voir associer une représentation comparable à celle de (29), c'est-à-dire une représentation comme (33) :

(33) ... [combien de tables]_j il a été [e]_j [e]_j repeintes [e]_j.

Il est tentant de relier le contraste entre (2)/(29) et (32)/(33) à celui qu'on observe entre (34) et (35) :

(34) les tables qu'on a dit qui seraient repeintes (les premières)

(35) * les tables qu'il a été dit qui seraient repeintes (les premières)

L'extraction du sujet de l'enchâssée, possible, à l'aide de *qui*, dans (34), ne l'est pas dans (35), qui contient un sujet impersonnel *il*, tout comme (33), qui est également un exemple d'extraction du sujet d'une phrase enchâssée (réduite). La raison d'être du caractère déviant de (32) et de (35) pourrait être la suivante : Supposons que *il* doit être coïncidé avec le complément phrastique, que la tête de ce complément est *qui* dans (35) et la première catégorie vide dans (32)/(33), et que tête et projection portent le même indice¹⁰. Par le jeu des indices, la catégorie vide sujet enchâssée dans les deux phrases se trouve porter le même indice que *il*. Cette catégorie vide est cependant censée servir de variable au syntagme opérateur dans chaque cas, et n'a donc pas le droit d'avoir *il* comme antécédent local (antécédent le plus proche)¹¹, d'où, selon cette idée, l'agrammaticalité de (32) (et de (35)).

Le deuxième problème signalé dans la première section concerne le point suivant : Pourquoi l'accord est-il impossible, avec *il* impersonnel en (8), répété ci-dessous en (36) ? :

(36) * Quelle chaleur atroce il a faite ces jours-ci !

Étant donné l'ensemble de nos hypothèses, (36) a la représentation suivante :

(37) quelle chaleur atroce_j il a [e]_j [e]_j faite [e]_j.

On sait cependant que les impersonnels ne peuvent pas se

mettre au passif :

(38) Il a fait une chaleur atroce.

(39) * Une chaleur atroce a été faite ces jours-ci.

L'agrammaticalité de (36) peut donc être liée, dans le cadre de notre analyse, à celle de (39)¹².

Un troisième problème est posé par le contraste entre (9) répété en (40) et (10) répété en (41) :

(40) une femme qu'on a dite belle.

(41) * ? une femme qu'on a dite ne pas être belle.

(40) a la représentation : ... a [e]_j [e]_j dite [e]_j belle. Aucun principe n'est violé. (41) devrait avoir la représentation (42) :

(42) ... a [e]_j [e]_j dite [e]_j ne pas être belle.

La structure participiale enchâssée de (40) est par ailleurs bien formée, comme on s'y attend, mais l'exemple (44) montre que celle de (41) ne l'est pas :

(43) Cette femme a été dite belle.

(44) * ? Cette femme a été dite ne pas être belle.

L'analyse de l'accord du participe passé développée ci-dessus permet de comprendre le contraste entre (41) et (40) en fonction de celui entre (44) et (43)¹³.

Le quatrième problème envisagé concerne les constructions causatives :

(45) * Il les a faites réparer par un ami. (= (11)).

Pour que (45) soit possible, il faudrait, selon notre analyse, qu'il y ait une phrase réduite participiale enchâssée sous *avoir* (cf. (26)) :

(46) ... les_j a [e]_j faites réparer [e]_j ...

L'impossibilité d'accord en (45) se rapproche donc de l'agrammaticalité de (47), abstraction faite de *ont été* :

(47) * Elles ont été faites réparer par un ami.

Comme (47) le montre, la construction causative ne se met pas à la forme passive en français. Cela n'est pas vrai de l'italien, comme le montre l'exemple suivant¹⁴ :

(48) Sono state fatte riparare da un amico.

Cette observation permet une réponse immédiate, de notre point de vue, à la question de savoir pourquoi l'équivalent de (45) est grammatical en italien :

(49) Le ha fatte riparare da un amico. (= (12)).

La corrélation entre l'accord du participe passé et la construction passive pourrait cependant sembler être affaiblie, en italien, par le contraste entre (50) et (51) :

(50) Gianni le ha volute riparare.
«Jean les a voulues réparer».

(51) * Sono state volute riparare da Gianni.
«(Elles) ont été voulues réparer par Jean».

A y regarder de plus près, il n'en est rien. Nous suivons l'analyse de Burzio 1981, p. 576, en admettant que ce qui ne va pas dans (51), c'est que le PRO sujet de l'infinitive manque de contrôleur, c'est-à-dire d'antécédent, alors que ce PRO a besoin d'un antécédent qui le c-commande. En (51), Gianni ne c-commande pas PRO, alors que PRO est bien c-commandé par Gianni (qui reçoit par transmission le θ -rôle sujet de *volere* (*vouloir*))¹⁵ en (50), comme l'illustre (52) :

(52) Gianni_i le_j ha [[e]_j volute PRO_i riparare [e]_j].

Le cinquième problème évoqué ci-dessus est le suivant : Pourquoi y a-t-il un contraste entre le français et l'italien en ce qui concerne *en*, comme l'illustre le contraste entre (13) et (14) répété ci-dessous :

(53) * Paul en a reprises deux.

(54) Paolo ne ha riprese due.

Commençons par le français, en posant la question de savoir pourquoi le participe ne s'accorde pas avec *en*, là où il peut s'accorder avec les clitiques accusatifs. Notre analyse nous amène à dire que le participe passé ne s'accorde directement ni avec *en* ni avec un clitique accusatif, mais uniquement avec son SN sujet, lequel peut avoir un clitique accusatif comme antécédent, comme dans (26), répété ci-dessous en (55) :

(55) Paul les_ia [e]_j reprises [e]_j.

La vraie question posée ici est donc de savoir pourquoi (56) n'est pas aussi bien formé que (55) :

(56) Paul en a [e] reprises [deux [e]].

La différence essentielle entre ces deux représentations réside, selon nous, dans le fait que *en* ne correspond qu'à une partie de SN, contrairement à *les*. Cette différence aura une incidence sur la répartition des traits pronominaux de *les* et de *en*. En (55), on peut considérer que c'est la catégorie vide qui occupe la position sujet de la phrase réduite qui est pronominale (c'est-à-dire qui reprend le caractère pronominal de son antécédent), tandis que l'autre, celle qui se trouve en position objet, est une simple

anaphore non-pronominale.

En (56), par contre, étant donné le statut spécial de *en*, il est peu plausible de faire partager ses traits pronominaux par la catégorie vide sujet, qui est un SN entier. Supposons donc que ce soit l'autre catégorie vide, celle qui fait partie du SN objet de *reprises*, qui les partage. Est-ce que cette catégorie vide pronominale est liée par celle qui occupe la position sujet ? Un tel liage donnerait lieu à une violation de la condition de liage qui interdit à un élément pronominal d'être lié dans sa catégorie gouvernante (ici, la phrase réduite). Il y aura liage s'il y a coindexation. La catégorie vide sujet est censée déterminer l'accord avec *reprises* en (56) et doit donc être coindicée avec le SN objet de *reprises*, [deux [e]] : Paul en a [e]_i reprises [deux [e]]_i.

Pollock (à paraître-a) a montré tout l'intérêt qu'il y a à considérer qu'il y a coindexation entre *en*, la trace de *en*, et le SN dont la trace de *en* est la tête¹⁶. Il s'ensuit que le réseau complet de coindexation de (53) et de sa représentation (56) doit être (57) :

(57) Paul en_i a [e]_i reprises [deux [e]]_i.

La catégorie vide pronominale (la deuxième) est bien liée par l'autre en (57), ce qui provoque une violation des conditions de liage, qui permet de rendre compte de l'agrammaticalité de (53). (Aucune violation ne se produit en (55), puisque la catégorie vide pronominale (la première) n'y est pas liée par l'autre).

Le contraste entre le français et l'italien, c'est-à-dire entre (53) et (54), peut maintenant se comprendre comme découlant du caractère «langue à inversion libre du sujet» de l'italien. Il y a un rapprochement qui se présente à l'esprit entre (53) et (54) d'un côté et (58) et (59) de l'autre :

(58) * ? le jour où en ont été repris(es) deux.

(59) il giorno in cui ne sono stati/e ripresi/e due.

L'exemple (58) est exclu, selon Pollock (à paraître-a), par les conditions de liage, car *en* (ou sa trace, si nous avons raison ci-dessus) est lié par la catégorie vide sujet. Pollock suggère de distinguer (59) de (58) en admettant pour l'essentiel que la catégorie vide sujet peut (et ce serait là une propriété intimement liée à l'inversion libre) ne pas compter comme une A-position en italien. Si, comme cela est suggéré dans Kayne 1983, sect. 9, l'exigence de non-liage (à l'intérieur d'une catégorie gouvernante) pour les éléments pronominaux ne s'établit que par rapport aux A-positions, alors (59) ne viole pas les conditions de liage.

L'ensemble de ces hypothèses nous permet d'expliquer le caractère bien formé de la représentation de (54), (60) qui est l'équivalent de (57) en français :

(60) Paolo ne_j ha [[e]_j riprese [due [e]_j]_i].

La deuxième catégorie vide, pronominale, est liée par la première, mais, celle-ci ne se trouvant pas dans une A-position, aucune violation de la théorie du liage ne se produit dans cette langue¹⁷.

Il y a un contraste en italien entre (54) et (61), cette dernière phrase étant cependant grammaticale dans un registre formel de la langue :

(61) (*) Paolo ha riprese due cose.

Ce contraste suggère fortement que la catégorie vide sujet en (60) n'est licite qu'en fonction de la présence de *ne*, qui lui sert d'antécédent. Un tel antécédent manque en (61)¹⁸.

Belletti 1983 a fait remarquer un contraste qui est à première vue inattendu entre (62), qui se comporte comme (5) ou (61), et (63) :

(62) * Gianni ha conosciuta Maria.

(63) Conosciuta Maria, Gianni è cambiato del tutto.

Elle développe une analyse qui fait intervenir un PRO contrôlé par *Gianni* : «PRO conosciuta Maria, ...», ce qui revient à faire accorder directement le participe avec son objet qui le suit, alors que nous avons écarté la possibilité qu'un participe puisse s'accorder avec son objet. Nous sommes donc amené à esquisser une analyse de (63), qui lui associe une phrase réduite à l'intérieur de laquelle *Maria* occupe la position sujet. (Si *Maria* occupait la position objet, (63) serait parallèle à (61)). Cela revient à suggérer que (63) fait intervenir un déplacement vers la gauche du participe, comparable à celui qu'on observe à propos des gérondifs (cf. Rizzi 1982) :

(64) Avendo Maria comprato il libro, Gianni...

L'absence de (63) en français peut maintenant être réduite à celle de (64) :

(65) * Connue Marie, Jean a changé complètement.

(66) * Ayant Marie acheté le livre, Jean...

La représentation de (63) est, selon cette idée, la suivante :

(67) conosciuta_j Maria_i [e]_j [e]_i...

Maria reçoit le Cas objectif de *conosciuta* (comme le montre le contraste entre *conosciuta me* et * *conosciuta io*, que signale

Belletti). L'accord se fait en faisant abstraction du déplacement du participe (comme dans *Where have you been ?*, *Was haben Sie gemacht ?*, etc.). L'interprétation de contrôle dans (63) fait penser à la transmission du θ -rôle sujet par *avoir* (cf. la discussion de (30)). (L'hypothèse d'une catégorie PRO ne suffit en tout cas pas pour rendre compte de *Une fois la main mise à la pâte, tout devient facile*, exemple de Ruwet 1984, note 136). Le caractère apparemment obligatoire de ce contrôle en italien reste encore inexplicé¹⁹, mais une fois admis, celui-ci suffit pour rendre compte de * *Conosciuta Maria da Gianni*, ... de manière comparable à la discussion de (30).

Le sixième des problèmes mentionnés dans la section I concernait l'absence d'accord avec *lo* en (15b) répété en (69) et qui contraste avec (15a) répété en (68) :

(68) Maria lo è stata.

(69) * Maria lo è stato.

Il s'agit de déterminer le statut de la structure que nous avons systématiquement associée à l'accord du participe avec un clitique ; c'est-à-dire, pour le cas qui nous concerne, le statut de (70) :

(70) Maria_j lo_i è [e]_j stato ([e]_j) [e]_i.

(*Maria* lie probablement une trace — voir Couquaux 1979). Nous avons affaire en (70) à une phrase réduite qui correspond partiellement à une phrase passive formée à partir du complément prédicat de *essere*. Autrement dit, (70) a le statut de (71) :

(71) * Intelligent été, Jean est devenu bête.

(69) a donc, lui aussi, le statut de (71), ce qui est correct, puisque les deux phrases sont agrammaticales.

IV. Chaque exemple bien formé d'accord du participe passé s'est révélé jusque-là être analysable en les termes d'une structure où le participe s'accorde directement avec son propre sujet. Si Burzio 1981, pp. 644ss., a raison d'analyser les phrases passives comme contenant de façon générale une phrase réduite [SN V_{participe} SN], (72) constitue aussi un cas d'accord du participe avec son propre sujet :

(72) La ville sera détruite par l'ennemi.

(73) La ville_j sera [[e]_j détruite [e]_j par l'ennemi].

Nous avons proposé ci-dessus que l'auxiliaire *avoir* peut être suivi d'une phrase réduite. Si nous généralisons cette hypothèse, nous

pourrons admettre l'analyse selon laquelle une phrase comme (74) a une représentation proche de celle de (75) :

(74) Les victimes sont mortes il y a des années.

(75) Les victimes_i sont [[e]_i mortes [e]_i] ...

La deuxième catégorie vide est en effet motivée par les travaux de Perlmutter 1978, Burzio 1981, Hoekstra 1984 et Pollock 1983a, à paraître-b. L'exemple (74) illustre le même cas d'accord du participe avec son propre sujet. Supposons, comme nous l'avons fait implicitement jusque-là, que l'accord du participe a toujours ce caractère fortement local²⁰. Nous pouvons aborder l'explication de l'absence d'accord du participe avec le sujet d'un verbe transitif :

(76) * Marie a reprise tout cela.

* Maria ha ripresa tutto questo.

Marie n'est pas le sujet de *reprise*, au sens configurationnel strict, mais est plutôt le sujet de *avoir*. (76) ne serait donc grammatical que s'il était analysable en les termes d'une phrase réduite : «Marie a[[e] reprise tout cela]». La catégorie vide ne peut pas être PRO parce que PRO ne peut pas être gouverné. La position à laquelle est assigné (par *avoir*) le θ -rôle sujet de *reprise* est celle de Marie. Supposons que les traits de l'argument d'une chaîne ne se manifestent jamais dans une position plus basse que la position à laquelle est assigné un rôle thématique. Même si une telle chaîne pouvait se former en (76), l'accord du participe en (76) serait exclu de ce type de structure²¹.

V. La question de l'accord du participe passé en français et en italien a été posée en des termes nouveaux, dans le cadre d'une théorie qui comporte la notion de phrase réduite, et fait appel à la notion de catégorie vide. Les résultats obtenus constituent, selon nous, des arguments qu'on ne peut ignorer en faveur d'une théorie de ce type.

Université de Paris VIII

NOTES

- 1 Pour une réponse possible à la question de savoir pourquoi le participe ne peut pas s'accorder avec le SN objet qui le suit, voir Fauconnier 1974, qui propose de relier l'agrammaticalité de (3) à l'impossibilité d'interpréter *il* et *Jean* comme étant coréférentiels dans une phrase comme *Il a photographié le fils de Jean*. Une autre hypothèse, relativement proche de celle de Fauconnier, poserait la structure : ... [AGR (eement) (= accord) [V participe passé^{SN}]] (avec un déplacement de l'élément AGR sur le participe), mais exigerait que, abstraction faite de ce déplacement, AGR soit c-commandé par le SN avec lequel il est coïncidé, ce qui n'est pas le cas ici. (A c-commande B si le premier nœud branchant qui domine A domine également B).
- 2 Une deuxième possibilité consisterait à traiter AGR comme étant une anaphore, et à faire intervenir les conditions de liage, mais cela pourrait brouiller notre raisonnement concernant (2), étant donné le phénomène d'accord décrit par Kimball et Aissen 1971 et qui se retrouve peut-être en portugais (cf. Moreira da Silva 1983). Pour plus de détails au sujet de AGR en (16), voir Chomsky 1981, Rouveret 1980 et Pollock 1983b.
- 3 L'absence d'un verbe n'a pas besoin d'être mise sur le compte d'une règle d'effacement — cf. Stowell 1983. Le terme «phrase réduite» est emprunté à Belletti 1983.
- 4 Cf. Kayne 1979, 1980. Pour des raffinements importants, voir Pollock 1983a, à paraître-b.
- 5 Pour d'autres arguments allant dans le même sens, voir Pollock 1981, 1983a, à paraître-b.
- 6 Lequel exige qu'à toute chaîne thématique (à part celles dont la tête est PRO) soit associé un Cas. Sur la notion de chaîne, voir Chomsky 1981, chap. 6, Kayne 1983, Pollock 1983 b.
- 7 Qu'une phrase réduite puisse avoir une position COMP dans le cas général ressort de l'étude de Mouchaweh 1984 et 1985 ; cf. aussi Pesetsky 1984. La complexité accrue de (29) par rapport à (26) paraît être justifiée par l'observation que l'équivalent de (2) que l'on opposera à (4) est marginal en italien, et a même pour certains le statut de (5) (cf. Burzio 1981, p. 92). La représentation (29) ressemble à celle qu'a, selon les références de la note 4, l'exemple (21).
Il est à remarquer que (3) montre qu'un déplacement vers la droite à partir de (20) ne neutralise pas la violation de (28), parce que dans ce cas la nouvelle position adjointe ne peut vraisemblablement pas faire partie d'une chaîne thématique.
- 8 Cf. Burzio 1981, Chomsky 1981.
- 9 Ceci pourrait permettre, comme le propose Hoekstra, de se passer de toute distinction entre participes passés passif et actif (quand il n'y a pas de distinction morphologique). L'absorption pourrait avoir lieu dans tous les cas, et la transmission se produire même dans des cas simples (sans phrase réduite enchâssée) comme dans *Ils ont repeint la table*. Cette transmission serait éventuellement à rapprocher de la θ -percolation proposée par Kayne (à paraître).

- 10 Ce raisonnement se tiendrait également dans le cas où la tête serait INFL, étant donné la coindexation qu'il y a dans ces cas entre INFL et *qui*/[e]_j. L'idée selon laquelle tête et projection portent le même indice remonte à Williams 1982 (pour le français, voir Pollock, à paraître-a).
- 11 Pour d'autres exemples de ce genre de violation, voir Pollock 1983a, b, Kayne 1983.
- 12 Si l'hypothèse évoquée à la note 9 ci-dessus à propos de Hoekstra 1984 est juste, (36) et (39) ne peuvent pas, étant donné (38), se comprendre à la manière de Burzio 1981, qui a proposé d'interdire la formation du participe passé passif à partir d'un verbe à sujet non-thématique. Une autre façon prometteuse de voir les choses pourrait passer par un rapprochement entre (36) et (32).
- 13 Sur l'agrammaticalité de (44), voir Kayne 1980 et Pollock 1983a, à paraître-b.
- 14 Pour ce contraste, voir Zubizarreta (à paraître).
- 15 Ce raisonnement, qui est indépendant de la question de savoir si Burzio a raison de poser un déplacement de *riparare* [e]_j à gauche de PRO, s'étend à *potere* : *Gianni_i le_j ha [e]_j potute [e]_j riparare [e]_j*, structure qui pourrait suggérer que la phrase réduite, n'étant pas un argument au sens strict, ne compte pas comme un domaine opaque. Le «?» que Burzio 1981, p. 606, attribue à une phrase comparable avec *andare* pourrait de notre point de vue ne pas relever d'un conflit de Cas. (45), où il ne s'agit ni de contrôle de PRO ni de Montée, n'est pas affecté par cet argument. (Il y a des exemples attestés de (45) chez Harmer 1979, p. 75 ; notre analyse prédit que si un francophone acceptait (45), il accepterait aussi (47)).
- 16 Cf. aussi la discussion de (32)/(35) plus haut. Que la trace d'un clitique soit soumise en tant que pronominal aux conditions de liage ressort clairement de l'étude de ? *Jean me le lui a fait présenter*, qui, pour ceux qui l'acceptent, permet d'interpréter *lui*, mais non *le*, comme renvoyant à *Jean* (cf. Morin 1979), ce qui suggère de faire marcher la condition de liage en question par rapport aux traces des clitiques (ce qui n'affecte pas l'essentiel de Pollock (à paraître-a)).
- * *Paul en a reprises* est exclu exactement comme (53), la structure en étant : ... reprises [ϕ [e]], où ϕ est un déterminant — voir Kayne 1977, sect. 2.9. * *Paul en a deux reprises* est exclu par (28) (dans l'interprétation pertinente) parallèlement à (20), dans la mesure où (*en*, [*deux* [e]], [e]) est une chaîne mal formée (parce que contenant deux arguments, même s'ils sont coïncidés).
- 17 L'accord se ferait entre *riprese* et la première catégorie vide. Il y a peut-être un rapprochement à faire ici avec l'accord qui peut se faire entre un verbe (à temps fini) et un «topic» — voir la note 2. Une chaîne ([e], [*due* [e]]) en (60) n'enfreindrait pas (28), puisque la tête occuperait une position qui n'est pas une A-position.
- 18 La catégorie vide sujet de (59) n'aurait pas besoin d'antécédent, parce que suffisamment bien «identifiée» par AGR. En (60) et (61), AGR ne suffirait pas pour identifier [e] non-nominatif, AGR n'y étant pas marqué pour la personne (mais seulement pour le nombre et le genre) — cf. Borer 1984a, b.

- Pour ce qui concerne le registre d'italien dans lequel (61) est acceptable (par ex. Lepschy et Lepschy 1981, pp. 169-171), on pourrait penser à la possibilité que *avere* puisse y assigner un Cas. Tel semble d'ailleurs être le cas en moyen français — cf. Martin et Wilmet 1980, p. 221.
- 19 Pour l'analyse de Belletti, il y a le problème de savoir ce qui pourrait écarter (67). L'impossibilité d'enchâsser (67) sous *avere* (du moins en italien courant — un tel enchâssement permettrait d'engendrer (61), sans recourir à l'assignation du Cas par *avere* (cf. note 18) ; cf. peut-être l'enchâssement de structures à infinitive antéposée, également d'un registre marqué (cf. Rizzi 1982)) pourrait être liée à celle d'enchâsser une structure qui comporte un verbe fini antéposé — cf. Kayne 1982.
- L'hypothèse qui fait intervenir une catégorie PRO dans l'analyse de (63) est incompatible (dans le cas d'un verbe à sujet thématique, ce qui pourrait permettre «PRO *elogiatosi* [e]» si Burzio 1981 a raison) avec la proposition de Hoekstra mentionnée à la note 9, proposition qui rend compte de manière simple de **Telefonato a Gianni*, ... (exemple de Belletti ; des exemples apparemment comparables sont pourtant acceptés, dans d'autres contextes, par Burzio 1981, p. 536 et Manzini 1983, p. 128).
- L'exemple *Elogiato solo se stesso*, ... («Loué seulement soi-même...») de Belletti pourrait être rapproché de *Une chose comme ça ne devrait pas être dite de soi-même*, ... *da Gianni per se stesso* (Fresina 1980, p. 241), etc. L'impossibilité de **Detto che-S*, ... pourrait être rapprochée de celle de **That she was departing announced*, ..., où il ne s'agit vraisemblablement pas de l'accord, mais peut-être de différences entre S et SN — cf. Koster 1978.
- La question de savoir quelle est la meilleure façon de rendre l'accord de (4) obligatoire en italien (avec *lo*, *la*, *li*, *le*) reste ouverte.
- 20 Cf. la discussion de (16) ss. *Jean se les_i est [e]_j offertes [e]_j* qui comporte un transitif, est comparable à (75) (et à (55)).
- 21 Sans qu'on ait besoin de formuler une règle complexe spécifique à l'accord du participe passé, du genre de celle proposée dans Burzio 1981. Reste ouverte la question de savoir pourquoi il existe un contraste entre *Si è comprata due libri* (Burzio 1981, p. 446) et **Elle s'est offerte deux livres*.

BIBLIOGRAPHIE

- Belletti, A. (1983), «Frasì ridotte assolute», *Rivista di Grammatica Generativa*, 6 (1981), pp. 3-32.
- Borer, H. (1984a), *Parametric Syntax*, Foris, Dordrecht.
- (1984b), «I-Subjects», ms., Université de Californie à Irvine.
- Burzio, L. (1981), *Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries*, Thèse de Ph. D., MIT, Cambridge, Mass.
- Chomsky, N. (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- Couquaux, D. (1979), «Sur la syntaxe des phrases prédicatives en français», *Linguisticae Investigationes*, 3, pp. 245-284.
- Fauconnier, G. (1974), *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?*, Le Seuil, Paris.

- Fresina, C. (1980), *Aspects de la grammaire transformationnelle de l'italien*, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII.
- Harmer, L.C. (1979), *Uncertainties in French Grammar*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Hoekstra, T.A. (1984), *Transitivity : Grammatical Relations in Government-Binding Theory*, Foris, Dordrecht.
- Kayne, R.S. (1977), *Syntaxe du français : le cycle transformationnel*, Le Seuil, Paris.
- (1979), «Extensions du liage et du marquage du cas», *Linguisticae Investigationes*, 3, pp. 29-55.
- (1980), «De certaines différences entre le français et l'anglais», *Langages*, 60, pp. 47-64.
- (1982), «Predicates and Arguments, Verbs and Nouns», abstract d'une communication présentée au colloque du GLOW, *GLOW Newsletter*, 8, 24, Université de Tilburg.
- (1983), «Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français», *Langue Française*, 58, pp. 36-65.
- (à paraître), «Principles of Particle Constructions», dans J. Guéron, H.-G. Obenauer et J.-Y. Pollock, édés., *Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.
- Kimball, J.-P. et Aissen, J. (1971), «I Think, You Think, He Think», *Linguistic Inquiry*, 2, pp. 242-246.
- Koster, J. (1978), «Why Subject Sentences Don't Exist», dans S.J. Keyser, éd., *Recent Transformational Studies in European Languages*, Linguistic Inquiry Monograph 3, MIT Press, Cambridge, Mass., pp. 53-64.
- Lepschy, A.L. et Lepschy, G. (1981), *La lingua italiana : storia, varietà dell'uso, grammatica*, Bompiani, Milan.
- Manzini, M.-R. (1983), *Restructuring and Reanalysis*, Thèse de Ph. D, MIT, Cambridge, Mass.
- Martin, R. et Wilmet, M. (1980), *Manuel du français du moyen âge : 2. syntaxe du moyen français*, Sobodi, Bordeaux.
- Moreira da Silva, S. (1983), *Études sur la symétrie et l'asymétrie SUJET/OBJET dans le portugais du Brésil*, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris VIII.
- Morin, Y.-C. (1979), «La morphophonologie des pronoms clitiques en français populaire», *Cahier de linguistique n° 9*, Les Presses de l'Université du Québec, Montréal, pp. 1-36.
- Mouchaweh, L. (1984), «En faveur des 'small clauses'», *Recherches Linguistiques*, 12, Université de Paris VIII, pp. 92-124.
- Perlmutter, D. (1978), «Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis», *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, UCLA.
- Pesetsky, D. (1984), «Extraction Domains and a Surprising Subject-Object Asymmetry», communication présentée au colloque du GLOW, Copenhague.
- Pollock, J.-Y. (1981), «On Case and Impersonal Constructions», dans R. May et J. Koster, édés., *Levels of Syntactic Representation*, Foris, Dordrecht, pp. 219-252.
- (1983a) «Accord, chaînes impersonnelles et variables», *Linguisticae Investigationes*, 7, pp. 131-181.
- (1983b), «Sur quelques propriétés des phrases copulatives en français», *Langue Française*, 58, pp. 89-125.
- (à paraître-a), «Sur la syntaxe de *en* et le paramètre du sujet nul», dans D. Couquaux et M. Ronat, édés., *La grammaire modulaire*, Editions de Minuit, Paris.
- (à paraître-b), «On Case and the Syntax of Infinitives in French», dans J. Guéron, H.-G. Obenauer et J.-Y. Pollock, édés., *Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.

- Rizzi, L. (1982), *Issues in Italian Syntax*, Foris, Dordrecht.
- Rouveret, A. (1980), «Sur la notion de proposition finie, gouvernement et inversion», *Langages*, 60, pp. 75-107.
- Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Le Seuil, Paris.
- (1984), «Du bon usage des expressions idiomatiques», *Recherches Linguistiques*, 11, Université de Paris VIII, pp. 5-84.
- Stowell, T. (1983), «Subject across Categories», *The Linguistic Review*, 2, pp. 285-312.
- Williams, E. (1982), «The NP Cycle», *Linguistic Inquiry*, 13, pp. 277-295.
- Zubizarreta, M.-L. (à paraître), «Le statut morpho-syntaxique des verbes causatifs dans les langues romanes», dans D. Couquaux et M. Ronat, édés., *La grammaire modulaire*, Editions de Minuit, Paris.

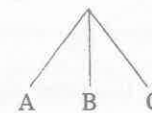
DE LA QUANTIFICATION A DISTANCE ET DES NOMINALISATIONS EN FRANÇAIS

Loubana MOUCHAWEH

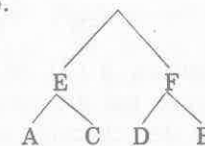
1. Introduction.

Une anaphore répondant aux principes du liage définis par Chomsky 1981¹ doit entrer dans une relation structurale de c-commande avec son antécédent (i.e. le premier nœud qui branche et qui domine l'antécédent doit également dominer l'anaphore). Kayne 1982 propose de remplacer la notion de c-commande par une contrainte plus restrictive, restreignant les contextes où un syntagme nominal peut être interprété comme l'antécédent d'une anaphore. A ses yeux, les relations configurationnelles exprimées par les arbres doivent être interprétées en termes de chemins. Un chemin est dit ambigu quand il existe un choix (vers le bas) entre deux branches non encore empruntées. Ainsi, le chemin allant de B à A est ambigu dans (1b) et dans (1a) où nous avons le choix entre deux nœuds A et C, et où il s'en suit que A ne pourrait pas servir d'antécédent à une anaphore engendrée sous B :

(1) a.

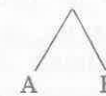


b.

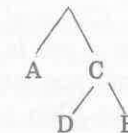


Par contre, le chemin de B à A est non ambigu dans (1c) et (1d) :

c.



d.



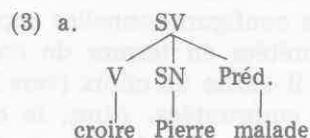
On peut penser, conformément à l'analyse de Kayne, que la condition des chemins non ambigus remplace celle de c-commande chaque fois que cette notion intervient. Il s'agit donc d'une contrainte qui porte aussi bien sur l'interprétation (la théorie du liage) que sur la relation de gouvernement² et de gouvernement propre.

S'il est nécessaire, pour que A gouverne B, que le chemin allant de B à A soit non ambigu, et à supposer que le gouvernement, comme les principes du liage et le principe des catégories vides (ECP) intervient en structure-S, il ne pourra exister de branchement à plus de deux branches à ce niveau que si aucun des nœuds sœurs n'a à gouverner un élément à ce même niveau de représentation.

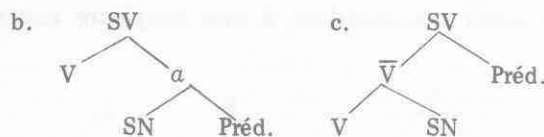
Considérons en français un verbe comme «croire» qui est sous-catégorisé pour deux compléments, un syntagme nominal (SN) et un prédicat :

(2) Je crois Pierre malade.

Le syntagme nominal doit recevoir un cas du verbe et doit par conséquent être gouverné par ce dernier. La condition des chemins non ambigus sur le gouvernement a pour conséquence immédiate d'éliminer (3a) où le chemin allant du SN jusqu'au verbe est ambigu, et où le SN ne saurait être gouverné par le verbe :



Reste deux structures possibles, (3b) et (3c) :



L'attribution à (2) de la structure illustrée dans (3b) nous semble appuyée par des considérations empiriques indépendantes de la théorie des chemins non ambigus. Nous nous appliquerons à montrer, en effet, que la théorie des «petites propositions» (Small Clauses) (formulée par Stowell 1981 et reprise et développée par Kayne 1982), selon laquelle les deux compléments de «croire» en (2) sont engendrés sous un constituant phrasique *a* (tel que *a* est la projection maximale du prédicat et le syntagme nominal son sujet structural) permet de rendre compte de façon élégante d'un certain nombre de faits. Elle permet en particulier de mieux comprendre le phénomène de la dérivation nominale en français d'une part, et les particularités de la quantification à distance d'autre part. Le comportement de ces constructions cesse d'être mystérieux une fois ramené à un principe précis de la grammaire universelle, celui des catégories vides. Pour faire ce rapprochement entre ces deux phénomènes qui n'ont pas de rapport évident entre eux, nous serons amené à

adopter une définition de la notion de gouvernement différente de celle développée par Chomsky 1981 et Aoun et Sportiche 1980.

Nous proposerons par ailleurs une extension de l'analyse en termes de «petite proposition» à d'autres constructions, les structures du type [V SN SP] et les phrases à contrôle de l'objet.

2. Quantification à distance, cyclicité successive et gouvernement propre.

2.1. Le phénomène de quantification à distance (QAD), propre au français³, permet (4b) à côté de (4a) :

- (4) a. J'ai mangé beaucoup de gâteaux.
b. J'ai beaucoup mangé de gâteaux.

Dans (4a), le quantifieur-adverbe et le nom quantifié apparaissent dans une configuration canonique. Dans (4b), le syntagme nominal quantifié et le quantifieur sont dissociés et le quantifieur-adverbe apparaît dans une position \bar{A} à gauche du verbe non-fini⁴.

Admettons que le syntagme nominal objet de (4b) soit précédé d'un quantifieur vide comme dans (5), conformément à l'analyse de Kayne 1977 :

- (5) SN [e] de gâteaux.

La catégorie vide est localement \bar{A} -liée⁵ par le quantifieur lexical *beaucoup*. Admettons par ailleurs que, de façon générale, les catégories vides doivent être identifiées, non pas en fonction de la position (argumentale ou non) de leur lieu local, mais en fonction du statut d'opérateur ou de non-opérateur de ce lieu. Une catégorie vide sera ainsi définie comme une variable si et seulement si elle est dans une position argumentale (une position-A) et est localement liée par un opérateur. Admettons enfin l'hypothèse selon laquelle «beaucoup», contrairement à «tous» et aux éléments QU est un non-opérateur et que la catégorie vide qu'il lie est une anaphore, conformément à l'analyse développée dans Obenauer 1983. Il est ainsi communément admis, dans le cadre théorique actuel⁶, que la catégorie vide coïncidée avec «beaucoup» ne doit pas rester libre dans sa catégorie gouvernante minimale en (6). Ceci revient à dire qu'elle doit être liée dans le domaine de la proposition infinitive et que (6a) et (6b) sont exclues par le principe A de la théorie du liage définie dans Chomsky 1981⁷ :

- (6) a. * Il a beaucoup_i été obligé de boire e_i de lait.
 b. * Il a beaucoup_i risqué d'avoir e_i d'ennuis.

Le principe de liage violé dans (6) n'est en jeu ni dans (7) ni dans (8) qui sont grammaticales et où la trace de «combien» et de «tous» est une variable.

- (7) Combien_i crois-tu qu'elle possède e_i de maisons ?
 (8) J'ai tous_i été obligé de les lire e_i .

Selon cette analyse, l'agrammaticalité de (9) semble pouvoir être rapprochée de celle de (6) et à mettre sur le compte du même principe régissant les anaphores :

- (9) * J'ai beaucoup_i dit que Marie possède e_i de maisons.

Considérons, cependant, le contraste entre (10) et (11)⁸ :

- (10) a. J'ai entendu beaucoup d'étudiants raconter des mensonges.
 b. Nous avons laissé beaucoup d'étudiants assister à ce genre de colloques.
 c. Il a vu beaucoup d'amis faire la guerre.
 d. J'ai écouté beaucoup de cantatrices chanter Aïda.
 (11) a. ?? J'ai beaucoup entendu d'étudiants raconter des mensonges.
 b. ?? Nous avons beaucoup laissé d'étudiants assister à ce genre de colloque.
 c. ?? Il a beaucoup vu d'amis faire la guerre.
 d. ?? J'ai beaucoup écouté de cantatrices chanter Aïda.

Les exemples (11) constituent des paires minimales avec ceux de (12) :

- (12) a. J'en ai entendu trois raconter des mensonges.
 b. Nous en avons laissé plusieurs assister à ce colloque.
 c. Il en a vu quelques-uns faire la guerre.
 d. J'en ai écouté trois chanter Aïda.

Il est évident que le principe de liage concernant les anaphores vides ne peut rendre compte du contraste entre (10) et (11). Le quantifieur vide anaphore est en effet gouverné par le verbe matrice en (11) et a pour catégorie gouvernante minimale la phrase tout entière à l'intérieur de laquelle il est correctement lié comme c'est d'ailleurs le cas de la trace de «en» dans (12).

Le statut d'anaphore du QP [e] lié par *beaucoup* ne va cependant pas de soi et certains acceptent parfaitement (13) et (14) :

- (13) On aurait beaucoup voulu voir de films.
 (14) J'aurais beaucoup voulu que tu boives de bière.

2.2. Obenauer 1983 attribue par ailleurs certaines particularités de la construction de la quantification à distance aux propriétés lexicales du verbe précédé par le quantifieur de caractère adverbial. Selon l'analyse qu'il propose, c'est la structure-S qui détermine l'interprétation des constructions à QAD où le quantifieur adverbial doit être interprété en position préverbale car la quantification du syntagme nominal est obtenue par le biais du verbe : la quantification à distance n'est selon lui possible que dans la mesure où le verbe détermine l'interprétation de son QP-adverbe comme quantifiante (lui donne le sens de «souvent») et non comme intensifiante (en lui donnant le sens d'«intensément»). Cette hypothèse ne peut cependant pas être étendue aux cas de (11) puisque les verbes de ce paradigme («entendre», «voir», «laisser», etc.) permettent l'interprétation quantifiante du quantifieur adverbe et que les syntagmes nominaux objets directs peuvent être quantifiés à distance (par le biais de la quantification de ces verbes) dans ce type de structures :

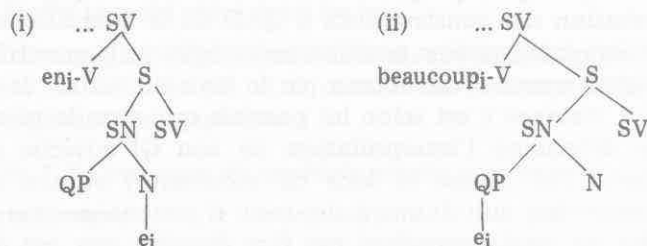
- (15) a. J'ai beaucoup entendu de mensonges.
 b. Il a beaucoup vu de drames absurdes.
 c. J'ai beaucoup laissé d'articles que je jugeais moins intéressants que d'autres.

2.3. Nous aimerions suggérer ici que la différence de grammaticalité entre (10), (11) et (12) doit plutôt être traitée en les termes de la théorie du gouvernement. On sait qu'une catégorie vide doit être proprement gouvernée. Cela semble bien être le cas dans (12) mais non dans (11) bien que le verbe matrice ait la propriété de gouverner à travers S à la suite d'un effacement du nœud \bar{S} (cf. Chomsky 1981). Considérons le contraste entre (11) et (12) à la lumière de (16) :

- (16) Toute catégorie vide e séparée de son gouverneur propre X par deux projections maximales n'est pas accessible à X.

La différence de statut entre (11) et (12) pourrait maintenant s'expliquer à la lumière de l'hypothèse développée par Belletti-Rizzi 1981, suivant laquelle les frontières de projection maximale constituent un domaine opaque au gouvernement de positions périphériques (les positions autres que celle de la tête⁹) alors qu'elles sont transparentes au gouvernement d'une position tête (par un gouverneur extérieur à la projection maximale de cette

tête). La catégorie vide est la tête du syntagme nominal en (12) et n'est donc séparée du verbe de la phrase matrice que par une seule projection maximale, S, (sa propre projection maximale étant transparente au gouvernement de l'extérieur). La catégorie vide est cependant séparée par deux frontières, le S et le SN qui la dominent minimalement en (11) où elle occupe une position périphérique. Ces points sont respectivement illustrés en (i) et (ii) :



Le même problème devrait se poser en (17) où deux nœuds (S et SN) comptant comme projections maximales interviennent entre le quantifieur vide et le verbe de la phrase matrice :

- (17) a. Combien as-tu entendu de garçons crier ?
 b. Combien a-t-il laissé de soldats périr vainement ?
 c. Combien a-t-il vu d'enfants mourir de faim ?

Il nous paraît cependant inconcevable d'attribuer à «combien» le statut de tête d'un syntagme sujet de la proposition enchâssée : Si «combien» était la tête du syntagme nominal quantifié dans (17), «beaucoup» devrait l'être aussi en (11) et (11) serait acceptable au même titre que (17). La contrainte (16) sur le gouvernement (propre) que nous supposons être en jeu dans (11) devrait alors exclure (12). Si le quantifieur était la tête du syntagme en question, la trace de «en» serait nécessairement séparée du verbe de la phrase matrice par deux projections maximales et (12) exclue en fonction de (16). Nous considérerons donc, conformément à Milner 1978 que *beaucoup*, *trop*, *peu*, etc. sont en position de spécifieur (voir aussi Kayne 1981).

Du point de vue syntaxique, la différence cruciale entre «combien» et les quantifieurs prédéterminants (*beaucoup*, *assez*, *peu*, *tant*, etc.) réside dans le fait que seul «combien» porte le trait [+QU] (cf. Obenauer 1976, Gross 1967). C'est peut-être la clef du contraste entre (11) et (17) : la cyclicité successive du mouvement de «combien» laisse une trace intermédiaire dans la position Comp de la proposition infinitive. Cette trace sert de gouverneur propre à la trace la plus enchâssée avec laquelle elle partage le même indice référentiel, et dont elle n'est séparée

que par une seule projection maximale comme cela est illustré en (18) :

- (18) Combien_i as-tu laissé \bar{S} [e_i S[SN[QP e_i de \bar{N}] V_{inf} ...].

2.4. Les contrastes que nous avons relevés à propos de l'extraction de «en», «beaucoup» et «combien» à partir de la position sujet d'une complétive infinitivale se retrouvent dans le paradigme suivant :

- (19) a. ?? Les guerres ont beaucoup laissé d'hommes angoissés.
 b. ?? Ce médicament a beaucoup rendu de femmes malades.
 c. ?? Il a beaucoup jugé d'étudiants intelligents.
 d. ?? Il a beaucoup déclaré d'accusés coupables.
 e. ?? Il a beaucoup trouvé de résultats décevants.
 f. ?? Il a beaucoup considéré de journalistes à la hauteur de cette mission.
 g. ?? Il a beaucoup peint de murs en rouge.
 h. ?? Il a beaucoup mangé de viande crue.
- (20) a. Elles en ont laissé plusieurs angoissés.
 b. Ce médicament en a beaucoup rendu malades.
 c. Il en a jugé quelques-uns intelligents.
 d. Le juge en a déclaré trois coupables.
 e. Il en a trouvé beaucoup décevants.
 f. Il en a considéré quelques-uns à la hauteur de cette mission.
 g. Il en a peint plusieurs en rouge.
 h. Il en a mangé beaucoup crue.
- (21) a. Combien les guerres ont-elles laissé d'hommes angoissés ?
 b. Combien ce médicament a-t-il rendu de femmes malades ?
 c. Combien a-t-il jugé d'étudiants intelligents ?
 d. Combien a-t-il déclaré d'accusés coupables ?
 e. Combien a-t-il trouvé d'articles intéressants ?
 f. Combien a-t-il considéré de journalistes compétents ?
 g. Combien a-t-il peint de murs en rouge ?
 h. Combien a-t-il mangé de viande crue ?

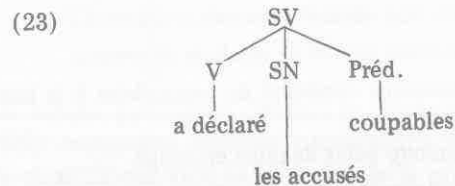
Les exemples (19) sont marginalement acceptés par certains locuteurs qui les trouvent toutefois nettement moins acceptables que (20) et (21) d'une part, et (22) d'autre part :

- (22) a. J'ai beaucoup mangé d'escalopes.
 b. Ils ont beaucoup déclaré de guerres aux peuples voisins.

- c. Il a beaucoup jugé d'accusés.
- d. Il a beaucoup trouvé de solutions.
- e. Il a beaucoup peint de murs.

Les phrases (22) nous amènent à penser que les différences d'acceptabilité entre (19) et (22) d'une part, et (20), (21) de l'autre, doivent être attribuées à des différences structurales plutôt qu'aux propriétés lexicales des verbes en question.

Nous avons déjà remarqué que la théorie des chemins non ambigus a pour conséquence d'exclure une configuration ternaire du type (23) où le verbe doit entrer dans une relation de gouvernement avec le syntagme nominal :



Admettons conformément à Stowell 1981, Chomsky 1981 et Kayne 1982 que, dans (21) le syntagme nominal qui reçoit le cas accusatif du verbe n'est pas un vrai objet de ce dernier mais est plutôt engendré comme le sujet d'une petite proposition XP [SN X]. Selon les définitions habituelles de la notion de gouvernement, aucune catégorie ne peut gouverner à travers une projection maximale. Si nous adoptons une définition de ce type, cela nous amènerait à dire que, si (24) contient une petite proposition, celle-ci ne saurait être une projection maximale car le sujet structural du constituant enchâssé doit être gouverné par le verbe et recevoir un cas de ce dernier :

- (24) Ils ont jugé \overline{SC} [le roi coupable de haute trahison].

En ce qui nous concerne, nous écartons une telle hypothèse et adopterons (16) et le principe (25) qui définit le domaine opaque au gouvernement :

- (25) i. Une projection maximale \overline{X} ne compte pas comme domaine opaque pour le gouvernement de a par β (β extérieur à \overline{X}) si a est la tête de \overline{X} .
- ii. \overline{X} constitue un domaine opaque pour le gouvernement par β d'un élément périphérique a si et seulement si a se trouve dans le domaine de c-commande d'un gouverneur à l'intérieur de \overline{X} , tel que $\overline{X} = SN, S, \overline{S}, SC, \text{etc.}$

L'engendrement dans le domaine d'une petite proposition (SC) de («QP d'accusés coupables», «QP d'étudiants intelligents»,

«QP de journalistes compétents», etc.) nous permettra de transposer l'analyse en termes de cyclicité successive avancée en 2.3., à des cas comme (19) et (21) rendant ainsi compte de leur asymétrie. Le déplacement cyclique successif d'un élément QU à partir d'une position non tête d'un syntagme nominal situé sur la branche gauche d'un constituant phrastique (i.e. le sujet de la petite proposition) est en effet légitime en ce qui concerne le principe des catégories vides parce qu'il permet de réduire le nombre de projections maximales qui séparent la catégorie vide de son premier gouverneur propre. Ceci se fait au moyen de la trace intermédiaire adjointe à la position Comp de la petite proposition (SC). Celle-ci est gouvernée par le verbe de la phrase matrice et sert de gouverneur propre à la trace la plus enchâssée. Elle n'est séparée de celle-ci que par une seule projection maximale, le nœud SN. Ce cas est illustré par (21d), par exemple, auquel correspond la structure-S (26) :

- (26) \overline{S} [Combien_i [a-t-il déclaré XP[e_i SN[QP e_i d'accusés] \overline{X} [coupables]]]].

Ceci ne peut être le cas dans (19) où le gouverneur propre le plus proche est V. Celui-ci est séparé de la catégorie vide par deux projections maximales (XP et SN), et ECP violé en fonction de (16).

Cette approche est d'autant plus justifiée qu'il suffit de cliticiser la tête du SN sujet enchâssé dans (19) pour qu'il puisse être quantifié à distance bien que sa trace soit toujours séparée du verbe par S et SN :

- (27) a. J'en ai beaucoup laissé faire des bêtises.
 b. J'en ai beaucoup vu faire la guerre.
 c. J'en ai beaucoup écouté chanter Aïda.

Les exemples de (27) offrent une nette amélioration par rapport à ceux de (28) :

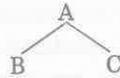
- (28) a. ?? J'ai beaucoup laissé de garçons faire des bêtises.
 b. ?? J'ai beaucoup vu de jeunes soldats faire la guerre.
 c. ?? J'ai beaucoup écouté de cantatrices chanter Aïda.

La structure-S correspondant à (27) est reproduite en (29) :

- (29) J'en_i ai beaucoup_j laissé \overline{S} [SN[e_j e_i] faire des bêtises].

(29) donne à penser qu'une certaine notion de contenu lexical («L-contain») est pertinente pour la quantification à distance du sujet enchâssé. Cette notion se définit comme suit :

- (30) Dans une configuration :



A l-contient C si B contient du matériel lexical.

Admettons qu'une anaphore vide non pronominale n'appartient pas à la classe des «arguments» et que la trace de «en» est une anaphore. Admettons par ailleurs que le cas permet à un argument sans contenu lexical d'être visible en forme logique aux règles d'assignation des rôles thématiques. Il s'en suit que, dans (29), la trace de «en» qui constitue un nœud sœur du quantifieur vide et n'est pas elle-même marquée pour un cas, n'a pas de contenu lexical. Selon la définition (30) le syntagme nominal vide ne contient pas le quantifieur vide dans cette structure et pourrait donc ne pas compter comme une projection maximale pour lui¹⁰.

On fait ainsi la prédiction que le même processus doit permettre de racheter les constructions mal formées de (19). Les exemples de (31) sont en effet nettement meilleurs et la phrase enchâssée peut être interprétée en termes de petite proposition¹¹ :

- (31) a. Il en_i a beaucoup_j déclaré SC[SN[e_j e_i] de coupables].
 b. Il en a beaucoup trouvé de fades.
 c. Il en a beaucoup laissé (d')angoissés.
 d. Il en a beaucoup rendu heureux.
 e. Il en a beaucoup peint en rouge.

Il est par ailleurs intéressant de noter que (32) contraste avec (11) :

- (32) a. J'ai beaucoup laissé manger de gâteaux à Marie.
 b. Nous avons beaucoup fait/vu avancer de chars.
 c. Nous avons beaucoup vu parler de garçons avec Marie.
 d. Il a beaucoup fait travailler de garçons au chantier naval.

La position du SN quantifié, à droite du verbe, (i.e. une position accessible au gouvernement propre par le verbe enchâssé) est indubitablement cruciale dans ce changement d'acceptabilité et suggère que le problème qui se posait en (11) avait bien sa source dans une violation de ECP.

2.5. Nous avons jusqu'ici supposé qu'une structure est agrammaticale à chaque fois qu'elle est engendrée par une transformation (non cyclique) qui déplace un élément qui ne porte pas le trait [+QU], à partir d'une position périphérique (i.e. une position de «spécifieur» ou une position «objet») d'un syntagme nominal

situé sur la branche gauche d'un constituant phrastique enchâssé (SC ou S). Un exemple de déplacement d'un spécifieur a été donné en (11) et (19) qui sont agrammaticaux par opposition à (12) et (20) où la transformation en question porte sur la tête (en) du syntagme nominal. L'on s'attendrait à avoir des structures aussi agrammaticales que (11) et (19) si l'élément déplacé hors du syntagme nominal sujet enchâssé était le «en» génitif. Les faits de (33) semblent néanmoins aller à l'encontre de cette généralisation :

- (33) a. Pierre en croit la préface impubliable.
 b. J'en croyais la porte fermée.
 c. Jean en supposait la publication imminente.
 d. Jean en a trouvé le premier chapitre ahurissant.

Dans une partie non publiée de son article «ECP-Extensions», Kayne propose une règle qui permet à une catégorie N/\bar{N} marquée pour le génitif de se réanalyser comme la tête de \bar{N} . C'est précisément de ce fait que dépend le degré d'acceptabilité des paires minimales (34) et (35) où la position de N/\bar{N} génitif est accessible à un gouverneur externe à \bar{N} :

- (34) a. Jean a quatre frères ; j'en_i ai deux e_i.
 b. * Jean a quatre frères ; deux e_j en_i sont intelligents.
 (35) a. * Jean a quatre frères ; j'ai deux e_i.
 b. Jean a quatre frères ; deux e_j sont intelligents.

La catégorie vide non pronominale est proprement gouvernée dans (34a) mais n'a pas de gouverneur propre dans (34b). La catégorie vide est identifiée comme PRO en (35a) où la règle de réanalyse la rend accessible au gouvernement par le verbe ce qui viole les principes (A) et (B) du liage par rapport auxquels elle doit être anaphore et pronom. La règle qui réanalyse le N/\bar{N} génitif comme la tête du constituant \bar{N} explique qu'une violation de l'ECP est évitée là où l'on s'attendrait à ce que le déplacement engendre une structure mal formée. Ce phénomène est aussi illustré en (36) et (37) ci-dessous :

- (36) La maison dont_i nous avons cassé \bar{N} [les vitres \bar{N} [e_i]].
 (37) J'en_i ai entendu \bar{N} [les cloches \bar{N} [e_i]] (de la cathédrale)

Si \bar{N} [e] n'était pas réanalysé comme la tête de \bar{N} , (36) et (37) illustreraient un cas unique de gouvernement à travers une projection maximale définie comme opaque par (25ii).

Les faits de (33) s'expliquent de la même manière : Une règle de réanalyse s'appliquant à \bar{N} [e] réduit automatiquement le nom-

bre des projections maximales qui le séparent du verbe de la phrase matrice. La catégorie vide est donc proprement gouvernée par V à travers l'unique projection maximale qui les sépare, SC. Notons cependant, que, pour certains locuteurs, les phrases de (33) sont agrammaticales et constituent des paires minimales avec celles de (12) et de (20). La cliticisation de «en» renvoyant à un syntagme nominal porteur du trait [-humain], à partir d'une position d'objet direct est cependant tout à fait acceptable pour ces mêmes personnes :

(38) Il en a publié le premier chapitre.

Aucun problème ne se pose dans (38) : La règle de réanalyse, dont nous avons vu les effets ci-dessus, rend la trace de «en» accessible au gouvernement propre du verbe. L'application de cette règle est vraisemblablement bloquée¹² en (33) pour ceux qui rejettent ce type de structure (probablement à cause de l'intervention de la projection maximale du prédicat, mais ceci n'est pas encore clair). La catégorie nominale vide étant elle-même enchâssée sous une projection maximale, la structure-S correspondante aurait la forme suivante :

(39) J'en_i ai trouvé SC_i SN_i[le premier chapitre e_i] ahurissant].

On voit que la trace séparée du verbe par deux projections maximales (SC et SN) et que (39) n'est pas conforme au principe des catégories vides tel qu'il est défini en (16). La cyclicité successive explique à nouveau le contraste entre (33) (pour ceux qui trouvent ce type de phrases marginales) et (40) où l'élément déplacé est porteur du trait [+QU] :

- (40) a. De quel livre_i a-t-il trouvé SC_i SN_i[le premier chapitre e_i] ahurissant].
 b. C'est du livre dont on vient de parler que le président a nommé l'auteur chef de la délégation.
 c. J'ai acheté le livre dont on a jugé l'auteur digne du prix Renaudot.
 d. Le livre dont il considère le premier chapitre ahurissant.

S'il en est ainsi, on fait une prédiction non moins intéressante à propos de (33) (toujours pour ceux qui jugent les phrases de ce paradigme marginales) et (41) :

- (41) a. Tout le monde en croyait Jean capable¹³ (d'un tel forfait).
 b. Les lecteurs en croyaient Jean l'auteur (de ce livre).

Ces phrases auraient la forme suivante en structure-S :

(42) S_i[SN_i SY_i[en_i croyai(en)t XP_i SN_i[Jean] X̄_i[l'auteur e_i]]].

Si l'asymétrie tête/complément est pertinente pour l'extraction hors d'un syntagme nominal sujet d'une petite proposition, elle ne l'est pas par rapport à l'extraction hors du syntagme prédicatif. En effet, la théorie des petites propositions que nous adoptons analyse le constituant phrastique SC comme la projection maximale du prédicat et fait de bonnes prédictions ici. Contrairement à (33), le déplacement de «en» se fait à partir de la position du complément du prédicat dans (41) et laisse une trace accessible au verbe puisqu'elle n'en est séparée que par une seule projection maximale, XP, qui est celle du prédicat X̄. Ces phrases bien formées rappellent celles de (43) où la trace du mouvement de QU est proprement gouvernée :

- (43) a. De quoi_i l'ja-t-on cru XP_i SN_i[e_i] X̄_i[capable e_i] ?
 b. De quelle organisation_i l'ja-t-on nommé XP_i SN_i[e_i] X̄_i[président e_i] ?

Nous reviendrons sur les cas où le quantifieur vide se situe dans le domaine de X̄ à propos des constructions à datif épistémique au § 3.4. ci-dessous.

2.6. Il semble donc raisonnable de conclure que la structure [QP V XP_i SN_i [Q e de N̄] X̄_i] est exclue par la contrainte sur le gouvernement exprimée en (25). Comment pouvons-nous expliquer cependant que des phrases comme (11a) (11v) ou (11d) répétées sous (44) sont jugées parfaitement grammaticales par certains locuteurs ?

- (44) a. J'ai beaucoup entendu d'étudiants raconter des mensonges.
 b. Il a beaucoup vu d'amis faire la guerre.
 c. J'ai beaucoup écouté de cantatrices chanter Aïda.

Il est probable que les phrases de ce type formées avec des verbes perceptuels sont analysés par analogie avec leurs contreparties dans (45). Les locuteurs qui acceptent (44) les analyseraient comme des structures simples où le SN quantifié est l'objet direct du verbe :

- (45) a. J'ai beaucoup entendu d'étudiants qui racontaient des mensonges.
 b. Il a beaucoup vu d'amis qui faisaient la guerre.
 c. J'ai beaucoup écouté de cantatrices qui chantaient Aïda.

Une telle lecture par analogie ne semble pas disponible pour les mêmes structures formées avec un verbe causatif :

- (46) * Nous avons beaucoup laissé d'étudiants qui assistaient à ce genre de colloques.

La différence d'acceptabilité est assez nette entre (11a) (11b) et (11d) d'une part et (10b) de l'autre que nous répétons en (47) :

- (47) * Nous avons beaucoup laissé d'étudiants assister à ce genre de colloques.

2.7. Stowell 1981 et Kayne 1981 proposent chacun pour une raison différente, la contrainte distributionnelle suivante :

- (48) Un syntagme prépositionnel n'apparaît jamais en position sujet.

Pour Stowell cette contrainte est impliquée par le principe de résistance au cas selon lequel une projection maximale ayant pour tête lexicale un marqueur casuel ne peut pas recevoir un cas (Il s'agit ici de cas abstrait). Pour Kayne 1982, c'est le principe de résistance au θ -rôle qui est en jeu (Un syntagme prépositionnel ne pouvant pas recevoir un rôle thématique, n'apparaît jamais en position sujet qui est obligatoirement, et sauf de rares exceptions, une position thématique). Nous désirons montrer ici que la contrainte (48) est indépendamment motivée. Il convient de noter, par ailleurs, que l'argument que nous avançons dans cette section est une transposition au français de l'analyse de Kayne 1982 du même phénomène en anglais.

Admettons que dans (19) le SN (Q e de \bar{N}) fonctionne comme le sujet structural du constituant phrastique enchâssé. D'après (48) l'on s'attend à ce que la dérivation nominale de phrases telles que (49) soit exclue puisqu'elle entraîne l'insertion d'un marqueur casuel (la préposition «de») devant le syntagme nominal sujet enchâssé. Cela se vérifie à travers le contraste entre (50a) et (50b) d'une part et (50c) et (50d) d'autre part :

- (49) a. Les professeurs jugent Marie intelligente.
b. Il a déclaré les accusés coupables.

- (50) a. * Le jugement_{SC} [de Marie intelligente].
b. * La déclaration des accusés coupables.
c. Le jugement des accusés.
d. Faire une déclaration des impôts.

Il existe donc une corrélation entre la QAD et la dérivation nominale.

3. Constructions à double objet. Quantification à distance et dérivation nominale¹⁴.

3.1. Notre analyse fait en effet la prédiction qu'à chaque fois que la QAD est possible, la catégorie vide liée à «beaucoup» doit être accessible au verbe de la phrase matrice ou à une catégorie lexicale qui puisse lui servir de gouverneur propre (cf. 32). Ceci revient à dire que le syntagme SN (Q e de \bar{N}) doit être enchâssé sous un nœud phrastique dans (51) :

- (51) a. ?? Il a beaucoup gratifié d'enfants de bonbons.
b. ?? Il a beaucoup privé d'enfants de leur soupe.
c. ?? Il a beaucoup couvert de lits de draps blancs.
d. ?? Ce médecin a beaucoup guéri de malades de leur grippe.
e. ?? Les juges ont beaucoup disculpé d'accusés des fautes qui leur avaient été imputées.
f. ?? Nous avons beaucoup vidé de tiroirs de nos paperasses.
g. ?? J'ai beaucoup rempli de bouteilles d'un jus sucré.
h. ?? Il a beaucoup persuadé de femmes de sa sincérité.

Il est intéressant de noter qu'une fois le syntagme prépositionnel omis, la QAD du syntagme nominal objet direct devient tout à fait naturelle :

- (52) a. Il a beaucoup gratifié d'enfants.
b. J'ai beaucoup couvert de lits.
c. Ce médecin a beaucoup guéri de malades.
d. Les juges ont beaucoup disculpé d'accusés.
e. Les cambrioleurs ont beaucoup vidé de caisses.
f. J'ai beaucoup rempli de bouteilles.
g. Il a beaucoup persuadé d'experts.

Notons également que le problème du nombre des nœuds qui sépare le quantifieur vide de son gouverneur propre dans (51) ne se pose pas dans le cas où cette catégorie vide est la tête du syntagme nominal comme en (53) ; ni lorsque la catégorie vide est une trace de mouvement -QU, proprement gouvernée par une trace intermédiaire adjointe à la position COMP de la petite proposition comme en (54) :

- (53) a. Il en a gratifié trois de bonbons.
b. Il en a couvert plusieurs de draps blancs.
c. Elle en a privé quelques-uns de leur soupe.
d. Il en a guéri beaucoup de leurs maladies.
e. Nous en avons vidé plusieurs de nos paperasses.

- f. Les Juges en ont excusé trois des fautes qui leur avaient été imputées.
 g. L'administration en a exonéré deux des frais de scolarité.
- (54) a. Combien a-t-il gratifié d'enfant de bonbons ?
 b. Combien a-t-elle couvert de lits de draps blancs ?
 c. Combien a-t-elle privé d'enfants de leur soupe ?
 d. Combien a-t-il guéri de malades de leur grippe ?
 e. Combien avez-vous vidé de tiroirs de vos paperasses ?
 f. Combien les juges ont-ils excusé d'accusés des fautes qui leur avaient été imputées ?
 g. Combien a-t-il persuadé de femmes de sa sincérité ?
 h. Combien ont-ils exonéré d'étudiants des frais de scolarité ?

Il est intéressant de noter que le même contraste que nous avons relevé chez certains par rapport à l'extraction du complément du syntagme nominal objet par placement de clitique vs. l'extraction du complément par — mouvement — QU, se retrouve en (55) qui s'oppose à (56)¹⁵ :

- (55) * Elle en a couvert le premier chapitre de graffitis.
 (56) Le livre dont elle a couvert le premier chapitre de graffitis.

L'analyse en termes de petite proposition de la suite [SN SP] dans (57) prédit correctement les faits de (51) et leur corrélation avec l'agrammaticalité de (58). La formation des nominaux dérivés et l'insertion de la préposition *de* devant le SN à droite du verbe viole le principe (48) puisque ce syntagme nominal est le sujet du syntagme nominal enchâssé :

- (57) a. Il a guéri les malades de leur grippe.
 b. Ils ont excusé les accusés des fautes qui leur avaient été imputées.
 c. Ils ont privé les écoliers de leur droit à la récréation.
 d. Il a exonéré les étudiants des frais de scolarité.
- (58) a. * La guérison des malades de leur grippe.
 b. * La disculpation des accusés des fautes qui leur avaient été imputées.
 c. * La privation des écoliers de leur droit à la récréation.
 d. * L'exonération des étudiants des frais de scolarité.

Les phrases (59) qui ne sont pas analysées en termes de petite proposition sont cependant grammaticales :

- (59) a. La guérison d'un chagrin.
 b. La disculpation des accusés.

- c. La privation des droits civils.
 d. Il a obtenu une exonération d'impôts.

3.2. Le parallélisme entre (49) et (57) pourrait s'étendre aux structures à contrôle de l'objet. Nous proposons conformément à l'analyse de Kayne 1982 pour l'anglais, d'engendrer les verbes à contrôle de l'objet dans une structure $_{SV}[V]_{SC}[SN[\bar{S}]]$. L'on s'attend alors à ce que QAD et dérivation nominale soient exclues ici comme cela est illustré par (60) :

- (60) a. ?? Le président a beaucoup contraint d'organes d'information à faire son éloge.
 b. ?? La maîtresse a beaucoup forcé d'élèves à manger la soupe.
 c. ?? Nixon a beaucoup obligé de jeunes recrues à partir au Vietnam.
 d. ?? Il a beaucoup persuadé de soldats de transgresser les ordres.
 e. ?? Le directeur a beaucoup chargé de fonctionnaires de faire ce rapport.
 f. ?? L'injustice sociale a beaucoup poussé d'infortunés à se révolter.

Les phrases de (60) sont toutes exclues pour un nombre considérable de locuteurs et constituent des paires minimales avec celles de (61) et (62) :

- (61) a. Le président a contraint beaucoup d'organes d'information à faire son éloge.
 b. La maîtresse a forcé beaucoup d'élèves à manger la soupe.
 c. Nixon a obligé beaucoup de jeunes recrues à partir au Vietnam.
 d. Il a persuadé beaucoup de soldats de transgresser les ordres.
 e. Le directeur a chargé beaucoup de fonctionnaires de faire ce rapport.
 f. L'injustice sociale a poussé beaucoup d'infortunés à se révolter.
- (62) a. Il a beaucoup poussé de chariots.
 b. Par son intervention, le juge a beaucoup empêché de scandales.
 c. Il a si habilement présenté sa thèse qu'il a beaucoup persuadé d'experts.
 d. Il a beaucoup chargé de camions.

Si l'effacement de la complétive enchâssée rend acceptable la QAD

du syntagme nominal objet en (62) c'est que ce syntagme nominal constitue un argument immédiat du verbe dans ce type de phrase. La catégorie vide liée au quantifieur n'est donc séparée du verbe que par une seule projection maximale (SN). Dans (60), en revanche, le syntagme nominal quantifié à distance n'est pas un argument immédiat du verbe¹⁶ et le quantifieur vide en est séparé par deux projections maximales, SC et SN à travers lesquelles le gouvernement propre ne saurait avoir lieu.

Une fois de plus, il y a une distribution complémentaire entre les phrases mettant en jeu un quantifieur vide d'une part et la trace de *en*, tête de syntagme nominal ou celle de *combien* d'autre part :

- (63) a. Il en a contraint plusieurs à faire son éloge.
 b. Elle en a forcé trois à manger la soupe.
 c. Nixon en a obligé plusieurs à partir au Vietnam.
 d. Il en a persuadé quelques-uns de transgresser les ordres.
 e. Il en a chargé trois de faire ce rapport.
- (64) a. Combien a-t-il contraint d'organes d'informations à faire son éloge ?
 b. Combien a-t-elle forcé d'enfants à manger la soupe ?
 c. Combien a-t-il obligé de jeunes recrues à partir au Vietnam.
 d. Combien a-t-il persuadé de soldats de transgresser les ordres ?
 e. Combien a-t-il chargé de fonctionnaires de faire ce rapport ?

Si notre analyse des faits est correcte et que les verbes à contrôle de l'objet entrent dans une structure du type $V_{SC}[SN \bar{S}]$, la dérivation nominale de ces structures doit être exclue comme l'illustre (65) :

- (65) a. * La persuasion des soldats de transgresser les ordres n'était pas facile.
 b. * La charge de Jean de faire ce rapport.
 c. * L'incitation des femmes à dépenser leur argent.
 d. * L'exhortation des combattants à se calmer.

L'analyse en termes de petites propositions des structures à contrôle de l'objet rend compte du fait que certains des verbes qui entrent dans ce type de construction mais ont par ailleurs un emploi transitif direct, peuvent donner lieu à des nominalisations dérivées lorsqu'ils sont construits sans complément phrastique en «de» ou en «à» comme l'illustre (66) ci-dessous, qui contraste avec (65) :

- (66) a. La persuasion de cet expert n'aurait pas été possible si la thèse elle-même n'était pas aussi bien faite.
 b. Il a la charge de faire ce travail.
 c. On lui a confié la charge de ces enfants.
 d. Toute incitation à la violence est déplorable.
 e. L'exhortation à la prudence n'a pas empêché la guerre civile d'éclater.

On voit que le parallélisme entre quantification à distance et dérivation nominale corrobore l'analyse développée ici et donne un argument contre un engendrement des constructions dans lesquelles rentrent les verbes à contrôle de l'objet dans des structures ternaires du type $(V SN \bar{S})$ ou dans une structure comme $[_{SV} \bar{V}[V SN] \bar{S}]$.

3.3. Nous avons été amené à adopter une analyse en termes de petite proposition pour les constructions où une «phrase» prédicative est enchâssée sous «croire», et montré que cette analyse pouvait être étendue aux phrases à contrôle de l'objet ainsi qu'aux constructions à double objets examinées jusqu'ici. Les compléments de la phrase matrice, SN et SP, entrent, selon cette analyse, dans une structure de la forme $V [_{SC} SN SP]$, où le syntagme nominal gouverné par le verbe fonctionne comme le sujet structural du constituant (SC) enchâssé.

Cette analyse et les restrictions, (48) qui exclut un syntagme prépositionnel de la position sujet, et (25) qui limite le nombre des projections maximales à travers lesquelles une catégorie vide peut être proprement gouvernée, ont été étayées par l'étude des nominalisations dans des phrases telles que (65) et l'étude de la quantification à distance dans des phrases telles que (60).

Notre approche ne conduit cependant pas nécessairement à penser que quantification à distance ou nominalisation ne seront pas possibles chaque fois qu'un verbe sera sous-catégorisé pour deux compléments (SN et SP). Nous faisons plutôt la prédiction que si la quantification à distance est possible dans une structure du type $(V SN SP)$, alors le quantifieur vide du syntagme nominal est accessible au verbe quantifié et une nominalisation est possible. Soit les exemples suivants :

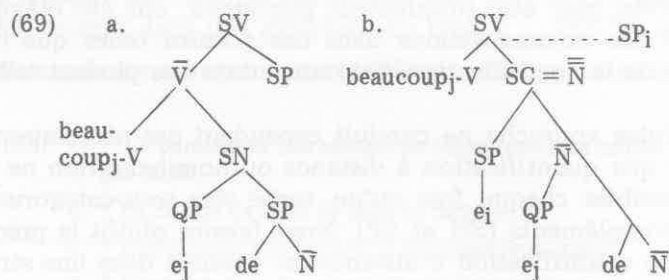
- (67) a. J'ai beaucoup donné de livres à Marie.
 b. Nous avons beaucoup envoyé de cadeaux à nos cousins.
 c. Il a beaucoup vendu d'objets d'art à des collectionneurs.
 d. Onassis a beaucoup offert de bijoux à Jacqueline.

- e. J'ai beaucoup prêté de livres de linguistique à cet ingrat.
 f. Le chef de l'entreprise nous a beaucoup refusé d'augmentations.
 g. Belhaven a beaucoup reconnu de droits aux travailleurs.

Selon le raisonnement précédent, on est amené à dire que le SN objet ne peut entrer ici dans la structure $V_{SC}[SN SP]$ (puisque QP e serait dans ce cas inaccessible au verbe dont il serait séparé par deux projections maximales). Ces phrases ne peuvent pas non plus avoir une structure plate du type (68) en vertu de la contrainte sur les chemins non ambigus :



Deux structures restent par conséquent possibles : Ou bien le syntagme nominal objet est engendré sous un nœud sœur du verbe dans le domaine d'un constituant abstrait \bar{V} et le syntagme prépositionnel est engendré sous un nœud sœur de \bar{V} comme dans (69a) ; ou bien le syntagme prépositionnel est engendré dans la position sujet d'une petite proposition puis adjoint, par une règle de mouvement qui rappelle celle d'un mouvement de syntagme nominal lourd, au syntagme verbal comme en (69b). Le quantifieur vide se trouverait dans ce dernier cas sous la branche droite du constituant \bar{N} et serait proprement gouverné par le verbe dont il ne serait ici séparé que par une seule projection maximale (\bar{X}) qui, conformément à (25ii), ne constitue pas une frontière imperméable :



Tout en attribuant la structure (69a) aux exemples de (67), et ce pour des raisons liées à l'analyse des constructions à datifs épistémiques (voir (71)), nous tenons à souligner que, dans l'une comme dans l'autre des deux structures envisagées, le syntagme nominal peut être quantifié à distance parce qu'il est un vrai objet du verbe qui le gouverne proprement.

Les contrastes entre (67) et (19) et, entre (70) et (50) sont

prédits par notre analyse :

- (70) a. Le don de tous ces livres à Marie.
 b. L'envoi d'un cadeau à nos cousins leur fera plaisir.
 c. La vente d'objets d'art aux collectionneurs permet de faire fortune.
 d. L'offre de tous ces bijoux à Jacqueline.
 e. Le prêt d'une telle somme à Jean est trop risqué.
 f. Le refus d'augmentation aux ouvriers consacre les injustices sociales.
 g. Belhaven est pour la reconnaissance de nouveaux droits aux travailleurs.

On retrouve en français certains verbes d'action tels que «donner», «prêter», «attribuer», etc. dans des constructions dites «constructions à datif épistémique» (CDE)¹⁷. Ces verbes expriment alors un processus mental proche de celui exprimé par des verbes «épistémiques» tels que «croire», «trouver», «imaginer», etc. Ce type de construction est illustré par les exemples de (71) qui sont en grande partie empruntés à Ruwet 1981, chapitre V :

- (71) a. Je trouve beaucoup de charme à cet homme.
 b. Je lui croyais une maîtresse dans chaque port.
 c. Je lui ai promis beaucoup d'ennuis.
 d. On lui prêtait de mauvaises intentions.
 e. On lui attribuait beaucoup de bonnes fortunes.
 f. La voyante lui a prédit un bel avenir.
 g. Il a découvert quelques interprétations intéressantes à ce texte.

Nous proposons d'étendre notre analyse des structures illustrées par (49) à celles de (71). Ainsi, de la même manière qu'une proposition prédicative sans copule est enchâssée sous des verbes tels que «juger», «déclarer», etc., nous supposons qu'une proposition sans «avoir» est enchâssé sous le verbe des constructions à datif épistémique de (71). La structure de ces constructions est donc du type $V[SC SP SN]$. Le syntagme prépositionnel engendré par les règles de base en position sujet est cliticisé au verbe comme en (71b) ou extraposé et adjoint comme en (71a) afin de ne pas enfreindre la contrainte (48).

S'il en est ainsi, la petite proposition est la projection maximale du syntagme nominal dans (71) et la quantification à distance de la tête de ce SN, qui est l'argument immédiat du verbe, doit être tout à fait possible. Cette prédiction est confirmée par les exemples de (72) :

- (72) a. Je lui ai beaucoup trouvé de défauts.
 b. Je lui ai beaucoup reconnu de qualités.
 c. Je lui ai beaucoup promis d'ennuis.
 d. Ils nous ont beaucoup inventé de nobles qualités.
 e. On lui a beaucoup prêté de mauvaises intentions.

Selon la corrélation qui existe entre quantification à distance et dérivation nominale, on ne s'attendrait pas à ce que les nominalisations qui correspondent à (71) soient exclues. Le principe (48) qui est en effet responsable de l'agrammaticalité de (50), (58) et (65) n'est en effet pas pertinent dans (73) puisque le syntagme prépositionnel [SP de SN] y fonctionne comme la tête et non pas comme le spécifieur de la petite proposition enchâssée. Les constructions illustrées par (73) sont pourtant incontestablement difficiles, voire agrammaticales :

- (73) a. * Le prêt de telles intentions à Jean l'attriste.
 b. * La reconnaissance de toutes ces qualités à Marie l'enchantante.
 c. * La prévision de toutes ces solutions à ce problème.
 d. * La découverte de cette interprétation au texte de Platon a fait scandale.
 e. * La prédiction de tant d'ennuis à Jean l'a angoissé.
 f. * Tes promesses de bon voisinage aux Hertz les ont soulagés.
 g. * L'invention de nobles qualités à ce tyran ne trompe personne.
 h. * Les souhaits d'un avenir prospère à Jean ...

Considérons le principe suivant¹⁸ :

- (74) Un antécédent a_i ne gouverne proprement sa trace e_j à travers une projection maximale \bar{X} que si a_i est coindicé avec \bar{X} .

Rien ne laisse penser que le syntagme prépositionnel postposé porte le même indice que la frontière du constituant phrastique dans (73) et une violation du principe des catégories vides est probablement à l'origine de l'agrammaticalité de (73). L'on pourrait, par exemple, expliquer le statut de (73) à l'aide du principe (75) de Kayne 1982a :

- (75) Une catégorie nominale, à la différence des verbes, ne peut pas gouverner à travers une frontière de phrase.

La catégorie vide est en effet séparée du nominal par la frontière catégorielle de la petite proposition dans ce type de structure, comme cela est illustré en (76) :

- (76) La reconnaissance SN[SP[e_i N[de ces qualités]] à Jean_i.

Ni le nominal ni le syntagme prépositionnel (à Jean) ne sont en mesure de gouverner proprement la catégorie vide et (76) est exclu par ECP. Cette analyse est corroborée par la grammaticalité de certaines nominalisations que l'on peut construire à partir des mêmes verbes que ceux qui sont employés dans (73) en omettant le syntagme prépositionnel dans une structure du type suivant :

- (77) a. La reconnaissance des souvenirs.
 b. La reconnaissance de tes qualités par tes supérieurs.
 c. La prévision des recettes et des dépenses dans l'établissement d'un budget.
 d. Tes prédictions de bonheur me réconfortent.
 e. Tes promesses de bon voisinage n'ont trompé personne.
 f. Mes meilleurs souhaits d'un avenir prospère.

Nous attribuerons la différence d'acceptabilité entre (70) et (73) à la différence structurale qui distingue (78) de (71), et ferons l'hypothèse que (71) correspond à la structure illustrée en (69b) alors que (78) correspond à celle illustrée en (69a) :

- (78) a. J'ai donné le livre à Marie.
 b. Nous avons envoyé des cadeaux à nos cousins en Syrie.
 c. Il a vendu quelques objets d'art à Onassis.
 d. J'ai prêté tous mes livres de linguistique à cet ingrat.
 e. Burton a offert une grosse pierre précieuse à Elizabeth.

En plus des différences (relatives à la nominalisation et à la condition d'opacité) notées par Ruwet 1982, les verbes de (71) et ceux de (78) ont en effet un comportement distinct comme l'illustre le contraste entre (79) et (80) ci-dessous :

- (79) Tes promesses de récompenses (à Marie) n'étaient que purs mensonges.
 (80) Tes promesses de bon voisinage (* aux Hertz) sont sans valeurs¹⁹.

Il en est de même pour «imputer» qui, selon le choix de l'objet, semble pouvoir être engendré dans une structure semblable à (69a), ou sous-catégorisé pour une petite proposition (cf. 69b) comme l'illustrent respectivement (81) et (82) :

- (81) Les dépenses nouvelles furent imputées aux frais généraux.
 (82) Le crime fût imputé à un rodeur.

Seul (81) peut donner lieu à une dérivation nominale comme le montre le contraste entre (83) et (84) :

- (83) L'imputation d'un chèque à un compte²⁰.
 (84) * L'imputation de mes malheurs à Marie.

Un verbe comme «attribuer» n'admet cependant pas la quantification à distance du syntagme nominal objet dans sa construction à datif épistémique tout en étant susceptible, pour certains locuteurs, de donner lieu à une nominalisation comme l'illustrent les exemples suivants que Ruwet 1982 considère comme grammaticaux :

- (85) L'attribution de la septième lettre à Platon a suscité des controverses.
 (86) L'attribution à Grouchy de la responsabilité de la défaite est plutôt injuste.

L'exemple (87) ou le QP vide est lié à distance par *beaucoup* est cependant agrammatical :

- (87) * Cet historien a beaucoup attribué de lettres d'amour à Platon.

Il est évident que la multiplication des entrées lexicales destinée à exprimer les différences de comportement entre deux verbes apparentés tels que les deux *rendre*, les deux *prêter*, les deux *attribuer* (selon qu'ils rentrent ou non dans une «construction épistémique») etc. à l'aide, par exemple, du trait [+ Causatif] ne peut pas vraiment nous aider à comprendre un contraste comme celui qui existe entre (79) et (80). Nous devons avouer que nous n'avons pas d'explication satisfaisante à proposer sur ce point.

Il nous semble cependant avoir montré qu'une analyse en termes de petites propositions était appropriée pour un nombre considérable de constructions. Ce type d'analyse combinée avec une nouvelle définition du gouvernement propre et le principe (48) qui exclut la présence d'un syntagme prépositionnel dans une position sujet nous a permis de rendre compte des particularités de la quantification à distance et de l'absence de nominalisations dérivées pour les constructions en question²¹.

Université de Paris VIII

NOTES

Ce texte reprend en partie, sous une forme remaniée et améliorée, le contenu de notre article «En faveur des 'small clauses'» paru dans le numéro 12 de la publication du département de linguistique générale de Paris VIII, *Recherches Linguistiques*. Je remercie R. Kayne pour ses remarques et sa patience ainsi que tous ceux qui ont bien voulu me communiquer leurs jugements de grammaticalité et ceux avec qui j'ai eu des discussions intéressantes notamment A. Hertz, L. Picabia, J.-Y. Pollock, A. Rouveret, N. Ruwet, ainsi que R. Renault et F. Thenaisy. Ils ne sont nullement responsables des insuffisances qui pourraient figurer dans ce travail.

- 1 La relation de c-commande se définit comme suit :
 a c-commande β si et seulement si :
 — a ne contient pas β .
 — le premier nœud qui branche et qui domine a domine β .
- 2 La notion de «gouvernement» rappelle en partie celle de «rection» de la grammaire traditionnelle.
- 3 Bien entendu, dire que le phénomène de QAD est spécifique au français ne signifie pas qu'il est unique dans l'ensemble des langues naturelles, assertion en principe invérifiable. Il est dit propre au français parce que «l'ensemble significatif de phrases françaises qui le manifestent n'est pas isomorphe à l'ensemble correspondant...» dans d'autres langues identifiées comme comparables (cf. *Langue française* 58, 1983).
- 4 Cette construction est considérée comme relevant d'un niveau de langue plus «relâché». Elle est cependant courante avec nombre de quantifieurs (trop, énormément, combien, plus, moins, pas mal, le peu que, le tant que, (très) peu, ne... pas).
- 5 a est \bar{A} -lié par β si a est lié par β ; et β est dans une \bar{A} -position (une position non argumentale). Pour une définition de la relation de liage, on se reportera à la note (6).
- 6 La théorie du «gouvernement et du liage» de Chomsky 1981.
- 7 Les trois axiomes de la théorie du liage sont les suivants (cf. Chomsky 1981, p. 188) :
 (A) Une anaphore est liée dans sa catégorie gouvernante minimale.
 (B) Un pronominal est libre dans sa catégorie gouvernante minimale.
 (C) Une expression référentielle est libre.
 Où (i) a lie β si a c-commande β et si a et β portent le même indice référentiel. (ii) a est la catégorie minimale de β si a est la première catégorie majeure qui domine β et si a contient un *sujet accessible* à β . (iii) A est accessible à B si A c-commande B et si B peut porter le même indice que A sans entraîner la violation du principe qui exclut l'enchâssement d'un constituant dans un autre constituant portant le même indice (et aussi note 21).
- 8 Le degré d'agrammaticalité des exemples marqués par deux points d'interrogation est variable. Il n'en demeure pas moins que le contraste existe. C'est ce contraste qui est pertinent dans notre discussion.
- 9 Nous proposons en (25ii) de distinguer la position périphérique du complément de celle de spécifieur. Selon cette définition, seule une position périphérique se trouvant dans le domaine d'un gouverneur à l'intérieur d'une projection maximale donnée (c'est-à-dire, dans le cas général, une position de complément et la position sujet), est non accessible au gouvernement par un gouverneur extérieur à cette projection maximale.
- 10 La notion de «L-contient» n'est pas nécessairement limitée au statut lexical de la tête d'un syntagme quelconque. Pour que le syntagme nominal ne «L-contienne» pas la trace de «beaucoup» dans (27) il suffit que celui-ci n'ait pas un autre constituant visible ou lexical.
- 11 Je remercie A. Rouveret d'avoir attiré mon attention sur ces faits.

- 12 Le statut catégoriel du nœud phrastique distinct de celui du SN sujet et qui le sépare du verbe joue probablement un rôle décisif dans le blocage de l'application de la règle de réanalyse dans (33), puisque, pour ceux qui rejettent (33), les structures (43) sont parfaites.
- 13 Cet exemple est emprunté à Kayne 1977, 77.
- 14 J'appelle « construction à double objet » la construction comprenant un objet direct et un objet indirect. A l'intérieur de ce chapitre j'ouvrirai une parenthèse pour étendre l'analyse aux constructions à contrôle de l'objet.
- 15 Les locuteurs qui acceptent parfaitement (33) accepteront (55). La catégorie vide réanalysée comme la tête du syntagme nominal sujet, ne sera séparée du verbe de la phrase matrice que par la projection maximale du prédicat (SP). Elle sera donc proprement gouvernée au niveau d'analyse approprié.
- 16 En s'inspirant des données de l'arabe standard, nous montrons ailleurs (cf. Mouchaweh 1982) qu'une petite proposition comme celle qui est enchâssée dans (i) :
- (i) Je crois $_{SC}$ [Dieu tout-puissant]
- est gouvernée par un marqueur casuel, le verbe de la phrase matrice. Elle reçoit un rôle thématique de ce dernier et revêt de ce fait un statut argumental. Le syntagme nominal sujet de la petite proposition reçoit pour sa part le même rôle thématique que dans (ii) :
- (ii) Dieu est tout-puissant.
- (On se reportera aussi, sur ces points, à Kayne 1982, 74).
- 17 J'emprunte ce terme à Ruwet 1982, chap. v.
- 18 Pour rendre compte de l'absence de parallélisme, dans les constructions à datif épistémique, entre QAD et dérivation nominale, j'ai proposé dans une version préliminaire de cet article, le principe suivant :
- (i) Un antécédent a_i ne gouverne proprement sa trace e_i à travers une projection maximale \bar{X} que si a_i est un opérateur où e_i est en position de tête de \bar{X} .
- (i), tel qu'il est formulé, se heurte à deux problèmes. Le premier réside dans le statut même du syntagme postposé que nous supposons être un non opérateur, ce qui ne va pas de soi. Kayne définit en effet la tête d'une chaîne comme l'élément qui reçoit dans sa position de surface un cas ou un θ -rôle. Un syntagme prépositionnel ne peut pas recevoir un θ -rôle dans sa position de surface (cf. « le principe de résistance au θ -rôle » section 2.7.) et ne saurait fonctionner comme la tête d'une chaîne (SP_i, e_i). Un syntagme prépositionnel entretiendrait plutôt des relations d'opérateur à variable avec sa trace. Il est clair que si ce raisonnement est correct, (i) ne saurait être le principe pertinent. (74), par contre, évite ce problème puisqu'il ne met pas en jeu le statut opérateur ou non opérateur de l'antécédent.
- Par ailleurs, si Borer 1981 et Aoun 1981 ont raison de dire que le clitique absorbe le cas et le gouvernement, la trace en position de sujet enchâssé dans (Je lui_i croyais $_{SC}$ [e_i beaucoup de qualités]) ne sera plus gouvernée (proprement) par le verbe mais par le clitique ; (i) n'est pas satisfait, alors que la structure est bien formée. Le principe (74) de Kayne prédit cette possibilité du gouvernement par l'antécédent à

- travers une frontière de projection maximale : le clitique absorbe le gouvernement du sujet enchâssé mais le verbe gouverne toujours la SC pour laquelle il est sous-catégorisé et avec laquelle il partage le même indice. Le clitique partage tous les indices du verbe dont celui de la petite proposition qui cesse d'être un domaine opaque au gouvernement (propre) de la trace par son antécédent.
- 19 L'abréviation X(* Y) Z, signifie que la séquence est agrammaticale si Y est présent et grammaticale si Y est omis.
- 20 Le contraste entre (83) et (84) m'a été signalé par N. Ruwet.
- 21 Pour des raisons qui n'échapperont pas au lecteur, nous avons été amené à considérer le mouvement cyclique successif comme une règle d'adjonction à S ou à la petite proposition. La trace intermédiaire dans Comp n'est donc pas la tête de \bar{S} qui est plutôt un domaine étendu de S/SC et aucun de ces nœuds ne peut alors compter comme une projection maximale. Cette idée est développée dans un travail en préparation.

BIBLIOGRAPHIE

- Aoun, J. (1981), *The Formal Nature of Anaphoric Relations*, thèse inédite, MIT.
- Borer, H. (1981), *Parametric Variation in Clitic Constructions*, thèse inédite, MIT, publié sous le titre *Parametric Syntax*, Foris, Dordrecht, 1983.
- Chomsky, N. (1970), «Remarks on Nominalisation» dans R. Jacobs et P. Rosenbaum, eds., *Readings in English Transformational Grammar*, Waltham, Mass., trad. fr. «Remarques sur la nominalisation» dans *Questions de sémantique*, Le Seuil 1975.
- (1980), «On Binding», *Linguistic Inquiry* 11.1., pp. 1-46.
- (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris publications, Dordrecht.
- Kayne, R.S. (1981), «ECP Extensions», *Linguistic Inquiry* 12.1., pp. 93-133.
- (1982), «Les chemins non ambigus», dans J. Guéron et T. Sowley, eds., *Grammaire Transformationnelle, théorie et méthodologies*, Encrages, pp. 67-112.
- (1983), «Le datif en français et en anglais», *Analyses grammaticales du français*, Etudes publiées à l'occasion du 50ème anniversaire de Carl Vikner. Revue romane numéro spécial 24.
- Mouchaweh, L. (1982), «De la syntaxe des 'small clause' en arabe standard», article non publié, Université de Paris VIII.
- Obenauer, H.-G. (1976), *Etude de syntaxe interrogative du français*, Niemeyer, Tübingen.
- (1983), «Une quantification non canonique» : La «quantification à distance», dans *Langue Française* 58, pp. 66-89.
- Rouveret, A. et Vergnaud, J.-R. (1980), «Specifying Reference to the Subject : French Causatives and Conditions on Representations», *Linguistic Inquiry* 11.1., pp. 97-202.
- Ruwet, N. (1982), *Grammaire des insultes et autres études*, Edition du Seuil, Paris.
- Stowell, T. (1981), «Subjects Across Categories», *Journal of Linguistic Research* 2.3., pp. 285-312.
- Origins of Phrase Structure*, thèse inédite, MIT.
- Williams, E. (1983), «Against Small Clause», *Linguistic Inquiry* 14.2., pp. 287-308.

CONDITIONS DE BONNE FORMATION SUR LES CHAINES *

L. RIZZI

0. La notion de chaîne, introduite dans Chomsky 1980, a acquis un rôle important dans le cadre de la théorie de la grammaire dite «théorie du gouvernement et du liage» (cf. Chomsky 1981 et, plus particulièrement le chapitre VI ; ainsi que Chomsky 1982). Une chaîne peut être caractérisée, de manière intuitive, comme un moyen de représenter de façon concise les propriétés transformationnelles de la dérivation d'une phrase, au niveau de la structure-S : On dira dans un premier temps que la chaîne associée à un syntagme déplacé un nombre n de fois, est constituée par ce syntagme lui-même et de ses n traces. Soit par exemple la structure-S suivante¹ :

- (1) $John_i$ seems [e_j to have been arrested e_j'].
(Jean semble avoir été arrêté).

Le syntagme nominal *John* y est associé à la chaîne ($John_i, e_j, e_j'$). Si l'on passe à la caractérisation précise de la notion de chaîne et à l'utilisation de ce concept qui en est faite dans la littérature la plus récente, on peut dire que deux points de vue assez différents se sont dégagés :

a) Le point de vue dérivationnel : tout élément a est muni d'une sorte de mémoire qui lui permet de garder la marque de toutes les applications successives de la règle «déplacer a » dont il fait l'objet. Les chaînes sont, dans une telle optique, formées au cours de la dérivation transformationnelle et sont donc des représentations exactes des propriétés dérivationnelles d'une phrase (cette façon de voir les choses est suggérée dans Chomsky 1982, p. 68).

b) Le point de vue représentationnel : les chaînes sont interprétées au niveau de la structure-S (et/ou à partir d'un autre niveau syntaxique), la formation d'une chaîne est un mécanisme indépendant de la règle «déplacer a » et les chaînes ne reflètent pas nécessairement les propriétés dérivationnelles d'une phrase.

Certaines hypothèses très générales relatives à l'algorithme de formation des chaînes étant admises, les deux points de vue donnent des résultats identiques pour des exemples comme (1). On peut cependant trouver des cas plus complexes où les deux points de vue divergent de manière intéressante. Je voudrais, dans cet article, donner quelques arguments en faveur de la ca-

ractérisation représentationnelle des chaînes et montrer que le fait de distinguer la formation d'une chaîne des effets de la règle «déplacer a » a des conséquences empiriques souhaitables : Cette distinction permet en particulier de rendre compte de divers problèmes relatifs à la syntaxe des langues romanes qui avaient jusqu'alors résisté à une analyse satisfaisante.

1. Si nous adoptons le point de vue représentationnel, nous avons besoin d'une définition formelle qui pourra fonctionner comme un algorithme capable de permettre l'identification des chaînes à partir des structures-S (ainsi qu'à partir des autres niveaux éventuellement mis en œuvre). Une formulation minimale, qui sera sans doute à compléter par des précisions ultérieures, pourrait être la suivante :

- (2) $C = (a_1 \dots a_n)$ est une chaîne si et seulement si, pour $1 \leq i < n$, a_i est le lieu local de a_{i+1} .

a est le lieu local de β , si et seulement si, β étant n'importe quelle catégorie, a et β sont coindicés et a c-commande β . a est le lieu local de β , si et seulement si, a est un lieu de β , et il n'existe pas un γ tel que γ est le lieu de β , et γ n'est pas le lieu de a . (2) revient donc à dire qu'une chaîne est une séquence de positions coindicées telles que chacune d'entre elles (sauf la dernière) est l'antécédent le plus proche de la position suivante².

La notion de chaîne prend toute sa signification théorique quand on le met en relation avec le «critère thématique» (θ -critère). Il s'agit de la contrainte de bonne formation qui assure une biunivocité entre les rôles thématiques assignés dans une structure donnée et certains éléments ayant, dans un sens plutôt intuitif, un contenu sémantique : syntagmes nominaux référentiels, pronominaux (y compris l'élément PRO), variables, clitiques, anaphores lexicales et propositions. Ces éléments sont désignés comme étant des arguments ; les explétifs de toutes sortes et les traces de syntagmes nominaux ou de clitiques étant des non arguments. Chomsky définit le θ -critère de la façon suivante :

- (3) θ -critère. Soit la structure-S ; il existe une série K de chaînes $K = \{C_i\}$, où $C_i = (a_1^i, \dots, a_{n_i}^i)$, telle que :

(i) si a est un argument de S, il y a alors une chaîne $C_i \in K$ telle que $a = a_j^i$ et telle qu'un θ -rôle est assigné à C_i par une seule position P ;

(ii) si P est une position de S à laquelle un θ -rôle R est assigné, il existe alors une chaîne $C \in K$ à laquelle P assigne R, et il existe au plus un a_j^i dans C_i tel que a_j^i est un argument.

(Chomsky 1981, p. 335).

Ce que (3) revient essentiellement à dire est très simple : Il y a biunivocité entre rôles thématiques et chaînes qui ne contiennent qu'un seul argument. Une chaîne qui ne contient qu'un seul argument peut être considérée comme une représentation concise de la manifestation syntaxique de cet argument. Ce que le θ -critère revient en fin de compte à dire, c'est qu'il doit y avoir biunivocité entre θ -rôles et arguments, comme cela était directement indiqué dans des formulations plus anciennes de ce principe (e.g. Chomsky 1981, p. 36).

Voyons brièvement quelques exemples qui montrent comment le système fonctionne :

- (4) a. $John_i$ seems [e_j to have been arrested e_j'].
(Jean semble avoir été arrêté).
b. $John_i$ wants [PRO_i to be arrested e_j].
(Jean veut être arrêté).

Nous avons implicitement admis que la formation des chaînes est libre. Toute séquence d'éléments conforme à (2) peut former une chaîne, sans qu'il soit nécessaire de stipuler une quelconque «maximalité». Considérons (4a) à présent : cette structure contient une seule position thématique, la position sujet du verbe *to arrest* (le «thème») ; la position sujet du passif enchâssé et la position sujet du verbe à montée étant des positions non thématiques ($\bar{\theta}$ -positions) comme cela est communément admis dans la littérature. Nous utiliserons, ici, pour clarifier la terminologie, le terme de «structure de chaînes» pour référer à une suite de chaînes associées au niveau de représentation que donne le processus de libre formation des chaînes. Ce processus peut, lorsqu'il s'applique au niveau de la structure-S de (4a), permettre l'engendrement de n'importe laquelle des structures de chaînes suivantes :

- (5) a. (John) (e'), (e'').
b. (John, e'), (e'').
c. (John), (e' , e'').
d. (John, e' , e'').

Nous pouvons à présent considérer le θ -critère comme un filtre qui s'applique aux structures de chaînes : une phrase donnée sera exclue si aucune structure de chaînes associée à cette phrase (ou, plus précisément, associée à un niveau donné de la représentation syntaxique de celle-ci) ne remplit les exigences de la θ -théorie. (5) (a), (b), et (c) sont de fait exclues par le θ -critère : dans chacune de ces structures, un argument (*John*) appartient à une chaîne à laquelle aucun rôle thématique n'est assigné alors qu'un θ -rôle («thème») est assigné à une chaîne (celle qui contient e)

qui ne contient aucun argument. (5d), au contraire, est conforme à l'exigence de biunivocité et la phrase est bien formée quand elle correspond à la structure de chaînes en question⁴.

La structure (4b) contient, elle, deux positions thématiques, à savoir la position sujet de *to want* («agent») et la position objet de *to arrest* («thème»). Le processus de formation des chaînes donne à nouveau quatre possibilités :

- (6) a. (John), (PRO), (e).
- b. (John, PRO), (e).
- c. (John), (PRO, e).
- d. (John, PRO, e).

Il est facile de constater que (6) (b) et (d) sont exclues par le θ -critère. Dans (6a), un argument (PRO) appartient à une chaîne à laquelle aucun θ -rôle n'est assigné, et un θ -rôle est assigné à une chaîne qui ne contient aucun argument (e). Dans (6b), les deux θ -rôles sont assignés à deux chaînes distinctes dont aucune ne contient réellement un seul argument : la première contient deux arguments, la seconde n'en a aucun. (6d) est exclue de la même manière, et seule (6c) est conforme à l'exigence de biunivocité.

Soit les structures suivantes :

- (7) a. * John seems [that Bill was arrested e].
(Jean semble que Bill a été arrêté).
- b. John said [that Bill was arrested e].
(Jean a dit que Bill a été arrêté).

(7a) ne contient qu'une seule position thématique, celle de l'objet de *to arrest*, et il n'existe pas de structure de chaînes qui donne une structure bien formée. (John) (Bill, e) est en particulier exclue puisqu'un argument, *John*, appartient à une chaîne qui ne reçoit pas de rôle thématique. (7b), par contre, contient deux positions thématiques, à savoir, celle du sujet de *to say* et celle de l'objet de *to arrest*, et la phrase est bien formée avec la structure de chaîne (John) (Bill, e).

Nous adopterons une idée centrale de la théorie du gouvernement et du liage (idée qui est, de fait, renforcée par le principe de projection de Chomsky) et considérerons que le θ -critère est une sorte de contrainte de bonne formation qui s'applique aux structures de chaînes telles qu'elles sont identifiées à tous les niveaux de représentation syntaxique : structure profonde, structure-S et forme logique. L'attribution d'une structure de chaînes au niveau de la structure profonde est très simple puisque, à ce niveau, toutes les chaînes ne contiennent qu'un seul élément.

Les structures de chaînes correspondant à la structure-S ou à la forme logique, cependant, peuvent contenir des chaînes de longueur variable, puisque la règle «déplacer *a*» peut s'appliquer de façon récursive à son propre résultat. La simplicité du processus de l'attribution de chaînes au niveau de la structure profonde suggère que ces deux notions ne doivent pas être distinguées. Il faut se rappeler ici, que, dans le cadre de la caractérisation dérivationnelle, l'identification se fait essentiellement dans une direction : Les chaînes sont des sous-structures, sous-jacentes aux structures profondes elles-mêmes, au niveau de la structure profonde, en ce que toute position thématique identifie toujours une chaîne à ce niveau de représentation. Les chaînes peuvent être obtenues de façon mécanique, au niveau de la structure-S et de la forme logique, en additionnant l'information contenue dans la structure profonde et le résultat de la règle «déplacer *a*». Si, comme nous le prétendons ci-dessous, la caractérisation représentationnelle des chaînes est motivée par un certain nombre de faits empiriques, on pourrait alors envisager le raisonnement inverse : celui-ci consisterait à dire que les structures profondes se réduisent aux propriétés des chaînes telles qu'elles sont identifiées au niveau de la structure-S (et en forme logique) ; on pourrait alors se dispenser de tout autre mécanisme permettant de relier structures profondes et structures de surface et ne plus distinguer la règle «déplacer *a*» de l'algorithme de bonne formation des chaînes⁵. Nous n'envisagerons pas une telle possibilité dans le cadre de notre article et admettrons plutôt le bien-fondé de l'organisation traditionnelle de la théorie malgré l'intérêt intuitif que peut avoir une approche réductionniste. Nous nous appliquerons essentiellement ici à donner des arguments en faveur de la caractérisation représentationnelle des chaînes. Il est cependant clair, qu'à partir du moment où l'on admet que les chaînes sont des entités indépendantes des dérivations, la notion même de formation de chaînes devient un concurrent sérieux de la règle «déplacer *a*». Pourquoi en effet devrait-il y avoir deux moyens indépendants de relier structures-S et structures profondes apparentées (ces dernières jouant le rôle de représentations fondamentales des propriétés thématiques), moyens donnant des résultats semblables dans la vaste majorité des cas ? Si notre argumentation en faveur d'une caractérisation représentationnelle des chaînes s'avère juste, elle rend alors nettement plus vraisemblable l'approche réductionniste, surtout lorsqu'on prend en compte certaines considérations liées à la simplicité de la grammaire.

2. Clitiques anaphoriques et sujets dérivés.

2.1. Nous désirons examiner certaines conséquences empiriques de la formulation de la théorie thématique que nous avons proposée ici et, en particulier, examiner certaines conséquences de la définition formelle de la notion de chaîne, tout en montrant que le système proposé résout de façon naturelle certains problèmes descriptifs qui échappaient à toute explication dans les cadres antérieurs : Kayne 1975 note qu'en français le passif est incompatible avec la cliticisation du réfléchi et du réciproque. Nous illustrerons ce même phénomène à l'aide d'exemples issus de l'italien :

- (8) a. Gianni è stato affidato a se stesso.
(Jean a été confié à lui-même).
b. I nostri amici sono stati presentati l'uno all'altro.
(Nos amis ont été présentés l'un à l'autre).
- (9) a. * Gianni si è stato affidato.
(Jean s'a été confié).
b. * I nostri amici si sono stati presentati.
(Nos amis s'ont été présentés).

L'exemple (8) montre qu'un réfléchi ou un réciproque⁶ accentué est compatible avec la construction passive alors qu'un réfléchi ou réciproque clitique ne l'est pas, comme cela est indiqué par (9). La cliticisation n'est cependant pas, en tant que telle, la cause de l'agrammaticalité de (9), puisque (9) devient grammatical si le clitique n'est pas anaphorique.

- (10) a. Gianni gli è stato affidato.
(Jean lui a été confié).
b. I nostri amici gli sono stati presentati.
(Nos amis lui ont été présentés).

Pourquoi (9) est-il agrammatical ? Kayne suggère une solution en termes d'ordre extrinsèque : si la cliticisation réfléchie est ordonnée avant le passif et rendue par là même sensible à la présence d'un sujet coindicé avec le clitique, des structures telles que (9) ne seront jamais engendrées. Il est évident que cette solution, parfaitement admissible dans les cadres antérieurs, ne peut être maintenue dans le cadre de la théorie du liage et du gouvernement (GB), plus restrictif dans la mesure où il ne permet pas la formulation de choix descriptifs arbitraires (tels que des stipulations sur l'ordre extrinsèques ou les dépendances contextuelles) dans la forme même des règles transformationnelles. Une analyse différente est proposée par Burzio 1982 dans un cadre proche de celui de la théorie actuelle (GB) : les clitiques réfléchis et réciproques, engendrés en position de clitique dans la base, sont censés avoir

comme propriété particulière de réclamer un antécédent «local» en position sujet et ce, non seulement en fonction de la théorie du liage (et par conséquent, au niveau de la structure-S auquel s'applique cette théorie), mais aussi, à tous les niveaux syntaxiques, y compris celui de la structure profonde. Il s'en suit que les clitiques réfléchis ne peuvent pas être engendrés dans des constructions faisant intervenir des sujets dérivés, car leur propriété particulière ne pourrait être satisfaite en structure profonde.

La solution de Burzio partage avec l'analyse de Kayne l'idée qu'une certaine propriété particulière, propre aux clitiques réfléchis et réciproques, et qui doit être stipulée de façon indépendante, est responsable de l'effet signalé. La stipulation de l'idiosyncrasie ne porte pas sur la dérivation elle-même, mais, est, dans ce dernier cas, plutôt considérée comme une propriété propre aux représentations, en accord avec le cadre théorique actuel. Il est évident que la solution idéale serait celle qui permettrait de dériver les faits de (9) de principes généraux, sans avoir recours à une stipulation particulière concernant la nature ou les propriétés des clitiques anaphoriques, les règles ou même les représentations mises en œuvre. Une solution de ce type est, de fait, déjà contenue dans la théorie thématique et, plus particulièrement, dans la définition d'une chaîne telle qu'elle est formulée en (2). On voit tout d'abord que les structures qui mettent en jeu des clitiques peuvent facilement être intégrées dans le cadre de la théorie thématique lorsqu'on admet l'hypothèse que les clitiques sont des arguments (ont le même statut que des syntagmes nominaux pronominaux non clitiques) et que les traces de clitiques ne sont pas des arguments (ont le même statut que des traces de SN : le parallélisme entre les deux types de traces semble également tenir vis-à-vis de la théorie du liage où les traces d'un SN et celles d'un clitique comptent toutes deux comme des anaphores). Les chaînes de type clitique-trace se comportent de fait de la même manière que les chaînes de type SN-trace :

- (11) a. Gianni la_i guarda e_i.
(Jean la voit).
b. Gianni si_i guarda e_i.
(Jean se voit).

Le θ -rôle objet du verbe *guardare* («thème») est assigné de la même façon aux deux chaînes (la, e) et (si, e). Considérons maintenant la structure correspondant à des exemples tels que (9) répété en (12) ci-dessous :

- (12) Gianni_i [_{SV} si_i è stato affidato e_i e_i].

Nous dirons que e' est la trace du SN *Gianni* et e'' celle du clitique

réfléchi datif (L'ordre linéaire entre e' et e'' n'est pas pertinent ici). Cette phrase est exclue par le θ -critère en structure-S. La seule structure de chaînes qui pourrait être conforme aux exigences de la θ -théorie serait (Gianni, e'), (si , e''), puisque deux θ -rôles distincts sont respectivement assignés aux objets directs et indirects de cette structure. Une telle structure de chaînes, cependant, ne saurait être obtenue à l'aide de l'algorithme de formation des chaînes. Ce fait découle immédiatement de la définition (2) et en particulier, de l'usage crucial de la notion de «lieur local» qui y est faite et que nous pouvons reformuler de la façon suivante :

- (13) La formation d'une chaîne ne peut se faire par-dessus un lieu intermédiaire (local).

(13) exclut la bonne formation de la chaîne (Gianni, e') dans (12). Une telle chaîne serait en effet interrompue par le lieu intermédiaire si (et même par le lieu e''). Il est facile de constater que toute structure de chaînes exclue par la définition en question viole aussi le θ -critère et que des structures telles que (12) sont systématiquement exclues par la théorie thématique⁷.

2.2. La conclusion que nous venons de tirer quant à l'incompatibilité de certains éléments avec la cliticisation anaphorique devrait non seulement tenir pour le passif, mais aussi pour toute autre structure qui met en jeu un sujet dérivé. Toute structure de ce type aurait en effet la forme suivante :

- (14) $SN_i \dots [{}_a si_j \dots e_j \dots]$.

où e est la trace du SN. La formation d'une chaîne appropriée serait inévitablement bloquée par le lieu local si (et par la trace de si) et aucune structure bien formée ne sera jamais obtenue dans ce cas si la prédiction de notre analyse est correcte : Burzio 1982 souligne que la cliticisation du réfléchi-réciproque est incompatible avec le passif impersonnel et les structures ergatives. Considérons en effet les structures passives impersonnelles suivantes qui contiennent des réfléchis-réciproques accentués :

- (15) a. Gianni_i si_{imp} affiderà e_j a se stesso.
(Jean se confiera (= sera confié) à lui-même).
b. I due bimbi_i si_{imp} affideranno e_j l'uno all'altro.
(les deux enfants se seront confiés l'un à l'autre).

Il ne faut pas confondre ces phrases avec les structures homonymes où si est un réfléchi objet direct et, le sujet de la phrase, un sujet profond (c'est-à-dire avec les interprétations respectives «Gianni se confiera à lui-même» et «les deux enfants se confieront l'un à l'autre»). Un clitique réfléchi-réciproque prend la forme ci

à la troisième personne quand il est contigu avec un si impersonnel⁸. Soit par exemple :

- (16) a. Quando Gianni si compra una macchina, ...
(Quand Jean s'achète une voiture...)
b. Quando ci si compra una macchina, ...
(Quand on (si) s'achète une voiture).

On voit que la cliticisation des anaphores dans (15) donne une structure agrammaticale :

- (17) a. * Gianni_i [si_j si_{imp} affiderà e_j e_j' .
b. * I due bimbi_i ci_j si_{imp} affideranno e_j e_j' .

(Ces structures sont acceptables avec l'interprétation, qui n'est pas pertinente ici, selon laquelle ci est un pronom de première personne, «les deux enfants nous seront confiés»). L'agrammaticalité de (17) découle de notre analyse et rappelle le comportement de la construction passive. Burzio 1981, développant l'hypothèse non-accusative de Perlmutter 1978, donne une série d'arguments convaincants en faveur de l'idée selon laquelle les sujets de surface des verbes du type *venire* (venir), *cadere* (tomber), et de façon générale, de tous les verbes qui prennent l'auxiliaire aspectuel *essere* en italien, sont en fait des sujets dérivés. Ceci revient à dire que nous avons les structures-S suivantes :

- (18) a. I due nemici_i spesso vengono e_j in mente l'uno all'altro.
(Les deux ennemis viennent souvent à l'esprit l'un de l'autre).
b. Il ladro e il poliziotto_i sono caduti e_j l'uno addosso all'altro
(Le voleur et le policier sont tombés sur le dos l'un de l'autre).

Burzio souligne que les structures correspondantes sont mal formées si l'anaphore est cliticisée :

- (19) a. * ? I due nemici_i spesso si_j vengono e_j in mente e .
(Les deux ennemis se viennent souvent à l'esprit l'un de l'autre).
b. * ? Il ladro e il poliziotto_i si sono caduti e' addosso e''.
(Le voleur et le policier se sont tombés dessus).

Le degré d'agrammaticalité de ces constructions, mettant en jeu la cliticisation anaphorique dans des structures dites «ergatives», selon la terminologie de Burzio, est en général moins fort que celui de constructions mettant en jeu des passifs ou des passifs impersonnels, ou, comme nous le verrons, des verbes à «montée». Ce degré d'agrammaticalité se trouve même dans certains cas réduit à un léger écart par rapport à la norme. Le contraste prédit par notre analyse reste cependant vrai, même pour les cas les

moins nets, comme on peut le voir en posant le problème en termes d'acceptabilité relative. Prenons par exemple la classe des prédicats «psychologiques» à l'intérieur de laquelle on opposera l'«ergatif» *piacere* (plaire) aux «accusatifs» *attrarre*, *disgustare*, *impressionare* (attirer, dégoûter, impressionner). Leur différence de statut apparaît par exemple nettement à travers le choix de l'auxiliaire :

- (20) a. Il film è piaciuto a Maria.
(Le film est plu à Marie = le film a plu à Marie).
b. Il film ha attratto/disgustato/impressionato Maria.
(Le film a attiré, dégoûté, impressionné Marie).

Un clitique (réciproque) anaphorique désignant le but est parfaitement acceptable avec les verbes accusatifs mais marqué, ne serait-ce que légèrement, avec les ergatifs :

- (21) a. ? I due si piacciono vicendevolmente.
(Les deux se plaisent mutuellement).
b. I due si attraggono / disgustano / impressionano vicendevolmente.
(Les deux s'attirent / se dégoûtent / s'impressionnent mutuellement).

Le caractère variable et souvent faible de l'agrammaticalité des structures mettant en jeu des ergatifs peut être attribué au fait que le statut ergatif d'un verbe, est, en partie en tout cas, une propriété idiosyncratique d'un élément lexical particulier. Cet état de fait semble permettre de façon marginale, de réanalyser une structure ergative comme si elle était une structure non ergative, au niveau de la structure-S (c'est-à-dire, de ne pas tenir compte de la trace qui est dans le SN dans (18)) : L'on ne s'attend pas à ce qu'une telle possibilité marginale soit disponible lorsque le statut dérivé du sujet n'est pas une conséquence d'une idiosyncrasie lexicale mais découle des propriétés générales de la construction, comme c'est le cas du passif impersonnel, par exemple. Ceci explique le caractère nettement plus marqué et non variable de l'agrammaticalité de la cliticisation anaphorique dans ces dernières constructions. Que ceci soit ou non l'explication du statut particulier de l'agrammaticalité des phrases mettant en jeu des ergatifs, nous sommes maintenant en mesure de ramener le caractère marqué de (19) et des constructions du même type au cas général de (14), c'est-à-dire, à une violation du θ -critère⁹.

2.3. Le cas des structures à montée est particulièrement intéressant. On sait en effet qu'avec les verbes appartenant à la classe de *seem* (sembler) en anglais, le θ -rôle «destinataire» peut être facultativement assigné au SN introduit par la préposition *a*.

Si le destinataire est un nom (ou un pronom, ou bien encore une anaphore accentuée), sa position naturelle est d'être en tête de phrase. Il est cliticisé dans les autres cas¹⁰ :

- (22) a. a Piero, Gianni non sembra [*e fare il suo dovere*].
(à Pierre, Jean ne semble pas faire son devoir).
b. Gianni non gli sembra [*e fare il suo dovere*].
(Jean ne lui semble pas faire son devoir).

Le destinataire peut être un réfléchi ou un réciproque accentué. Le type de structure que l'on obtient alors est indubitablement curieux du point de vue pragmatique mais ne semble pas syntaxiquement mal formé :

- (23) a. Ormai, perfino a se stesso Gianni sembra [*e non fare il suo dovere*].
(Désormais, même à lui-même, Jean ne semble pas faire son devoir).
b. L'uno all'altro, i due candidati risultavano [*e poter vincere*].
(L'un à l'autre, les deux candidats se paraissent capables de gagner).
(24) a. * Gianni si sembra [*e non fare il suo dovere*].
(Jean se semble ne pas faire son devoir).
b. * I due candidati si risultavano [*e poter vincere*].
(Les deux candidats se paraissent capables de gagner).

L'agrammaticalité de (24), qui aurait pu paraître surprenante dans un autre cadre, découle à nouveau de la théorie thématique : ces phrases sont des exemples de la structure abstraite représentée en (14), et sont exclues pour la même raison qui fait que le passif, l'impersonnel et les structures ergatives qui lui correspondent, sont agrammaticaux. L'intervention du lieu intermédiaire *si* (ou de sa trace qui n'est pas indiquée en (24)) bloque la formation d'une chaîne entre le sujet principal et le sujet enchâssé, et la structure est exclue par le module thématique, comme on s'y attend.

La bonne formation de (23) peut en revanche être attribuée, soit au fait que le syntagme coindicé qui porte le rôle thématique destinataire est en tête de phrase (de sorte que ce syntagme n'intervient pas dans la formation d'une chaîne) ; soit au fait que le réfléchi ou le réciproque est enchâssé sous un SP dans (23). Son c-domaine ne s'étend pas de ce fait au-delà de ce nœud et n'inclut en particulier pas la trace du sujet enchâssé, ce qui rend celui-ci non pertinent pour le processus de formation des chaînes. La seconde solution est soutenue par deux faits. On obtient en effet une phrase marginale (dont le statut correspond exactement à celui de (i) de la note (10) et non pas à celui de (24), lorsque le

syntagme qui porte le θ -rôle destinataire occupe une position post-verbale :

- (25) a. * ? Gianni sembra perfino a se stesso e non fare il suo dovere.
(Jean semble même à lui-même ne pas faire son devoir).
b. * ? I due candidati risultavano l'uno all'altro [e poter vincere].
(Les deux candidats apparaissent l'un à l'autre capables de gagner).

Les phrases ayant un syntagme nominal destinataire dans une position immédiatement postverbale sont de plus, tout à fait naturelles en anglais, et l'occurrence d'une anaphore est légitime dans cette position :

- (26) They seem to each other [e to be happy].
(Ils semblent l'un à l'autre être heureux).

(de Chomsky 1982, p. 19).

La solution appropriée semble donc bien être que l'objet de *a/to* ne c-commande pas les éléments extérieurs au SP et qu'il ne compte pas de ce fait dans le processus de formation d'une chaîne¹¹.

2.4. Notre approche prédit qu'il existe une nette différence entre les structures à montée et les structures à contrôle : toutes choses égales, ces dernières ne devraient pas être incompatibles avec la cliticisation du réfléchi-réciproque. Comparons en effet (27) (a) et (b) :

- (27) a. SN_i ... si_i ... [e_i ...].
b. SN_i ... si_i ... [PRO_i ...].

Alors que *si* intervient dans la formation d'une chaîne dans (27a), aucun problème ne se pose dans (27b) puisque PRO et SN sont tous deux des arguments autonomes et doivent appartenir à des chaînes indépendantes. Les structures à contrôle correspondant à (27) sont, de fait, parfaitement bien formées ((28a) est un cas de contrôle par le datif, et (28b), un cas de contrôle par le sujet) :

- (28) a. Gianni_i si_j impone [di PRO_i fare il suo dovere].
(Jean s'est contraint à faire son devoir).
b. I due concorrenti_i si_j sono promessi [di PRO_i essere leali].
(Les deux concurrents se sont promis d'être loyaux).

Ce net contraste entre montée et contrôle étaye fortement l'intuition fondamentale qui sous-tend l'analyse classique de ces constructions dans la grammaire générative. Considérons les structures passives, les structures à montée et celles à contrôle : l'idée classique depuis la thèse de Rosebaum (cf. Rosebaum

1967) est qu'une analyse des structures à montée doit les ranger du côté des structures passives et non pas du côté des structures à contrôle et cela, en dépit de données superficielles favorisant l'hypothèse opposée. Le test qui permet de faire la distinction entre les deux structures, basé sur leur incompatibilité ou leur compatibilité avec la cliticisation anaphorique, corrobore le bien-fondé de l'analyse traditionnelle. L'analyse que nous proposons permet de fait, de rendre compte de l'asymétrie observée, et, revient à reformuler le point de vue classique dans les termes de la théorie thématique.

Notons que notre approche, qui fait référence de façon cruciale à la théorie thématique n'exclut pas des structures telles que (27) en soi, mais, les exclut parce qu'elles violent le θ -critère. Il s'en suit que si, pour une raison quelconque, une structure du type (27a) ne violait pas le θ -critère, elle devrait être, toutes choses égales, bien formée. Un tel cas existe et des exemples de ce type sont offerts par une classe restreinte de verbes français qui ont la propriété de prendre un clitique réfléchi intrinsèque. Soit par exemple :

- (29) Jean_i s'avère [e_i être parti].

Se n'est pas un argument dans (29) et ne joue donc aucun rôle dans le processus d'assignation des rôles thématiques : *se* est simplement ici un élément qui fait partie de la forme verbale idiomatique *s'avérer*. Étant une anaphore, *se* doit cependant être coïncidé avec *Jean* et ne peut pas être omis dans la formation d'une chaîne. La chaîne obtenue (*Jean, se, e*) donne un résultat bien formé cependant puisqu'elle ne contient qu'un seul argument, *Jean*. Cette conclusion converge avec l'analyse de l'inversion complexe en français de Kayne 1983, qui permet l'existence de chaînes faisant intervenir des non-arguments en position \bar{A} .

L'acceptabilité de (29) contraste avec l'agrammaticalité de (30) :

- (30) * Jean_i se_j semble [e_i être parti].

Se est ici un argument qui joue un rôle dans l'assignation des θ -rôles (il doit recevoir le θ -rôle « destinataire ») : Ceci revient à dire qu'il n'existe pas pour cette phrase une structure de chaînes qui pourrait satisfaire la θ -théorie. (*Jean, e*) n'est pas conforme à la définition d'une chaîne et toute autre possibilité est non pertinente ou viole le θ -critère. Le contraste qui oppose (29) à (30) est donc uniquement dû à la différence de statut de *se* vis-à-vis de la θ -théorie dans ces deux phrases¹² : Il faut enfin noter que les faits fournis par les contrastes (8)-(9), (15)-(17), (18)-(19) et (23)-(24) fournissent un argument empirique en faveur d'une

caractérisation représentationnelle des chaînes. Si les chaînes étaient des sortes de «mémoires» associées aux SN et enregistreraient avec fidélité les applications de la règle «déplacer *a*», rien n'aurait empêché la formation de chaînes bien formées dans les exemples agrammaticaux des contrastes en question (c'est-à-dire (Gianni, *e'*), (si, *e''*) pour (9a)). L'on perdrait alors la possibilité d'expliquer leur agrammaticalité. En conclusion, du moins en ce qui concerne une classe de cas assez nets où les deux points de vue sur les chaînes se distinguent par rapport à leurs prédictions empiriques, le point de vue représentationnel semble supérieur en ce qu'il fournit une explication naturelle à un phénomène qui aurait pu paraître mystérieux.

3. Les «petites propositions».

3.1. Notre analyse étant étayée par une classe bien définie de cas mettant en jeu des sujets dérivés, nous pouvons, conformément à la méthodologie habituelle, utiliser cette analyse comme test dans l'étude de cas plus délicats. Nous examinerons dans cette section les problèmes que pose l'analyse en termes de «petite proposition» de certains compléments verbaux. Les verbes de la classe *sembrare* peuvent apparaître dans des contextes qui contiennent un sujet pré-verbal, un datif portant le rôle thématique destinataire et un SP post-verbal (ou tout autre syntagme prédicatif) :

- (31) a. Gianni mi sembra intelligente.
(Jean me semble intelligent).
b. Loro ci risultano in regola con le tasse.
(Ils nous paraissent en règle avec les impôts).

Certaines hypothèses générales sur le statut et l'économie de l'information lexicale (un seul verbe *sembrare* est mis en jeu dans des structures comme (22) et (31a)) suggèrent qu'une autre structure que celle qui semble indiquée par les éléments phonétiquement réalisés est en jeu dans (31). Il est particulièrement tentant d'analyser (31) d'une manière tout à fait parallèle à celle des structures à montée : ceci revient à dire que les compléments du verbe appartiennent à un constituant phrastique dont la position sujet est vide, et, est liée en structure-S par le sujet de la phrase matrice :

- (32) a. Gianni_i mi sembra [_{e_i} intelligente].
b. Loro_i ci risultano [_e in regola con le tasse].

Une telle conclusion découle en fait du principe de projection : nous pouvons dire, en gros, qu'étant donné le fait que *sembrare*

assigne le θ -rôle «thème» à la phrase *Gianni (essere) intelligente*, ce constituant phrastique doit être présent, en tant que catégorie, à tous les niveaux de représentation syntaxique, y compris celui de la structure-S (cf. Chomsky 1981, p. 33).

Si cette hypothèse concernant la structure de ces phrases est correcte, on s'attendrait à ce que les structures correspondant à (32) soient exclues dans le cas où le destinataire est un clitique réfléchi-réciproque. Une telle prédiction est correcte :

- (33) a. * Gianni_i si_j sembra [_{e_j} intelligente].
(Jean se semble intelligent).
b. * Loro_i si_j risultano [_{e_j} in regola con le tasse].
(Ils se paraissent en règle avec les impôts).

Dans (33), le sujet principal ne peut pas appartenir à la même chaîne que sa trace en raison de l'interférence du lieu *si* (et de sa trace), et les structures de ce type sont exclues par le θ -critère. Notons que, de la même manière que pour les cas discutés précédemment, le sens qu'aurait ces structures, si elles étaient grammaticales, est tout à fait clair ; (33a) par exemple serait l'équivalent de (34) :

- (34) Gianni_i si_j considera [_{e_j} intelligente].
(Jean se considère intelligent).

La différence entre ces deux structures tient au fait que la position sujet de la phrase matrice dans (34) est une θ -position à laquelle est directement assigné le θ -rôle «destinataire». Il s'en suit que cette position ne doit pas (et en fait, ne peut pas) entrer dans la constitution d'une chaîne faisant intervenir d'autres positions. La position sujet de la phrase matrice est une θ -position dans (33a) (le θ -rôle «destinataire» étant assigné au datif) et la formation d'une chaîne est donc nécessaire ici. Elle reste toutefois impossible à cause de l'interférence du clitique et cette structure est donc agrammaticale. L'analyse en termes de «petite proposition» de (31) est donc fortement confirmée. Cette analyse pourrait cependant se heurter à une difficulté liée à l'observation suivante : Chomsky 1981 a suggéré qu'une phrase comme (35a) devait être analysée comme une construction à montée avec (35b) comme structure-S :

- (35) a. John strikes Bill as intelligent.
(Jean frappe Bill comme (étant) intelligent).
b. John_i strikes Bill [_{as e_j} intelligent].

L'engendrement d'une anaphore en position objet direct (avec le θ -rôle «destinataire») semble être possible :

- (36) They_i strike each other_i [as e_i intelligent].
(Ils frappent les uns les autres comme (étant) intelligents).

Certaines hypothèses minimales étant admises ici, on voit que la structure (36) devrait être exclue par la théorie thématique puisque la formation d'une chaîne (they, e) devrait être bloquée par l'interférence du lieu intermédiaire *each other*. Pourquoi (36) est-il grammatical ? Une possibilité serait de rejeter l'analyse de ces structures en termes de montée. Une telle analyse entraîne de fait une violation de la généralisation dite généralisation de Burzio selon laquelle, dans une phrase donnée, aucun θ -rôle ne peut être assigné au sujet si aucun cas n'est assigné à l'objet (voir Burzio 1981 pour une discussion détaillée). *Strike* assignerait en effet un cas à son objet sans assigner un θ -rôle à son sujet si une telle analyse était acceptée. On doit renoncer à l'analyse en termes de montée si la généralisation de Burzio est correcte et qu'elle peut être maintenue sans exceptions. Même si une analyse en termes de montée s'avérait correcte, il existe des raisons de penser que l'objet de *strike* ne c-commande pas le prédicat qui le suit. Ceci revient à dire que la structure de ce type de construction est la suivante :

- (37) SN [_{SV} [_{SV} strike SN] as ...].

Cette hypothèse est étayée par le fait qu'une variable objet de *strike* peut permettre un trou parasite dans le prédicat, chose à laquelle on ne s'attend que si la variable ne c-commande pas le trou parasite. L'exemple suivant est emprunté à Chomsky (Séminaire, MIT, Automne 81) :

- (37) Who_i did the pamphlet [_{SV} [_{SV} strike e_i] as being insulting e_i].
(Qui le pamphlet a-t-il frappé comme étant insultant pour (lui)).

Considérons par ailleurs l'exemple suivant :

- (38) a. John strikes Bill as more intelligent than him.
(Jean frappe Bill comme (étant) plus intelligent que lui).
b. John strikes everyone as more intelligent than him.
(Jean frappe tout le monde comme (étant) plus intelligent que lui).

Dans (38a), *him* peut être interprété comme coréférentiel à *Bill* et la phrase semble donner à une sorte de «croisement faible» si l'on prend le quantifieur comme antécédent dans (38b), chose à laquelle on ne s'attend que si *everyone* ne c-commande pas le pronom *him* (pour des raisons discutées dans Koopman et Sportiche 1982). S'il n'y a pas relation de c-commande entre la position objet de *strike* et ses compléments prédicatifs, le pro-

blème que posait l'acceptabilité de (36) disparaît, que l'on adopte ou non une analyse en termes de montée.

3.2. Examinons les structures prédicatives mettant en jeu l'auxiliaire *essere* (être) ou d'autres verbes copulatifs. Différentes analyses récentes (Couquaux 1979, Stowell 1981, Burzio 1982) traitent les verbes copulatifs comme des verbes à montée ayant une «petite proposition» comme complément. Cette analyse permet en particulier à Burzio d'expliquer le fait que les verbes copulatifs prennent tous *essere* (être) et non *avere* (avoir) comme auxiliaire aspectuel, en italien. Nous utiliserons ci-dessous notre analyse de la construction des chaînes pour tester l'hypothèse de l'existence de «petites propositions» dans les constructions mettant en jeu cette classe de verbes. Il nous est cependant d'abord nécessaire de faire une digression concernant le mouvement des clitiques dans les structures copulatives. On sait qu'un complément adjectival prédicatif peut être cliticisé sur le verbe copulatif :

- (39) a. Gianni è affezionato a lui.
(Jean est attaché à lui).
b. Gianni gli_i è affezionato e_j.
(Jean lui est attaché).

Ce fait exige une explication vis-à-vis de l'analyse en termes de «petite proposition» puisque la structure-S correspondant à (39b) serait, selon cette analyse, la suivante :

- (40) Gianni_i gli_i è [_{SC} e_j affezionato e_j].

Si les traces de clitiques sont des anaphores, l'on s'attendrait à ce que (40) soit mal formée et conduise à une violation de la théorie du liage, contrairement à ce que montrent les faits. La catégorie gouvernante de e_j semble être la «petite proposition» mais e_j ne possède pas d'antécédent à l'intérieur de ce domaine¹³. Avant de proposer une quelconque solution, il nous est nécessaire de souligner que ce problème n'est pas uniquement lié à l'analyse en termes de petites propositions des structures mettant en jeu *essere* : il est aussi clairement lié à l'analyse de cas où une structure en termes de petite proposition est moins controversable comme pour les compléments des verbes du type *rendere* (rendre), *ritenere* (croire), etc. Les petites propositions enchâssées sous ces verbes fonctionnent clairement comme des catégories gouvernantes vis-à-vis des anaphores lexicales et des pronoms : seul le sujet de la petite proposition peut servir d'antécédent à l'anaphore et le pronom complément lexicalement réalisé n'entre pas en référence disjointe avec le sujet de la phrase principale :

- | | |
|--|--|
| (41) I nostri amici hanno reso
[Mariaj più affezionata. | $\left. \begin{array}{l} a \text{ se stessaj} \\ * a \text{ se stessi} \\ * \text{l'uno all'altroj} \\ a \text{ loroj} \end{array} \right\}$ |
| Nos amis ont rendu Marie plus attachée | $\left. \begin{array}{l} \text{à elle-même} \\ \text{à eux-mêmes} \\ \text{les uns aux autres} \\ \text{à eux.} \end{array} \right\}$ |

Un clitique peut cependant être extrait d'une petite proposition et être cliticisé au verbe et donne une phrase qui est alors marginalement acceptable (on trouvera ci-dessous quelques remarques relatives au statut marginal de ce type de phrase) :

- (42) ? I nostro amici glij hanno reso [Maria più affezionata e_j].
(Nos amis lui ont rendu Marie plus attachée).

La question qui se pose ici est donc celle de savoir pourquoi la petite proposition compte comme catégorie gouvernante pour l'anaphore lexicale ou le pronom dans (41) mais pas pour la trace du clitique dans (42). La réponse donnée pour résoudre les difficultés soulevées par (42) devra aussi pouvoir être étendue à des cas comme (40). Je voudrais suggérer la chose suivante : le verbe principal et le prédicat enchâssé peuvent subir un processus de restructuration dans (42) et (40). Il n'est d'ailleurs pas nécessaire de penser ce processus en termes d'une restructuration structurale et nous dirons plutôt que la notation de Rouveret et Vergnaud 1980 en termes d'indices thématiques est adéquate ici. Nous avons donc la structure suivante :

- (43) ... cl_i V' [... A' e_j ...].
SC

La trace du clitique est ici gouvernée par le prédicat complexe V' ... A'. Le gouverneur de la trace du clitique n'étant spécifié que dans la proposition principale, c'est cette proposition qui fonctionne comme catégorie gouvernante du clitique et détermine le domaine à l'intérieur duquel la trace de ce dernier doit être liée, conformément à la théorie du liage. La structure en question est de ce fait grammaticale. En revanche, une telle extension de la catégorie gouvernante n'est pas autorisée lorsque le complément de l'adjectif est phonétiquement réalisé comme une anaphore ou un pronominal. La structure abstraite est, dans ce dernier cas, la suivante :

- (44) ... V' [_{SC} A' [SP P SN]].

Indépendamment de l'existence ou non d'une réanalyse entre V et A, on voit que le gouverneur demeure ici la préposition *a*. (le fait que les prépositions ne peuvent pas devenir membres d'un prédicat complexe par le biais d'une réanalyse dans les

langues romanes a été montré par Kayne 1980). La catégorie gouvernante du SN est donc toujours la petite proposition dans ce cas, et le contraste entre (41) et (42) trouve maintenant une explication.

L'hypothèse d'une réanalyse est indirectement appuyée par l'observation suivante : l'extraction du clitique hors d'une petite proposition est marginale si le sujet de cette dernière est lexicalement réalisé et intervient entre le verbe et l'adjectif, alors qu'elle est tout à fait possible si le sujet est vide :

- (45) a. ?? Glij ritenevo [tua sorella affezionata e_j].
(je) lui crois ta sœur attachée).
b. Gli ritenevo [e_j affezionata e_j anche tua sorella_j].
(je) lui crois attachée ta sœur).
c. Le persone_j che glij ritenevo [e_j affezionate e_j].
(La personne que (je) lui crois attachée).
d. Maria_j glij era ritenuta [e_j affezionata e_j].
(Marie lui était crue attachée).

Le sujet de la petite proposition est déplacé vers une position post-adjectivale dans (45b). La position sujet a été affectée par un mouvement de *Qu* en (45c) et un mouvement de SN dans (45d). Ces faits peuvent s'expliquer si l'on admet que la réanalyse V...A exige la contiguïté des éléments mis en jeu, une exigence qui n'est nullement étonnante pour ce genre de processus (la réanalyse demeure cependant marginalement possible si l'exigence de contiguïté n'est pas satisfaite).

Il est ainsi possible de concilier l'analyse en termes de petite proposition du complément de *essere* avec le fait qu'un clitique peut être extrait hors du prédicat et cliticisé sur le verbe copulatif. Nous sommes à présent en mesure d'appliquer notre test destiné à déterminer le bien-fondé ou non d'une analyse en termes de petite proposition d'un complément à des cas où cette analyse est plus controversée. On sait, depuis Kayne 1975, qu'un clitique réfléchi-réciproque ne peut être extrait d'un SA complément d'un verbe copulatif :

- (46) a. Gianni è affezionato a se stesso.
(Jean est attaché à lui-même).
b. * Gianni si è affezionato.
(Jean s'est attaché).
(47) a. Loro sono simili l'uno all'altro.
(ils sont semblables l'un à l'autre).
b. * Loro si sono simili.
(ils se sont semblables).

- (48) a. Loro sono idiosi l'uno all'altro.
(ils sont haineux l'un envers l'autre).
b. * Loro si sono idiosi.
(ils se sont haineux).

Cette propriété découle automatiquement de la théorie thématique si l'on accepte l'analyse de ces exemples en termes de petite proposition. La structure des exemples (46b), (47b) et (48b) est alors celle de (49) :

- (49) SN_i si_j essere [e_j A' e_i].

Le SN ne peut recevoir son θ -rôle à l'intérieur de la chaîne qu'il forme avec sa trace en raison de l'interférence du lieu *si* entre les deux¹⁴. Notons, que, comme pour les cas observés ci-dessus, il ne semble pas qu'une incompatibilité sémantique soit en jeu dans (46)-(48) : les verbes statiques du type *amare*, *assomigliare* (aimer, ressembler) etc., qui sont sémantiquement proches des adjectifs qui leur correspondent, sont parfaitement compatibles avec la cliticisation anaphorique. Ceci peut par exemple être illustré dans des exemples mettant en jeu la construction *fare pena/simpatia*, *tenerezza a SN* (littéralement, faire (de la peine)/sympathie/tendresse à SN), thématiquement identique à *essere A à SN* (être A à SN) :

- (50) a. Loro si assomigliano.
(Ils se ressemblent).
b. Loro si fanno pena/tenerezza/simpatia.
(Ils se font de la peine/tendresse/sympathie).

Ceci suggère fortement que les faits de (46)-(48) doivent trouver une explication structurale. Il est également possible de démontrer que l'extraction d'un clitique anaphorique hors d'un SA n'est pas problématique en soi. Une telle extraction donne en effet des phrases grammaticales dans des structures où le clitique anaphorique ne bloque pas la formation d'une chaîne, comme le montrent les exemples suivants :

- (51) a. * Maria_i si_j è [e_j fedele e_i].
(Marie s'est fidèle).
b. La sola persona_i che Gianni_j si_j ritiene [e_j ancora fedele e_i/è Maria].
(La seule personne à laquelle Jean se croit toujours fidèle est Marie).
(52) a. * Maria_i si_j è [e_j insopportabile e_i].
(Marie s'est insupportable).
b. Gianni_j si_j rende [e_j insopportabile e_j anche Maria_i].
(Jean se rend insupportable aussi Marie).

(51b) et (52b) montrent que l'extraction du clitique anaphorique hors du SA est permise par la réanalyse et peut engendrer des phrases acceptables. Ce type de phrases est agrammatical lorsque la configuration obtenue ne permet pas la formation de chaînes appropriées, comme c'est le cas dans (51a) et (52a). Il est clair que si une mauvaise configuration est engendrée dans des structures correspondant à (51b) et (52b), par la passivisation du verbe principal par exemple, la cliticisation du clitique anaphorique devient à nouveau impossible :

- (53) a. Maria_i è stata resa [e_j insopportabile anche a se stessa].
(Marie a été rendue insupportable même à elle-même).
b. * Maria_i si_j è stata resa [e_j insopportabile e_i].
(Marie s'a été rendue insupportable).

Il n'existe donc pas d'objection de base à l'extraction d'un clitique anaphorique hors d'un SA. Le fait que cette opération engendre une structure agrammaticale dans la majorité des cas découle de principes généraux de la théorie : de la définition formelle d'une chaîne et du θ -critère. Cette observation donne de nouveaux arguments en faveur de l'analyse en termes de petite proposition du complément des verbes copulatifs.

Il est possible de montrer de la même façon, qu'il n'existe pas d'incompatibilité absolue entre le passif et la cliticisation anaphorique. Considérons par exemple la phrase suivante :

- (54) ? Questa è la missione_i che Piero_j si_j ritiene [e_j affidata e_j direttamente da Dio].
(Ceci est la mission dont Pierre se croit directement confié par dieu).

Un clitique réfléchi a été extrait du prédicat passif de la petite proposition de cette phrase. La phrase est marginale, comme c'est généralement le cas lorsqu'une petite proposition passive est enchâssée sous un verbe du type *ritenere*, mais il n'en demeure pas moins qu'elle contraste avec des phrases telles que (55) :

- (55) * Piero_i si_j è stato affidato e_j e_j direttamente da Dio.
(Pierre s'était directement confié par dieu).

Ce type de phrase nous montre l'inexistence d'une incompatibilité fondamentale entre passif et cliticisation anaphorique. Des structures de ce type ne sont agrammaticales que lorsque la configuration obtenue n'est pas conforme à un principe général de la théorie (ce qui est généralement le cas sauf dans des constructions très particulières comme dans (54)).

4. Les antécédents doivent-ils c-commander les anaphores de manière asymétrique ?

4.1. Considérons l'observation suivante : un objet direct peut fonctionner comme l'antécédent d'un objet prépositionnel anaphorique mais non comme l'antécédent d'un clitique anaphorique. Ce point est illustré par les exemples suivants :

- (56) a. Affiderò Gianni a se stesso.
((je) confierai Jean à lui-même).
b. * Si_i affiderò Gianni.
((je) se confierai Jean).
c. * Se_i lo_i affiderò.
((je) se le confierai).
- (57) a. Tu presenterai i tuo amici l'uno all'altro.
(tu présenteras tes amis l'un à l'autre).
b. * Tu si_i presenterai i tuoi amici.
(tu se (réciproque) présenteras tes amis).
c. * Tu se_i li_i presenterai.
(tu se (réciproque) les présenteras).

Kayne suggère que l'impossibilité des exemples (b) peut être ramenée à l'incompatibilité des clitiques anaphoriques avec des sujets dérivés. De fait, son hypothèse en termes d'ordre extrinsèque lui permet de relier entre eux les deux classes de faits. L'hypothèse selon laquelle une réelle généralisation existe, peut être exprimée de façon assez différente dans le cadre de l'analyse proposée dans cet article. Nous suggérerons deux interprétations distinctes de l'observation faite à propos des exemples (56) et (57). La seconde, mais pas la première, rejoint le traitement de Kayne en ce qu'elle fait l'hypothèse que les deux classes de faits sont reliées l'une à l'autre. Nous examinerons ensuite les faits empiriques (parfois difficiles à interpréter) qui nous permettent de faire un choix en faveur d'une des deux solutions proposées. Lorsqu'on examine les exemples agrammaticaux (56) et (57) du point de vue de la théorie telle qu'elle est formulée aujourd'hui, on s'aperçoit que leur agrammaticalité ne peut être attribuée au fait qu'une anaphore doive être c-commandée par son antécédent. On considère en effet généralement que le c-domaine d'un objet direct comprend le SV dans son ensemble et englobe à la fois l'objet indirect post-verbal et la position clitique pré-verbale. La distinction entre (a) et (b) ne peut donc se faire sur la base de la notion de c-commande. La même observation tient pour les exemples (c) où l'objet direct est un pronom clitique. Nous avons proposé, dans un article précédent (cf. Rizzi 1979), que la différence pertinente ici peut être ramenée au fait que l'objet

direct c-commande de façon asymétrique l'anaphore, alors que la relation de c-commande est symétrique en (b) et en (c). Admettons que la configuration structurale aux termes de laquelle une «relation de liage» est définie est celle de c-commande asymétrique et non pas celle de c-commande, contrairement à ce qui est généralement admis dans la littérature. Les contrastes observés en (56) et (57) découlent naturellement de cette modification : l'objet direct n'est un antécédent approprié que dans les exemples (a).

La question naturelle qui se pose ici est celle de savoir si la contrainte d'asymétrie est une propriété intrinsèque du liage anaphorique, qui doit être stipulée dans la définition formelle du liage, ou, si elle découle d'autres propriétés du système. Il est facile de montrer que la contrainte d'asymétrie, doit, dans la mesure où elle est empiriquement valide, avoir le statut d'un théorème de la théorie du liage de la théorie du gouvernement et du liage. Les principes du liage caractérisent les contraintes sur le liage, et cela non seulement pour les anaphores, mais aussi pour les deux autres types fondamentaux de nominaux, les pronoms et les éléments lexicaux :

- (58) Principes du liage :
- (A) Une anaphore doit être liée¹⁵ par son antécédent dans sa catégorie gouvernante.
(B) Un pronom doit être libre dans sa catégorie gouvernante.
(C) Un élément lexical doit être libre.

La contrainte d'asymétrie est une conséquence immédiate de l'interaction des trois principes. Si *a* est une anaphore (à laquelle est attribuée une catégorie gouvernante), il doit alors exister un antécédent β c-commandant *a*. β peut être soit une anaphore, soit un pronominal, soit un élément lexical. Laissons de côté la première possibilité pour le moment. Si β est un pronom, il doit être libre dans sa catégorie gouvernante (qui ne peut être plus enchâssée que la catégorie gouvernante de *a*) et β ne peut être c-commandé par *a*. Si c'était le cas, *a* serait un antécédent approprié pour β en violation du principe (B). Si β est un syntagme lexicalement réalisé, il doit être libre et ne peut donc être c-commandé par *a* puisque cela aboutirait à une violation du principe (C). La contrainte d'asymétrie découle donc naturellement des principes du liage lorsque l'antécédent est un nom ou un pronom. Si l'on s'attache maintenant à l'examen des exemples (56) et (57), on remarque que les principes du liage sont respectés en (a). L'anaphore est liée et les antécédents sont libres. Ceci n'est pas le cas dans (b) et (c) où non seulement les anaphores sont liées, mais les antécédents lexicaux ou pronominaux (par le clitique

anaphorique qui les c-commande) le sont aussi. Ces structures sont donc respectivement exclues par les principes (C) et (B)¹⁶. On voit que le module du liage de la théorie du gouvernement et du liage offre une solution simple et élégante au contraste observé en (56) et (57) en ce que la relation de c-commande asymétrique sur le liage découle, lorsque cela est nécessaire, de l'interaction des trois principes du liage : les anaphores doivent être liées mais les antécédents doivent être libres.

4.2. L'analyse que nous avons proposée revient à nier l'existence d'une réelle généralisation qui sous-tendrait le fait que ni un objet ni un sujet dérivé ne peuvent être l'antécédent d'un clitique anaphorique. Soit les deux phrases agrammaticales suivantes :

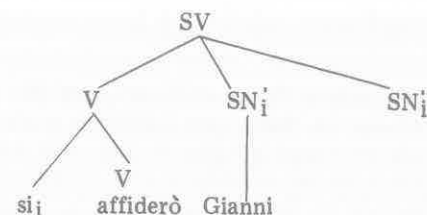
- (59) a. * *Si_i affiderò Gianni_i e_j.*
 ((je) se confierai Jean).
 b. * *Gianni_i si_j è stato affidato e_j e_j.*
 (Jean s'était confié).

Ces deux phrases sont respectivement rejetées par deux entités théoriques distinctes, la théorie du liage et la θ -théorie.

On pourrait cependant envisager la possibilité de traiter les deux faits dans le cadre de la θ -théorie conformément à l'analyse suivante : soit (59a) où *si* et *Gianni* se c-commandent l'un l'autre. Chacun d'eux peut compter comme lieu local de la trace du clitique si l'on s'en tient à la définition de la notion de «lieu local» donnée au paragraphe 1. Si l'on admet, comme le fait implicitement la formulation même de cette définition, qu'une telle ambiguïté est tolérée par le système, la formation des deux structures de chaînes suivantes, correspondant à (59a) est permise :

- (60) a. (*si*, *e*) (Gianni).
 b. (*si*), (*e*, Gianni).

En ce qui concerne la θ -théorie, la structure est bien formée si (a) est choisi, mais (b) viole le θ -critère. La première chaîne de (b) n'aurait en effet pas de θ -rôle alors que deux θ -rôles, celui de l'objet direct et celui de l'objet indirect sont assignés à la seconde. Nous pourrions unifier le traitement de (59a) et (59b) sous un seul et même module, celui de la θ -théorie, en modifiant notre définition de la notion de lieu local, de telle façon que la formation de (60a) correspondant à (59a) soit exclue. (59a) et (59b) seraient toutes deux exclues par la θ -théorie. Nous pouvons obtenir ce résultat de diverses façons : nous pouvons par exemple considérer que la structure de SV des phrases pertinentes ici est la suivante :



Le chemin (au sens de Kayne 1981) qui relie SN'' à SN' est plus court que celui qui relie SN' à *si*. Si nous définissons la notion de «lieu local» non pas en termes de c-commande mais en termes de chemin (le lieu local de *a* est le lieu de *a* auquel *a* est relié par le chemin le plus court), l'algorithme de formation sélectionne uniquement (60b) comme structure de chaînes correspondant à (59a). (59a) est alors exclu par le θ -critère, tout comme l'est (59b).

4.3. Nous avons donc deux explications distinctes (et incompatibles) de l'agrammaticalité de (59a) : l'une en termes de la théorie du liage selon laquelle (59a) et (59b) sont rejetés par des modules distincts, l'autre en termes de la θ -théorie. Est-ce que ces deux explications font des prédictions empiriques distinctes ? Elles font des prédictions distinctes dans un cas : Soit la structure (61). Les deux approches prédisent correctement l'agrammaticalité de cette structure si le SN est un syntagme nominal, lexical ou pronominal. Si le syntagme nominal est lui-même une anaphore, les prédictions des deux analyses diffèrent : l'explication en termes de la théorie du liage prédit que, toutes choses égales, cette structure devrait être acceptable puisque les principes (B) et (C) de la théorie du liage ne seraient pas pertinents. L'explication en les termes de la θ -théorie prédit que cette structure devrait être agrammaticale puisque cette position ne pourrait être que celle du lieu local du clitique, et cela quelle que soit la nature de l'antécédent. Cette approche permettrait la formation de la structure de chaîne (*si*) ($SN' e$), qui n'est pas bien formée pour les raisons habituelles. La première approche (en termes de la théorie du liage) découle entièrement des principes de la théorie du liage telle qu'elle est formulée aujourd'hui et elle est plus «libérale» en ce qui concerne les prédictions empiriques qui lui sont associées. Nous n'avons donc pas vraiment à choisir entre deux explications distinctes mais plutôt, à savoir si l'utilisation de la nouvelle définition de la notion de lieu local est opportune. Les faits ne sont pas tout à fait clairs, mais la tendance générale semble être que les exemples qui illustrent la structure pertinente pour notre propos sont marginalement

acceptables, certaines conditions relatives à leurs contextes étant admises.

- (63) a. Dopo aver suscitati l'odio di tutti quelli che gli stavano attorno, Gianni ha finito per inimicarsi anche se stesso.
(Après avoir provoqué la haine de tous ceux qui lui étaient autour, Jean a fini par brouiller-se avec lui-même).
- b. ? Difficilmente un medico si prende in cura se stesso.
(Il est difficile qu'un médecin se prenne soin de lui-même).
- c. ? Nelle sue fantasticherie, travolta Maria si immagina se stessa.
(Dans sa fantaisie, quelque fois Marie s' imagine elle-même).

Cet état de fait étaye l'explication en termes de la théorie du liage. Le statut marginal de ces données pourrait faire douter de leur fiabilité. (63) contraste cependant nettement avec les exemples correspondants où la position de l'objet direct est occupée soit par l'antécédent (non anaphorique) du clitique réfléchi, soit par une trace dans une structure passive :

- (64) a. * Si_i inimicherò Gianni_i.
((je) se brouille Jean).
(je brouille Jean avec lui-même).
- b. * Si_i prendo in cura Gianni_i.
((je) se prend soin Jean).
(Je prends soin de Jean).
- c. * Si_i immagino Gianni_i.
((je) s' imagine Jean).
(J' imagine Jean).
- (65) a. * Gianni_i si_j è stato inimicato e_j e_j.
(Jean s' a été brouillé).
(Jean a été brouillé avec lui-même).
- b. * Gianni_i si_j è stato preso in cura e_j e_j.
(Jean s' a été pris soin).
(On a pris soin de Jean).
- c. * Gianni_i si_j è stato immaginato e_j e_j.
(Jean s' a été imaginé).
(On imagine Jean).

L'explication en termes de la théorie thématique de (59a) et de (64) grâce à la définition révisée de la notion de «lieur local» prédirait à tort que (63), (64) et (65) ont un statut identique car les structures de chaînes qui leur correspondent seraient toutes exclues en violation du θ -critère¹⁷. Le statut de (63) n'est pas très clair, mais les données semblent indiquer que l'analyse des exemples (59a)-(64) en termes de la théorie du liage est préférable. Seule cette analyse prédit l'acceptabilité des exemples tels que ceux de (63). Nous remarquerons en conclusion que la

contrainte de c-commande asymétrique qui semble s'appliquer de façon générale aux relations antécédent-élément anaphorique, peut être dérivée de l'interaction des différents principes de la théorie du liage. Celle-ci permet de rendre compte du fait qu'un objet direct ne fonctionne jamais comme l'antécédent d'un clitique anaphorique. Ce fait nous paraît pouvoir être interprété comme un phénomène indépendant, du point de vue théorique, de l'incompatibilité des clitiques anaphoriques avec des sujets dérivés.

5. Les traces exigent-elles des «antécédents désignés».

5.1. Nous examinerons dans cette section un problème d'un autre type qui peut être directement résolu par la formulation de la théorie thématique que nous proposons. Il est bien connu qu'un clitique ne peut être extrait d'une infinitive enchâssée (sauf dans le cas de la construction causative) en français contemporain :

- (66) a. Jean_i veut [PRO_i le_j photographe_j e_j].
b. * Jean_i le_j veut [PRO_i photographe_j e_j].

Adoptant l'esprit de l'analyse classique qui fait appel à la contrainte du sujet spécifié (Kayne 1975), nous attribuons l'agrammaticalité de (66b) à une violation du principe (A) de la théorie du liage : la trace du clitique, qui est une anaphore, est libre dans sa catégorie gouvernante (la phrase enchâssée). Cette reformulation de l'analyse en termes de SSC se heurte cependant à un problème extrêmement sérieux souligné par Richard Kayne. Nous retrouvons la même distribution que dans (66), si le clitique est un réfléchi :

- (67) a. Jean_i veut [PRO_i se_j photographe_j e_j].
b. * Jean_i se_j veut [PRO_i photographe_j e_j].

(67b) ne saurait cependant être exclu par le principe (A) de la théorie du liage : vu leur nature intrinsèque et les propriétés de la construction, les quatre nominaux doivent ici porter le même indice. Il s'en suit que la trace du clitique est liée par PRO dans sa catégorie gouvernante, conformément à l'exigence du principe du liage sur les anaphores.

Ce fait pourrait être interprété comme un argument en faveur de l'idée selon laquelle l'exigence de localité qui touche la relation d'un clitique avec sa trace ne relève pas du principe (A) de la théorie du liage. Même s'il ne semble pas invraisemblable que la relation clitique-trace soit régie par une contrainte plus sévère que le principe (A) de la théorie du liage (cf. Borer 1981), nous

voudrions adopter ici l'attitude conservatrice qui consiste à maintenir les analyses classiques (qui semblent également être les analyses minimales) et proposer une explication de l'agrammaticalité de (67b) indépendante de la théorie du liage. Cette solution est de fait déjà disponible dans le module thématique. La seule structure de chaînes qui correspond à (67b) et qui est conforme au θ -critère, est la suivante :

(68) (Jean), (PRO), (se, e).

(68) ne saurait cependant être formé à partir de (67b) : PRO est en effet le lieu local de la trace du clitique et la dernière chaîne de (68) n'est pas conforme à la définition d'une chaîne. Toute autre structure de chaînes serait rejetée par le θ -critère et (67b) est donc exclu par le module thématique.

5.2. Avant d'aborder certaines conséquences de l'analyse proposée qui ont une certaine portée théorique, il est utile de noter que cette analyse a certaines implications sur le traitement de la «restructuration». Il est bien connu que les phrases équivalentes à (66b) et à (67b) sont parfaitement grammaticales en italien et dans d'autres langues romanes. C'est afin de rendre compte de cette apparente violation de SSC, que nous avons proposé une règle, non obligatoire, de restructuration (dont l'hypothèse est étayée par un certain nombre de faits indépendants). Cette règle est susceptible de transformer une structure biphrastique en une simple phrase avec un verbe complexe (cf. Rizzi 1978). De multiples formulations précises de cette idée ont été proposées par la suite. Notre hypothèse sur les structures de chaînes a des conséquences non triviales sur la formulation de la restructuration. Nous nous attacherons à souligner ici une implication assez claire de notre approche : la restructuration et la réanalyse qui permet aux clitiques d'être déplacés hors d'une petite proposition sont deux processus distincts :

- (69) a. Loro_i gli_j erano ritenuti [e_j fedeli e_j].
(Ils lui ont été crus loyaux).
b. Loro_i gli_j dovevano [e_j parlare e_j].
(Ils lui devaient parler).

(69a) est un cas d'extraction hors d'une petite proposition pour lequel nous avons proposé une réanalyse à la manière de Rouveret et Vergnaud. Ce processus crée le prédicat complexe *ritenere fidele* qui fonctionne comme gouverneur de la trace du clitique. Celle-ci a donc pour catégorie gouvernante la phrase matrice où elle est correctement liée par le clitique. (69b) est un cas d'extraction à partir d'une infinitive complément d'un verbe (le verbe à

montée *dovere*) acceptant la restructuration (les crochets n'ont ici aucune importance théorique et ne sont pertinents que dans la mesure où ils permettent de rendre plus claire la présentation). On remarque par ailleurs qu'un clitique anaphorique est impossible dans le premier cas mais possible dans le second :

- (70) a. * Loro_i si_j erano ritenuti [e_j fedeli e_j].
(Ils s'étaient crus loyaux).
b. Loro si dovevano parlare.
(Ils se devaient parler).

L'agrammaticalité de (70a) s'explique par l'impossibilité de former les chaînes appropriées (loro, e'), (si, e''). (70b) ne peut cependant pas avoir une structure parallèle à celle indiquée par les crochets dans (69b) car la phrase serait agrammaticale. Nous ne pouvons donc pas confondre en un seul et même phénomène, restructuration et réanalyse : le formalisme de la restructuration ne saurait être traduit en termes d'une notation particulière (en termes d'indication thématique par exemple) créant un «prédicat complexe» tout en conservant la nature configurationnelle de la structure réanalysée. Un moyen plus radical (proche de celui que nous avons proposé) doit être adopté afin d'obtenir les résultats empiriquement adéquats. L'approche «notationnelle» de la réanalyse semble par contre être appropriée pour rendre compte de l'extraction de certains éléments hors d'une petite proposition¹⁸.

Cette observation a des conséquences théoriques importantes. Des travaux récents ont identifié un certain nombre de processus qui semblent impliquer une sorte de «formation de mots» dans la syntaxe. Ces processus donnent naissance à des éléments lexicaux complexes à certains niveaux de représentation syntaxique : les «verbes» complexes dans les langues romanes, l'analyse des prépositions orphelines en anglais à la manière de Weinberg & Hornstein 1981, les «adjectifs» complexes dans la construction du type *easy to please* selon l'analyse de Chomsky 1981, etc. sont des exemples de ce phénomène. Des termes comme ceux de «restructuration» et de «réanalyse» ont souvent été employés l'un pour l'autre dans la littérature, ce qui suppose implicitement une classe de faits homogènes. Notre analyse suggère que cette classe n'est pas homogène. Le déplacement d'un clitique à partir d'une phrase enchâssée, qui est une violation apparente de SSC, peut être le résultat de deux types de processus distincts. Ceux-ci ont des conséquences empiriques distinctes et semblent réclamer des analyses différentes.

3.3. Revenons à l'explication que nous proposons de l'agrammaticalité de (67b). Il s'agit là d'un exemple simple d'une conséquence très générale de la formulation de la théorie thématique qui remplit un vide du système formulé par le principe du liage. L'assimilation par Chomsky 1977, ch. IV, des traces de SN et des traces de clitique à des éléments anaphoriques a permis une simplification importante de la théorie des règles de déplacement : Les règles de mouvement peuvent s'y appliquer librement et certaines conditions générales s'appliquant aux relations antécédent-anaphore (qui sont étayées par un certain nombre de faits indépendants) excluent les nombreux cas de phrases agrammaticales générées par le système. Il n'en demeure pas moins qu'un examen rigoureux des cas pertinents révèle, à l'intérieur même du cas général des relations antécédent-anaphore, une particularité concernant les relations antécédent-trace qui pourrait faire douter de la valeur d'un tel rapprochement. En effet, et contrairement aux autres catégories anaphoriques qui sélectionnent librement leurs antécédents, une trace exige pour antécédent le syntagme déplacé (ou sa trace) : aucun autre élément ne peut servir d'antécédent à une trace.

Considérons, pour illustrer notre propos, la structure-S abstraite suivante où X et Y sont des positions argumentales (ou plus précisément, des positions pertinentes vis-à-vis du principe (A) de la théorie du liage — positions qui incluent toutes les positions -A ainsi que celle du clitique) :

(71) ... X_i ... [a ... Y_i ... e_i ...].

Supposons que X est directement déplacé de sa position de base *e* vers une position extérieure à *a*, définie comme la catégorie gouvernante de *e*. Supposons également que *a* contient une position Y qui porte le même indice que X et sa trace *e*. La structure est bien formée vis-à-vis de la théorie du liage puisque l'anaphore *e* est liée dans sa catégorie gouvernante. Cependant, les phrases correspondant à (71) sont généralement agrammaticales comme le montre (67b) (à une exception près discutée plus loin). La théorie thématique comble cette lacune : les structures de chaînes suivantes correspondant à (71) sont en principe possibles :

- (72) a. (X), (Y), (*e*).
 b. (X, Y), (*e*).
 c. (X), (Y, *e*).
 d. (X, Y, *e*).

Supposons que X est un argument (les remarques qui suivent resteraient pertinentes même si X était un non argument, et ce, à la

lumière d'autres considérations que nous ne discuterons pas ici). Pour que le θ -critère ne soit pas violé au niveau de la structure profonde, il faut que *e* soit dans position θ et que X soit dans une position $\bar{\theta}$ (notre argumentation reste valable au cas où *e* est une position $\bar{\theta}$ qui lie une autre trace dans une position θ , c'est-à-dire si le déplacement n'est pas effectué à partir d'une position basique dans (71)). (Y) peut optionnellement être dans une position θ ou une position $\bar{\theta}$. S'il s'agit d'une position θ , toutes les structures de chaînes envisageables violeront le θ -critère : dans a, nous avons affaire à une chaîne (avec un argument (X) qui ne reçoit pas de θ -rôle) et une autre chaîne sans argument (*e*), qui reçoit un θ -rôle. Nous avons affaire en b à une chaîne sans argument qui reçoit un θ -rôle, (*e*). La chaîne de c qui contient un argument (X) ne reçoit pas de θ -rôle, alors que la chaîne qui reste reçoit deux θ -rôles. La chaîne reçoit deux θ -rôles dans d. (Y) étant dans une position- θ , toute structure de chaîne associée à (71) sera mal formée, quel que soit le contenu intrinsèque de Y ((67b) illustre le cas où Y = PRO). Si Y est une position- $\bar{\theta}$, les structures de chaînes a, b, et c seront également exclues par le θ -critère. La chaîne d est permise dans le cas où (Y) est un non argument. Nous aurions dans ce cas un seul rôle thématique (assigné à la position *e*) qui correspondrait à une chaîne contenant exactement un seul argument, conformément au θ -critère. Ce cas est en fait illustré par la structure suivante qui est bien formée :

(73) John_i seems [*e_i* to have been fired *e_i*].

L'exemple (73) est dérivé par le déplacement direct du SN *John* de sa position de base vers la position sujet de *seem*, avec coindication accidentelle de ce syntagme avec la catégorie vide qui est en position sujet de la phrase enchâssée. La théorie thématique ne permet que cette réalisation concrète de la structure abstraite (71). L'exemple (73) est de fait grammatical¹⁹.

Cette analyse a des conséquences théoriques souhaitables. En l'absence d'une explication plausible, les phrases acceptables ayant la structure de (71) suggèreraient que les traces non seulement ont besoin d'antécédents mais aussi qu'elles désignent leurs antécédents (les syntagmes déplacés ou leurs traces). Le fait de stipuler une distinction dans la classe des anaphores, entre celles qui réclament et désignent un antécédent et celles qui n'ont pas cette propriété, reviendrait à introduire la distinction entre déplacement/non déplacement au sein de la théorie du liage. Ceci reviendrait à affaiblir fortement la théorie qui assimile le résultat d'une règle de déplacement aux relations entre anaphore et antécédent. Comme nous l'avons cependant déjà remarqué,

aucune stipulation concernant les antécédents désignés n'est nécessaire : les structures agrammaticales qui correspondent à (71) sont exclues par le module thématique, alors que seuls les cas permis par la théorie correspondent à des structures grammaticales.

Le problème empirique posé par (71) est ainsi résolu et le problème conceptuel potentiel, qui est relié à ce type de structure, trouve une solution. L'assimilation des traces aux anaphores lexicales vis-à-vis de la théorie du liage peut être maintenue dans son intégralité.

Notons enfin, qu'une fois de plus, une conception dérivationnelle des chaînes ne permettrait pas de rendre compte de l'agrammaticalité de (67b), et de manière plus générale, de (71). Si les chaînes étaient des enregistrements aveugles des applications de la règle «déplacer *a*», rien n'empêcherait la formation d'une chaîne ne contenant que X et sa trace dans (71). On perdrait alors l'explication que nous avons proposée. Cette explication, de même que les principaux résultats empiriques auxquels nous sommes parvenus sont des arguments solides en faveur de la conception représentationnelle des chaînes et de la formulation d'un algorithme de formation de chaînes autonome et indépendant de la règle «déplacer *a*».

Massachusetts Institute
of Technology

NOTES

- * Titre original : «On Chain Formation», inédit. Traduit de l'anglais par L. Mouchaweh et P. Pica.
- 1 Les suscrits ne sont utilisés que pour la clarté de la notation et afin de distinguer les deux traces. Ils n'ont pas de pertinence théorique dans ce contexte.
- 2 Chomsky (1981, p. 333) donne la définition suivante, qui est plus complexe :
- (C) = $(a_1 \dots a_n)$ est une chaîne si et seulement si :
- (i) a_j est un SN.
 (ii) a_j A-lie localement a_{j+1} .
 (iii) Pour $i > 1$, (I) *a* est une catégorie vide non pronominale,
 ou,
 (II) a_j est A-libre.
 (iv) C est maximal, c'est-à-dire, n'est pas une sous-séquence d'une chaîne conforme à (i)-(iii).
- (i), (iii) (I) et (iv) vont de soi. (ii) restreint la notion de «lieur local» aux A-lieurs, c'est-à-dire aux positions argumentales qui c-commandent des positions argumentales, coindicées au moyen d'indices ; (iii) (II)

caractérise le cas de l'inversion du sujet coindicé avec la position pré-verbale du sujet. Il nous semble que certaines de ces exigences découlent d'autres propriétés du système (l'exigence de maximalité) ou qu'elles sont liées aux choix de certains procédés techniques particuliers (voir (iii) (II)), alors que l'exigence du liage local constitue le noyau local conceptuel de la notion de chaîne. Nous examinerons brièvement la possibilité de compliquer notre définition minimale de la notion de chaîne dans la note (19) ci-dessous.

- 3 Le verbe *to seem* assigne de fait un θ -rôle (thème) à son complément phrastique. Nous négligerons désormais les rôles thématiques assignés aux phrases. Ceux-ci ne sont pas pertinents pour notre argumentation et nous nous concentrerons au contraire sur les problèmes posés par l'assignation des rôles thématiques aux syntagmes nominaux.

- 4 Le cas où plus d'une chaîne peut être conforme au θ -critère ne semble possible que lorsqu'un explétif est mis en jeu :

(i) There arrived a man.
 (Il est arrivé un homme).

Etant donné l'hypothèse de Burzio 1981 selon laquelle la position thématique est ici la position post-verbale, les deux structures de chaînes (ii) et (iii) sont conformes au θ -critère :

(ii) (there, a man).
 (iii) (there), (a man).

Cette ambiguïté est en fait résolue par la notion de «visibilité» de Chomsky 1981, selon laquelle une chaîne ne peut recevoir un θ -rôle que si un cas lui est assigné. Cette condition est assurée dans (ii) mais non dans (iii) où la chaîne (a man) ne reçoit pas de cas et ne saurait donc recevoir de θ -rôle et viole ainsi le θ -critère.

- 5 L'analyse réductionniste peut être exprimée de façon légèrement différente et peut être plus claire : Chomsky 1981 suggère que l'approche dérivationnelle traditionnelle devrait être considérée comme une caractérisation concrète de la relation abstraite qui relie les différents niveaux de représentation. On pourrait formuler cette relation d'une manière neutre en soutenant que les structures-S sont des objets formels pouvant être réduits à deux composants distincts : les structures-S et la règle «déplacer *a*». On pourrait caractériser l'approche réductionniste dans le même esprit en disant que les structures-S peuvent être ramenées à deux composantes distinctes : structures profondes et formation de chaînes. Cette possibilité convient au mouvement de SN et au mouvement de clitique. En ce qui concerne le mouvement de *Qu* et de façon plus générale, les applications de «déplacer *a*» qui ne donnent pas lieu à une formation de chaînes au sens propre, on pourrait faire appel à la notion de chaîne définie de façon légèrement différente dans Aoun 1981, Cinque 1982 et Kayne 1983. Cette approche laisse ouverte la possibilité pour «déplacer *a*» de s'appliquer au niveau de la forme logique.
- 6 Sur le statut anaphorique de la construction réciproque complexe *l'uno ... l'altro*, voir Belletti 1982.
- 7 L'hypothèse que nous proposons présuppose la caractérisation intrinsèque des éléments nuls selon laquelle PRO et trace diffèrent quant à leurs structures internes. Chomsky (1981, chap. VI) a proposé une autre manière d'aborder la typologie des éléments nuls, la caractérisation fonctionnelle. Cette approche revient à dire qu'il existe une

seule catégorie vide abstraite identifiée comme un ou plusieurs types de catégorie (PRO, trace, etc.) grâce à un algorithme basé sur les propriétés de leur lieu local. La catégorie vide est en particulier identifiée comme «PRO» si le lieu local est dans une position thématique. Cela suggère un autre moyen permettant d'exclure (12). Etant donné notre définition, le clitique et sa trace peuvent tous deux fonctionner comme des lieux locaux de la trace du SN. Supposons une révision de notre définition de façon à ce que e'' soit le seul lieu possible (cette possibilité est discutée dans le détail au paragraphe 4.2.). (12) serait alors exclu par l'algorithme d'identification de la façon suivante : le lieu local de e' est e'' , qui occupe une position θ et doit donc être un PRO. La position qu'occupe cette catégorie vide est cependant gouvernée et la structure est exclue par la contrainte générale selon laquelle PRO ne peut être gouverné — une contrainte qui découle en fin de compte de la théorie du liage. L'approche fonctionnelle (et la théorie du liage) est donc un concurrent à notre analyse formulée en les termes de la théorie thématique. L'existence d'une alternative de ce type, qui, (étant donné certaines autres considérations) tient pour tous les cas discutés dans cet article, peut être ramenée au fait que la notion de lieu local est utilisée de manière cruciale dans la définition d'une chaîne comme dans l'algorithme d'identification. Ceci suggère que la référence à la notion de lieu local devrait être unique dans une formulation adéquate de la théorie. Nous formulerons cet article dans les termes de la théorie thématique en combinaison avec l'approche intrinsèque des éléments nuls (une approche que nous préférons pour des raisons qui ne peuvent pas être discutées dans le cadre du présent article). Il est cependant clair que les résultats que nous avons obtenus pourraient être exprimés en les termes de l'algorithme d'identification au cas où celui-ci s'avérerait préférable.

8 Mais, voir Cinque (en préparation) pour une analyse plus raffinée.

9 Burzio 1982 examine un autre cas d'incompatibilité avec la cliticisation du réfléchi-réciproque. L'objet enchâssé ne peut pas être un clitique anaphorique dans la construction causative *fare ... a* :

- (i) * Gianni si farà visitare a Mario.
(Jean se fera visiter à Mario).

Cet état des choses découle de l'analyse de Burzio selon laquelle la structure profonde de ce type de phrase serait la suivante :

- (ii) Gianni_i farà [Mario_j si_j visitare].

La contrainte sur le liage du clitique anaphorique n'est pas respectée ici (vu la coïncidence avec le sujet). Cette explication ne peut être maintenue dans le cadre de notre analyse pour la simple raison qu'aucune structure de chaîne n'est en jeu ici. Notre analyse nous amène donc à la conclusion que (i) ne tombe pas sous la même généralisation que (9), (17), (19), etc. Le fait que les structures correspondant à (i) sont agrammaticales avec un réfléchi accentué en position sujet de la phrase enchâssée, montre que l'exigence d'un antécédent proche en structure profonde n'est pas cruciale (ni même suffisante) en (i) :

- (iii) * Il medico si lascia [visitare solo a stesso].
(iii) à la structure profonde suivante :
(iv) Il medico_i lascia [solo se stesso_j si_j visitare].
(le médecin a laissé seulement lui-même se visiter).

La contrainte sur les clitiques anaphoriques en structure profonde proposée par Burzio est observée en (iv) mais la phrase n'en demeure

pas moins agrammaticale. Une analyse possible pourrait être proposée dans le cadre de Wehrli 1983 qui suggère que l'agrammaticalité de (i) doit être liée au fait qu'un clitique pronominal qui n'est pas à la troisième personne est impossible dans ce type de structure :

- (v) * Gianni ti farà visitare a Mario.
(Jean te fera visiter à Marie).

La bonne généralisation s'appliquant à (i) et à (v) doit selon Wehrli être formulée en termes d'un principe qui bloque l'extraction des clitiques qui ne sont pas morphologiquement caractérisés comme des «non datifs». La généralisation en question s'applique ainsi aux réfléchis, aux pronoms personnels qui ne sont pas à la troisième personne (et qui ont donc une forme identique à l'accusatif et au datif) et aux clitiques datifs de troisième personne mais pas aux clitiques accusatifs de troisième personne. Notons également que les deux classes se distinguent sur le plan sémantique en ce que la première exige des antécédents animés ce qui n'est pas le cas de la seconde. Ce fait rappelle la contrainte sur le trait [+Animé] souvent mentionnée comme un des facteurs qui bloque le déplacement du clitique en espagnol (cf. Bordelais 1974).

10 L'occurrence d'un syntagme non clitique destinataire entre le verbe principal et le complément donne une structure extrêmement marginale :

- (i) * Gianni sembra a Piero [e non fare il suo dovere].
(Jean semble à Pierre ne pas faire son devoir).

La raison pour laquelle cette structure est déviante n'est pas claire. La position de la trace du clitique est par ailleurs difficile à situer dans (22b) et nous avons décidé de ne pas la marquer dans les représentations structurales utilisées. Le clitique ne joue d'ailleurs aucun rôle essentiel dans notre argumentation.

11 Certains faits curieux mettant en jeu le phénomène de coréférence suggèrent qu'il faut être prudent quant à cette conclusion : L'objet de *a* peut être à la fois l'antécédent d'un réfléchi et d'un pronom externe au SP dans la phrase suivante. Le degré d'acceptabilité de ce type de phrases varie d'un locuteur à un autre :

- (i) Parlerò a Gianni_i di sé_j/lui_j.
((je) parlerai à Jean de lui-même/lui).

Ce fait suggère que le nœud SP qui a pour tête *a* peut être optionnellement ignoré (il s'agit là d'une option marquée) dans le calcul des relations de *c*-commande. Si ce n'est pas le cas, le pronom est possible. Ceci explique l'occurrence du réfléchi. Cette analyse est compatible avec notre hypothèse. Le rôle des divers types de nœuds SP dans la détermination des *c*-domaines ainsi que la compréhension des relations de coréférence entre compléments de SN semblent cependant entrer en interaction avec d'autres facteurs (ordre linéaire, hiérarchies thématiques, etc.) d'une manière assez complexe qui a échappé à toute explication pour l'instant.

On s'attendrait d'après notre analyse à ce qu'une langue qui peut avoir des destinataires accentués non prépositionnels ne permette pas des destinataires anaphoriques dans des structures à montée. Cette prédiction semble être valide en hollandais comme me le fait remarquer Teun Hoekstra :

- (ii) John lÿht mÿ [e een aardige man te zÿn].
(Jean semble moi un homme aimable être).

- (iii) *Ik lyht me [e...].
(Je semble moi ...).

On se reportera à la discussion de la construction *strike ... as* pour l'étude d'un facteur qui pourrait interférer avec les prédictions faites ici.

- 12 L'analyse de *s'avérer* peut être étendue à plusieurs cas de verbes ergatifs avec un clitique réfléchi intrinsèque :

- (i) Il ramo si è rotto *e*.
(la branche s'est cassée).

Nous sommes d'accord avec Burzio 1981 pour interpréter ce réfléchi comme un élément idiomatique non argumental (un marqueur d'ergativité) qui n'affecte pas le processus de formation d'une chaîne.

- 13 Il suffit pour les besoins de notre discussion, d'adopter une définition simplifiée de la notion de «catégorie gouvernante» : *a* est la catégorie gouvernante de β ssi *a* est le SN ou le S minimal qui contient β et un gouverneur de β . On se reportera à Chomsky (1981, chap. III) pour une discussion détaillée de cette notion.

- 14 Comme l'a noté pour la première fois Kayne 1975, le degré d'agrammaticalité de la structure pertinente ici peut varier en fonction de l'adjectif utilisé :

- (i) ?? Loro si sono simpatici.
(ils se sont sympathiques).
(ii) ? Loro si sono vicini nelle circostanze difficili.
(ils se sont proches dans les circonstances difficiles).

L'on trouve une nette agrammaticalité et une absence de variation en fonction des éléments lexicaux employés, avec les passifs, les passifs impersonnels et les prédicats à montée du type *sembler* (que ceux-ci soient suivis d'une petite proposition ou d'une infinitive). Le degré d'agrammaticalité de ces structures devient plus faible avec les verbes ergatifs et les prédicats copulatifs et varie alors en fonction des éléments lexicaux utilisés. Nous avons proposé une interprétation de ces variations dans les constructions ergatives. Notre proposition peut être étendue aux adjectifs pour lesquels il semble que la structure enchâssée biphrastique puisse être marginalement réanalysée comme une phrase simple (l'on peut avoir une restructuration radicale au lieu du processus de réanalyse discuté plus haut (voir notre discussion du paragraphe 5.2.)). Nous ne disposons pas d'une analyse suffisamment fine pour rendre compte des hiérarchies d'agrammaticalité (il n'est pas même certain qu'une hiérarchie de ce type existe). Il nous semble cependant que les données suggèrent fortement que ce que l'on doit expliquer est le caractère généralement déviant de ces structures, et, que l'existence de domaines de variations doit être attribuée à des mécanismes périphériques.

- 15 Le liage par un antécédent est en général un liage par une position A. Si la relation entre un clitique et sa trace tombe sous le principe (A), elle doit être assimilée à un liage par un antécédent. Le clitique est dans une position \bar{A} et la notion de liage par un antécédent doit alors être raffinée. Une définition qui engloberait les relations SN-trace et Cl-trace et exclurait les relations *Qu*-trace, comme cela doit être le cas, pourrait faire appel à la distinction entre position interne à la phrase et position externe à la phrase (ce dernier type de position étant défini par le contexte [S^i [S_j]] : le liage par un antécédent serait ainsi défini comme

un liage par un antécédent interne à la phrase.

- 16 La structure complète de (57b) est la suivante :

- (i) * Tu si_j presenterai i tuoi amici_j e_j.

Nous laissons ouverte la question de savoir si c'est le clitique lui-même ou la trace du clitique (ou les deux) qui est l'élément qui compte comme l'antécédent lieur de *i tuoi amici* et détermine ainsi l'agrammaticalité de la structure. Plusieurs travaux ont suggéré de ne pas formuler le principe (C) comme un principe autonome et affirmé que les conséquences de ce principe pouvaient en fait être dérivées de façon indépendante (Chomsky 1982, Milner à paraître). Les effets de la règle de non-corréférence de Lasnik 1976 sont toujours affectés par ce type d'approche réductionniste. Afin de maintenir notre proposition dans un système qui ne formule pas le principe (C) de façon indépendante, nous devons admettre, quelle que soit la nature du principe qui interdit aux SN lexicaux d'avoir des antécédents, que celui-ci rendra compte des cas comme celui de (57).

- 17 On pourrait penser, en ce qui concerne (65c), que *immaginarsi* devrait être analysé comme un réfléchi intrinsèque (comme cela a d'ailleurs été implicitement admis par Kayne 1975 pour son équivalent français, *s'imaginer*). On ne s'attendrait pas alors à ce que (65c) soit agrammatical. Ce type d'exemple devrait avoir le même statut que (30) et (i) de la note (12) et devrait donc permettre la formation de la chaîne (Gianni, si, e) (la deuxième trace de (65c) ne serait pas spécifiée). Notre approche semble donc conduire à une analyse de *immaginarsi* comme réfléchi non intrinsèque (ou du moins, pas intrinsèque dans le même sens que *rompersi* et *s'avérer*). Ce point semble de fait pouvoir être justifié par des considérations sémantiques : le clitique réfléchi revêt le sens d'un «bénéfactif» dans *immaginarsi* alors qu'il ne semble pas soumis à une interprétation particulière dans *rompersi* et *s'avérer*. La question qui se pose, étant donné l'absence d'une structure du type (65c), est celle de savoir pourquoi on trouve de vrais réfléchis intrinsèques avec les ergatifs et les verbes à montée mais pas avec le passif. La réponse semble être que les vrais réfléchis intrinsèques sont des marqueurs d'ergativité (conformément à Burzio 1981), ce qui explique leur incompatibilité avec des structures transitives. L'absence de verbes réfléchis intrinsèques passivables découle alors de l'incompatibilité générale qui existe entre ergativité et passif.

- 18 Burzio 1981 propose une étude détaillée de la restructuration dans laquelle il propose d'assimiler ce processus à la règle d'antéposition du SV qui intervient dans les constructions causatives. Cette règle extrait le SV infinitival hors de la phrase enchâssée et rend celle-ci transparente à d'autres règles de déplacement. La structure qui correspond à (69b) serait selon cette analyse, la suivante :

- (i) Loro_i gli_j dovevano [$_{SV_k}$ parlare e_j] [e_i SV_k].

Cette analyse semble faire de mauvaises prédictions par rapport à (79b) puisque (i) aurait la représentation suivante :

- (ii) Loro_i si_j dovevano [$_{SV_k}$ parlare e] [e'' SV_k].

La chaîne (loro, e''), qui est nécessaire, risque de ne pas pouvoir être formée en raison de l'intervention du lieur *si*. Cette phrase qui est grammaticale serait donc incorrectement exclue. Notre analyse semble donc incompatible avec le traitement de la restructuration proposé par

Burzio. Les deux approches pourraient cependant être conciliables dans un cadre dont nous ne pouvons que présenter les grandes lignes ici. Soit le cas général suivant :

(iii) * Gianni_i si_j è stato affidato e' e".

Nous avons jusqu'ici attribué l'effet d'«intervention» au clitique réfléchi. Nous avons aussi noté que la trace du clitique peut aussi «intervenir» entre Gianni et e'. Tirons les conséquences de cette observation et admettons que seule la trace du clitique détermine l'effet d'intervention. Ceci revient à limiter cet effet aux positions argumentales. Cette modification rend compatible avec notre analyse l'hypothèse structurale de Burzio. On pourrait avoir la chaîne (loro, e") dans (ii) puisque le clitique qui est dans une position A, n'est pas pertinent et que la trace e' du clitique est dans une position A qui ne c-commande pas e". (70) n'en demeure pas moins exclu car la trace e' du clitique ne peut être correctement liée au clitique en raison de l'intervention du A-lieu e'. Le contraste entre (70a) et (70b) (avec la structure (ii) serait donc réduit au fait que e' c-commande e" dans (70a), mais pas dans (ii) où la position du clitique est non pertinente.

La plausibilité d'une telle solution dépend de la solution donnée à une série de problèmes épineux qui ont trait à la nature de la relation que le clitique entretient avec sa trace et nous laisserons cette question ouverte. On remarquera que l'on doit toujours recourir à des moyens formels distincts pour aboutir à une analyse adéquate de (69a) et (69b) si on adopte l'analyse de Burzio conjointement à l'effet d'intervention révisé.

- 19 Le fait que des structures du type (73) puissent être dérivées de deux façons distinctes par «déplacer α » (mouvement cyclique successif ou mouvement direct vers la position sujet de la phrase matrice suivie de la coïncidence accidentelle avec le sujet enchâssé) a été interprété comme un argument en faveur de l'hypothèse réductionniste mentionnée au paragraphe 1, par Aoun dans un travail en préparation. Aoun aboutit à ce résultat au moyen du principe méthodologique selon lequel le passage entre une structure profonde donnée et la structure-S correspondante ne doit se faire que d'une seule façon. On peut rendre compte du fait que la position du sujet enchâssé ne peut contenir un non-argument lexical (un explétif comme *there* ou *it*) en stipulant dans la définition d'une chaîne que les nœuds intermédiaires doivent être des catégories vides (cf. (ii) (II) de la définition de Chomsky citée dans la note (2)).

BIBLIOGRAPHIE

- Aoun, J. (1981), *The Formal Nature of Anaphoric Relations*, thèse de doctorat inédite, MIT.
 Belletti, A. (1982), «On the Anaphoric Status of the Reciprocal Construction in Italian», dans *The Linguistic Review*, 2.2., pp. 101-138.
 Bordelais, Y. (1974), *The Grammar of Spanish Causative Complements*, thèse de doctorat inédite, MIT.
 Borer, H. (1981), *Parametric Variations in Clitic Constructions*, thèse de doctorat inédite, MIT, publié sous le titre *Parametric Syntax*, Foris, Dordrecht 1983.
 Burzio, L. (1981), *Intransitive Verbs and Italian Auxiliaries*, thèse de doctorat inédite, MIT.

- Burzio, L. (1982), «D-Structure Conditions on Clitics» dans *Journal of Linguistic Research*, 2.2., pp. 23-54.
 Chomsky, N. (1977), *Essays on Form and Interpretation*, North Holland, Trad. Fr. *Essais sur la forme et l'interprétation*, Flammarion, Paris (1985).
 (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
 (1982), *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, MIT Press, Cambridge Mass.
 Cinque, (1982), *Islands Effects, Subjacency, ECP/Connectedness and Reconstruction*.
 Couquaux, D. (1979), «Sur la syntaxe des phrases prédicatives en français», dans *Linguisticae Investigationes* III, 2, pp. 245-284.
 Kayne (1975), *French Syntax*, MIT Press, Cambridge Mass., Trad. Fr. *Syntaxe du français*, Seuil, Paris (1977).
 (1980), «De certaines différences entre le français et l'anglais», dans *Langages*, 60, pp. 47-74.
 (1981), «Unambiguous Paths», dans *Levels of Syntactic Representation*, May, R. & Koster, J., eds., Foris, Dordrecht, pp. 143-183, Trad. Fr. «Les chemins non ambigus», dans *Grammaire transformationnelle, Théorie et Méthodologies*, J. Guéron et T. Sowley, eds., Encrages, Paris VIII, 1982.
 (1983), «Chains, Categories External to S, and French Complex Inversion», dans *Natural Language and Linguistic Theory* 1, pp. 107-140, Trad. Fr. «Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français», dans *Langue Française*, 58.
 Koopman, H. et Sportiche, D. (1982), «Variables and the Bijection Principle», dans *The Linguistic Review*, 2.2., pp. 139-160, Trad. Fr. «Le principe de bijection» dans *Communications* 40, Paris (1984).
 Lasnik, H. (1976), «Remarks on Coreference», dans *Linguistic Analysis*, 2.11, pp. 1-22.
 Milner, J. Cl. (à paraître), «Coréférence et coïncidence. Remarques à propos de l'axiome (C)», dans *La grammaire modulaire*, Ronat, M. & Couquaux, D., eds., Minuit, Paris.
 Perlmutter, D. (1978), «Impersonal Passives and the Unaccusative Hypothesis», dans *Proceedings of the Fourth Annual Meeting of the Berkeley Linguistic Society*, UCLA.
 Rizzi, L. (1978), «A Restructuring Rule», dans *Recent Transformational Studies in European Languages*, J. Keyser, ed., MIT Press, Cambridge Mass., pp. 113-158.
 (1979), «C-command e condizionni sull' anafora», ds *Atti del Convegno sull' Anafora*, Academia della Crusca, Florence.
 (1982), *Issues in Italian Syntax*, Foris, Dordrecht.
 Rosenbaum, P.S. (1967), *The Grammar of English Predicate Complement Construction*, MIT Press, Cambridge Mass.
 Rouveret, A. & Vergnaud, J.R. (1980), «Specifying Reference to the Subject», dans *Linguistic Inquiry*, 11, 1., pp. 97-202.
 Wehrli, E. (1983), «Remarks on Cliticisation in French Causatives», dans MIT, *Working Papers*, vol. 5, Haik, I. & Massan, D., eds., pp. 180-194.
 Weinberg, A. et Hornstein, N. (1981), «Case Theory and Preposition Stranding», dans *Linguistic Inquiry*, 12.1., pp. 55-91.

SUJET, TEMPS ET CONTENU PROPOSITIONNEL :
POUR UNE CONCEPTION MODULAIRE DES PHENOMENES
DE LIAGE*1

Pierre PICA

0. Introduction.

La majeure partie des travaux de grammaire générative de ces dernières années révèlent une volonté de mieux comprendre la nature des contraintes générales qui s'appliquent aux règles et aux représentations d'une part, et un désir de cerner de façon précise la nature des éléments linguistiques qui sont soumis à chaque type de contraintes d'autre part. On se rappellera, de ce point de vue, que la *Condition des Phrases à Temps Fini* et la *Condition du Sujet Spécifié* étaient censées s'appliquer au même type d'éléments dans le modèle de la Théorie Standard Étendue de Chomsky (cf. Chomsky 1973 et 1977).

Le fait que ces deux conditions s'appliquent au même type d'éléments est aussi implicitement admis dans le cadre de la Théorie du Gouvernement et du Liage de Chomsky 1981. Les effets conjoints de ces deux contraintes peuvent en effet être dérivés des mêmes axiomes de la théorie du liage dans ce dernier modèle, bien qu'il soit aujourd'hui généralement admis que les traces de mouvement de *Qu* ne sont pas soumises à SSC (ni à la Condition des Phrases à Temps Fini), contrairement à ce que l'on avait cru auparavant (cf. sur ce point Chomsky 1981, Chap. 4).

On doit remarquer ici que cette dichotomie, entre catégories vides qui sont soumises à SSC et catégories vides qui ne le sont pas, a été étayée par une caractérisation indépendante de ces deux types d'éléments dans les termes de la théorie thématique. On sait aujourd'hui que les traces qui sont soumises à SSC sont des *anaphores* et ne portent pas de *rôle thématique* (le rôle thématique est en fait porté par la chaîne que la trace constitue avec son antécédent, antécédent qui est dans une position argumentale), alors que les traces qui ne sont pas soumises à la Condition du Sujet Spécifié sont des *variables* et portent un rôle thématique².

Cette répartition des catégories vides a par ailleurs permis la découverte d'une nouvelle contrainte dont les effets sont parfois proches de ceux de SSC ou de ceux de la Condition des Phrases à Temps Fini : le *Principe des Catégories Vides* (ECP).

Nous voudrions cependant proposer, dans le cadre de cet article, une reformulation de la *théorie du liage* dont on verra qu'elle permet de rendre compte de certains phénomènes linguistiques, peut-être en partie liés à l'*énonciation*, qui ne sont habituellement pas traités dans le cadre de la grammaire générative. Nous définirons ainsi trois domaines d'opacité distincts s'appliquant chacun à un type de relation anaphorique particulier.

Notre approche nous amènera en particulier à montrer que la Condition des Phrases à Temps Fini et la Condition du Sujet Spécifié doivent être soigneusement distinguées l'une de l'autre. Adoptant la méthodologie générale qui a guidé les recherches de ces dernières années, nous montrerons, dans la première partie de cet article, qu'il est possible de démontrer que SSC et la Condition des Phrases à Temps Fini s'appliquent à deux types distincts d'éléments linguistiques. On verra d'autre part au paragraphe 1.1. que ces deux types d'éléments peuvent être caractérisés dans les termes de la théorie thématique. La conception de la condition des Phrases à Temps Fini présentée ici s'écarte cependant de celle qui est implicite dans les formulations antérieures de cette contrainte et nous montrerons en particulier que la notion de *temps* ne peut être confondue avec celle de *flexion*, et qu'en particulier les temps du subjonctif ne sont pas pertinents vis-à-vis des mécanismes linguistiques mis en jeu par cette contrainte.

La formulation exacte de la Condition des Phrases à Temps Fini et de la Condition du Sujet Spécifié, dont nous montrerons que les effets respectifs ont souvent été confondus dans la littérature, nous amènera à formuler une troisième contrainte qui fait intervenir de façon cruciale la notion de *contenu propositionnel* liée à celle de *valeur de vérité*. Nous suggérerons, dans la troisième partie de ce travail, que cette contrainte, qui fait, selon nous, partie de la théorie du liage, s'applique à tous les éléments qui peuvent être identifiés comme des variables au niveau de la *structure de surface* — niveau auquel s'appliquent les différents axiomes du liage. Il est en particulier possible de montrer que cette contrainte ne s'applique pas aux variables qui ne peuvent être analysées comme telles qu'au niveau de la *Forme Logique*.

Notre approche nous permettra en particulier de formuler une théorie où le liage d'une anaphore par un antécédent qui se trouve dans une position non argumentale est possible mais est contraint par un certain nombre de principes généraux liés à des *processus d'identification* qui s'appliquent à différents niveaux de la grammaire.

Notre formulation de la théorie du liage nous amènera enfin à proposer une nouvelle conception du Principe des Catégories

Vides. Nous montrerons en particulier (dans la quatrième et dernière partie de cet article) que ce principe doit être formulé de façon indépendante de la théorie du liage (contrairement à ce qui a parfois été affirmé dans la littérature) et qu'il doit être formulé de façon à pouvoir s'appliquer à un certain nombre de catégories lexicalement réalisées (au niveau de la forme logique).

1. Du sujet et du temps.

L'exemple (1) constitue un contre-exemple flagrant à la théorie du liage de Chomsky telle qu'elle est formulée dans Chomsky 1981 puisque l'*anaphore soi* n'y est pas liée dans sa catégorie gouvernante (probablement la phrase enchâssée) :

- (1) On_i ne souhaite jamais que les gens ne regardent (SUBJ) que soi_i.

La phrase (1) illustre en effet le phénomène du liage d'un *réfléchi à longue distance* tel qu'on peut l'observer dans un certain nombre d'autres langues tels que le latin ou l'islandais (cf. Anderson 1982 et les références qui y sont données). Une phrase telle que (1) constitue aussi une violation très claire de la Condition du Sujet Spécifié telle qu'elle est formulée dans Chomsky 1973 et Chomsky 1977 et contraste par ailleurs avec (2) et (3) où les anaphores *se* et *l'un l'autre* doivent être liées dans leur catégorie gouvernante respective, ou, en d'autres termes, sont soumises à SSC :

- (2) * On_i ne souhaite jamais que les gens se_i regardent.
 (3) * Ils_i ne souhaitent jamais que les gens disent du bien les uns des autres_i.

Le type de contraste que l'on observe entre (1) d'un côté et (2) et (3) de l'autre nous a amené à formuler (cf. Pica 1984b) une théorie qui diffère de la théorie du liage de Chomsky 1981 en ce qu'elle revient à dire qu'il existe deux types d'anaphores : des anaphores dans des *positions non argumentales* (que l'on pourrait appeler aussi des positions non fonctionnelles) et des anaphores dans des *positions argumentales* (que l'on pourrait appeler aussi des positions fonctionnelles — ces dernières positions comprennent essentiellement celles du sujet, de l'objet direct et de l'objet indirect). Nous avons proposé que ces deux types d'éléments sont respectivement soumis à la Condition du Sujet Spécifié et à une Condition proche de la Condition des Phrases à Temps Finis et que les temps du mode subjonctif ne sont par ailleurs pas pertinents vis-à-vis des mécanismes linguistiques mis en jeu par cette dernière contrainte, comme nous le montrerons dans le détail au paragraphe 2.2. ci-dessous.

Ce dernier point est en particulier étayé par le contraste entre (1) et (5) d'un côté et (1) et (4) de l'autre :

- (4) * On_i ne dit jamais que les gens disent (IND.) du mal de soi_i.
 (5) Une femme que l'on_i dit avoir été amoureuse de soi_i³.

Cette façon de voir les choses nous a conduit à considérer que c'est *les uns* et non *les uns les autres* qui est une anaphore en (3) puisque *l'un l'autre* se comporte comme une anaphore engendrée dans une position non argumentale, ou, en d'autres termes, est soumis à SSC. Ceci revient à dire que *l'un*, dans (3), se comporte comme le quantifieur flottant *tous*, dans des phrases comme (6) ou (7) (de Kayne 1981a), où *tous* est soumis à SSC et doit être c-commandé par son antécédent :

- (6) * Mes amis_i pensent que je suis tous_i partie.
 (7) * La mère de mes amis_i est tous_i partie.

Nous considérerons de la même façon que, en anglais, *each other* ou *himself* ne sont pas des anaphores (au sens usuel du terme) (au niveau auquel la théorie du liage s'applique), mais plutôt, que les éléments *each* et *self* sont soumis à SSC parce qu'ils sont engendrés dans des positions non argumentales⁴.

Il convient de remarquer ici que la distinction entre *anaphores argumentales* et *anaphores non argumentales* est étayée par le fait que, comme le prévoit notre façon de voir les choses, le liage à longue distance (à travers une frontière S ou \bar{S}) d'une anaphore non argumentale est possible dans les contextes où SSC ne peut pas s'appliquer. Ceci est le cas lorsque l'anaphore non argumentale fait elle-même partie du sujet (que la phrase ait ou non un temps fini puisque ce type d'anaphore n'est pas soumis à la Condition des Phrases à Temps Fini).

Le liage à longue distance d'une anaphore argumentale n'est d'ailleurs pas possible dans certains de ces contextes, comme on s'y attend dans le cadre de la théorie développée ici, puisque ce dernier type d'anaphore est soumis à la Condition des Phrases à Temps Fini.

Ces phénomènes sont illustrés par le contraste entre (8) et (9) d'un côté et la phrase (10) de l'autre :

- (8) They_i believed that pictures of each other_i were on sale⁵.
 (Ils croyaient que des photographies de l'un l'autre sont en vente).
 (9) They_i believed that pictures of themselves_i were on sale.
 (Ils croyaient que des photographies d'eux-mêmes étaient en vente).
 (10)* On_i dit que des photos de soi_i sont en vente⁶.

Notre approche revient à dire que (10) n'est pas bloquée par SSC mais par la Condition des Phrases à Temps Fini et cette hypothèse est confirmée par le fait que les phrases équivalentes à (10) sont grammaticales lorsque la phrase enchâssée est au subjonctif comme l'illustre (11) :

- (11) On_i souhaite que des photos de soi_i soient en vente.

1.1. De l'interaction entre théorie thématique et théorie du liage.

Notre façon de voir les choses revient à dire que le parallélisme entre anaphores lexicales d'un côté et anaphores vides de l'autre, tel qu'il est présupposé par l'ensemble des travaux en grammaire générative, est en quelque sorte trompeur. Une anaphore lexicale est, selon nous, dans le cas général engendrée dans une position non argumentale alors qu'une anaphore vide doit, comme toutes les catégories vides, être proprement gouvernée et est donc engendrée dans une position argumentale.

C'est afin de rendre compte du fait que certaines catégories vides engendrées dans des positions argumentales sont soumises à SSC (ce qui serait surprenant si la Condition du Sujet Spécifié ne s'appliquait qu'aux éléments qui sont dans des positions non argumentales), que nous avons proposé de reformuler la partie de la théorie du liage qui est pertinente pour les anaphores, de la façon suivante⁷ :

- (11)
 — Une anaphore β doit être liée dans sa catégorie de liage a , où a est une catégorie de liage pour β si :
 a) a est la catégorie minimale contenant β et un sujet accessible à β , lorsque β n'a pas de rôle thématique ou est dans une position non argumentale⁸.
 b) a est la catégorie minimale contenant β et l'élément [+ Temps] ; lorsque β a un rôle thématique et est dans une position argumentale⁹.

Cette formulation de la théorie du liage nous permet en particulier de rendre compte du fait que les traces de SN, qui ne portent pas de rôle thématique, sont soumises à SSC. On peut en effet dire que le rôle thématique est ici porté par la chaîne que la trace du SN constitue avec son antécédent, ou bien, que le rôle thématique est porté par la tête de la chaîne.

Notre analyse prédit que toute anaphore qui n'a pas de rôle thématique sera soumise à SSC et nous permet de rendre compte du contraste suivant en danois :

- (12) Jørgen_i bad Gertrude fotografere sig_i.
 (Georges a demandé à Gertrude de photographier soi).

- (13) * *Jørgen*_i bad *Gertrude skamme sig*_i.
(Georges a demandé à Gertrude d'avoir honte de soi).

Nous dirons que *sig* (soi) n'a pas de rôle thématique en (13) contrairement à *sig* en (12), puisque *skamme sig* (avoir honte de soi) est une sorte de verbe réfléchi intrinsèque en danois (on se reportera aussi sur ce point à Hellan 1982 et Pica 1984b).

On peut dire en fait que tout élément «dépendant» (c'est-à-dire, en gros, tout élément anaphorique non explétif) qui n'a pas de rôle thématique est une anaphore (au sens de Chomsky) c'est-à-dire, est soumis à SSC. Ce point peut être illustré à l'aide du contraste suivant que nous empruntons à Ronat 1979 :

- (14) * *Il*_i voudrait qu'il pleuve *lui*_i toute l'année.
(15) *Il*_i voudrait qu'il pleuve, *lui*_i, toute l'année.

Ronat montre que la relation du pronom «distinctif» avec son antécédent est soumise à SSC en (14), contrairement à ce que l'on observe en (15), où *lui* est un pronom «topique» (nous reprenons la terminologie de son article).

Nous dirons, en nos termes, que *lui*, qui est directement engendré dans une position non argumentale ne peut pas recevoir un rôle thématique en (14). Cette situation contraste avec celle de (15), où le pronom est dans une position thématique «périphérique». Ce dernier point est étayé par le fait que le pronom peut être remplacé par un nom en (15), ce qui n'est clairement pas le cas en (14)¹⁰.

Ceci suggère que le fait que *each* et *self* sont des anaphores n'a pas besoin d'être stipulé dans le lexique, mais plutôt, que *each* et *self* sont des anaphores quand ces éléments sont «dépendants» et ne portent pas de rôle thématique.

Ce fait est à nouveau étayé par le contraste entre (3) et (16) en français, qui montre que *les uns* ne se comporte pas comme une anaphore quand il est engendré dans une position argumentale :

- (16) *Ils*_i disent que Jean sait que les propos de *l'un*_i sur *l'autre* avaient été rapportés.

Il convient de noter que la relation anaphorique entre *l'un* et *l'autre* n'est pas soumise à SSC quand *l'un* est en position sujet (une position thématique), comme le prédit la théorie développée ici :

- (17) *L'un*_i dit que Jean parlera à *l'autre*_i.

2. Sur la notion de temps.

Le fait que les anaphores engendrées dans des positions thématiques argumentales ne sont pas soumises à SSC alors que les anaphores qui sont engendrées dans des positions non thématiques ou non argumentales sont soumises à cette contrainte semble aussi pouvoir être illustré à l'aide du contraste entre (18)-(20) d'un côté et (21)-(22) de l'autre. Les phrases suivantes montrent en effet que la relation entre *ne* et *jamais*, *guère* et *pas* est soumise à SSC, alors que la relation entre *ne* et *personne* ne l'est pas :

- (18) * *Pierre n*_ientend *Jean jamais*_i parler.
(19) * *Pierre n*_ientend *Jean guère*_i parler.
(20) * *Pierre n*_ientend *Jean pas*_i parler.
(21) *Pierre n*_ientend *Jean parler à personne*_i.
(22) ? *Pierre n*_ia voulu que je parle à *personne*_i.

Le fait que *jamais*, *guère* et *pas* sont des anaphores n'a pas besoin d'être stipulé dans le lexique puisque ces éléments «dépendants» sont engendrés dans des positions non thématiques et non argumentales¹¹. Nous avons soutenu dans Pica 1984b l'hypothèse selon laquelle *personne* est une anaphore argumentale. Cette hypothèse s'écarte de celle formulée par Kayne 1981d selon lequel *personne* est identifié comme un *quantifieur* au niveau de la structure-S et ne tombe pas sous le coup de la théorie du liage (à ce niveau d'interprétation). Elle s'écarte aussi de celle formulée par Milner 1979 selon lequel *personne* est une anaphore soumise à SSC (et qui prédit donc que *personne* se comporte comme *l'un l'autre*). Cette dernière hypothèse est infirmée par le contraste entre (22) et (3) (qui semble illustrer, en nos termes, le fait que *personne* n'est pas soumis à la Condition du Sujet Spécifié mais à la Condition des Phrases à Temps Fini). Ce point est à nouveau illustré par le contraste entre (21)-(22) d'un côté et (23) de l'autre et l'on se rappellera que, dans notre cadre, les temps du mode subjonctif ne comptent pas comme [+ Temps] vis-à-vis de la Condition des Phrases à Temps Fini :

- (23) * *Pierre n*_ia dit que je parle à *personne*_i.

Cette analyse revient à dire que le contraste entre *personne* et *pas* est du même type que celui entre *soi* et *se*, puisque *se* mais pas *soi* est soumis à la Condition du Sujet Spécifié (on se reportera au contraste entre (1) et (2) ci-dessus).

Cette approche peut facilement être étendue à *rien* en (24) et (25) où *rien*, qui est dans une position à la fois argumentale et

thématique, se comporte comme *personne*, comme le prédit notre théorie :

(24) Pierre n_jest disposé à s'occuper de rien_j.

(25) ? Pierre n_ja voulu que je m'occupe de rien_j.

Il convient de noter à nouveau le contraste entre (25) et (26), qui semble bloquée par la Condition des Phrases à Temps Fini^{1 2} :

(26) * Pierre n_ja dit que je m'occupe de rien_j.

Notre façon de voir les choses nous amène à dire que *aucun* est dans une position qui est à la fois thématique et argumentale dans la construction partitive illustrée en (27) qui contraste avec (28) :

(27) ? Pierre n_ja voulu que je peigne aucun_j de ces portraits.

(28) * Pierre n_ja dit que je peins aucun_j de ces portraits.

Le même type de contraste peut être observé dans la construction illustrée par (29) et (30), dont la différence avec la construction partitive a été étudiée de façon intensive (cf. Milner 1978a, et, pour un point de vue différent, Haïk 1982) :

(29) ? Pierre n_ja voulu que je peigne aucun_j portrait.

(30) * Pierre n_ja dit que je peins aucun_j portrait.

Milner 1978a propose une analyse de ces phrases qui revient à dire que *aucun* dans (29) est dans la même position que *beaucoup* en (31) :

(31) Pierre veut que je peigne beaucoup de portraits.

Il existe de bonnes raisons de penser, que l'on admette ou non que du matériel lexical ait été effacé dans des phrases telles que (29 ou (31), que la position occupée par *beaucoup* en (31) peut recevoir un rôle thématique : la trace de *combien* se comporte en effet comme une variable (et doit donc porter un rôle thématique), lorsque *combien* est déplacé à partir de la même position que celle qu'occupe *beaucoup* en (31), comme cela est illustré par (32) :

(32) Combien_j Pierre a-t-il demandé que je peigne e_j de portraits ?

La même observation peut être faite à propos de (33) qui rappelle (28) :

(33) Combien_j Pierre a-t-il demandé que je peigne e_j de ces portraits ?

Notons que ni (32) ni (33) ne sont sensibles au mode de la

phrase enchâssée, comme on s'y attend, dans le cadre de la théorie développée dans le cadre de cet article, si la trace de *combien* est une variable (on se reportera cependant sur ce point au paragraphe 3 ci-dessus).

Examinons brièvement, avant de nous attacher à un examen des problèmes posés par l'analyse des catégories vides dans notre cadre, le statut de (34) qui contraste avec (27).

Ces phrases semblent poser un problème à notre théorie puisque la relation entre *ne* et *guère* est soumise à SSC en (34) alors que la relation entre *ne* et *aucun* ne l'est pas, bien que les deux éléments lexicaux *guère* et *aucun* semblent être dans la même position dans les deux phrases :

(34) * Pierre n_ja voulu que je peigne guère_j de portraits.

L'exemple (34) contraste en effet avec (35) :

(35) Pierre ne_j peint guère_j de portraits.

Le contraste entre (34) et (27) suggère en fait que le syntagme nominal précédé par *guère* contient en fait une sorte de quantifieur vide et que *guère*, contrairement à *aucun*, est toujours dans une position adverbiale non argumentale. Cette hypothèse est étayée par le contraste entre (36) et (37) qui montre que *guère* et *aucun* n'occupent pas réellement la même position structurale :

(36) a. Pierre n_ja pensé à aucun_j portrait.

b. Aucun_j portrait n_ja été détruit.

(37) a. * Pierre n_ja pensé à guère_j de portraits.

b. * Guère_j de portraits n_jont été détruits.

La question naturelle qui se pose, à ce point de notre développement, est celle de savoir s'il existe une catégorie vide qui correspondrait aux catégories lexicales que nous avons identifiées comme étant des anaphores lexicales argumentales et thématiques. Ceci revient en d'autres termes à poser la question suivante : Existe-t-il un type de catégorie vide particulier tel qu'il est soumis à la Condition sur les Phrases à Temps Fini mais non à la Condition du Sujet Spécifié ? Ce type de catégorie vide pourrait par exemple être illustré par la trace de *tout*, qui est de façon générale soumise aux mêmes contraintes que celles qui régissent l'emploi de *rien* ou de *personne*. Ce point est illustré par le paradigme suivant où la phrase enchâssée est à l'infinitif dans (38) et au subjonctif dans (39) :

(38) Il aurait tout_j fallu refaire e_j.

(39) ? Il aurait tout_j fallu que je refasse e_j.

Il est crucial de noter ici que les phrases du type (29) deviennent agrammaticales lorsque la phrase enchâssée est au mode indicatif comme l'illustre (40) :

(40) * Pierre a tout_i dit que je fais e_j.

Le fait que les contraintes sur le mouvement à gauche du quantifieur (ou, plus précisément, que les contraintes sur la relation entre un quantifieur qui se trouve dans une position non argumentale et le QP vide qu'il lie) sont du même type que celles qui régissent la relation de *ne* avec *rien* ou *personne*, peut être illustré par le contraste suivant :

(41) a. * Pierre n_ja dit que je m'occupe de rien_i.
b. * Pierre n_ja rien dit que je fais e_j.

(42) a. ? Pierre n_ja voulu que je m'occupe de rien_i.
b. ? Pierre n_ja rien voulu que je fasse e_j.

Il faut cependant noter que des phrases comme (42) (a) ou (b) deviennent agrammaticales lorsque le subjonctif de la phrase enchâssée est un subjonctif « induit » c'est-à-dire un subjonctif qui se trouve dans la dépendance d'un verbe d'opinion tel que *croire* ou *penser*. Ces verbes sont dans le cas général, suivis d'une subordonnée à l'indicatif, mais peuvent être suivis d'une subordonnée au subjonctif lorsqu'ils sont employés dans une phrase principale interrogative ou négative :

(43) a. * Pierre ne_j croit que je voie personne_i.
b. * Pierre n_ja rien cru que je fasse e_j.

(44) a. * N_ja-t-il cru que je voie personne_i ?
b. * N_ja-t-il rien cru que je fasse e_j ?

Les phrases (a) et (b) de (43) et (44) contrastent avec les phrases (a) et (b) de (45) où la phrase matrice contient un verbe exprimant la « volonté », comme *vouloir*, qui exige toujours une subordonnée au subjonctif :

(45) a. N_ja-t-il voulu que je voie personne_i ?
b. N'a-t-il rien voulu que je fasse e_j ?

Les exemples (45) (a) et (b) contrastent par ailleurs aussi avec des phrases qui mettent en jeu des subjonctifs enchâssés sous des propositions principales contenant des verbes factifs tels que *regretter*, bien que ce type de verbe exige toujours le subjonctif dans la subordonnée :

(46) a. * Pierre ne_j regrette que je voie personne_i.
b. * Pierre a tout_i regretté que je fasse e_j.

Il est important de noter que les phrases de ce dernier type restent agrammaticales lorsque la phrase enchâssée est à l'infinitif comme l'illustrent (47) (a) et (b) :

(47) a. * Pierre ne_j regrette avoir parlé à personne_i.
b. * Pierre a tout_i regretté avoir fait e_j.

Ces derniers exemples rappellent de fait le contraste entre (48b) et (49b) noté par Kayne 1975 et Pollock 1978, et, celui entre (48a) et (49a) noté par Milner 1979 :

(48) a. Pierre ne_j veut voir personne_i.
b. Pierre a tout_i voulu voir e_j.

(49) a. * Pierre ne_j dit voir personne_i.
b. * Pierre a tout_i dit avoir vu e_j.

Ces faits seraient tout à fait inattendus, dans le cadre de la théorie développée dans cet article, si des éléments tels que *personne* ou la trace de *tout* (qui portent un rôle thématique et sont dans des positions argumentales) étaient des anaphores soumises à la Condition des Phrases à Temps Fini telle que nous l'avons formulée.

On pourrait cependant dire, dans le cadre du présent article, que les infinitifs enchâssés sous *regretter* et *dire* dans (47) et (49) et les subjonctifs de (43), (44) et (46) contiennent l'élément [+ Temps], contrairement aux phrases infinitives ou subjonctives enchâssées sous *vouloir* qui ne contiennent pas cet élément. Ceci nous permettrait de dire que c'est l'élément [+ Temps] qui est responsable de l'agrammaticalité de (47), (49), (43), (44) et (46).

Cette dernière hypothèse, qui est très proche de celle que propose Luján 1978 pour rendre compte de faits partiellement similaires en espagnol, ne peut cependant être maintenue. Il existe, on va le voir, de bonnes raisons de penser que les phrases infinitives enchâssées sous *regretter* ou *dire* en (47) et (49) contiennent l'élément [+ Temps] et qu'elles s'opposent par là aux infinitives enchâssées sous des phrases matrices contenant des verbes de « volonté » tels que *vouloir*, qui ne contiennent pas cet élément. On peut cependant montrer que l'élément [+ Temps] de ces infinitives n'est pas pertinent vis-à-vis de la Condition des Phrases à Temps Fini et, que de façon générale, les temps du mode infinitif se comportent comme les temps du mode subjonctif. Bien que toutes les propositions au subjonctif comportent l'élément [+ Temps], cet élément n'est pas pertinent vis-à-vis de la Condition des Phrases à Temps Fini. Ceci revient à dire que la relation anaphorique qui lie *personne* à *ne*, ou la trace de *tout* à son antécédent, n'est pas soumise à la Condition des Phrases à Temps

Finis contrairement à l'hypothèse que nous avons suggérée ci-dessus. Nous montrerons ci-dessous que ce type de relation anaphorique est soumise à une contrainte d'un autre type qui fait intervenir de façon cruciale la notion de valeur de vérité.

Examinons tout d'abord les problèmes posés par l'analyse des propositions infinitives.

2.1. Sur le Temps des propositions infinitives.

Les exemples du paradigme (50)-(51) rappellent fortement les observations de Rizzi 1982 sur les propositions infinitives en italien. Ce paradigme illustre en effet la différence du comportement syntaxique des propositions infinitives enchâssées sous des verbes épistémiques (comme *dire* ou *penser*), comme cela est illustré en (50), et celles qui sont enchâssées sous des verbes de «volonté» tels que *vouloir*, comme cela est illustré en (51)¹³ :

- (50) a. * On dit [[une femme être amoureuse d'un autre].
 b. * Une femme_i est dite [[e_i être amoureuse d'un autre].
 c. Une femme_i que l'on dit [e_i [e_i être amoureuse d'un autre].
- (51) a. * On veut [[une femme être amoureuse d'un autre].
 b. * Une femme_i est voulue [[e_i être amoureuse d'un autre].
 c. * Une femme_i que l'on veut [[e_i être amoureuse d'un autre].

Le syntagme nominal *une femme* ne peut recevoir de cas en (50a) qui est donc agrammatical. Il n'existe pas de règle de mouvement de l'auxiliaire (qui déplacerait l'auxiliaire dans la position *Comp*) en français. On peut cependant sauver ce type de structure en déplaçant le sujet de la proposition infinitive dans la position *Comp* de la phrase matrice à l'aide d'un mouvement cyclique qui laisse une trace dans la position *Comp* de la proposition infinitive enchâssée comme cela est illustré en (50c) qui est bien attestée en français (cf. Ruwet 1979, Huot 1981 et Kayne 1981, pour une étude détaillée de cette construction, et, pour un point de vue différent, Pollock 1985).

Il est crucial dans ce type d'exemples que la trace, qui se trouve dans la position sujet de la proposition infinitive soit gouvernée par la trace intermédiaire qui se trouve en *Comp*. La même analyse peut être étendue à (51a) et (51b) mais le contraste entre (50c) et (51c) (ainsi que le contraste équivalent en italien) suggère que les propositions infinitives enchâssées sous un verbe de «volonté» n'ont pas de position *Comp* en français. Nous dirons qu'aucune trace intermédiaire ne peut gouverner la trace du mot *Qu* en position sujet de la proposition infinitive dans (51c). Cette phrase est donc exclue par le principe des catégories

vides et le principe selon lequel une variable doit porter un cas puisque le verbe *vouloir* ne peut assigner un cas à sa position sujet et puisqu'il n'y a pas de trace intermédiaire sous \bar{S} si la proposition infinitive enchâssée n'a pas de *Comp*.

Nous admettrons, conformément à l'analyse de Stowell 1982, qu'une proposition infinitive porte l'élément [+ Temps] lorsqu'elle contient une position *Comp* alors que les phrases qui ne possèdent pas de *Comp* ne sont de façon très générale pas porteuses de l'élément [+ Temps]. Cette hypothèse est étayée par le paradigme (52)-(53) qui rappelle le phénomène des infinitifs fléchis que l'on peut observer dans certaines langues romanes (cf. par exemple Rouveret 1980). On voit que l'interprétation temporelle de la proposition infinitive est moins dépendante de celle de la phrase principale dans les cas où la proposition infinitive est enchâssée sous *dire* que dans les cas où elle est enchâssée sous *vouloir* et que la portée de l'adverbe peut correspondre à la phrase enchâssée en (52) mais pas en (53)¹⁴ :

- (52) a. Pierre dit être un espion (depuis hier).
 b. Pierre dit avoir été un espion (depuis deux ans).
- (53) a. Pierre veut être un espion (*depuis hier)¹⁵.
 b. * ? Pierre veut avoir été un espion (*depuis deux ans).

Il faut cependant noter que la relation anaphorique de *soi* à son antécédent n'est pas sensible au temps de la proposition infinitive comme le montre l'exemple (5) que nous répétons en (54) :

- (54) Une femme que l'on_i dit avoir été amoureuse de soi_i.

Le contraste entre (54) et (49) suggère que la relation anaphorique de *soi* à son antécédent d'un côté, et la relation anaphorique de *personne* à *ne* (ou de la trace de *tout* avec son antécédent) de l'autre, ne sont en fait pas soumises à une même contrainte.

On sait par ailleurs que les phrases infinitives enchâssées sous des verbes factifs comme *regretter* se comportent comme celles enchâssées sous *dire* :

- (55) a. Pierre regrette (d')être espionné (depuis hier).
 b. Pierre regrette (d')avoir été espionné (depuis hier).

Nous dirons que l'agrammaticalité de (56) n'est pas due au fait que la phrase enchâssée n'a pas de position *Comp* mais plutôt, qu'il ne peut y avoir de déplacement d'un mot *Qu* dans la position *Comp* d'un verbe factif, comme le soutient, pour d'autres raisons, Zubizarreta 1982 :

- (56) ? * Une femme_i que l'on regrette [(d')] [e_i être amoureuse d'un autre].

2.2. Sur le Temps des propositions dont le verbe au subjonctif.

Que la relation anaphorique de *soi* avec son antécédent n'est pas soumise à la même contrainte que la relation de *personne* avec *ne* ou que la relation de la trace de *tout* avec son antécédent, est à nouveau suggéré par le paradigme suivant :

- (57) a. On_i regrette toujours que les gens disent du mal de soi_i.
 b. On_i ne croit jamais que les gens disent du mal de soi_i.
 c. Croit-on_i toujours que les gens disent du mal de soi_i ?

Les phrases (57) (a), (b) et (c) contrastent respectivement avec (46), (43) et (44) et montrent que la relation de *soi* à son antécédent n'est pas sensible à la nature du subjonctif de la phrase enchâssée. *Ceci suggère que le temps d'un mode infinitif ou subjonctif n'est jamais pertinent vis-à-vis des mécanismes linguistiques mis en jeu dans la Condition des Phrases à Temps Fini.*

Il est raisonnable de penser que, pour les infinitifs, ceci est dû au fait que l'interprétation d'un infinitif enchâssé dépend en fait toujours de l'interprétation temporelle de la phrase principale. Les infinitives ne peuvent en effet (dans la plupart des cas) être employées dans des propositions indépendantes comme le note, par exemple, Picallo 1984.

Le temps d'une proposition subordonnée au subjonctif n'est cependant pas complètement dépendant de celui de la phrase principale comme l'illustre le contraste suivant :

- (58) a. Il aurait fallu qu'il vînt.
 b. Il aurait fallu qu'il vienne.

Les exemples (a) et (b) de (58) (qui ne semblent pas correspondre à une différence sémantique) semblent indiquer que le fait que les temps du mode subjonctif ne comptent pas comme tels vis-à-vis des mécanismes mis en jeu par la Condition des Phrases à Temps Fini ne peut être réduit au phénomène de la *concordance des temps*. Cette observation, qui contredit l'hypothèse formulée dans Anderson 1983 et Pica 1984, est confirmée par le fait que le temps du mode subjonctif de la subordonnée ne bloque pas la relation de *sig* à son antécédent dans des phrases telles que (59), en islandais, où aucun verbe ne contrôle le temps de la subordonnée enchâssée :

- (59) Löngun Jóns_i til að María elski (SUBJ) sig_i.
 (le souhait de Jean que Marie aime soi).

Le fait que les temps du mode subjonctif sont partiellement indépendants (dans les langues que nous étudions) est aussi suggéré par le fait que l'on peut trouver des propositions indépendantes

au subjonctif comme l'illustre (60) :

- (60) Soit un axiome s'appliquant aux variables.

Si l'on met de côté le cas des *pseudo-temps* construits à l'aide de semi-auxiliaires (du type *il va venir*)¹⁶, il semble de façon générale vrai que les *modes* infinitif et subjonctif ne possèdent pas de *temps relatifs* mais possèdent uniquement des *temps absolus* (au sens de Benveniste 1965) : il semble être généralement le cas que ces modes ne possèdent pas un ensemble complet de temps tels que le futur, le conditionnel ou le passé simple (qui est, selon Milner 1984, un temps relatif).

Le mode subjonctif possède dans le cas général des temps absolus tels que le présent ou l'imparfait. Nous dirons que ces temps qui ne créent pas un point de référence par rapport au moment de l'énonciation, ne sont pas en tant que tels suffisants pour créer une grille temporelle pertinente vis-à-vis de la Condition des Phrases à Temps Fini.

Nous adopterons donc l'hypothèse suivante : *Seuls les temps qui font partie d'une grille temporelle complète (à l'intérieur d'un mode donné) sont pertinents vis-à-vis de la Condition des Phrases à Temps Fini.*

3. Du contenu propositionnel.

Nous pouvons maintenant revenir aux contrastes entre (49) et (54), (46) et (57a), (43) et (57b) et (44) et (57c). Les données du paragraphe précédent semblent constituer une sorte de paradoxe : Pourquoi *personne*, *rien* ou la trace de *tout* devraient-ils être sensibles à la nature de l'infinitif ou du subjonctif enchâssé alors que d'autres anaphores argumentales telles que *soi* ne le sont pas ?

Le même type de phénomène peut aussi être observé en (61) à propos de *tous*, où *tous*, qui est directement engendré dans une position non argumentale, lie la trace du clitique (conformément à l'analyse de Kayne 1981a avec lequel nous sommes d'accord sur ce point) :

- (61) a. Pierre a tous_i voulu les_i lire e_j.
 b. * Pierre a tous_i dit les_i avoir lus e_j.
 c. ? Pierre a tous_i voulu que je les_i lise e_j.
 d. * Pierre a tous_i regretté que je les_i lise e_j.
 e. * Pierre a tous_i dit que je les_i lis e_j.

La trace du clitique est cependant soumise à SSC, comme on s'y attend dans notre cadre, puisque son rôle thématique a été absorbé par le clitique (cf. Pica 1984b). Le fait que le clitique ne

porte pas de rôle thématique en (61) n'empêche cependant pas le liage à longue distance de la trace du clitique par *tous*. Ceci revient à dire que la catégorie vide qui est la trace du clitique se comporte comme une anaphore non thématique (est soumise à SSC) vis-à-vis de la relation anaphorique de la trace avec le clitique, mais, que la même catégorie vide se comporte comme la trace de *tout* (est soumise à une condition proche de la Condition des Phrases à Temps Fini) vis-à-vis de la relation anaphorique de la trace avec *tous*.

Ce paradoxe suggère que la relation anaphorique de la trace du clitique avec *tous* n'est pas soumise à SSC car la catégorie vide est incluse dans une chaîne ($CL_i \dots e_j$) à laquelle un rôle thématique est assigné avant d'être absorbé par le clitique. Ceci revient à dire que *tous* lie en fait la chaîne ($CL_i \dots e_j$) et qu'une chaîne (un argument discontinu) peut, de façon générale, être liée aussi longtemps que les contraintes générales sur les formations des chaînes (cf. l'article de Rizzi dans ce volume) ne sont pas violées¹⁷.

Le paradigme (62)... (64) montre que la relation anaphorique entre un quantifieur qui n'est pas un mot *Qu*, comme *tous*, *tout*, *rien*, *beaucoup*, *guère*, *pas*, etc., et la catégorie vide qu'il lie, est, de façon générale, sensible aux mêmes propriétés des infinitifs et des subjonctifs, que celles qu'illustre le paradigme (61) :

- (62) a. Pierre a beaucoup_i voulu voir e_j de films.
 b. * Pierre a beaucoup_i dit avoir vu e_j de films.
 c. ? Pierre a beaucoup_i voulu que je voie e_j de films¹⁸.
 d. * Pierre a beaucoup_i dit que je vois e_j de films.
- (63) a. Pierre a trop_i voulu voir e_j de films.
 b. * Pierre a trop_i certifié avoir vu e_j de films.
- (64) a. Pierre n'a rien_i voulu faire e_j.
 b. ? Pierre n'a rien_i certifié avoir fait e_j.

Ces phrases montrent clairement que la relation d'un quantifieur vide avec son antécédent qui se trouve dans une position non argumentale, n'est pas soumise à la même contrainte que celle qui régit la relation de *soi* à son antécédent.

Il nous semble que *soi*, qui est une anaphore argumentale tombe sous le coup de la Condition des Phrases à Temps Fini alors que le quantifieur vide fonctionne comme une variable, et est donc régi par une condition d'un autre type.

Cette autre condition régit aussi l'emploi des auxiliaires de négation qui sont dans des positions argumentales et thématiques tels que *personne*, *aucun* ou *rien*, quand ceux-ci sont liés à un

élément qui se trouve dans une position non argumentale comme *ne*. Cet état des choses indique que ces éléments (du fait même qu'ils sont \bar{A} -liés) peuvent être interprétés comme des variables au niveau auquel cette nouvelle contrainte s'applique.

Nous formulerons celle-ci de la façon suivante :

(II) *Contrainte sur le contenu propositionnel.*

Une variable peut être libre dans sa phrase *a* si *a* n'a pas de contenu propositionnel.

Ou l'on dira qu'une phrase *a* a un contenu propositionnel si *a* a une valeur de vérité indépendante, ou, si la valeur de vérité de *a* est présupposée par le verbe de la phrase matrice.

Il est clair que la proposition enchâssée sous un verbe d'opinion tel que *croire* ou *penser* a un contenu propositionnel, comme l'illustre (65) :

- (65) Jean croit [pense que Marie est ici mais c'est faux.

La même observation peut être faite à propos des verbes déclaratifs qu'ils soient suivis d'un infinitif ou d'un indicatif :

- (66) Jean dit être le plus fort mais c'est faux.
 (67) Jean dit qu'il est le plus fort mais c'est faux.

Les phrases enchâssées sous des verbes factifs ont clairement un contenu propositionnel comme l'illustre l'agrammaticalité de (68) :

- (68) ? * Jean regrette que Marie soit ici mais Marie n'est pas ici.

Le paradigme (69) montre par contre que les phrases enchâssées sous des verbes de volonté n'ont pas de contenu propositionnel :

- (69) a. * Je veux voir Jean partir mais c'est faux.
 b. * Je veux que Jean vienne mais c'est faux.
 c. Je veux voir Jean partir mais Jean ne part pas.
 d. Je veux que Jean vienne mais Jean ne vient pas.

Il existe cependant un cas où le subjonctif enchâssé sous un verbe de volonté tel que *vouloir* a un contenu propositionnel. Ceci est le cas lorsque la subordonnée au subjonctif est séparé du verbe de volonté par une autre phrase, qui est généralement suivie d'un indicatif, mais qu'un phénomène d'«attraction» permet le subjonctif induit par le verbe de la phrase matrice. Ce phénomène est illustré en (70) :

- (70) Veux-tu que Pierre croie [_a que Jean peigne des portraits ?

Le subjonctif de la phrase enchâssée *a* a dans ce cas une valeur de vérité comme l'illustre (71a), et une variable ne pourra

pas être libre dans *a*. Ce point est illustré par l'agrammaticalité de (71c), qui montre qu'un élément tel que *aucun* ne peut être lié à «longue distance» par son antécédent *ne*, comme le prédit l'analyse développée dans le cadre de cet article :

- (71) a. Veux-tu que Pierre croie que Jean peigne des portraits alors que c'est faux ?
 b. Veux-tu que Pierre croie que Jean ne_j peigne aucun_i portrait ?
 c. * Veux-tu que Pierre ne_j croie que Jean peigne aucun_i portrait ?

Notre analyse revient à dire qu'il existe des mécanismes d'identification qui fonctionnent de la façon suivante : *un élément \bar{A} -lié est interprété comme une variable au niveau auquel s'applique (II), si cette interprétation n'est pas bloquée.*

Une variable de ce type est soumise à la condition (II). Ceci est par exemple le cas des éléments argumentaux thématiques tels que *personne*, *rien*, *aucun*, etc. qui sont liés par *ne*, un élément qui se trouve clairement dans une position non argumentale. La même analyse s'applique aux catégories vides qui sont dans des positions argumentales et thématiques, qui sont liées par des quantifieurs en position \bar{A} .

L'ensemble des éléments \bar{A} liés ne sont pas analysés comme des anaphores, contrairement à ce que nous avons suggéré au paragraphe (2). Les données de ce paragraphe montrent en effet clairement qu'un élément \bar{A} -lié n'est interprété comme une anaphore que lorsqu'il ne peut être interprété comme une variable. Ce type d'élément est alors soumis à l'axiome (a) de (I) (dont les effets sont équivalents à ceux de SSC), comme c'est le cas des traces de clitiques, qui ne peuvent être interprétées comme des variables (au niveau auquel la condition (II) s'applique) car elles ne portent pas de rôle thématique.

Ceci est aussi le cas des éléments tels que *pas*, *guère*, etc. qui ne peuvent, dans le cas général, être interprétés comme des variables, car ils sont engendrés dans des positions non argumentales (cf. cependant le contenu de la note 17).

*Les éléments qui sont par ailleurs liés par des antécédents en position argumentale sont, de façon générale, interprétés comme des anaphores, et cela, qu'ils soient engendrés dans des positions argumentales (comme c'est le cas de *soi*) ou dans des positions non argumentales (comme c'est le cas de *l'un*, en français, ou de *each*, en anglais). Un élément de ce dernier type tombe sous le coup de l'axiome (I) qui lui est approprié.*

Cette analyse, qui met en jeu trois mécanismes d'identification dont la nature s'avère être très simple, nous permet aussi de rendre compte du fait que la grammaticalité des exemples tels que (22), (25) ou (39) est douteuse pour certains locuteurs (comme l'indiquent les points d'interrogation mentionnés dans le texte).

Certains locuteurs (originaires, pour la plupart du nord de la France) n'acceptent en effet pas le liage à longue distance (à travers une frontière \bar{S}) d'une variable, comme en (62c) par exemple, bien que la phrase qui contient la variable soit au subjonctif et n'ait pas, en nos termes, de contenu propositionnel. Les mêmes locuteurs acceptent cependant le liage à longue distance du réfléchi *soi* dans des phrases telles que (1).

Ceci nous semble indiquer que certains locuteurs considèrent que la réalisation d'un temps induit un contenu propositionnel (ou que certains locuteurs utilisent une version plus contrainte de notre condition (II))¹⁹. Notre analyse prédit d'ailleurs correctement que tous les locuteurs acceptent des phrases telles que celles illustrées en (72a) et (72b) puisque les propositions infinitives enchâssées dans ces phrases ne possèdent pas de [Temps] :

- (72) a. Il n_jaurait voulu avoir été l'ennemi de personne_j.
 b. Il aurait tout_i voulu avoir fini e_j (avant que Paul (n')arrive).

Cet état des choses a amené une certaine confusion dans la littérature où les effets de la condition sur le contenu propositionnel, tels qu'ils peuvent être observés en (61) par exemple, ont été systématiquement confondus avec ceux de SSC ou avec ceux de la Condition des Phrases à Temps Fini.

La question suivante se pose donc maintenant : pourquoi la condition (II) ne devrait-elle s'appliquer qu'aux variables liées par des quantifieurs qui ne sont pas des mots *Qu* ? En d'autres termes, pourquoi est-ce que (II) ne s'applique pas aux traces des mots *Qu* déplacés dans *Comp* ?

On pourrait évoquer ici la particularité de la position *Comp* et suggérer que c'est la coïncidence avec la catégorie vide laissée par le passage du mot *Qu* dans *Comp* qui permet à la variable d'échapper aux effets de la condition (II). Ce phénomène serait, par exemple, illustré en (73) où le mot *Qu*, *qui*, a d'abord été déplacé dans le *Comp* intermédiaire avant d'être déplacé en tête de la phrase matrice :

- (73) Qui_i dis-tu [e_j que [Jean a vu e_j ?

Il faut noter cependant que l'extraction d'un mot *Qu* à partir d'une phrase enchâssée est encore possible lorsque la position *Comp* est remplie par un mot interrogatif, aussi longtemps que la condition de sous-jacence n'est pas violée, comme l'illustrent les phrases suivantes en français :

- (74) Combien de filles_i sais-tu où_j inviter e_j e_j ? (Obenauer 1984).
 (75) C'est à mon cousin_i que je sais lequel_j offrir e_j e_j (Sportiche 1981).
 (76) Voilà une liste de gens à qui_i on n'a pas encore trouvé quoi_j envoyer e_j e_j.

Ces phrases ne sont néanmoins pas des contre-exemples à la contrainte (II) puisque l'on sait qu'aucune valeur de vérité ne peut être attribuée à une phrase interrogative (cf. par exemple Hiz 1978).

Les phrases suivantes, où le quantificateur *quelques* peut être interprété avec une portée large en (a) et en (b), montrent cependant clairement que toutes les variables ne sont pas soumises à la contrainte (II) :

- (77) a. Tous les étudiants disent que Jean a réussi quelques examens.
 b. Tous les étudiants souhaitent que Jean ait réussi quelques examens.

Les exemples (77a) et (77b) peuvent en effet être respectivement associés aux formes logiques (78a) et (78b) qui correspondent toutes deux à l'interprétation selon laquelle le quantifieur a une portée large (c'est-à-dire à l'interprétation selon laquelle il y a un ensemble unique d'examens auxquels tous les étudiants font référence) :

- (78) a. Pour quelques x_i , x_i un examen [tous les étudiants disent [que Jean a réussi x_i .
 b. Pour quelques x_i , x_i un examen [tous les étudiants souhaitent [que Jean ait réussi x_i .

On voit que la variable, produite en forme logique par la règle de montée de quantificateur, n'est pas liée dans sa proposition en (78a) ou en (78b), bien que la proposition enchâssée de (78a) ait un contenu propositionnel indépendant, contrairement à ce que semble prédire notre condition (II).

On ne peut invoquer ici le passage du quantifieur *quelques* par la position *Comp*, puisque l'on sait que le déplacement d'un élément non *Qu* dans *Comp* n'est pas possible, comme l'illustre par ailleurs le comportement de *personne* et de *rien* (ou celui de la trace de *tout*) qui sont toujours soumis à la contrainte sur le contenu propositionnel.

Ces faits montrent que la contrainte (II) s'applique en fait, au niveau de la structure-S, à tous les éléments \bar{A} -liés qui sont dans des positions thématiques et argumentales. Ces éléments peuvent en effet être interprétés comme des variables à ce niveau d'interprétation. Ceci est le cas de *rien* ou de *personne*, ou des catégories vides qui peuvent être interprétées comme des variables au niveau de la structure-S parce qu'elles portent des rôles thématiques (et sont dans des positions argumentales) et sont liées par un élément en position \bar{A} comme *ne* ou *tout*.

La contrainte (II) ne s'applique cependant pas aux variables liées par des quantifieurs tels que *quelques*, qui ne peuvent être identifiées comme telles qu'après la règle de mouvement du quantifieur au niveau de la forme logique.

Nous pouvons résumer la situation de la façon suivante : nous avons identifié trois types distincts d'éléments qui doivent être soigneusement distingués les uns des autres.

Les anaphores qui sont dans des positions non thématiques ou non argumentales sont soumises à SSC alors que les anaphores qui sont dans des positions thématiques et argumentales sont soumises à la Condition des Phrases à Temps Fini.

Les anaphores doivent par ailleurs être soigneusement distinguées des variables, qui tombent sous le coup d'une contrainte faisant intervenir le contenu propositionnel de la phrase, lorsqu'elles peuvent être identifiées comme telles au niveau de la structure-S. Il nous semble raisonnable d'affirmer que la condition sur le contenu propositionnel fait partie de la théorie du liage.

Nous sommes maintenant en mesure de donner une réponse à la question soulevée dans la première partie de la section 2 : *existe-t-il une catégorie vide soumise à la condition des Phrases à Temps Fini mais pas à SSC ?*

Il est maintenant clair que la réponse est négative et que cet état des choses est prédit par la théorie développée dans cet article : une anaphore thématique argumentale (qu'elle soit ou non lexicalement réalisée) ne pourrait être liée par un élément qui serait dans une position non argumentale au niveau de la structure-S — niveau auquel la théorie s'applique — puisqu'elle serait alors interprétée comme une variable à ce niveau d'interprétation.

Une anaphore thématique argumentale vide ne pourrait être liée par un élément qui serait dans une position argumentale car elle devrait être interprétée comme PRO (et ne pourrait alors être gouvernée. Cf. Chomsky 1982).

Ceci revient à dire qu'une anaphore thématique vide ne peut exister et qu'il y a une distinction très claire entre variables et anaphores au niveau auquel la théorie du liage s'applique (on se

rappellera ici le contenu de la note (2)).

Il est cependant intéressant de noter que la trace d'un mot *Qu* dans *Comp* n'est pas soumise à SSC (comme le montre (73)). Ce fait montre que les traits [\pm Pronominal] et [\pm Anaphore] de la catégorie vide dans *Comp* ne sont pas spécifiés et que celle-ci ne peut tomber sous le coup de (I)²⁰. Cet état des choses est peut-être lié au fait que l'on ne trouve pas de catégories vides dans d'autres positions \bar{A} que *Comp* (la seule position \bar{A} qui paraisse être proprement gouvernée).

La non spécification des traits [\pm Anaphore] et [\pm Pronominal] de la même catégorie vide ne semble pas l'empêcher d'être visible pour la contrainte (II), cependant, puisque c'est sa présence dans *Comp* qui paraît permettre à la phrase d'échapper aux effets de la contrainte sur le contenu propositionnel dans des phrases telles que (73).

L'agrammaticalité de (79) qui contraste avec la grammaticalité de (73) suggère cependant qu'il existe un autre moyen d'échapper aux effets de la contrainte (II) lorsque la position *Comp* de la phrase enchâssée est remplie :

(79) * Je ne_i sais lequ_li offri_r e_j à personne_j.

L'agrammaticalité de ce type de phrase semble en effet liée à la difficulté d'attribuer un lieu à chacune des deux variables (la trace de *lequel* et *personne*) au niveau de la structure-S.

Ce fait indique que la grammaticalité de (74) par exemple (qui met aussi en jeu deux quantifieurs — *combien de filles* et *où* — reliés à deux variables distinctes) n'est pas entièrement liée au fait que la phrase enchâssée est une phrase interrogative (et n'a pas de valeur de vérité), contrairement à ce que nous avons suggéré plus haut.

La grammaticalité de (74) suggère plutôt que la catégorie vide liée à longue distance par le quantifieur *combien de filles* peut en fait être remplacée par un *pronom résomptif* vide et n'est pas identifiée comme une variable au niveau de la structure-S.

Ceci revient à dire que, dans ces contextes, le mot *Qu* qui est en tête de la phrase matrice lie en fait un pronom vide qui se comporte comme le pronom lexical qui se trouve dans des phrases telles que (80), en français non standard, et que c'est la présence de ce pronom qui permet à la phrase d'échapper aux effets de la contrainte (II) :

(80) ? La fille_i que Paul dit que Jean sait que je lui_j parle.

Un pronom de ce type (qui sera identifiée comme une variable au niveau de la forme logique) ne peut être interprété comme une variable au niveau de la structure-S et n'est par conséquent pas soumis à la contrainte sur le contenu propositionnel.

Notre hypothèse selon laquelle l'utilisation d'un pronom résomptif est possible (lorsque la position *Comp* de la phrase enchâssée est remplie) rejoint en partie les analyses formulées, pour d'autres raisons, dans Obenauer 1984 et Cinque 1983. Cette façon de voir les choses est d'autre part étayée par les observations de Torrego 1982 et 1983 selon laquelle le mouvement long d'un mot *Qu* n'est pas limité aux îles *Qu* en espagnol.

Cette analyse suggère une nouvelle réponse à la question évoquée plus haut : pourquoi la contrainte sur le contenu propositionnel ne s'applique-t-elle qu'aux variables liées par des quantifieurs qui ne sont pas des mots *Qu* ?²¹.

On a vu que deux stratégies distinctes pouvaient être mises en œuvre pour échapper aux effets de (II) : le passage dans *Comp* et l'utilisation d'un pronom résomptif vide ou lexical.

Seule cette dernière stratégie est disponible pour les mots non *Qu*. L'utilisation d'un pronom résomptif ne peut cependant se faire que dans les cas où le pronom peut trouver dans la phrase un antécédent approprié. On sait néanmoins que, de façon générale, les quantifieurs tels que *rien*, *tout*, *trop*, etc. ne peuvent servir d'antécédent à un pronom comme le montre le paradigme suivant :

(81) a. * Tout_i est tombé parce qu'il_i était mal attaché (Kayne 1975).

b. * Tout_i est tombé parce que je l_iavais mal attaché.

Ce point, qui nous semble indiquer que ces quantifieurs n'ont pas de tête nominale, est à nouveau confirmé par le contraste entre (82a) et (82b) qui montre que les constructions mettant en jeu des *trous parasites* (dont on sait qu'elles nécessitent des catégories vides pronominales. Cf. Chomsky 1982) ne sont pas possibles avec des quantifieurs non *Qu* en français²² :

(82) a. * Il a tout_i lu e_j sans offri_r e_j à Marie.

b. ? Quels livres_i a-t-il lus e_j sans offri_r e_j à Marie.

Les deux catégories vides de (82a) sont en effet interprétées comme des variables dès le niveau de la structure-S, ce qui est incompatible avec la syntaxe propre à ces constructions. Ceci n'est cependant pas le cas en (82b) où la catégorie vide la plus enchâssée est un pronom vide (Pro) et n'est interprétée comme une variable qu'au niveau de la forme logique.

L'agrammaticalité de (47b) ou celle de (49b), par exemple, peut maintenant être ramenée à celle de (83) qui rappelle celle de (79). L'agrammaticalité de (83) montre en effet que l'utilisation d'un pronom résomptif vide n'est pas possible dans ce

contexte où le quantifieur *tout* ne peut lui servir d'antécédent, comme l'illustrent aussi les exemples (81a) et (81b) :

(83) * Il a tout_i su où_j poser e_j e_j.

Cette analyse, qui revient à dire que l'agrammaticalité des exemples aussi variés que (81), (47b) et (48b) et (83) peut être ramenée à un seul et unique facteur (le fait qu'un quantifieur non *Qu* ne puisse, dans certains cas, pas être un antécédent approprié pour un pronom), est d'autre part étayée par l'analyse des catégories vides en position sujet développée au paragraphe suivant²³.

4. Une note sur le principe des catégories vides.

Les implications théoriques de l'analyse développée dans les sections précédentes dépassent largement le cadre de cet article (cf. sur ce point Pica (en préparation)). Nous désirerions cependant examiner les conséquences de notre théorie pour la formulation du Principe des Catégories Vides.

Il est en effet intéressant de noter que, dans de nombreux cas, il existe une redondance entre les effets de la théorie du liage et ceux du principe des Catégories Vides, dans le cadre de Chomsky 1981. Ce point peut par exemple être illustré par (84) qui peut être à la fois exclu par ECP (puisque la trace qui est en position sujet n'est pas proprement gouvernée) et par l'axiome (A) de la théorie du liage (puisque la trace qui est une anaphore n'est pas liée dans sa catégorie gouvernante) :

(84) * P₂u₁ semble que e_j est malade.

On pourrait donc proposer que ECP peut en fait être dérivé de la théorie du liage, ce qui impliquerait alors que toutes les catégories vides soient des anaphores (puisque toutes les catégories vides sont soumises à ECP).

Cette façon de voir les choses impliquerait que la notion d'anaphore soit étendue aux éléments dont les antécédents sont dans des positions non argumentales (contrairement à ce qui est suggéré dans Chomsky 1981). Ces trois dernières hypothèses sont développées dans le détail dans Aoun 1981 qui soutient qu'elles sont toutes correctes.

Nous avons implicitement admis la dernière de ces hypothèses quand nous avons affirmé que *jamais*, par exemple, est une anaphore dont l'antécédent est *ne*, un élément qui est clairement dans une position non argumentale.

Nous avons cependant restreint la possibilité d'être lié par un antécédent dans une position non argumentale aux anaphores

qui ne peuvent être interprétées comme des variables (c'est-à-dire, aux anaphores qui ne sont pas dans des positions qui sont à la fois thématiques et argumentales).

Notre analyse revient donc à dire que nous rejetons l'hypothèse selon laquelle toutes les catégories vides sont des anaphores. Nous désirons au contraire souligner que les catégories vides qui sont identifiées comme des variables au niveau auquel la théorie du liage s'applique (la structure-S) sont soumises à la condition sur le contenu propositionnel, alors que les catégories vides qui sont des anaphores à ce niveau sont soumises à SSC.

Le principe des catégories vides ne peut d'ailleurs pas être dérivé de la théorie du liage si le cadre que nous proposons ici est correct.

La théorie formulée en (I) ne peut en effet exclure une phrase telle que (84) puisqu'elle prédit que la catégorie vide est soumise à SSC (car elle n'est pas directement associée à un rôle thématique) alors que ce type d'exemple n'est pas une violation de la Condition du Sujet Spécifié.

La théorie du liage formulée ici ne peut d'autre part pas exclure n'importe laquelle des phrases suivantes où la catégorie vide est interprétée comme une variable puisqu'aucune de ces phrases n'est une violation de la condition sur le contenu propositionnel :

(85) * Pierre veut tout_i que e_j soit vendu.

(86) * Pierre ne_j veut rien_i que e_j soit vendu.

(87) * Pierre ne_j veut pas_i que e_j de portraits soient vendus.

(88) * Pierre veut beaucoup_i que e_j de portraits soient vendus.

Un autre exemple qui ne viole aucune contrainte de la théorie du liage (puisque la trace *y* est à nouveau une variable et doit être soumise à la condition sur le contenu propositionnel), mais qui est exclu par ECP, est donné en (89) :

(89) * Qui_i veux-tu que e_j vienne ?

Le fait que (89) ne viole aucune contrainte de la théorie du liage est, en nos termes, confirmé par le contraste entre (89) et (90), où la trace est proprement gouvernée par *qui* :

(90) Qui_i veux-tu qui_j e_j vienne ?

Taraldsen 1982 soutient que le contraste entre (90) et (91b) est dû à SSC :

(91) a. J'ai entendu Marianne_j que Pierre grondait e_j.

b. * J'ai entendu Marianne_j qui_j Pierre grondait e_j.

Nous pouvons traduire l'observation de Taraldsen dans notre cadre en faisant l'hypothèse que la règle *que* \Rightarrow *qui*, qui s'applique en (89), permet à *qui* d'absorber le rôle thématique de la catégorie vide.

Ceci revient à dire que *qui* est ici une sorte de complémenteur pronominal qui gouverne proprement la trace en position sujet.

Le fait que les phrases (85)-(88) sont agrammaticales, que la règle *que* \Rightarrow *qui* s'y applique ou non, peut maintenant être réduit au fait que des éléments tels que *tout*, *rien*, etc. ne peuvent servir d'antécédent à des pronoms comme l'illustre (81) ci-dessus. La trace gouvernée par *qui* en (90) ou (91a) n'a donc pas de rôle thématique (puisque le rôle thématique a été absorbé par le complémenteur pronominal) et elle est soumise à SSC, comme le prédit la théorie développée dans le cadre de cet article et comme l'illustre l'agrammaticalité de (91b)²⁴.

Notre analyse est étayée par le fait que la règle *que* \Rightarrow *qui* ne peut s'appliquer en (84) où la trace ne porte pas de rôle thématique.

Ce point est illustré par l'agrammaticalité de (92) qui est aussi exclue par le fait qu'un élément dans *Comp* ne peut lier un antécédent qui est dans une position A qu'elle que soit la raison de cet état des choses :

(92) * Paul_i semble qui_j e_j est malade.

La théorie développée dans les sections précédentes nous amène à affirmer que le principe des catégories vides doit en fait s'appliquer à certaines anaphores lexicales, et, est en fait responsable de l'agrammaticalité des phrases telles que (93) ou (94) où nous considérerons que l'auxiliaire n'est pas un gouverneur propre (cf. Kayne 1983b) :

(93) * On_i souhaite toujours que soi_j puisse gagner^{25, 26}.

(94) * Gianni_i ritiene aver se stesso_j vinto il concorso (Rizzi 1982).
(Jean croit avoir lui-même gagné la compétition).

Nous revenons sur ce point dans le détail dans Pica 1985b, où nous suggérons que la nécessité pour une anaphore d'être proprement gouvernée est en fait limitée aux anaphores qui sont marquées en tant que telles dans le lexique, comme *soi* par exemple, mais n'est pas une propriété des anaphores dont la nature découle des principes généraux de la grammaire, telles que *jamais*, *pas*, *l'un*, etc.

Nous montrons, dans le même article, que la distinction entre les anaphores du type *soi* et les anaphores qui n'ont pas besoin d'être marquées comme telles dans le lexique, joue un rôle

important vis-à-vis de différents modules de la grammaire.

Nous montrons aussi que cette distinction nous permet de mieux comprendre la notion de gouvernement propre et suggérons une modification de ce concept.

Il est intéressant de noter, de ce point de vue, que les réfléchis anglais sont soumis à ECP comme l'illustre le contraste suivant emprunté à Lebeaux 1983 :

(95) a. John and Mary_i didn't know what each other_j had done.
(Jean et Marie ne savaient pas ce que l'un l'autre avaient fait).

b. * John didn't know what himself had done.
(Jean ne savait pas ce que lui-même avait fait).

Lebeaux suggère que ce contraste est dû aux effets d'une règle de mouvement en LF. Nous suggérerons plutôt que l'application de ECP dans (91b) est due à un processus de lexicalisation en anglais. Bien que *self* soit interprétée comme une anaphore non argumentale vis-à-vis de la théorie du liage, *himself* (*themselves*, etc.) fonctionne comme un tout, analysé comme une anaphore argumentale, vis-à-vis du Principe des Catégories Vides.

Les faits illustrés par (93), (94) et (95b) confirment donc l'hypothèse selon laquelle la théorie du liage et ECP n'appartiennent pas au même module de la grammaire.

5. Conclusion.

La théorie développée dans le cadre de cet article permet de rendre compte d'un grand nombre de données qui n'auraient pas pu être perçues en dehors de sa formulation.

La distinction de trois domaines d'opacité distincts, formulés en termes de Sujet, de Temps et de Contenu Propositionnel a été par ailleurs étayée par une caractérisation indépendante de trois types d'éléments, formulée à l'aide des concepts de la théorie thématique et de la distinction entre A-liage et \bar{A} -liage.

Nous avons pu montrer que la distribution des variables et des anaphores vis-à-vis de cette dernière distinction est plus complexe que ce qui est généralement admis dans la littérature bien que les mécanismes permettant d'en rendre compte s'avèrent en fin de compte très simples.

Le fil directeur de cet article, selon lequel les anaphores qui sont dans des positions argumentales et thématiques sont soumises à une contrainte plus faible que les autres anaphores²⁷, nous semble aller dans la bonne direction et la théorie développée ici tend à montrer, une fois de plus, qu'un ensemble complexe de données peut être expliqué sur la base de l'interaction de méca-

nismes relativement simples qui appartiennent souvent à différents modules de la grammaire.

Le traitement des réfléchis suggéré ici, permet enfin d'incorporer dans la grammaire «noyau», le traitement des réfléchis à longue distance, et de ne plus considérer les mécanismes qui régissent ces constructions comme «marqués», un résultat qui nous paraît incontestablement souhaitable²⁸.

CN.R.S.
Paris

NOTES

* Le travail présenté ici reprend en partie celui de notre article «Subject, Tense and Truth : Towards a Modular Approach to Binding», publié dans le recueil *Levels of Grammatical Representation* (J. Guéron, J.Y. Pollock et H. Obenauer, eds., Foris, Dordrecht 1985).

La présente version de ce travail tient compte cependant de certaines suggestions qui m'ont été faites à l'occasion d'un séjour d'études au MIT, en avril 85, rendu possible grâce à une bourse de la Fondation Fyssen. Nous désirions, à nouveau, exprimer ici toute notre reconnaissance à R. Kayne, sans l'aide de qui cet article n'aurait pu voir le jour. Les idées développées par Jean-Claude Milner dans son séminaire ont également joué un rôle important et ont inspiré un certain nombre d'hypothèses développées dans la deuxième partie de cet article. Je remercie également J. Guéron et J.Y. Pollock qui ont lu et commenté différentes versions préliminaires de ce travail et J.-Cl. Anscombe, S. Bromberger, R. Carter, R. Cattell, N. Chomsky, V. Deprez, G. Fauconnier, J. Higginbotham, H. Obenauer, L. Rizzi, N. Ruwet, B. Schein, J.R. Vergnaud et R. Zuber, avec qui j'ai pu discuter de certains points spécifiques relatifs à la formulation de la théorie.

L'inspiration de M. Ronat, dont les remarques m'ont été précieuses à bien des égards, est par ailleurs présente tout au long du texte.

1 Le travail présenté ici est étroitement lié à la théorie développée dans certaines de nos publications récentes et dans des travaux en cours dont on trouvera les références dans la bibliographie. Il ne nous était pas possible de résumer tous les points pertinents de ces articles ni même de souligner autant que nous l'aurions désiré les différences entre nos propres propositions et certaines alternatives proposées dans la littérature.

Nous reviendrons sur ces points dans un travail en préparation. Le lecteur pourra cependant trouver une critique détaillée de Manzini 1983, dans Pica 1985a.

2 Sur la notion de chaîne, on se reportera à Rizzi (ce volume). Nous dirons, plus précisément, que la variable est le seul argument de la chaîne qu'elle constitue à elle seule. Le rôle thématique d'une trace de SN n'est pas, en nos termes, porté par la catégorie vide elle-même, mais, par la chaîne que la trace constitue avec son antécédent. Ceci revient à dire qu'une trace de syntagme nominal est une anaphore

argumentale (dans le sens de ce concept défini, plus bas, dans le texte).

3 Cf. Pica 1984a où il est montré que *soi* n'est soumis à aucune contrainte de localité à l'intérieur d'un syntagme nominal, comme le prédit la théorie développée ici. Il faut noter, à ce propos, que c'est la phrase tout entière qui sert de catégorie de liage dans les contextes où les axiomes de la théorie du liage (cf. (I) dans le texte) ne peuvent s'appliquer.

4 Notre analyse revient à dire que *self* ne peut être la tête du réfléchi *himself*, contrairement à l'hypothèse développée dans Helke 1971. Nous revenons sur ce point dans Pica (en préparation).

5 L'emploi de *l'un l'autre* est plus contraint en français, comme l'illustrent les exemples suivants sur lesquels nous revenons dans Pica (en préparation).

Nous y suggérons que l'agrammaticalité de (i) et (ii) ci-dessous, qui contraste avec la grammaticalité de (8) dans le texte, peut être expliquée, dans les termes de la théorie du gouvernement, dans un cadre où l'on admet que les éléments *l'un l'autre* ou *each other* sont déplacés par une règle de mouvement en Forme Logique :

(i) * Ils croient que des photos l'un de l'autre sont en vente.

(ii) * Ils croient que l'affection l'un pour l'autre est connue.

6 Sur le fait que certains locuteurs acceptent des phrases telles que (4) et (10) dans le texte, tout en les jugeant moins acceptables que (1), on se reportera au contenu de la note (19) ci-dessous.

7 L'interaction entre théorie thématique et théorie du liage semble avoir été remarquée pour la première fois par Belletti 1981.

8 Notre analyse soulève un certain nombre de problèmes terminologiques comme nous l'avons souligné dans Pica 1984b. La notion d'anaphore qui est utilisée dans le texte est en effet plus large que celle de Chomsky, qui, en nos termes, n'inclut paradoxalement que les anaphores qui sont dans des positions non argumentales ou non thématiques. Nous avons suggéré que la notion d'ANAPHORE pourrait être utilisée de façon générique pour faire référence aux deux types d'anaphores étudiées dans le texte.

9 Sur les conséquences théoriques de la formulation de la théorie du liage vis-à-vis des notions de *catégorie gouvernante* ou de *SUJET*, on pourra se reporter à Pica 1984a. Nous suggérons dans ce texte que la notion de *catégorie gouvernante* doit être abandonnée en faveur de la notion de *catégorie de liage* (conformément à l'analyse de Chomsky 1981) et que la généralisation exprimée par la notion de *SUJET* (qui englobe le sujet grammatical et l'élément *AGR* (accord des phrases à temps finis)) ne va peut-être pas dans la bonne direction.

10 Amritavalli 1983 note des faits partiellement semblables en Kannada (une langue dravidienne).

11 Il faut noter que les auxiliaires de négation tels que *jamais*, *guère* ou *pas* peuvent être engendrés dans une position préverbale lorsque le verbe est à l'infinitif comme l'illustrent (i) et (ii) ci-dessous où (i) contraste avec (18) dans le texte :

(i) ? Pierre entend Jean ne_j jamais_j parler.

(ii) Pierre laisse Jean ne_j jamais_j parler.

L'exemple (ii) contraste par ailleurs avec (iii) ci-dessous, qui est, en nos termes, exclu par SSC :

(iii) * Pierre ne_j laisse Jean jamais_j parler.

- 12 On se reportera au contenu de la note (17) ci-dessous, sur la grammaticalité de phrases telles que (i), où *rien* est lié à longue distance par *ne*, alors qu'il est engendré dans une position non argumentale :

(i) ? Je n_jai envie de rien_j faire.

- 13 On se reportera cependant à Pollock 1985 où un jugement de grammaticalité différent est donné à propos de phrases semblables à (50b).

- 14 Le lecteur trouvera une analyse plus détaillée des phrases infinitives enchâssées sous des verbes de volonté, dans Pica (en préparation).

- 15 La proposition enchâssée de (53), dans le texte, peut cependant être interprétée comme faisant référence à un futur, comme l'illustre clairement (i) ci-dessous :

(i) Pierre veut être un espion demain.

Cet état des choses n'entre cependant pas en contradiction avec l'hypothèse selon laquelle les propositions infinitives enchâssées sous des verbes de volonté ne sont pas pourvues de l'élément [+ Temps].

Ce type d'interprétation est en effet de façon générale disponible pour des structures qui ne comportent pas l'élément [+ Temps], comme l'illustre la grammaticalité de (ii) en anglais (où le gérondif n'est clairement pas porteur de l'élément [+ Temps]) :

(ii) Going to Paris tomorrow would be a good idea.
(Aller à Paris demain serait une bonne idée).

- 16 Seuls les temps qui sont marqués à l'aide d'une flexion verbale particulière semblent, de façon générale, pertinents vis-à-vis de la condition des Phrases à Temps Fini. Ce point est illustré par le fait que l'on trouve des réfléchis liés à longue distance, quel que soit le temps de la phrase enchâssée, dans des langues où les verbes ne sont pas fléchis (cf. sur ce point Pica 1985a).

- 17 Cette analyse pourrait être étendue à l'exemple (i) de la note (12) ci-dessus où l'on pourrait dire que *ne* lie la chaîne que *rien* constitue avec sa trace :

(i) Je n_jai envie de rien_j faire e_j.

Cette analyse n'est cependant pas compatible avec la notion de chaîne développée par Kayne 1983a, qui montre que la tête d'une chaîne ne peut être dans une position non argumentale que si elle n'est pas un opérateur.

Les phrases telles que (61) dans le texte, ou (i) ci-dessus, pourraient en fait indiquer que la nécessité, pour une variable, d'être dans une position argumentale, peut être relâchée dans certaines circonstances, lorsque la variable est un élément lexical.

La compréhension de ce phénomène passe peut-être par l'analyse de phrases telles que (ii) ci-dessus où l'ensemble *guère plus de cinq ans* se comporte comme une variable, et peut être lié à longue distance, bien que *guère* et *plus* soient tous deux engendrés dans des positions non argumentales :

(ii) ? Je ne_j devais avoir guère_j plus_j de cinq ans.

La relation anaphorique entre *tous* et *les* dans (61), dans le texte, rappelle par ailleurs le comportement de *tous* (par rapport au pronom *ils*) dans les phrases (i) (a) et (b) de la note (22) ci-dessus, et, peut-être être expliquée dans les mêmes termes.

- 18 Obenauer 1983 montre que les quantifieurs *beaucoup* et *tous* ne sont pas soumis aux mêmes contraintes comme l'illustre le contraste entre (i) et (ii) :

(i) * Il en a beaucoup apprécié.

(ii) Il les a tous appréciés.

Il suggère que ceci est dû au fait que la trace liée par *beaucoup* est une anaphore (pour une hypothèse du même type, basée sur d'autres données, on se reportera à Milner 1978b).

Cette dernière hypothèse n'est pas compatible avec la théorie développée dans ce texte. Nous revenons sur le contraste noté par Obenauer dans Pica (en préparation), où nous soutenons qu'il doit être traité au niveau de la forme logique (conformément à l'analyse développée dans Haïk 1982).

- 19 Cette analyse est aussi étayée par le fait que certains locuteurs acceptent des phrases telles que (4) dans le texte (cf. notre note (6)) où *soi* est engendré dans une phrase à l'indicatif. Ce type de phrase est cependant complètement agrammatical en islandais (cf. Anderson 1983 et les références qui y sont mentionnées). Les faits du français semblent être liés au fait que l'usage de *soi* y est limité à des contextes génériques (cf. parmi d'autres Pica 1984a). Le temps des phrases génériques ne semble pas être pris en compte vis-à-vis de la Condition des Phrases à Temps Fini pour certains locuteurs. Aucun locuteur n'accepte cependant le liage à longue distance d'une variable par son antécédent lorsque la phrase qui contient la variable est au mode indicatif, comme l'on s'y attend dans le cadre de la théorie développée ici.

Nous revenons par ailleurs sur les concepts de *contenu propositionnel* et de *valeur de vérité* dans Pica (en préparation).

- 20 On pourra aussi se reporter sur ce point à May 1981.

- 21 Une conséquence intéressante de notre analyse est qu'elle ne présuppose pas que des phrases telles que (i) ci-dessus sont réalisées par le biais d'une étape intermédiaire, telle que (ii), contrairement à ce qui a été parfois suggéré dans la littérature :

(i) Jean aurait tout_j voulu avoir compris e_j.

(ii) Jean aurait voulu avoir tout_j compris e_j.

Le mouvement successif de *tout* laisserait dans (i) une catégorie vide dans la position correspondant à celle de *tout* dans (ii). Cette catégorie vide ne serait pas proprement gouvernée si l'on admet que les auxiliaires ne sont pas des gouverneurs propres (cf. le contenu du paragraphe (4) dans le texte).

- 22 Il est intéressant de noter qu'un pronom lexical lié par un quantifieur non nominal (au niveau de la structure-S) se comporte comme un pronom « dégénéré » à ce niveau d'analyse, c'est-à-dire comme une sorte de variable (en ce qui concerne sa relation anaphorique avec le quantifieur).

Ce dernier point est illustré par le contraste suivant, entre (ia) et (ib), qui rappelle les observations de Ronat 1973 :

- (i) a. ? Il veut tous_i qu'ils_j partent.
b. * Il dit tous_i qu'ils_j partent.

Le fait que le pronom se comporte comme une variable dès la structure-S, dans ce type de contexte, est aussi confirmé par l'agrammaticalité de (ii) ci-dessous qui rappelle l'agrammaticalité de (46b) dans le texte :

- (ii) * Il a tous_i regretté qu'ils_j partent.

Nous revenons sur ces faits qui sont liés à la définition de la notion de *variable* dans Pica (en préparation).

- 23 Le contraste entre (i) et (ii), ci-dessous, suggère que des phrases enchâssées sous des verbes performatifs tels que *promettre* acquièrent un contenu propositionnel lorsqu'il constitue un *acte de langage* :

- (i) a. * Je ne_i promets de voir personne_j.
b. ?? Il n_i avait promis de voir personne_j.

Ce fait rappelle les observations de M. Ronat (ce volume) selon laquelle certains contextes marqués à l'aide d'une intonation particulière se comportent comme des *embrayeurs* au sens de Jespersen 1923 et Jakobson 1963 et constituent des îles.

Nous revenons sur ce point qui suggère qu'un constituant embrayé acquiert un contenu propositionnel, dans Pica (en préparation).

- 24 Notre analyse revient à dire que tous les éléments «dépendants» sont, de façon générale, des anaphores soumises à SSC, lorsqu'ils sont dépourvus de rôle thématique. Nous revenons sur la notion de «dépendance» dans Pica 1985a.

- 25 L'analyse développée dans le texte revient à dire que l'agrammaticalité de (93) ne peut être réduite à celle de (i) ci-dessous où *moi* est un pronom :

- (i) * Je_i souhaite toujours que moi_j puisse gagner.

- 26 Le contraste suivant est un contre-exemple apparent à l'hypothèse selon laquelle *soi* est soumis à ECP, si l'on admet l'hypothèse développée par Kayne 1981c :

- (i) a. Chacun_i pense à soi_j.
b. * Qui_i as-tu pensé à e_j.

Nous revenons sur ce point dans Pica 1985b, où nous proposons une légère modification du concept de gouvernement propre.

- 27 Une contrainte définie en termes de Temps est moins sévère qu'une contrainte définie en termes de Sujet car la réalisation d'un Temps implique la réalisation d'un Sujet alors que l'inverse n'est évidemment pas vrai (cf. le contenu de la note (3)).

- 28 La théorie du liage proposée ici est par ailleurs étayée par l'analyse développée dans Pica (1984a) selon laquelle pronoms et anaphores ne sont que partiellement en distribution complémentaire, et, où nous proposons que certains effets de l'axiome (B) peuvent en fait être dérivés du principe selon lequel on doit éviter un pronom autant que faire se peut. Le parallélisme entre les axiomes (A) et (B) de la théorie du liage semble de fait difficilement conciliable avec la théorie développée ici.

Le fait que Pro ne soit pas soumis à la condition du sujet spécifié

dans des phrases telles que (i), empruntée à Chomsky 1981, est cependant conforme à la théorie développée ici si Pro porte un rôle thématique dans ce type de phrase :

- (i) They_i thought that I said that Pro_j to feed each other would be difficult.
(Ils pensaient que j'avais dit que nourrir les uns les autres serait difficile).

Nous ne pouvons cependant pas dériver de façon directe le fait que Pro doive être non gouverné à partir du fait que Pro est à la fois un pronom et une anaphore (dans le cadre de la théorie développée dans cet article). Nous revenons cependant sur ce point dans Pica (en préparation) où nous suggérons une nouvelle façon de rendre compte des propriétés de cet élément.

BIBLIOGRAPHIE

- Amritavalli, E. (1983), *Anaphorisation in Dravidian*, Manuscrit non publié, Central Institute of English & Foreign Languages, Hyderabad.
- Anderson, S.R. (1982), «Types of Dependency in Anaphors : Icelandic (and others Reflexives)» dans *Journal of Linguistic Research* 2.2.
- Aoun, J. (1981), *The Formal Nature of Anaphoric Relation*, Thèse non publiée, MIT.
- Belletti, A. (1982), «On the Anaphoric Status of the Reciprocal Construction in Italian», dans *The Linguistic Review* 2.2.
- Benveniste, E. (1965), «Le Langage et l'expérience humaine», dans *Diogenès* n° 51, Gallimard, Paris.
- Chomsky, N. (1973), «Conditions on Transformations», dans *Festschrift for Morris Halle*, Anderson, S. & Kiparsky, P., eds., Rinehart & Winston, New York, trad. fr. «Conditions sur les transformations» dans *Essais sur la Forme et le sens*, Seuil, Paris, 1980.
- (1977), «On Wh-movement», dans *Formal Syntax*, Culicover, P., Wasow, T. & Akmajian, A., eds., Academic Press, New York.
- (1981), *Lectures on Government and Binding*, Foris, Dordrecht.
- (1982), *Some Concepts and Consequences of the Theory of Government and Binding*, *Linguistic Inquiry Monograph* 6.
- Cinque, G. (1983), *Islands Effects, Subjacency, E.C.P./Connectedness and Reconstruction*, Manuscrit non publié, Venise.
- Haik, I. (1982), «On Clitic in French», dans *Journal of Linguistic Research* 2.1.
- Helke, M. (1971), *The Grammar of English Reflexives*, Garland Publishing Inc., New York.
- Hellan, L. (1983), «Anaphora in Norwegian and the Theory of Binding» dans *Working Papers in Scandinavian Syntax*, Trondheim.
- Hiž, H. (1978), *Introduction à Questions*, Hiž, H., ed. D. Reidel, Dordrecht.
- Huot, H. (1981), *Constructions infinitives du français : le subordonnant «de»*, Droz, Genève.
- Jakobson, R. (1963), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minit.
- Jespersen, O. (1923), *Language, its Nature, Development, and Origin*, New York, Mouton.
- Kayne, R. (1975), *French Syntax*, MIT Press, Cambridge Mass., trad. Fr. *Syntaxe du français. Le cycle transformationnel*, Seuil, 1977.

- Kayne, R. (1980), «De certaines différences entre le français et l'anglais», dans *Langue Française* n° 60. (Cf. aussi Kayne 1981b).
 (1981a), «Binding, Quantifiers, Clitic and Control» dans *Binding & Filtering*, Henry, F., ed., Croom Helm, London (réimprimé dans Kayne 1984).
 (1981b), «On Certain Differences between French and English», dans *Linguistic Inquiry* 12.3 (réimprimé dans Kayne 1984). (Cf. aussi Kayne 1980).
 (1981c), «E C P Extensions», dans *Linguistic Inquiry* 12.1 (réimprimé dans Kayne 1984).
 (1981d), «Two notes on the NIC», dans *Theory of Markedness in Generative Grammar*, Belletti, A. & al, eds., Ecole Normale Supérieure, Pise.
 (1983a), «Chaînes, catégories extérieures à S et inversion complexe en français», dans *Langue Française* n° 58 (réimprimé en anglais dans Kayne 1984).
 (1983b), «Connectedness» dans *Linguistic Inquiry* 14.2 (réimprimé dans Kayne 1984).
 (1984), *Connectedness and Binary Branching*, Foris Dordrecht.
- Lebeaux, D. (1983), «A Distributional Difference between Reciprocals and Reflexives», dans *Linguistic Inquiry* 14.4.
- Luján, M. (1978), «Clitic Promotion and Mood in Spanish Verbal Complements» dans *Recherches Linguistiques à Montréal* 10.
- Manzini, M.R. (1983), «On Control and Control Theory» dans *Linguistic Inquiry* 14.3.
- May, R. (1981), «Movement and Binding» dans *Linguistic Inquiry* 12.2.
- Milner, J.C. (1978a), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.
 (1978b), «Cyclicité successive, comparatives et Cross Over en Français», dans *Linguistic Inquiry* 9.4.
 (1979), «Le système de la négation en français et l'opacité du sujet», dans *Langue Française* 44 (réimprimé dans Milner 1982).
 (1982), *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
 (1984), *Cours de syntaxe*, Université de Paris VII.
- Obenauer, H. (1983), «Une quantification non canonique : la 'quantification à distance'», dans *Langue Française* 58.
 (1984), «On the Identification of Empty Categories», à paraître dans *The Linguistic Review*.
- Pica, P. (1984a), «Liage et contiguïté», dans *Actes de la table ronde sur l'anaphore*, Milner, J.C., ed., Cahier de l'ERA 642, Paris.
 (1984b), «On the Distinction between Argumental and Non-argumental Anaphors», dans de Geest, W. et al. eds., *Sentential Complementation*, Foris, Dordrecht.
 (1985a), «Introduction à l'étude des relations anaphoriques à longue distance», dans Couquaux, D. et Ronat, M., eds., *La grammaire modulaire*, Minuit, Paris.
 (1985b), «Contraintes de localité et conditions sur le liage», à paraître dans *Linguisticae Investigationes*.
 (en préparation), *Sujet, Temps et Valeur de vérité : Une conception modulaire de la syntaxe*.
- Picallo, M.C. (1984), «The INFL-node and Pro-drop Parameter», dans *Linguistic Inquiry* 15.1.
- Pollock, J.Y. (1985), «On Case and the Syntax of Infinitives in French», dans J. Guéron & al. eds., *Levels of Grammatical Representation*, Foris, Dordrecht.
- Rizzi, L. (1980), «Violations of the Wh Island Constraint and the Subjacency Condition», dans *Journal of Italian Linguistics* 5 (réimprimé dans Rizzi 1982).
 (1982), «Lexical Subjects in Infinitives : Government, Case and

- Binding», dans *Issues ds Italian Syntax*, Foris, Dordrecht.
- Rizzi, L. (1985), *Conditions de bonne formation sur les chaînes*. Ce volume.
- Ronat, M. (1973), «Three Deep Structures in French Complementation», in *Papers From the Comparative Syntax Festival*, Chicago Linguistic Society.
 (1979), «Pronoms topiques et pronoms distinctifs», dans *Langue Française* 44.
 (1985), *Forme logique, Liage et Iles prosodiques*. Ce volume.
- Rouvet, A. (1980), «Sur la notion de proposition finie, Gouvernement et Inversion», dans *Langages* 60.
- Ruwet, N. (1979), «On a Verbless Predicate in French», dans *Papers in Japanese Linguistics* 6. (Cf. aussi Ruwet 1982).
 (1982), «Attribut de l'objet et effacement de être», dans *Grammaire des insultes et autres études*, Seuil, Paris.
- Sportiche, P. (1981), «Bounding Nodes in French», dans *The Linguistic Review* 1.2.
- Stowell, T. (1982), «The Tenses of Infinitives», dans *Linguistic Inquiry* 13.3.
- Taraldsen, T. (1982), «Som», dans *Working Papers in Scandinavian Syntax*, Trondheim.
- Torrego, E. (1983), «More Effects of Successive Cyclic Movement», dans *Linguistic Inquiry* 14.3.
 (1984), «On Inversion in Spanish and Some of Its Effects», dans *Linguistic Inquiry* 15.1.
- Zubizarreta, M.L. (1982), «Theoretical Implications of Subject Extraction in Portuguese», dans *The Linguistic Review* 2.1.

RÉSUMÉS

Mitsou RONAT : **Forme logique, liage et îles prosodiques.**

L'auteur étudie les mécanismes linguistiques reliés au phénomène selon lequel on peut « désaccentuer » un constituant linguistique de façon à signaler la relation qu'il entretient avec le discours à l'intérieur duquel il est employé.

Elle montre en particulier qu'un constituant désaccentué devient une île dans laquelle certaines catégories vides doivent obligatoirement être liées à un antécédent.

Elle discute les conséquences de cette découverte par rapport à une typologie des catégories vides et à la formulation d'un modèle qui semble devoir rendre compte de certaines données intonatives. Elle souligne en particulier que le contenu de son article bouleverse un certain nombre d'idées reçues selon lesquelles l'intonation ne devrait être prise en compte qu'au niveau de l'étude de la performance ou au niveau de la grammaire du discours.

Jean-Claude MILNER : **Réflexions sur le concept de catégorie vide.**

L'auteur examine le concept de catégorie vide et souligne son originalité par rapport à l'hypothèse des « imperceptibles » que l'on trouve dans un grand nombre de grammaires traditionnelles.

Il étudie en particulier comment ce concept s'articule avec un certain nombre de notions voisines tels que le principe des catégories vides et le principe de projection maximale dont il montre qu'ils sont eux-mêmes liés aux concepts plus anciens de récupérabilité et de trace.

Il tire de ces réflexions un certain nombre d'arguments à l'encontre de ce qu'il appelle les interprétations hyperréalistes des opérations linguistiques et émet des doutes quant à l'existence de règles de mouvement dans la syntaxe.

Anne ZRIBI-HERTZ : **Trou structural, catégorie vide, ellipse structurale, pronom nul : Quatre concepts à préciser.**

L'auteur montre que la notion de catégorie vide, telle qu'elle est définie dans les travaux de grammaire générative, doit être distinguée des différents types d'ellipses qui doivent à leur tour être distinguées de l'intuition d'un « manque ».

Elle montre en particulier que seules les catégories vides sont régies par le principe de gouvernement propre (ECP) alors que les ellipses tombent plutôt sous le coup d'un principe fonctionnel d'économie qui ne fait pas partie, à proprement parler, de la grammaire noyau.

Richard S. KAYNE : L'accord du participe passé en français et en italien.

L'auteur développe une théorie selon laquelle l'accord est un phénomène strictement local.

Il montre en particulier que, contrairement à l'idée traditionnelle selon laquelle le participe passé s'accorde directement avec son objet, l'accord du participe passé fait intervenir la coïncidence de l'élément AGR avec une catégorie vide sujet contenue dans une sorte de phrase réduite (petite proposition).

Il développe dans le détail une analyse qui permet de rendre compte d'un certain nombre de contrastes entre le français et l'italien.

Loubana MOUCHAWEH : De la Quantification à distance et des nominalisations en français.

L'auteur développe une analyse qui permet de rendre compte de certains contrastes liés à l'extraction, à partir de la position sujet d'une proposition, de «en», «beaucoup» et «combien».

Elle propose en particulier d'incorporer dans la théorie du gouvernement certains principes de localité exprimés en termes de projection maximale.

Elle montre enfin que l'analyse qu'elle suggère est étayée par l'étude de constructions mettant en jeu des petites propositions et des nominalisations et soutient que les petites propositions possèdent une position *Comp* semblable à celle des phrases à temps fini et des propositions infinitives.

Luigi RIZZI : Conditions de bonne formation sur les chaînes.

L'auteur développe une théorie dans laquelle la notion de chaîne et la notion de lieu local qui lui est associée permettent d'exprimer un certain nombre de contraintes au niveau de la structure-S.

Il montre en particulier qu'un certain nombre de conditions de bonne formation sur les chaînes peuvent, dans son cadre, être dérivées de façon naturelle du θ -critère qui assure qu'il y a bi-univocité entre rôles thématiques et arguments.

Ce type de contraintes rend compte d'un grand nombre de faits concernant la distribution des clitiques en italien et en français qui étaient traités en termes d'ordre extrinsèque sur les transformations dans les modèles antérieurs et constitue des arguments indirects solides en faveur de l'utilisation du concept de catégorie vide en syntaxe.

Pierre PICA : Sujet, temps et contenu propositionnel : Pour une conception modulaire des phénomènes de liage.

L'auteur propose une reformulation de la théorie du liage qui permet, selon lui, d'incorporer dans la grammaire noyau le liage des réfléchis à longue distance tel qu'on peut l'observer dans des langues aussi diverses que l'islandais, le latin ou le français.

Il suggère en particulier que la Condition des Phrases à Temps Fini et la Condition du Sujet Spécifié s'appliquent à deux types d'anaphores distincts.

Il montre enfin qu'une anaphore vide soumise aux mêmes conditions que les anaphores à longue distance est exclue par les principes généraux de la grammaire et qu'une variable qui peut être identifiée au niveau de la structure-S est soumise à une condition d'un troisième type qui met en jeu la notion de contenu propositionnel liée à celle de valeur de vérité.

ENGLISH ABSTRACTS

Mitsou RONAT : Logical Form, Binding and Prosodic Islands.

The author discusses the linguistic mechanisms underlying the phenomenon whereby a constituent can be «disaccented» so as to indicate its relation to its linguistic context.

She shows that a disaccented constituent becomes an island inside which certain empty categories must be bound by an antecedent.

The consequences of this fact are then discussed with respect to a typology of empty categories and with respect to the kind of model that can account for intonational data. The author stresses that the present analysis is in opposition to the traditional conception according to which intonational evidence can be explained only at the discourse or at the performance level.

Jean-Claude MILNER : Some Reflexions on the Concept of Empty Category.

The author studies the concept of empty category and stresses its originality with respect to the hypothesis of the existence of «imperceptible» elements which can be found in a certain number of traditional grammars.

He shows in particular how this concept is related to certain other notions such as the Empty Category Principle and the Maximal Projection Principle which, he claims, are themselves related to the older concepts of recoverability and trace.

On the basis of these reflections he argues against what he calls the hyperrealistic interpretation of linguistic rules and he expresses some doubts concerning the existence of movement rules in syntax.

Anne ZRIBI-HERTZ : Structural Gap, Empty Category, Structural Ellipsis and Empty Pronoun : Four Concepts to State Precisely.

The author shows that the notion of empty category such as it is defined in the generative grammar literature must be distinguished from different types of ellipsis which must in turn be distinguished from the intuition of an «omission».

She shows that only empty categories are subject to the requirement of proper government (ECP) and that, in contrast, ellipsis falls under a functional principle of economy which does not belong, properly speaking, to the core of grammar.

Richard S. KAYNE : Past-participle Agreement in French and Italian.

The author develops the hypothesis that agreement is a strictly local phenomenon. In particular, contrary to the traditional claim that past participles agree directly with their object, he shows that agreement is determined rather by the coindexing of the AGR element with an empty category in subject position of a small clause.

He develops in some detail an analysis of contrasts in French and Italian.

Loubana MOUCHAWEH : On Long-distance Quantification and French Nominalisations.

The author develops an analysis which accounts for certain contrasts with respect to the extraction of *en*, *beaucoup* and *combien* from subject position.

In particular she proposes to incorporate into the theory of government certain locality principles expressed in terms of maximal projections.

She also shows how her analysis is supported by the study of constructions involving small clauses and nominalisations. Finally, she claims that small clauses have a *Comp* position, just like finite clauses and propositional infinitives.

Luigi RIZZI : Well-formedness Conditions on Chains.

The author develops a theory according to which the notion of chain and the related notion of local binder lead to the formulation of a number of constraints on s-structure.

He shows how certain constraints on the well-formedness of chains can be derived in a natural way, in the framework he proposes, from the theta criterion, which assures a relation of biuniqueness between an argument and a theta-role.

Constraints of this type can account for many facts con-

cerning the distribution of clitic pronouns in Italian and French which in earlier models were attributed to extrinsic ordering of transformations. Moreover, they constitute indirect but strong arguments in favor of the use of the concept of empty category in syntax.

Pierre PICA : Subject, Tense and Propositional Content : For a Modular Conception of Binding Phenomena.

The author proposes a new formulation of binding theory which incorporates into core grammar the binding of long-distance reflexives such as are found in languages as diverse as Icelandic, Latin or French.

He suggests that the Propositional Island Constraint and the Specified Subject Constraint apply to two distinct types of anaphor.

He shows that the hypothesis that empty anaphors are subject to the same constraints as long-distance anaphors is excluded by general grammatical principles.

Finally, he proposes that a variable which is identifiable as such in s-structure is subject to a third type of constraint which involves a link between propositional content and truth value.

**BIBLIOGRAPHIE RESUMEE DES TRAVAUX LINGUISTIQUES
DE MITSOU RONAT**

1) *Livres et articles.*

- (1984a), (en collaboration avec D. Couquaux), Edition de *La Grammaire modulaire*, Minuit, Paris (à paraître).
- (1984b), «La phono-syntaxe est-elle métalinguistique ?», à paraître dans Mitsou Ronat et Daniel Couquaux, éd., *La Grammaire modulaire*, Minuit, Paris.
- (1984c), *Focus, Intonation, Grammaire*, thèse d'état inachevée, Paris, 255 p.
- (1984d), «Focus, Intonation, Grammaire», manuscrit inédit, Paris, 30 p.
- (1984e), (en collaboration avec Pierre Pica), «La linguistique», dans *Supplément au Dictionnaire encyclopédique*, Quillet, Paris, pp. 428-433.
- (1984f), «Le liage prosodique : l'intonation comme anaphore», dans Jean-Claude Milner, éd., *Recherches sur l'anaphore. Matériaux pour une grammaire scientifique du français*, Cahiers de l'ERA 642, Paris, pp. 13-34.
- (1984g), «Logical Form and Prosodic Islands», dans Dafydd Gibbon et Helmut Richter, eds., *Intonation, Accent and Rhythm*, De Gruyter, Berlin, pp. 311-326.
- (1983a), «L'analogie dans la recherche en grammaire générative», dans *Sur l'analogie. Recueil de texte n° 6*, C.E.D.I.J., Paris, pp. 17-26.
- (1983b), «Ellipses grammaticales et anaphores», dans Catherine Fuchs, éd., *L'ellipse grammaticale. Etudes épistémologiques et historiques. Histoire, Epistémologie, Langage* 5.1, Paris, pp. 121-128.
- (1982a), «Logical Form and Prosodic Islands», dans *Journal of Linguistic Research* 2.1, pp. 33-48 (republié comme (1984g)).
- (1982b), «Notes sur l'intonation anglaise : Théories récentes», dans Jacqueline Guéron et Thelma Sowley, éd., *Grammaire transformationnelle. Théorie et méthodologie. Encrages*, Université de Paris VIII, pp. 253-268.
- (1982c), «Une solution pour un apparent contre-exemple à la théorie du liage», dans *Linguisticae investigationes* VI.1, pp. 189-196.
- (1980), *Pour une grammaire de l'intonation française* (Programme). Texte dactylographié inédit, Paris, 112 p.
- (1979a), Edition de *Grammaire de phrase et grammaire de discours, Langue Française* n° 44.
- (1979b), «Pronoms topiques et pronoms distinctifs», dans Mitsou Ronat, éd., *Grammaire de phrase et grammaire de discours, Langue Française* n° 44, pp. 105-127.
- (1977a), Edition de *Langue. Théorie générative étendue*, Hermann, Paris.
- (1977b), «Une contrainte sur l'effacement du nom», dans Mitsou Ronat, éd., *Langue. Théorie générative étendue*, Hermann, Paris, pp. 153-169.
- (1977c), *Dialogues avec Noam Chomsky*, Flammarion, Paris.
- (1977d), «Le mythe du (bon) hors-la-langue», texte dactylographié, inédit, Paris, 3 p.
- (1977e), «... Changer la langue, changer l'histoire...», texte dactylographié, inédit, Paris, 8 p.
- (1977f), «Des pronoms en français non standard», texte dactylographié inédit, Paris, 42 p.
- (1977g), «A Bound Transformation : Right-Pro in French», texte dactylographié inédit, Paris, 21 p.
- (1977h), «Intervista su linguaggio e ideologia» (Préface à l'édition italienne de *Dialogue avec Noam Chomsky*), Laterza, Rome, pp. 3-5.
- (1976), «Grammaire et discours», dans Jean-Claude Chevalier et Maurice Gross, éd., *Méthodes en grammaire française*, Klincksieck, Paris, pp. 158-173.

- (1975a), «Une contrainte sur l'effacement du nom», dans *Recherches linguistiques* n° 3, Université de Paris VIII, pp. 111-142 (Republié comme (1977b)).
- (1975b), «Echelles», texte manuscrit inédit, Paris, 15 p.
- (1975c), «Pour une théorie de l'idéologie», texte manuscrit inédit, Paris, 23 p.
- (1974a), *Echelles de base et mutations en syntaxe française*, Doctorat de 3e cycle non publié, Paris.
- (1974b), «Sur la notion de code», texte manuscrit inédit, Paris, 4 p.
- (1974c), «Verbes et complétives», texte manuscrit inédit, Paris, 47 p.
- (1973a), «Three Deep Structures in French Complementation», dans Claudia Corum et al. eds., *You Take the High Node and I'll Take the Low Node. Papers from the Comparative Syntax Festival. The Differences Between Main and Subordinate Clauses. Papers from the Ninth Regional Meeting*, Chicago, pp. 200-210.
- (1973b), «Quelques problèmes actuels de la théorie des grammaires génératives», dans *Cahiers de poétique comparée* I.3, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, Paris, pp. 64-80.
- (1972), «A propos du verbe 'Remind' selon P.M. Postal. La sémantique générative : une réminiscence du structuralisme ?», dans *Studi Italiani di Linguistica Teorica ed Applicata* 1.2, Padoue, pp. 233-267.
- (1971), «Autour du concept de 'structure profonde' (dernières tendances issues des théories de Noam Chomsky)», dans *Quelques aspects de la formalisation en linguistique. Mathématiques et Sciences Humaines* n° 35, Gauthier-Villars, Paris, pp. 67-71.
- (1970a), «Vers une lecture des anagrammes par la théorie saussurienne», dans Jacques Roubaud, éd., *La poétique, la mémoire. Change* n° 6, Editions du Seuil, Paris, pp. 119-126.
- (1970b), «Trois essais de formalisation en linguistique : Harris, Saumjan et Chomsky», dans Pierre Oswald, éd., *Action poétique* n° 43, pp. 45-73.
- (1969), «Chomsky ou la lecture de Descartes», dans *Sciences* n° 61, Paris, pp. 12-17.

2) *Comptes rendus et articles journalistiques de linguistique.*

- (1980), Compte rendu de «Dialogues» (de Roman Jakobson et Kristina Pomorska) de «La charpente phonique du langage» (de Roman Jakobson et Linda Waugh) et de «Essais sur la forme et le sens» (de Noam Chomsky), dans *La Quinzaine Littéraire* n° 322, pp. 23-24.
- (1979), Compte rendu de «Théories du langage, Théories de l'apprentissage» (Le débat entre Jean Piaget et Noam Chomsky, organisé et recueilli par Massimo Piattelli-Palmarini), dans *La Quinzaine Littéraire* n° 313, pp. 21-22.
- (1977a), «La pensée récente de Noam Chomsky» (Dialogues avec Bernard Cerquiglini), dans *La Quinzaine Littéraire* n° 259, pp. 25-26.
- (1977b), «Roman Jakobson, premier 'savant en langues' de ce siècle», dans *France nouvelle* n° 1633, pp. 37-38.
- (1975a), Compte rendu de «Questions de sémantique» (de Noam Chomsky), dans *La Quinzaine Littéraire* n° 221, p. 22.
- (1975b), Compte rendu de «Bains de sang constructifs dans les faits et la propagande» (de Noam Chomsky), dans *La Quinzaine Littéraire* n° 205, p. 25.
- (1974a), Compte rendu de «Arguments linguistiques» (de J.C. Milner), dans *La Quinzaine Littéraire* n° 195, p. 23.
- (1974b), Compte rendu de «Progress in Linguistics» (Manfred Bierwisch, Karl Erich Heidolph, eds.), dans *Linguistics* 124, pp. 94-103.
- (1973), Compte rendu de «Théorie syntaxique et syntaxe du français» de Nicolas Ruwet, dans *La Quinzaine Littéraire* n° 158, pp. 8-9, repris dans *L'année littéraire* 1973, supplément au n° 185 de *La Quinzaine Littéraire*, pp. 175-179.

- (1972a), «Jakobson au Collège de France», dans *Les Lettres Françaises* n° 1426, pp. 3-4.
- (1972b), «Roman Jakobson à Paris», dans *La Quinzaine Littéraire* n° 135, pp. 20-21, repris dans *L'année littéraire* 1972, supplément au n° 163 de *La Quinzaine Littéraire*, pp. 267-271.
- (1972c), Compte rendu de «La parole malheureuse» (de Jacques Bouveresse), dans *Problèmes du récit, Action poétique* n° 50, pp. 145-146, Le Pavillon Roger Maria, éd.
- (1972d), Compte rendu de «Théorie syntaxique et syntaxe du français» (de Nicolas Ruwet, dans *Language*), n° 51.1, pp. 82-83.
- (1971a), Compte rendu de «Aspects de la théorie syntaxique» (de Noam Chomsky), dans *Les Lettres Françaises* n° 1393, pp. 17-18.
- (1971b), Compte rendu de «Notions sur les grammaires formelles» (de Maurice Gross et André Lentin), dans *Sciences* n° 17, p. 51.

MODÈLES LINGUISTIQUES NUMÉROS DISPONIBLES

- TOME II, FASC. 1, 1980
- TOME II, FASC. 2, 1980
- TOME III, FASC. 1, 1981
- TOME III, FASC. 2, 1981
- TOME IV, FASC. 1, 1982
- TOME IV, FASC. 2, 1982
- TOME V, FASC. I, 1983

P. SWIGGERS. Qu'est-ce qu'une théorie (en) linguistique ?

R. ARNAUD. Les règles, le jeu et les règles du jeu.

L. CHERCHI. Sur la valeur explicative de la notion d'engagement.

T. NGUYEN. Concession et présupposition.

C. HAGÈGE. Pour un retour d'exil des périphériques.

H. NOLKE. Quelques réflexions sur la structure sémantique des phrases clivées en français moderne.

F. CHEVILLET. A propos des relatifs en anglais médiéval.

M. VIEL. Traits articulatoires et traits de perception dans le consonantisme français.

A.-M. DESSAUX-BERTHONNEAU. Problèmes de méthode dans l'analyse syntactico-sémantique du lexique.

- TOME V, FASC. II, 1983 : *Signification, ambiguïté et paraphrase*

C. FUCHS. Introduction : la signification linguistique appréhendée à travers l'ambiguïté et la paraphrase.

F. DESBORDES. Ecriture et ambiguïté d'après les textes théoriques latins.

I. ROSIER. L'un et le multiple : problème sémantique de la tradition médiévale des commentaires sur les *Réfutations Sophistiques* d'Aristote.

I. TAMBA-MECZ. Aperçu sur les notions d'ambiguïté et de paraphrase en japonais et sur leurs relations avec la lecture des idéogrammes sino-japonais.

J. BASTUJI. Contraintes, pièges et plaisirs de l'ambiguïté : le sens comme construction/déconstruction/reconstruction.

C. FUCHS & P. LE GOFFIC. Ambiguïté, paraphrase et interprétation (première partie : trois modèles linguistiques de l'ambiguïté et de la paraphrase).

A. JOLY. Ambiguïté et paraphrase à propos de certains types d'inversion en français.

- TOME VI, FASC. I, 1984 : *L'opposition verbo-nominale dans diverses langues du monde*

N. TERSIS-SURUGUE, S. AUROUX, C. CLAIRIS, G. LAZARD, A. JOLY, F. FRANÇOIS, B. POTTIER, P. GALAND-PERNET, N. TERSIS-SURUGUE, P. ALEXANDRE & M.-F. ROMBI, M.-C. PARIS, C. MOYSE-FAURIE, C. TCHEKHOFF, M. LAUNEY, F. QUEIXALOS, J. PERROT, M.M. J. FERNANDEZ, A. BENTOLILA & A. FAUCHOIS, A. KIHM, J.-M. CHARPENTIER, D. FRANÇOIS, A. CULIOLI.

- TOME VI, FASC. II, 1984 : *De l'opérativité dans le langage*

A. JOLY & R. LILLY. Présentation.

R. VALIN. Pour une phénoménologie vraie du langage.

J.-CL. CHEVALIER, M. LAUNAY & M. MOLHO. La raison du signifiant.

P. VACHON-L'HEUREUX. Le mot et son emploi en phrase : l'adjectif épithète d'après Gustave Guillaume.

Y. SAINT-GELAIS. Adjectifs de discours en français moderne : ordre progressif et régressif de la structure SN₁ + de + SN₂.

J.-M. LÉARD. Le temps opératif : nécessité théorique ou mise à l'écart des autres opérations morpho-syntaxiques ?

CL. GUIMIER. L'adverbe de phrase : essai d'interprétation psychomécanique.

J. CERVONI. Prépositions et continuum.

W. HIRTLE. L'accord en anglais et l'incidence du verbe au sujet.

D. C. LE FLEM. Pour une théorie de l'incidence réellement systématique.

P. COTTE. Remarques sur les incidences dans la phrase nucléaire du français (et de l'anglais).

J. MARTIN. Entreprise sémantique et entreprise philosophique.

Prix du numéro : 45 F

Abonnement et vente au numéro : P.U.L. Rue du Barreau. B.P. 199. 59654 Villeneuve d'Ascq Cédex

Achévé d'imprimer sur les Presses de l'Université de Lille III

Ouvrage façonné par l'Imprimerie Centrale de l'Artois
rue Ste Marguerite à Arras

Dépôt légal : 2^{ème} Trimestre 1985